

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

 2022

SOMMAIRE

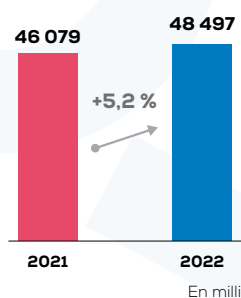
I. COMMUNIQUÉ DE PRESSE (FRANCAIS)	4
II. COMMUNIQUÉ DE PRESSE (ARABE)	7
III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE	9
IV. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS	14
V. NOTES ET ANNEXES IFRS	16
VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES ÉTATS CONSOLIDÉS	30
VII. COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022	31
VIII. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES ÉTATS SOCIAUX	38
IX. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	39
X. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	53
XI. ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES	95
XII. RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)	97

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

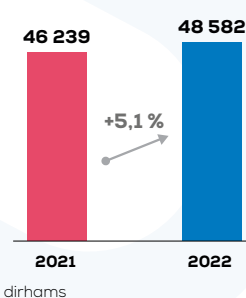
UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE CONFIRMÉE AVEC DES RÉSULTATS FINANCIERS SOLIDES

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'est réuni le 7 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH, pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 par le Directoire.

ENCOURS CRÉDITS



ENCOURS RESSOURCES BILAN



UNE CROISSANCE CONTINUE DES CRÉDITS

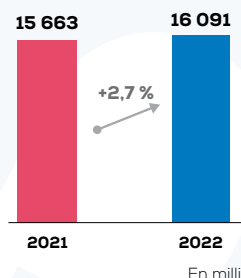
ENCOURS CRÉDITS +5,2 %

Crédit du Maroc continue son engagement au profit de l'économie nationale, notamment avec des emplois clientèle qui progressent de 5,2 % à 48 497 MDH.

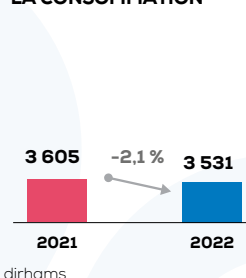
Les crédits aux particuliers s'apprécient de 1,8 % à 19 623 MDH en lien avec la bonne tenue des crédits à l'habitat qui évoluent de 2,7 %. Les crédits à la consommation se replient, quant à eux, de 2,1 %.

Sur le marché des entreprises, les crédits court terme et les crédits à l'équipement affichent des croissances respectives de 17 % et 19,9 %. Pour sa part, le crédit-bail clôture l'année 2022 sur une baisse de 3,8 %.

CRÉDITS HABITAT



CRÉDIT À LA CONSOMMATION



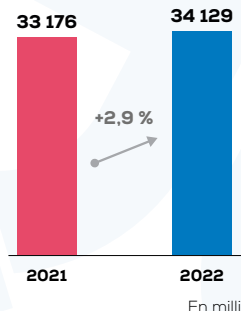
UNE DYNAMIQUE FAVORABLE DE LA COLLECTE BILAN

RESSOURCES BILAN +5,1 %, RESSOURCES HORS BILAN -9,5 %

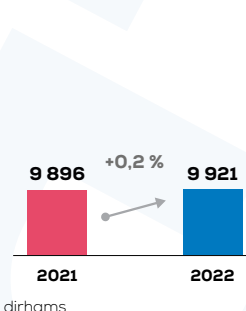
Crédit du Maroc enregistre en 2022 une augmentation des ressources bilan de 5,1 % à 48 582 MDH, profitant des hausses de 2,9 % à 34 129 MDH des ressources à vue et de 70,6 % à 2 990 MDH des dépôts à terme. Les ressources d'épargne se stabilisent, quant à elles, à 9 921 MDH (+0,2 %).

Pour leur part, les ressources hors bilan reculent de 9,5 % à 13 131 MDH, du fait de la baisse de 15,8 % de l'encours des OPCVM, partiellement compensée par l'accroissement de l'encours en assurance vie de 4,3 %.

RESSOURCES À VUE



RESSOURCES D'ÉPARGNE



UN PRODUIT NET BANCAIRE BIEN ORIENTÉ

PNB CONSOLIDÉ +4,4 %

Le produit net bancaire consolidé de Crédit du Maroc se hisse à 2 568,7 MDH en 2022, en progression annuelle de 4,4 % portée par la bonne performance de l'ensemble des lignes métiers.

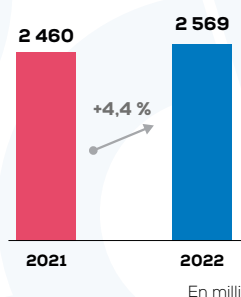
La marge nette d'intérêt s'élève à 1 996,4 MDH, en croissance annuelle de 2,1 %, bénéficiant ainsi du dynamisme continu de l'activité commerciale.

De son côté, la marge sur commissions s'élève à 403,2 MDH, en hausse de 2,5 % grâce à la progression du taux d'équipement produit et à la bonne tenue des activités de commerce international et de cash-management.

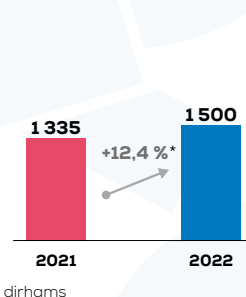
Le résultat des opérations de marché évolue de 26,2 % à 263,8 MDH. Cette performance est portée par l'orientation positive de l'activité de change qui compense la conjoncture défavorable de l'activité obligataire.

Les filiales de Crédit du Maroc¹ affichent, pour leur part, en 2022, un PNB global de 167,9 MDH, en baisse de 10,9 % par rapport à l'exercice 2021.

PRODUIT NET BANCAIRE



CHARGES D'EXPLOITATION



* 5,1% hors coûts non récurrents.

UN RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION INTÉGRANT DES CHARGES NON RÉCURRENTES

RBE CONSOLIDÉ -5 % RBE CONSOLIDÉ HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS +3,7 %

Le résultat brut d'exploitation se replie de 5% à 1 068,6 MDH en raison de charges exceptionnelles.

Hors éléments non récurrents liés à l'autonomisation de la banque suite au changement de l'actionnaire principal, le résultat brut d'exploitation ressort, en 2022, en hausse de 3,7 % à 1 166,3 MDH.

En termes d'investissement, Crédit du Maroc a engagé sur l'année 2022 un montant total de 353,1 MDH lié essentiellement aux investissements informatiques et au projet du futur siège social.

UN NIVEAU DE COÛT DU RISQUE PROCHE DE SON NIVEAU NORMATIF

COÛT DU RISQUE 309,9 MDH, TAUX DE COUVERTURE 84,9 %

Le coût du risque consolidé se situe, en 2022, à 309,9 MDH avec un taux de coût du risque qui s'élève à 0,6 %. Par ailleurs, le taux de couverture des créances en souffrance est de 84,9 % à fin 2022, reflétant une politique prudente en matière de provisionnement.

La hausse annuelle du coût du risque de 246,4 MDH émane d'un effet de base lié à la constatation d'une reprise exceptionnelle de 176 MDH au niveau du coût du risque de l'année 2021. Hors cet élément exceptionnel, le coût du risque ressort en hausse de 29,4 %.

Crédit du Maroc enregistre en 2022 une hausse maîtrisée de 1,9 % à 3 874 MDH de ses créances en souffrance, ramenant ainsi le taux des créances douteuses et litigieuses à 8 %.

UNE CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE SOLIDE

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE : 404,3 MDH

Le résultat net part du groupe de Crédit du Maroc ressort à 404,3 MDH, en baisse de 35,6 % par rapport à l'année 2021 en raison, principalement, des charges non récurrentes constatées en 2022 et de l'effet de base d'une reprise exceptionnelle en 2021. En retraitant ces éléments, le résultat net part du groupe ressort en baisse de 6,7 % à 482,2 MDH.

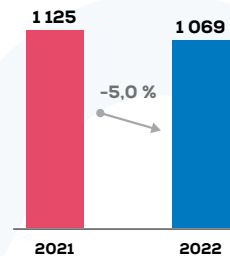
DES FONDAMENTAUX FINANCIERS SAINS

RATIO DE SOLVABILITÉ 14,47 %, LIQUIDITY COVERAGE RATIO (LCR) 134,5 %

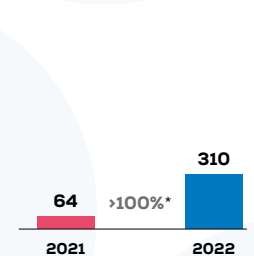
Les fonds propres consolidés du groupe Crédit du Maroc s'élèvent à 6 648 MDH à fin 2022. Reflet de la solidité financière de la banque, le ratio de solvabilité global se situe à 14,47 %, le ratio Core Tier 1 à 12,06 % et le ratio de liquidité LCR à 134,5 %.

L'endettement de Crédit du Maroc s'établit à 1 509,3 MDH, en hausse de 1,1 % par rapport à l'exercice 2021.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



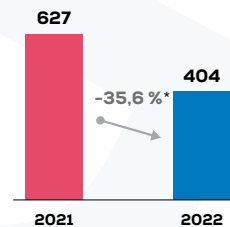
COÛT DU RISQUE



En millions de dirhams

* +29,4% hors reprise exceptionnelle constatée en 2021

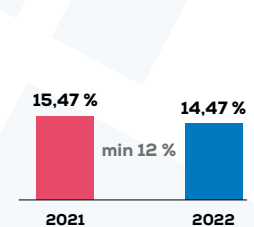
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



En millions de dirhams

* -6,7% hors éléments exceptionnels

RATIO DE SOLVABILITÉ



COMPTES SOCIAUX

Au niveau des comptes sociaux de Crédit du Maroc, le produit net bancaire se situe à 2 407,3 MDH, en hausse de 3,4 % par rapport à l'année 2021. Le résultat brut d'exploitation recule de 8,9 % à 968,7 MDH. Il intègre des charges générales d'exploitation de 1 508,2 MDH, en progression de 16,3 %.

Le résultat net s'élève à 420,4 MDH, en baisse de 38,8 % par rapport à 2021. Cette évolution tient compte d'une hausse du coût du risque de 216,3 MDH ainsi que la hausse non récurrente des charges générales d'exploitation.

Le Président et les membres du Conseil de Surveillance félicitent l'ensemble des équipes de Crédit du Maroc pour les résultats de l'exercice et les remercient pour leur engagement ainsi que leur mobilisation au service d'un développement durable.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires sera convoquée le 15 juin 2023, pour soumettre à son approbation les comptes au 31 décembre 2022, et lui proposer la distribution d'un dividende de 27 dirhams par action.

¹ CDM Assurances, CDM Leasing & Factoring, CDM Patrimoine, CDM International, CDM Capital (Société en liquidation) et SIFIM.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture, le 6 décembre, d'un nouveau chapitre dans l'histoire de Crédit du Maroc à travers la concrétisation de l'acquisition par le Groupe Holmarcom de la participation majoritaire de Crédit Agricole S.A. dans le capital de la banque.

Par ailleurs, le projet d'entreprise Tajdid 2022 a atteint ses principaux objectifs, posant ainsi les bases d'une transformation en profondeur.

Symbole du renouveau de la banque, le projet du futur siège « les Arènes » est dans sa dernière ligne droite avec la préparation d'un déménagement imminent des équipes.

La satisfaction client étant une priorité absolue, plusieurs chantiers ont abouti dont l'optimisation de nombreux parcours clés.

L'autonomisation des clients a également été accélérée avec l'enrichissement des solutions ebanking et le déploiement du libre-service bancaire dans les agences. En outre, la banque a renforcé son accompagnement des entreprises, en augmentant significativement les crédits octroyés notamment pour l'investissement.

Sur le volet humain, l'amélioration de l'expérience collaborateur a été poursuivie à travers la digitalisation des parcours clés et le développement des compétences.

Sur le volet sociétal, Crédit du Maroc a consolidé son soutien à la transition énergétique et aux initiatives écologiques du Royaume, en accompagnant plusieurs projets structurants.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE EN ADÉQUATION AVEC LES NOUVELLES AMBITIONS

Afin d'accompagner l'accélération de la dynamique de développement de Crédit du Maroc, le Conseil de Surveillance a validé la proposition du Directoire de faire évoluer l'organisation de la banque et la mettre en adéquation avec ses nouvelles orientations. Cet ajustement organisationnel repose notamment sur la restructuration du Directoire, en séparant le périmètre du développement entre le Retail et le Corporate.

D'autre part, M. Karim DIOURI, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement, est amené à assurer une nouvelle mission au sein du pôle financier du groupe Holmarcom. Les membres du Conseil de Surveillance ont pris ainsi acte de sa démission, avec effet au 28 février 2023. Ils lui témoignent toute leur reconnaissance pour son engagement au service de la banque et lui souhaitent plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

Le Conseil de Surveillance a décidé, par ailleurs, de nommer M. Said JABRANI, Membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale, sous réserve de l'autorisation de Bank Al-Maghrib. Diplômé de l'Ecole Centrale Paris, M. JABRANI a passé l'essentiel de sa carrière dans le secteur bancaire au Maroc et en France.

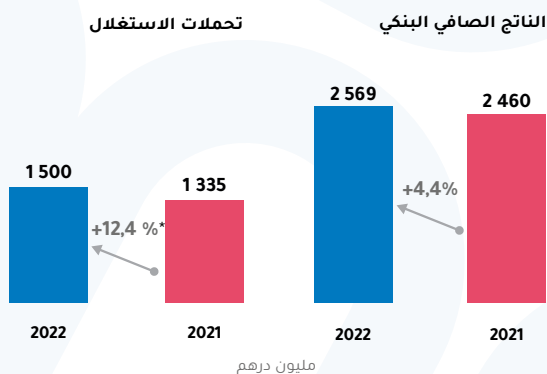
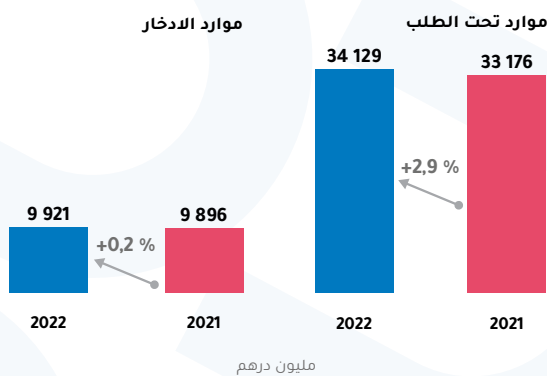
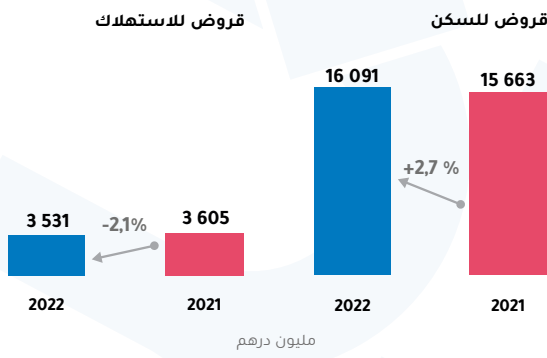
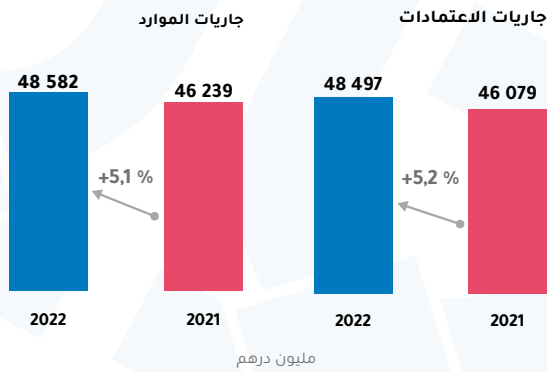
LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2022 :

- La BERD et Crédit du Maroc signent un nouveau partenariat portant sur une nouvelle ligne de financement pour accélérer la transition verte au Maroc ;
- Résultats Crédit du Maroc consolidés au 31 décembre 2021 ;
- Crédit du Maroc décroche de nouveau le Label RSE de la CGEM ;
- Changement à la Présidence du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc ;
- Résultats Crédit du Maroc consolidés au 31 mars 2022 ;
- Crédit du Maroc choisit M-Avenue pour y installer sa nouvelle Direction Régionale ;
- Résultats Crédit du Maroc consolidés au 30 juin 2022 ;
- Crédit du Maroc s'associe à Mubawab, dans un partenariat innovant et confirme son positionnement d'acteur de référence sur le financement immobilier ;
- Résultats Crédit du Maroc consolidés au 30 septembre 2022 ;
- Holmarcom et Crédit Agricole concrétisent l'opération sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans Crédit du Maroc.

النتائج الموطدة إلى غاية 31 دجنبر 2022

دينامية تجارية مؤكدة مع نتائج مالية متينة

اجتمع مجلس الرقابة لمصرف المغرب في 7 مارس 2023 تحت رئاسة السيد محمد حسن بنصالح، قصد فحص النشاط والحسابات التي حصرها مجلس الإدارة الجماعية في 31 دجنبر 2022.



* 5,1% خارج تكلفة غير الارتدادية.

نمو مستمر للقروض

جاريات الاعتمادات +5,2%

يستمر مصرف المغرب في تعهده لفائدة الاقتصاد الوطني، خاصة مع توظيفات الزبناء التي تقدمت بنسبة 5,2% لمبلغ 48 497 مليون درهم. تنامت القروض للخوارج بنسبة 1,8% لتصل إلى 19 623 مليون درهم، ارتباطا بحسن أداء القروض للسكن والتي تطورت بنسبة 2,7%. وعرفت قروض الإستهلاك من جانبها تراجعاً بنسبة 2,1%. على صعيد سوق المقاولات، أظهرت القروض للأمد القصير والقروض للتجهيز نمواً بنسبتي 17% و 19,9% بالتوالي. وعرف الائتمان الإيجاري من جانبه نهاية سنة 2022 انخفاضاً متحديداً في نسبة 3,8%.

دينامية إيجابية لاستقطاب الحصيلة

جاريات موارد الحصيلة +5,1% - وموارد خارج الحصيلة -9,5%

سجل مصرف المغرب سنة 2022 زيادة في موارد الحصيلة نسبتها 5,1% لمبلغ 48 582 مليون درهم، مستفيدة من ارتفاعات الموارد تحت الطلب بنسبة 2,9% لمبلغ 34 129 مليون درهم، والودائع لأجل الموارد تحت الطلب بنسبة 70,6% لمبلغ 2 990 مليون درهم. استقرت موارد الادخار من جهتها فيما قدره 9 921 مليون درهم (+0,2%). تراجعت الموارد خارج الحصيلة من جهتها بنسبة 9,5% لمبلغ 13 131 مليون درهم، وذلك بمفعول انخفاض جاريات هيآت التوظيف الجماعي بالقيم المنقولة (OPCVM) بنسبة 15,8%. وهو الأمر الذي تم استرداكه جزئياً بتنامي جاري التأمينات على الحياة بنسبة 4,3%.

نتائج صافي بنكي ذو توجيه جيد

النتائج الصافي البنكي +4,4%

تصاعد الناتج الصافي البنكي الموطد لمصرف المغرب إلى مبلغ 2 568,7 مليون درهم سنة 2022، وهو تقدم سنوي نسبته 4,4%، والمعتمد على الفعالية الجيدة لمجموع الخطوط المهنية. ارتفع هامش الفائدة الصافي إلى مبلغ 1 996,4 مليون درهم، بنمو سنوي نسبته 2,1% والمستفيد من الحيوية المطردة للنشاط التجاري. ارتفع الهامش على العمولات من جانبه إلى 403,2 مليون درهم، متصاعداً بنسبة 2,5% وذلك بفضل تقدم نسبة التجهيز المنتج وحسن أداء نشاطات التجارة الدولية ومنتوج التسيير الحيني (cash-management). تطورت نتيجة عمليات السوق بنسبة 26,2% لمبلغ 263,8 مليون درهم. وتعتمد هذه الفعالية على التوجه الإيجابي لنشاط الصرف الذي يستدرك الضريبة غير المواتية للنشاط الاعتمادي. بخصوص الشركات التابعة لمصرف المغرب*، فقد حققت من جانبها منتوجاً صافياً بنكياً إجمالياً قدره 167,9 مليون درهم سنة 2022، منخفضاً بنسبة 10,9% مقارنة مع السنة المالية 2021.

نتيجة إجمالية للاستغلال تستدمج تحميلات غير ارتدادية

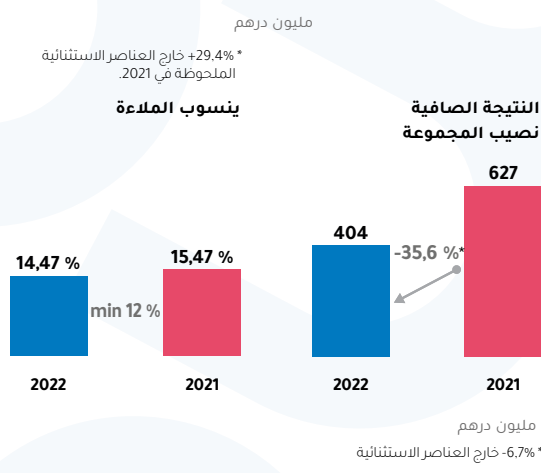
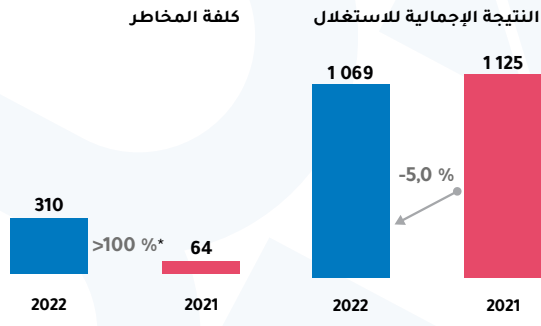
نتيجة إجمالية للاستغلال الموطدة : -5 % نتيجة إجمالية للاستغلال الموطدة خارج العناصر غير الارتدادية : +3,7%

تراجعت النتيجة الإجمالية للاستغلال بنسبة 5% لمبلغ 1 068,6 مليون درهم بسبب التحميلات الاستثنائية. خارج العناصر غير الارتدادية المرتبطة باستقلالية البنك بعد تغيير المساهم الرئيسي، تظهر النتيجة الإجمالية للاستغلال سنة 2022، مرتفعة بنسبة 3,7% لمبلغ 1 166,3 مليون درهم. من حيث تقدير الاستثمارات، تعهد مصرف المغرب برسم سنة 2022 بمبلغ إجمالي قدره 353,1 مليون درهم المعتمد في معظمه على الاستثمارات المعلوماتية ومشروع مقره الاجتماعي المستقبلي.

يقترّب مستوى كلفة المخاطر من مستواه النمطي

كلفة المخاطر 309,9 مليون درهم، نسبة التغطية 84,9%

بلغت كلفة المخاطر الموطدة في سنة 2022، 309,9 مليون درهم، مع نسبة مرتفعة لكلفة المخاطر تصل إلى 0,6%. ومن جهة أخرى، فإن نسبة تغطية المستحقات العالقة بالمؤن تبلغ نسبة 84,9% في نهاية سنة 2022، مبلورة بذلك سياسة احترازية في مجال



* 29,4% خارج العناصر الاستثنائية الملحوظة في 2021.

* 6,7% خارج العناصر الاستثنائية

إدارة جديدة تتماشى مع الطموحات الجديدة

ل دعم تسريع المواكبة الدينامية بمصرف المغرب، وافق مجلس الرقابة على اقتراح مجلس الإدارة الجماعية لتطوير تنظيم البنك وجعله يتماشى مع توجيهاته الجديدة. ويستند هذا التعديل التنظيمي على إعادة هيكلة مجلس الإدارة الجماعية، بفصل التطوير إلى فرع تجاري وفرع آخر للمقاولات. من جهة أخرى، السيد كريم ديوري، عضو مجلس الإدارة الجماعية المكلف بقطب التطوير، سيتكفل بمهمة جديدة داخل القطب المالي لمجموعة هولماركوم. واحاط أعضاء مجلس الرقابة علما باستقالته، اعتبارا من 28 فبراير 2023. ويعبرون له عن امتنانهم لالتزامه في خدمة البنك ويتمنون له كل النجاح في مهامه الجديدة. كما قرر مجلس الرقابة بتعيين السيد سعيد جبراني، كعضو مجلس الإدارة الجماعية مكلف بالبنك التجاري، رهنا بموافقة من بنك المغرب.

لائحة البيانات الصحفية المنشورة في سنة 2022:

- البنك الأوربي للإنشاء والتعمير (BERD) ومصرف المغرب يوقعان شراكة جديدة تهم خطا جديدا للتمويل قصد تسريع الانتقال الأخضر في المغرب؛
- نتائج مصرف المغرب الموطدة في 31 دجنبر 2021؛
- مصرف المغرب يحصل مجددا على جائزة جديدة في المسؤولية الاجتماعية للمقاولات (RSE) من الاتحاد العام لمقاولات المغرب (CGEM)؛
- تغيير في رئاسة مجلس الرقابة لمصرف المغرب؛
- النتائج الموطدة لمصرف المغرب في 31 مارس 2022؛
- مصرف المغرب يختار MAVENUE لإقامة مديريته الجهوية الجديدة؛
- نتائج مصرف المغرب الموطدة في 30 يونيو 2022؛
- مصرف المغرب شريك Mubawab، ضمن شراكة تجديدية، مؤكدا بذلك تموقعه كفاعل مرجعي في التمويل العقاري؛
- نتائج مصرف المغرب الموطدة في 31 شتنبر 2022؛
- مجموعة هولماركوم والائتمان الفلاحي يجسدان عملية اقتناء مشاركة بالأغلبية في مصرف المغرب.

الاتصال الصحافي - الإعلام المالي - منى بنغانم - mouna.benrhanem@cdm.ma
موقع الأنترنت ويب: www.creditdumaroc.ma - مركز العلاقات مع الزبناء: 3232
اكتشفوا كل الإصدارات المالية عبر الرابط التالي:
https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit_du_maroc_livret_financier_2022.pdf

التغطية بالمؤن.

والارتفاع السنوي لكلفة المخاطر البالغة 246,4 مليون درهم ناتج من مفعول أساسي مرتبط بالاستعادة الاستثنائية للنشاط سنة 2021 لمبلغ 176 مليون درهم، وخارج العنصر الاستثنائي هذا، تظهر كلفة المخاطر مرتفعة بنسبة 29,4%. سجل مصرف المغرب سنة 2022 ارتفاعا متحكما فيه نسبته 1,9% لمبلغ 3 874 مليون درهم لمستحققاته العالقة، وأرجع بذلك نسبة القروض المشكوك في استرجاعها والمتنازع عليها إلى نسبة 8%.

قدرة ربحية متينة

النتيجة الصافية نصيب المجموعة بمبلغ 404,3 مليون درهم

تظهر النتيجة الصافية نصيب المجموعة لمصرف المغرب بمبلغ 404,3 مليون درهم، منخفضة بنسبة 35,6% مقارنة مع سنة 2021: عموما، بسبب التقلبات غير الارتدادية المعانية في سنة 2022، والمفعول الأساسي للاستعادة الاستثنائية للنشاط في سنة 2021. وبإعادة معالجة هذه العناصر، تظهر النتيجة الصافية نصيب المجموعة منخفضة بنسبة 6,7% لمبلغ 482,2 مليون درهم.

أساسيات مالية سليمة

ينسوب الملاءة نسبته 14,74% ونسبة تغطية السيولة 134,5% LIQUIDITY COVERAGE RATIO (LCR)

إلى غاية نهاية سنة 2022، ارتفعت الرساميل الخاصة الموطدة لمجموعة مصرف المغرب إلى مبلغ 6 648 مليون درهم، وهو الأمر الذي يبلور الصلابة المالية للبنك، ويتواجد ينسوب الملاءة الإجمالية في 14,47%، وينسوب المستوى الأساسي «ratio Core Tier 1» في 12,06%. وينسوب تغطية السيولة LCR في 134,5%. تتحدد مديونية مصرف المغرب في 1 509,3 مليون درهم، مرتفعة بنسبة 1,1% مقابلة مع السنة المالية 2021.

حسابات الشركة

على مستوى حسابات شركة مصرف المغرب، يتواجد الناتج الصافي البنكي في 2 407,3 مليون درهم، مرتفعا بنسبة 3,4% مقابلة مع سنة 2021. تراجمت النتيجة الإجمالية للاستغلال بنسبة 8,9% لمبلغ 968,7 مليون درهم؛ وتستمدج التحملات العامة للاستغلال بمبلغ 1 508,2 مليون درهم، متقدمة بنسبة 16,3%. ترتفع النتيجة الصافية إلى 420,4 مليون درهم منخفضة بنسبة 38,8% مقارنة مع سنة 2021. وهذا التغيير يأخذ بالحسبان ارتفاعا في كلفة المخاطر بقدر 216,3 مليون درهم، وكذا الارتفاع غير الارتدادي للتحملات العامة للاستغلال.

يود رئيس وأعضاء مجلس الرقابة أن يهنئوا مجموع فرق العمل في مصرف المغرب على نتائج السنة المالية ويشكرهم على إسهامهم وتجندهم في خدمة تنمية مستدامة.

ستستدعى الجمعية العامة العادية للمساهمين لتتخذ في 15 يونيو 2023 لتعرض على مصادقتها الحسابات في 31 دجنبر 2022، والاقتراح عليها توزيع ربحية بمبلغ 27 درهم عن كل سهم واحد.

أبرز أحداث سنة 2022

تميزت سنة 2022، بافتتاح فصل جديد في تاريخ مصرف المغرب يوم 6 دجنبر، حيث قامت مجموعة هولماركوم باقتناء الحصة الأغلبية لمجموعة Crédit Agricole S.A في رأسمال مصرف المغرب. حقق «تجديد 2022» أهدافه الرئيسية ووضع أسس تحويل في العمق. يوصفها شعارا لبنك التجديد، فإن مشروع المقر المستقبلي المتواجد في «Les Arènes»، قد وصل إلى خطه المباشر الأخير عبر تهييء الرحيل الوشيك لفرق عمله. وحيث أن إرضاء الزبون هو الأولوية المطلقة لدى مصرف المغرب، فقد وصل العديد من الأوراش إلى مآلها، ومن ضمنها إعطاء الفعالية القصوى للعديد من المسارات المهنية الحاسمة. إن تحقيق استقلالية الزبناء قد تم تسريعه أيضا عبر إغناء حلول «البنك الإلكتروني» وتفعيل الخدمات الحرة البنكية ضمن الوكالات. وعمل البنك من جهة أخرى على تقوية مواكبه للمقاولات بزيادة ملموسة في القروض الممنوحة، وخاصة منها قروض الاستثمار. على الصعيد البشري، فإن تحسين كفاءة المعاونين قد تمت متابعتها من خلال رقمنة المسارات المهنية الحاسمة وتنمية الكفاءات. من حيث الجانب الاجتماعي، عمل مصرف المغرب على تقوية دعمه للانتقال الطاقوي وللمبادرات البيئية للمملكة المغربية، عبر مصاحبة مشاريع عديدة بنوية.

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

NORMES APPLICABLES ET COMPARABILITÉ

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1^{er} janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS.

Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établis selon le référentiel IFRS.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2021.

FORMAT DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le groupe Crédit du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés dans les dispositions du chapitre 4 du plan comptable des établissements de crédits.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

UTILISATION DE JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- Les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- Les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- Les modifications de la réglementation ou de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- Les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- Les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- Les provisions ;
- Les actifs d'impôts différés.

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS9, IAS32 ET 39)

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Définitions

La norme IAS 32 définit un instrument financier comme tout contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un

instrument de capitaux propres d'une autre entité, c'est-à-dire tout contrat représentant les droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer des liquidités ou d'autres actifs financiers.

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent, qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IFRS 9.

La norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Il est toutefois précisé que Crédit du Maroc utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39 en attendant les futures dispositions relatives à la macro-couverture.

Conventions d'évaluation des actifs et passifs financiers

◆ Évaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La juste valeur telle que définie par IFRS 13 correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

◆ Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

Actifs financiers

◆ Classement et évaluation des actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés (instruments de dette ou de capitaux propres) sont classés au bilan dans des catégories comptables qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieure. Ces actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette ; ou
- d'instruments de capitaux propres.

► Instruments de dette

Le classement et l'évaluation d'un instrument de dette dépend de deux critères réunis : le modèle de gestion et l'analyse des caractéristiques contractuelles sauf utilisation de l'option à la juste valeur.

- Les trois modèles de gestion :

Le modèle de gestion est représentatif de la stratégie que suit le management pour la gestion de ses actifs financiers, dans l'atteinte de ses objectifs. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

On distingue trois modèles de gestion :

- Le **modèle de pure collecte** dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs ; ce modèle n'implique pas systématiquement de détenir la totalité des actifs jusqu'à leur échéance contractuelle ; toutefois, les ventes d'actifs sont strictement encadrées.

- Le **modèle mixte** dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie sur la durée de vie et de céder les actifs ; dans ce modèle, la vente d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie sont toutes les deux essentielles ; et

- Le **modèle de pure cession** dont l'objectif principal est de céder les actifs.

Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

- Les caractéristiques contractuelles (test «*Solely Payments of Principal & Interests*» ou test «*SPPI*») :

Le test «*SPPI*» regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû).

Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au test «*SPPI*» peut être présenté sous la forme du diagramme ci-après :

Instruments de dette		Modèles de gestion		
		Pure collecte	Mixte	Pure cession
Test SPPI	Satisfait	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfait	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

► Instruments de dette au coût amorti

Les instruments de dette sont évalués au coût amorti s'ils sont éligibles au modèle collecte et s'ils respectent le test «*SPPI*».

Ils sont enregistrés à la date de règlement- livraison et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

► Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables s'ils sont éligibles au modèle mixte et s'ils respectent le test «*SPPI*».

Ils sont enregistrés à la date de négociation et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

L'amortissement des éventuelles surcotes/décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs financiers sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables en contrepartie du compte d'encours (hors intérêts courus comptabilisés en résultat selon la méthode du TIE).

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique.

► Instruments de dette à la juste valeur par résultat

Les instruments de dette sont évalués en juste valeur par résultat dans les cas :

- Les instruments sont classés dans des portefeuilles constitués d'actifs financiers détenus à des fins

de transaction ou dont l'objectif principal est la cession ;

- Les instruments de dette qui ne respectent pas les critères du test «SPPI». C'est notamment le cas des OPCVM ;
- Les instruments financiers classés dans des portefeuilles pour lesquels l'entité choisit pour la valorisation à la juste valeur afin de réduire une différence de traitement comptable au compte de résultat. Dans ce cas, il s'agit d'un classement sur option à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit net bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

► Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction.

► Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat). Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction sont enregistrés à la date de négociation. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par résultat et non détenus à des fins de transaction sont enregistrés en date de règlement-livraison.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit Net Bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

► Instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Cette option n'est pas retenue par le Groupe pour les instruments de capitaux propres.

Passifs financiers

◆ Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- passifs financiers au coût amorti.

► Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature

Les instruments financiers émis principalement en vue d'être rachetés à court terme, les instruments faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme, et les dérivés sont évalués à la juste valeur par nature.

Les variations de juste valeur de ce portefeuille sont constatées en contrepartie du compte de résultat.

► Passifs financiers évalués au coût amorti

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Provisionnement pour risque de crédit

◆ Champ d'application

Conformément à IFRS 9, Le Groupe comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues («Expected Credit Losses» ou «ECL») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables (prêts et créances, titres de dette) ;
- les engagements de financement qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les engagements de garantie relevant d'IFRS 9 et qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les créances locatives relevant de la norme IFRS16 ; et

Les instruments de capitaux propres (à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par capitaux propres non recyclables) ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Les instruments dérivés et les autres instruments en juste valeur par contrepartie résultat font l'objet d'un calcul de risque de contrepartie qui n'est pas visé par le modèle ECL.

• Risque de crédit et étapes de provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis du Groupe Crédit du Maroc.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Buckets) :

- **1^{ère} étape (Bucket 1)** : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- **2^{ème} étape (Bucket 2)** : si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes attendues à maturité ;
- **3^{ème} étape (Bucket 3)** : dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en bucket 2, puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

- Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est identique à celle utilisée en gestion. Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

La définition de «défaut» est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de «défaut» convient davantage à un instrument financier particulier.

Sur le périmètre «Grandes clientèles» : la contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après régularisation complète du retard constaté et des autres éléments déclencheurs du défaut (levée du défaut pour la société mère, levée d'une alerte ayant entraîné le défaut, etc.).

- La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

• Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du dispositif Bâlois. La Direction des Risques du Crédit du Maroc est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours en cohérence avec les règles prudentielles de BAM.

Le Crédit du Maroc s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives (Forward Looking), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (Through The Cycle) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (Downturn) pour la perte en cas de défaut.

Les modalités de calcul de l'ECL sont à apprécier en fonction des typologies de produits : instruments financiers et instruments hors bilan.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au TIE déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour régulièrement et permettent d'établir un premier niveau de référence, ou socle partagé, de provisionnement.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle.

Les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) sont prises en compte dans un cadre méthodologique applicable à deux niveaux :

- Un premier niveau tenant en compte le contexte macro-économique global dans la projection des paramètres PD, LGD sur l'horizon d'amortissement des opérations.
- Un deuxième niveau tenant en compte les spécificités du portefeuille du Crédit du Maroc.

• Dégradation significative du risque de crédit

La dégradation du risque de crédit est appréciée depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit à classer les opérations par classe de risque (Buckets).

Afin d'apprécier la dégradation significative, nous prévoyons 2 niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus.
- un deuxième niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert.

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de Bucket 1 à Bucket 2 des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable. Pour le périmètre sans modèle de notation interne, le Groupe Crédit du Maroc retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en Bucket 2.

Pour les titres, le Groupe Crédit du Maroc utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu

de risque de crédit, conformément à IFRS 9, en-deçà duquel les expositions seront classées en *Bucket 1* et provisionnées sur la base d'un ECL à 12 mois.

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- les titres notés «*Investment Grade*», en date d'arrêt, seront classés en *Bucket 1* et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- les titres notés «*Non-Investment Grade*» (NIG), en date d'arrêt, devront faire l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et être classés en *Bucket 2* (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (*Bucket 3*).

- **Restructurations pour cause de difficultés financières**

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels l'entité a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement du titre en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

Cette notion de restructuration doit s'apprécier au niveau du contrat et non au niveau du client (pas de contagion).

La définition des créances restructurées pour cause de difficultés financières répond donc à deux critères cumulatifs :

- Des modifications de contrat ou des refinancements de créance ;
- Un client en situation financière difficile.

Par « modification de contrat », sont visées par exemple les situations dans lesquelles :

- Il existe une différence en faveur de l'emprunteur entre le contrat modifié et les conditions antérieures au contrat ;
- Les modifications apportées au contrat conduisent à des conditions plus favorables pour l'emprunteur concerné que ce qu'aurait pu obtenir, au même moment, d'autres emprunteurs de la banque ayant un profil de risque similaire.

Par « refinancement », sont visées les situations dans lesquelles une dette nouvelle est accordée au client pour lui permettre de rembourser totalement ou partiellement une autre dette dont il ne peut assumer les conditions contractuelles en raison de sa situation financière.

Une restructuration de prêt (sain ou en défaut) indique une présomption d'existence d'un risque de perte avérée (*Bucket 3*).

La nécessité de constituer une dépréciation sur l'exposition restructurée doit donc être analysée en conséquence (une restructuration n'entraîne pas systématiquement la constitution de dépréciation pour perte avérée et un classement en défaut).

La qualification de « créance restructurée » est temporaire.

Dès lors que l'opération de restructuration au sens de la Forbearance, l'exposition conserve ce statut de « restructurée » pendant une période a minima de 2 ans si l'exposition était saine au moment de la restructuration, ou de 3 ans si l'exposition était en défaut au moment de la restructuration. Ces périodes sont prolongées en cas de survenance de certains événements prévus par les normes de la Forbearance (nouveaux incidents par exemple).

Ainsi, lors d'une restructuration d'une exposition qui était en défaut, l'ECL correspondant est pris à maturité (*Bucket 2*).

Instruments financiers dérivés

◆ Classement et évaluation

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments dérivés de couverture.

Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur initiale à la date de négociation.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur.

A chaque arrêté comptable, la contrepartie des variations de juste valeur des dérivés au bilan est enregistrée :

- En résultat s'il s'agit d'instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture de juste valeur ;
- En capitaux propres s'il s'agit d'instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net dans une activité à l'étranger, pour la part efficace de la couverture.

Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en maximisant le recours aux données d'entrée observables. Elle est présentée selon la hiérarchie définie par IFRS 13.

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le groupe Crédit du Maroc considère que la meilleure indication de la juste valeur est la référence aux cotations publiées sur un marché actif.

En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

◆ Hiérarchie de la juste valeur

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1, les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

- **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1.

Sont présentés en niveau 2, les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables.

- **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

RESTRUCTURATIONS POUR CAUSE DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels Crédit du Maroc a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité, etc.) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi, ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement de l'instrument de dette en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

L'impact de la décote est calculé au moment de l'étude de restructuration et fait l'objet de comptabilisation et d'étalement lorsque les impacts sont significatifs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Familles	Durée d'amortissement	
	Standard*	Fourchette**
Immeubles d'exploitation	50 ans	30 à 80 ans
Agencements, aménagements et installations	15 ans	5 à 20 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	
Matériel informatique	5 ans	5 à 7 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 à 7 ans
Matériel roulant	4 ans	4 à 5 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

* Les amortissements se feront sur la base des durées standards.

** Ces durées peuvent être appliquées en fonction des caractéristiques spécifiques de certaines immobilisations.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier dévolu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- **Le modèle du coût amorti** : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- **Le modèle du coût** : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- **Le modèle de la réévaluation** : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

GOODWILL

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

OPÉRATIONS EN DEVICES

En date d'arrêté, les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en dirhams, monnaie de fonctionnement du groupe Crédit du Maroc.

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires (ex : instruments de dette) et non monétaires (ex : instruments de capitaux propres).

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte trois exceptions :

- sur les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat ; le complément est enregistré en capitaux propres recyclables ;
- sur les éléments désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de change sont comptabilisés en capitaux propres recyclables pour la part efficace ;
- sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, les écarts de change liés aux variations de juste de valeur du risque de crédit propre sont enregistrés en capitaux propres non recyclables.

Les traitements relatifs aux éléments non monétaires diffèrent selon le traitement comptable de ces éléments avant conversion :

- les éléments au coût historique restent évalués au cours de change du jour de la transaction (cours historique) ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres non recyclables si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres non recyclables.

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe peut être bailleur ou preneur d'un contrat de location.

Contrats de location dont le Groupe est bailleur

Les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location-financement, soit en opérations de location simple.

- S'agissant d'opérations de location-financement, elles sont assimilées à une vente d'immobilisation au locataire financée par un crédit accordé par le bailleur. L'analyse de la substance économique des opérations de location-financement conduit le bailleur à :

a) Sortir du bilan l'immobilisation louée ;

b) Constaté une créance financière sur le client parmi les « actifs financiers au coût amorti » pour une valeur égale à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements de location à recevoir par le bailleur au titre du contrat de location, majorée de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur ;

c) Comptabiliser des impôts différés au titre des différences temporelles portant sur la créance financière et la valeur nette comptable de l'immobilisation louée.

d) Décomposer les produits correspondant aux loyers entre d'une part les intérêts d'autre part l'amortissement du capital.

- S'agissant d'opérations de location simple, le bailleur comptabilise les biens loués parmi les « immobilisations corporelles » à l'actif de son bilan et enregistre les produits de location de manière linéaire parmi les « produits des autres activités » au compte de résultat.

Contrats de location dont le Groupe est preneur

Les opérations de location sont comptabilisées dans le bilan à la date de mise à disposition de l'actif loué. Le preneur constate un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué parmi les immobilisations corporelles pendant la durée estimée du contrat et une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers parmi les passifs divers sur cette même durée.

La durée de location d'un contrat correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée des options de prolongation du contrat que le preneur est raisonnablement certain d'exercer et option de résiliation que le preneur est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La dette locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les loyers fixes, les loyers variables basés sur un taux ou un indice et les paiements que le preneur s'attend à payer au titre des garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalité de résiliation anticipée.

Le taux d'actualisation applicable pour le calcul du droit d'utilisation et du passif de location est par défaut le taux d'endettement marginal du preneur sur la durée du contrat à la date de signature du contrat, lorsque le taux implicite n'est pas aisément déterminable. Le taux d'endettement marginal tient compte de la structure de paiement des loyers.

La charge au titre des contrats de location est décomposée entre d'une part les intérêts et d'autre part l'amortissement du capital

Le droit d'utilisation de l'actif est évalué à la valeur initiale de la dette locative et il est amorti sur la durée estimée du contrat.

La dette locative et le droit d'utilisation peuvent être ajustés en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ou de révision des loyers liée à l'application d'indices ou de taux.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Conformément à l'exception prévue par la norme, les contrats de location à court terme (durée initiale inférieure à douze mois) et les contrats de location dont la valeur à neuf du bien loué est de faible valeur ne sont pas comptabilisés au bilan, les charges de location correspondantes sont enregistrées de manière linéaire dans le compte de résultat parmi les charges générales d'exploitation.

Conformément aux dispositions prévues par la norme, le Groupe n'applique pas la norme IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;

- il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

Options retenues

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents ;
- valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif.

Concernant les autres natures de commissions, leur comptabilisation au compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu :

- le résultat d'une transaction associé à une prestation de services est comptabilisé dans la rubrique Commissions, lors du transfert du contrôle de la prestation de service au client s'il peut être estimé de façon fiable. Ce transfert peut intervenir au fur et à mesure que le service est rendu (service continu) ou à une date donnée (service ponctuel).
- a) Les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont enregistrées en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation rendue.
- b) Les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont, quant à elles, intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est rendue.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations.

On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Écarts actuariels : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de

prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;

Réductions et liquidations :

Une réduction intervient lorsqu'une entité :

- Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
- Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- Hypothèses démographiques ;
- Le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- Taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- Salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué ;
- L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs. Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le Groupe Crédit du Maroc sont :

- **Les Primes de Fin de Carrière** : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum 20 ans d'ancienneté.
- **Les Indemnités de Départ Volontaire** : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- **Les Primes de Fidélité** : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- **Les Congés Payés** : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le Groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses

actuariales et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels relatives aux avantages postérieurs à l'emploi en capitaux propres selon la méthode du SORIE (*Statement Of Recognised Income and Expenses*), par contre pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Norme

L'impôt exigible, tant qu'il n'est pas payé, doit être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés. Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si :

- l'entité a un droit juridique exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Options retenues

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IFRIC23

L'interprétation IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels du groupe. Le Groupe Crédit du Maroc a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation.

Pour le traitement de l'IFRIC 23, le Groupe CDM a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 867 309	1 924 697
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	1 566 626	2 617 555
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	3.5	1 367 229	2 239 542
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	199 397	378 013
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3	2 948 273	2 932 317
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3.3	2 948 273	2 932 317
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		-	-
Titres au coût amorti	3.2	8 453	13 884
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.2	5 231 232	3 334 880
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.2	48 496 655	46 079 164
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'impôt Exigible	3.8	147 498	75 448
Actifs d'impôt différé	3.8	151 513	154 189
Comptes de régularisation et autres actifs	3.4	366 369	339 490
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 477 688	1 410 030
Immobilisations incorporelles	3.6	600 903	464 321
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		62 862 521	59 345 976

COMpte DE Résultat CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

COMpte DE Résultat	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.2	2 336 344	2 243 235
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	2.2	339 952	288 134
Marge d'intérêt		1 996 392	1 955 101
Commissions (Produits)	2.3	454 515	433 377
Commissions (Charges)	2.3	51 287	40 104
Marge sur Commissions		403 228	393 273
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.5	263 941	209 424
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		263 641	199 798
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		300	9 626
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.6	-121	-352
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-121	-352
Rémunération des instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produits des autres activités		14 836	12 571
Charges des autres activités		109 597	110 070
PRODUIT NET BANCAIRE		2 568 680	2 459 947
Charges générales d'exploitation		1 309 835	1 156 797
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		190 273	178 153
Résultat Brut d'Exploitation		1 068 572	1 124 997
Coût du risque	2.1	-309 944	-63 508
Résultat d'Exploitation		758 628	1 061 488
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	-15 419	-3 866
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		743 209	1 057 622
Impôts sur les résultats ⁽¹⁾	3.8	345 109	426 259
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		398 099	631 363
Intérêts minoritaires		-6 191	3 971
Résultat net Part du groupe		404 290	627 392
Résultat par action		37,15	57,66
Résultat dilué par action		37,15	57,66
Résultat de base par action des activités poursuivies		37,15	57,66
Résultat de base par action des activités abandonnées		-	-

⁽¹⁾ Comprend la contribution sociale de solidarité calculée sur la base du résultat 2021.

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		93	16
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.9	13 885	5 190
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.9	13 885	5 190
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3.1	2 880 785	3 092 330
Dettes envers la clientèle	3.1	48 581 532	46 239 136
Titres de créance émis	3.1	1 612 405	602 500
Passifs d'impôt exigibles	3.8	57 980	124 421
Passifs d'impôt différé	3.8	9 312	15 302
Comptes de régularisation et autres passifs	3.4	1 495 584	1 144 410
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	600 407	567 018
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 251 076	1 251 665
Capitaux propres		6 359 463	6 303 988
Capital et réserves liées		3 854 270	3 859 722
Réserves consolidées		2 096 527	1 748 611
Part du groupe		2 039 761	1 694 129
Part des minoritaires		56 766	54 482
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		10 567	64 292
Part du groupe		10 567	64 292
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		398 099	631 363
Part du groupe		404 290	627 392
Part des minoritaires		-6 191	3 971
TOTAL		62 862 521	59 345 976

TABLEAU DES Flux DE Trésorerie AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

FLUX DE Trésorerie	31/12/2022	31/12/2021
Résultat avant impôts	743 209	1 057 622
Résultat net des activités abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	190 273	178 153
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-30 763	-422 256
+/- Dotations nettes aux provisions	33 611	-121 318
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-15 419	-3 866
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	9 316	-23 675
+/- Autres mouvements	-30 071	6 077
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	156 946	-386 887
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2 005 037	3 293 490
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-99 246	-15 843
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	961 245	-1 839 499
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	268 165	-69 842
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	-
- Impôts versés	-316 454	-365 824
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 191 427	1 002 481
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-291 272	1 673 217
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-379 093	-365 742
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-379 093	-365 742
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-294 013	-56 588
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 000 000	-1 200 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	705 987	-1 256 588
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	5 114	2 507
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40 735	53 394

COMPOSITION DE LA Trésorerie	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 218 375	3 164 981
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 925 068	2 559 758
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 293 307	605 223
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 259 110	3 218 375
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 868 563	1 925 068
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 390 546	1 293 307
Variation de la trésorerie nette	40 735	53 394

RÉSULTAT NET, GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	398 099	631 363
Éléments recyclables en résultat net :	-48 885	3 047
Écarts de conversion	5 114	2 507
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-85 997	856
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	-31 997	317
Éléments non recyclables en résultat net :	274	4 324
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	222	6 863
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	-52	2 539
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-48 611	7 370
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	349 488	638 733
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	355 678	634 763
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-6 191	3 971

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 088 121	2 777 134	-	1 739 527	60 508	-	5 665 290	56 028	5 721 318
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-49 510	-	-	-49 510	-1 546	-51 055
Autres	-	-5 533	-	-	-	-	-5 533	-	-5 533
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	627 392	-	-	627 392	3 971	631 363
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-540	-	-540	-	-540
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	4 324	-	4 324	-	4 324
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	2 507	-	-	2 507	-	2 507
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	2 507	3 784	-	6 291	-	6 291
Autres	-	-	-	1 604	-	-	1 604	-	1 604
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 088 121	2 771 601	-	2 321 521	64 292	-	6 245 536	58 453	6 303 988
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-281 823	-	-	-281 823	-1 686	-283 510
Autres	-	-5 452	-	-5 051	-	-	-10 503	-	-10 503
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	404 290	-	-	404 290	-6 191	398 099
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-54 000	-	-54 000	-	-54 000
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	274	-	274	-	274
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	5 114	-	-	5 114	-	5 114
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	5 114	-53 726	-	-48 611	-	-48 611
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 088 121	2 766 149	-	2 444 050	10 567	-	6 308 887	50 576	6 359 463

NOTES ET ANNEXES IFRS

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges

y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.

- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs. L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Conversion des états financiers des activités à l'étranger (IAS21)

Les états financiers des entités représentant une « activité à l'étranger » (filiale, succursale, entreprise associée ou une coentreprise) sont convertis en dirhams en deux étapes :

- conversion, le cas échéant, de la monnaie locale de tenue de compte en monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité). La conversion se fait comme si les éléments avaient été comptabilisés initialement dans la monnaie fonctionnelle (mêmes principes de conversion que pour les transactions en monnaie étrangère) ;
- conversion de la monnaie fonctionnelle en dirhams, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe CDM. Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis au cours de clôture. Les éléments de capitaux propres, tels que le capital social ou les réserves, sont convertis à leur cours de change historique. Les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Ces écarts de conversion sont comptabilisés en résultat en cas de sortie de l'activité à l'étranger (cession, remboursement de capital, liquidation, abandon d'activité) ou en cas de déconsolidation due à une perte de contrôle (même sans cession) lors de la comptabilisation du résultat de sortie ou de perte de contrôle.

Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2022.

Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2022

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc International		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

* E.C : Établissement consolidant - I.G : Intégration globale

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque. Cette organisation répond au souhait d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions de direction et de contrôle.

1. Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire et s'appuie sur des Comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance s'exprime collégalement à l'extérieur de la Banque par des communiqués de presse destinés à l'information du marché.

1.1. Dispositions générales

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés du Conseil de Surveillance. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance a fait l'objet d'une mise à jour en 2021.

1.2. Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de neuf membres.

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Mohamed Hassan BENSALAH ⁽⁵⁾	Président du Conseil	12/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	-
Karim CHIOUAR ⁽⁵⁾	Membre du Conseil	12/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et R
Zouhair CHORFI ⁽⁵⁾	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C et R
Mohammed Ali KADIRI ^(1,4,5)	Membre indépendant du Conseil	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et C
Habiba LAKLALECH ^(1,3)	Membre indépendant du Conseil	03/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R
Michel LE MASSON	Membre du Conseil	06/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A
AtlantaSanad S.A. représentée par Madame Fatima Zahra BENSALAH ^(2,5)	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C
Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame Lamiae KENDILI ⁽⁵⁾	Membre du Conseil	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A
Crédit Agricole S.A. représenté par Madame Meriem ECH-CHEFI	Membre du Conseil	12/2005	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R

(A) Comité d'Audit.

(R) Comité des Risques.

(C) Comité de Nomination et de Rémunération.

(1) Membre indépendant.

(2) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

(3) Président du Comité des Risques.

(4) Président du Comité d'Audit.

(5) Cooptation par le Conseil de Surveillance soumise à la ratification de la prochaine Assemblée.

1.3. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

b) Rôles et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles

instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

Ainsi, le Conseil de Surveillance :

- définit les orientations stratégiques de la Banque et de ses filiales ainsi que le degré d'aversion aux risques tenant compte de l'intégration des facteurs environnementaux et climatiques de son activité ; il veille à leur mise en œuvre par le Directoire. À cet effet, le Conseil de Surveillance approuve le dispositif ICAAP et le dispositif ILAAP appréhendés comme des outils de pilotage des axes stratégiques de la Banque, l'appétence aux risques, la stratégie globale des risques en ce inclus les risques climatiques, les politiques risques et le budget annuel ;
- veille à la mise en place d'un dispositif de pilotage, intégré et harmonisé au sein du groupe Crédit du Maroc, assurant une surveillance des activités et des risques des filiales ;
- donne son accord préalable à toute opération stratégique significative se situant hors des orientations approuvées et à toute opération relative à la prise ou la cession de participations dans toutes sociétés créées ou à créer ou l'acquisition ou la cession de tout bien immeuble, dépassant un plafond qu'il fixe au Directoire ;
- nomme le Président du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, le Vice-Président du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire et fixe leur rémunération. Conformément aux dispositions statutaires de la Banque, il peut également les révoquer. Il désigne le Président du Directoire et éventuellement le ou les Directeur(s) général(s) ;
- veille à la mise en place d'une procédure formalisée

précisant les critères d'indépendance d'un membre du Conseil de Surveillance et à sa mise à jour régulière ;

- procède à l'examen du dispositif de gouvernance, lequel comprend notamment une organisation claire assurant un partage des responsabilités bien défini, transparent et cohérent, des procédures efficaces de détection, de gestion, de suivi et de déclaration des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée ; il évalue périodiquement l'efficacité du dispositif de gouvernance et s'assure que des mesures correctives pour remédier aux éventuelles défaillances ont été prises et mises en œuvre de manière effective ;
- exerce une surveillance efficace de la gestion par le Directoire des activités de la Banque en s'appuyant sur les travaux des fonctions d'audit interne, de conformité, de contrôle permanent et de gestion et contrôle des risques ;
- s'assure du respect des obligations qui lui incombent en matière de contrôle interne et notamment procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne ;
- vérifie et contrôle les comptes sociaux et consolidés trimestriels, semestriels et annuels arrêtés par le Directoire ;
- présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice ;
- approuve et examine régulièrement les stratégies et politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée, y compris les risques engendrés par l'environnement économique. En particulier, le Conseil de Surveillance approuve les limites globales de risque et met en place un processus spécifique organisant son information et, le cas échéant, sa saisine en cas de dépassement ;
- est informé régulièrement des dispositifs de maîtrise des risques visant au respect des dispositions légales et réglementaires en ce compris les risques de non-conformité, des règles déontologiques ainsi que des pratiques de sécurité ;
- approuve le plan de continuité de l'activité établi par le Directoire ainsi que les éléments nécessaires audit plan communiqués aux entités opérationnelles et administratives et à la fonction de gestion et contrôle des risques ;
- est informé, en lien avec le Président du Directoire, de la nomination ou de la révocation du Responsable de la fonction de gestion et contrôle des risques ;
- se réunit et échange périodiquement avec le Responsable de la fonction de gestion et contrôle des risques, et ce, en l'absence du Directoire ;
- prend connaissance des travaux réalisés par le Responsable de l'Audit Interne de la Banque ;
- entend, au moins une fois par an, et en l'absence des membres du Directoire, le Responsable de la gestion et contrôle des risques et le Responsable de l'Audit Interne ;
- approuve la plan de redressement de crise interne élaboré par le Directoire ;
- s'assure de l'existence et de la mise en œuvre d'un code de conduite visant à détecter, gérer et atténuer les conflits d'intérêts avérés et potentiels et à prévenir et détecter les faits de corruption et de trafic d'influence ;
- autorise préalablement toute convention visée par les articles 95 et suivants de la Loi 17-95 ;
- veille à la mise en place d'un système efficace de communication au sein de la Banque sur la stratégie en matière de risques et de niveau d'exposition ;
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes ;
- s'assure que la Banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision ;
- répartit les jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale ;
- veille à l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance d'une politique de rémunération visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques, notamment pour les membres du Conseil de Surveillance, les principaux dirigeants et les catégories de personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque de la Banque ;

- revoit régulièrement les résultats du système de rémunération appliqué.

1.4. Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à la date du présent Rapport du Conseil, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

1.4.1. Comité des risques

Composition

Le Comité des Risques est composé de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement

Le Comité des Risques se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

1.4.2. Comité d'Audit

Composition

Le Comité d'Audit est composé de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre, à l'occasion de chaque arrêté des comptes trimestriel, et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

1.4.3. Comité de Nomination et de Rémunération

Composition

Le Comité de Nomination et de Rémunération est composé de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement du Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit sur convocation de son Président. Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit chaque fois qu'il est nécessaire et au moins une fois par an.

2. Le Directoire

2.1. Dispositions générales

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de quatre années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Le Directoire présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

2.2. Composition du Directoire

Le Directoire est composé, depuis le 6 décembre 2022, des trois membres suivants :

Nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours
Ali BENKIRANE	Président du Directoire	Conseil de Surveillance du 06/12/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
Karim DIOURI	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
Luc BEISO	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	Conseil de Surveillance du 29/04/2022 (avec effet au 01/09/2022)	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

2.3. Fonctionnement du Directoire

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

a) Rôles et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts ou Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

b) Rôles et pouvoirs du Directoire en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

2.4. Comité de Direction générale, Comités spécifiques et cercles managériaux

2.4.1. Comité de Direction générale

Le Directoire a mis en place le Comité de Direction générale composé, au 31 décembre 2022, des membres suivants :

Prénom et nom	Fonction	Date de nomination
Ali BENKIRANE	Président du Directoire	décembre 2022
Luc BEISO	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	septembre 2022
Karim DIOURI	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	2020
	Directeur général adjoint Finances Groupe	2017 à mars 2020
	Directeur général adjoint Marketing, Marchés et Digital	2015 à juillet 2017
Wafae BENNANI	Directeur général adjoint en charge de l'Immobilier	2020
	Directeur général adjoint Technologies et Services Clients	2011 à 2020
Abderrahman BENHAYOUN	Directeur général adjoint Réseau & Expérience Client	décembre 2022
	Directeur général adjoint Marchés & Expérience Client	2020
Ali CHORFI	Directeur général adjoint Corporate	2020
Adil LAHYANE	Directeur général adjoint Transformation	2022
Moncef EL HARIM	Directeur général adjoint Ressources Humaines	2020
	Directeur général adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe	2014-2020
Ikram ERRYAHI	Directeur général adjoint Finance Groupe	2022
Siham NOUR	Directeur général adjoint Services Clients & Assurances	2020
Si Mohamed SRAIDI	Directeur général adjoint Risques et Contrôles Permanents Groupe	2019
Mohamed Siltine EL IDRISSI	Inspecteur général	2022

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Le Comité de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire.

2.4.2. Comités spécifiques

Le Directoire a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes. Ces comités ont pour fonction principale le suivi, tout au long de l'année, du bon déroulement des activités de différentes entités, des sujets spécifiques ou d'actualités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion. Ces Comités internes sont classés en trois catégories :

- les « Comités Réglementaires » ;
- les « Comités Métiers » ;
- les Comités Arreda.

1. Comités Réglementaires

1.1. Comité Satisfaction Clients

Le Comité Satisfaction Clients a pour mission de partager les remontées des dysfonctionnements, proposer, pour décision, les solutions à mettre en place et suivre leur bonne prise en charge.

Il a également pour mission d'analyser la performance tournée « client » des principaux processus clés et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations.

1.2. Comité Crédits

Le Comité des crédits présente, pour décision, les dossiers crédits non délégués pour les clientèles de la Banque et décide des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits.

1.3. Comité de Déclassement

Le Comité de déclassement a pour mission de valider les propositions de déclassement, décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie et valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer.

1.4. Comité Anticipation et Suivi des risques (ASR) Grande Entreprise

Le Comité ASR Grande Entreprise a pour mission l'anticipation et le suivi des engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque et décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux.

1.5. Comité Pilotage des risques

Le Comité Pilotage des risques a pour mission le suivi de la mise en œuvre des recommandations du domaine risques, la revue des projets risques et le suivi de leur avancement, le suivi des évolutions réglementaires risques et le suivi des résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques.

1.6. Comité Recouvrement

Le Comité Recouvrement a pour mission de procéder au suivi global du portefeuille dans le temps et de décider d'orientations en matière de recouvrement pré-contentieux et/ou restructuration et/ou contentieux.

1.7. Comité Juridique

Le Comité Juridique passe en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques et prend des décisions concernant le provisionnement desdits dossiers.

Il a également pour mission le suivi de l'état d'avancement du renforcement des dispositifs de prévention des fraudes et de lutte contre la corruption et traite les affaires de fraude externe.

1.8. Comité Contrôle Interne

Le Comité de Contrôle Interne assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (risques, contrôle permanent, conformité, contrôle périodique).

1.9. Comité Management de la Conformité

Le Comité de Management de la Conformité a pour mission le suivi de la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l'état d'avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption. Il valide également les cartographies des risques et les plans de contrôles et assure le suivi des évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires.

1.10. Comité ALM

Le Comité ALM organise et supervise la fonction actif-passif de la Banque et a pour mission la gestion

et la supervision du risque de taux d'intérêt global et du risque de liquidité, la gestion du risque de change structurel et opérationnel et les orientations de la politique globale de gestion financière : orientations commerciales, la croissance du bilan, etc.

1.11. Comité Sécurité de l'information

Le Comité Sécurité de l'Information présente les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires, il a pour mission la validation des politiques et de la stratégie sécurité du système d'information de la Banque ainsi que les changements éventuels de l'organisation mise en place dans le domaine de la sécurité de l'information. Il a pour mission également le pilotage des plans d'actions de la banque dans le domaine de la sécurité de l'information.

1.12. Comité RH Restreint

Le Comité RH Restreint a pour mission le traitement des affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque et le traitement des manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque.

2. Comités Métiers

2.1. Comité Développement

Le Comité Développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services.

2.2. Comité Stratégie Corporate

Le Comité Stratégie Corporate a pour mission d'élaborer la stratégie Corporate de la Banque en matière de conquête et de développement et de décliner la stratégie en plans d'actions qui feront l'objet d'un suivi à chaque Comité. Il a également pour mission d'engager une démarche prospective d'optimisation des activités à déployer avec les grandes entreprises du territoire.

2.3. Comité flux

Le Comité Flux recense, analyse et mesure les flux des différents canaux de captation, établit des diagnostics et fait des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux.

2.4. Comité Systèmes d'information

Le Comité Systèmes d'information a pour mission de présenter les principales réalisations de la période écoulée, l'avancement des portefeuilles projets et le suivi de la production informatique et de passer en revue les projets stratégiques et les arbitrages éventuels pour les travaux des périodes à venir.

2.5. Comité Immobilier

Le Comité Immobilier prend toutes les décisions relatives aux projets immobiliers de la Banque. Il a également pour mission le traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la Banque dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

2.6. Comité RSE

Le Comité RSE a pour mission la validation du portefeuille des actions éligibles à RSE et FReD et le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et FReD et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc.

2.7. Comité Gouvernance de la donnée

Le Comité Gouvernance de la donnée a pour mission de porter la stratégie Data dans la Banque, valider la stratégie, le budget, les politiques et procédures de la gouvernance Data.

2.8. Comité Ressources humaines

Le Comité Ressources Humaines examine les mouvements et nominations des cadres supérieurs, les politiques des Ressources Humaines de la Banque et identifie les collaborateurs à fort potentiel (plan d'accompagnement, formation, mobilité).

2.9. Comité de suivi des sujets Filiales / Crédit du Maroc

Le Comité de suivi des sujets Filiales / Crédit du Maroc a pour mission d'assurer le bon fonctionnement et la bonne application des conventions d'assistance technique entre la Banque et chacune des filiales, assurer le suivi par les entités de la Banque de supervision des sujets des filiales relevant de leurs domaines d'activité, identifier les éventuelles pistes d'amélioration et de sécurisation des filiales.

3. Comités Arreda

3.1. Comité des financements participatifs

Le Comité des financements participatifs a pour mission de présenter, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative de la Banque.

3.2. Comité de gestion des dépôts d'investissement

Le Comité de gestion des dépôts d'investissement a pour mission de décider des (i) taux de partage des profits à appliquer aux différentes catégories de dépôts d'investissement sur la base des simulations opérées par le système informatique pour les périodes futures et (ii) fourchettes de provisions (PER et IRR) à constituer ou des reprises à effectuer par la Banque dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures.

2.4.3. Cercles managériaux

Dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances du Crédit du Maroc, le Directoire a instauré, en 2016, les cercles managériaux.

Ces cercles managériaux ont pour but commun :

- de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale ;
- de créer un esprit de corps entre managers ;
- de s'informer de la stratégie, sa déclinaison et des grands projets ainsi que des résultats commerciaux et financiers de la Banque ;
- de développer les compétences professionnelles et le savoir-faire par l'échange d'expériences ;
- de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction générale et/ou les sujets d'actualité ;
- d'améliorer la communication et les relations entre les services et hiérarchies ;
- de faire remonter toutes informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque ;
- de s'assurer que les décisions actées sont valablement appliquées et exécutées ;
- d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement.

ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Le Contrôle Permanent des Risques Groupe

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG définit les contrôles liés aux procédures de second niveau, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- **Risque de contrepartie** : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,
- **Risques financiers** :
 1. **Risque de marché** : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.
 2. **Risque de liquidité ou de taux** : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux,
 3. **Risque de contrepartie sur opérations de marché** : risque de crédit lié aux opérations de marché.
- **Risque opérationnel** : Risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour de la Direction des Contrôles Permanents (DCP).

L'Audit et l'Inspection

La Direction de l'Audit et de l'Inspection assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc. Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des sous-délégations qu'il a distribués aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en « Compromis », il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Le système de notation du Crédit du Maroc est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Organisation de la filiale

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

- Le Front Office

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la DGA Corporate du pôle Développement.

- Le Middle Office

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

- Le Back-Office

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

Pôle RMF (Risques de Marché et Financier)

En matière de suivi et de contrôle des activités de la Salle des Marchés, RMF a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises ;

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir : livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le **risque de livraison** ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le **risque de variation**.

Ces risques sont encadrés par des limites individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil Global View Risk alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, GVR calcule aussi de manière automatisée des stress historiques (crises de 1994, de 1997, subprimes, Covid-19, etc...) selon des chocs observés qui sont paramétrés dans l'outil, ainsi que des stress hypothétiques (resserrement liquidité, tensions internationales, etc.).

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans un autre outil et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Des travaux de remplacement de GVR et de CADRE par un outil disposant des mêmes fonctionnalités sont en cours afin d'autonomiser le CDM avant la fin du premier semestre 2023.

Ségrégation des Banking et Trading books

Afin d'assurer d'une gestion saine et prudente de sa Trésorerie ainsi que de la couverture de ses risques propres, le Crédit du Maroc a mis en place une réorganisation de ses portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- la maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- la prévention des grands risques ;
- l'optimisation de la couverture des risques ;
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faitière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directeur assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la Direction Gestion Financière qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- Un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe »
- Un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors ...) si la banque a développé des modèles d'options, et implicites s'agissant notamment des remboursements anticipés sur les crédits
- Un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé-corrélations entre les index : Les gaps d'Index

Bank Al-Maghrib a publié en mars 2021 une nouvelle circulaire qui encadre la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire et fixe de nouvelles exigences en matière de fonds propres économiques. Cette circulaire est entrée en vigueur en juin 2021.

Les principaux changements introduits par cette nouvelle réglementation qui impacte considérablement l'appréciation du risque de taux du Banking Book :

- Les postes non sensibles aux taux d'intérêts notamment les Fonds Propres de Base, les titres de transactions, les titres de négociation ainsi que leurs ressources de marché ne sont pas pris en compte dans l'exposition au risque de taux.
- Les flux de Trésorerie prévisionnels sont ventilés sur 20 tranches de maturités
- La limite réglementaire sur les Fonds Propres est revue à la baisse passant de 20% des fonds propres globales à 15% des fonds propres de catégorie 1 (CET1). À noter que le régulateur a prévu une période transitoire pour le respect du minimum réglementaire sur le ΔEvE : 20% des FP globales au 31-12-21, 20% des FP CET1 au 31-01-22, 15% des FP CET1 au 01-01-23
- L'identification du risque de base en précisant pour les instruments à taux variables, la date de révision, la référence considérée pour l'indexation et les taux appliqués.
- Le calcul de la durée de vie moyenne des flux du bilan et du hors bilan actualisés, conformément à une formule de durée spécifique
- L'application de 6 scénarii de chocs de taux d'intérêt sur trois devises : MAD / EUR / USD.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées.

Le risque de liquidité

Il est défini comme étant le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Il peut prendre deux formes :

- **Risque d'illiquidité** : se traduisant par l'incapacité de la banque à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts ;
- **Risque de transformation** : où le terme des emplois est en général supérieur au terme des ressources, transformation inhérente à l'activité bancaire.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Comité ALM a pour fonction de :

- Approuver la stratégie globale en matière de gestion du risque de liquidité
- Gérer la trésorerie MLT de la banque
- Mettre en place une approche pour mesurer et suivre du risque de liquidité
- Etablir un système de limites appropriées encadrant les principaux indicateurs utilisés
- Veiller à ce que des simulations de scénarios de stress soient effectuées en vue d'évaluer la capacité de la banque à faire face à des situations de crise de liquidité
- Décider du plan d'urgence destiné à être mis en œuvre en cas de tensions ou de crises de liquidité
- Prévoir les instruments et les stratégies de couverture du risque de liquidité
- Définir le système de reporting dans les situations normales ou de crise de liquidité
- Veiller au respect des coefficients réglementaires, dont le Liquidity Coverage Ratio (LCR).

En plus du Comité ALM trimestriel, un Comité Trésorerie mensuel a été instauré en janvier 2016 avec pour objectif, entre autres, de piloter de façon opérationnelle la trésorerie court terme de la banque.

Conventions d'écoulement

Les modèles ALM au sein de la banque suivent une logique de « Run Off » à partir d'un bilan constaté à la date de calcul. Cette approche permet d'avoir une vision sur l'écoulement du bilan dans le temps et d'avoir une mesure précise de la marge sous une hypothèse de cessation d'activité dénuée de toute prise en compte d'une production commerciale ou activité financière future.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement » (au sens statistique).

Ces modèles sont le socle commun à la mesure des risques de taux et de liquidité et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture.
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM. A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Les modèles ALM, calibrés et revus annuellement, doivent minimiser le risque de sur-couverture ; dans ce sens l'étude statistique a pour principaux objectifs :

- Éliminer le risque de concentration : Si une faible fraction de clients détient une forte proportion de l'encours, l'encours global est susceptible de chuter brutalement de façon imprédictible. La règle de prudence demande donc à ce que cette fraction d'encours soit retirée (part volatile).
- Tenir compte des cycles / saisonnalités : Si l'historique d'encours présente des saisonnalités, la variable « solde des comptes » sera remplacée par « moyenne glissante des soldes des comptes », cette moyenne étant calculée sur une période suffisamment longue pour s'affranchir des effets de cycle.
- Conserver la pertinence sur la durée afin de garder une logique commerciale d'écoulement.

Risque de change (Banking Book)

Le risque de change du Banking book est suivi et géré par le Comité ALM qui prend connaissance des expositions et de leur évolution à travers les reportings trimestriels mis en place.

La fonction ALM suit l'ensemble des positions de change de la banque, à l'exception des positions gérées dans le cadre des activités de trading, et ce dans le cadre des normes internationales relatives à la mesure et l'encadrement du risque de change.

Dans le cadre du risque de change, le Comité ALM a comme principaux objectifs :

- Analyser le risque
- Valider la proposition de limites et leur compatibilité avec les limites globales et réglementaires
- Vérifier le respect de ces limites
- Valider les propositions de gestion

Les Positions de Change Opérationnelles (PCO) peuvent se mesurer en méthode « flux » ou « stock ». Pour le Crédit du Maroc, cette position se compose des positions de change virement bilan et hors bilan de la clientèle, ainsi que l'encaisse en billets de banque.

Les positions de change structurelles (PCS) résultent principalement des prises de participations dans des établissements en devises étrangères. À noter, toutefois, l'exception des participations en devise comptabilisées à la JVR (juste valeur par résultat) qui sont à prendre en compte dans la position de change opérationnelle et non structurelle dans la mesure où la position de change induite est réévaluée par contrepartie du compte de résultat. Pour le Crédit Du Maroc, cette position se compose de la position en USD sur les titres de participation de la filiale « CDM International » qui fait l'objet d'un encadrement par une limite globale en montant.

Système de mesure

Le pilotage des risques financiers est géré dans ATLAS, outil opérationnel depuis 2008.

Application des recommandations du Comité de Bâle

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

Perspectives

Le Crédit du Maroc compte poursuivre la mise en œuvre de l'usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- adopter la politique d'allocation des fonds propres aux activités ;
- mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc.) ;
- garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc...
- Renforcer la capacité d'anticipation des risques.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation sont engagés selon un planning établi par une équipe projet et validé par le Comité de pilotage des risques, présidé par le Président du Directoire.

Gestion du capital et adéquation des fonds propres du groupe

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risque.

Composition des Fonds Propres

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

Les fonds propres prudeniels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudeniels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudeniels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

Ratio de Solvabilité

Au 31 décembre 2022, les ratios du Groupe se présentant comme suit :

Évolution Ratio de solvabilité

(en milliers de dirhams)

	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres de catégorie 1	5 540 206	5 550 085
Total fonds propres	6 648 040	6 782 220
Risques pondérés	45 936 796	43 851 582
Ratio sur fonds propres de base (T1)	12,06%	12,66%
Ratio de solvabilité	14,47%	15,47%

Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Crédit du Maroc

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

Détail et variation des RWA

(en milliers de dirhams)

	déc-21		déc-22		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit	38 672 239	3 093 779	41 091 647	3 287 332	2 419 407	193 553
Dont Souverain	16 964	1 357	6 820	546	-10 144	-811
Dont Établissements	3 028 933	242 315	2 914 980	233 198	-113 953	-9 116
Dont Entreprises	22 417 798	1 793 424	25 218 503	2 017 480	2 800 705	224 056
Dont Clientèle de détail	9 551 431	764 114	9 627 905	770 232	76 474	6 118
Risque de Marché	529 029	42 322	115 891	9 271	-413 138	-33 051
Risque Opérationnel	4 650 313	372 025	4 729 259	378 341	78 945	6 316
Total	43 851 582	3 508 127	45 936 796	3 674 944	8 085 214	166 817

1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération.

Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque de marché est composé de :

• Risque de taux d'intérêt

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette, sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité.

• Risque sur titres de propriété

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

• Risque de change

L'exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

Détail Risque de marché

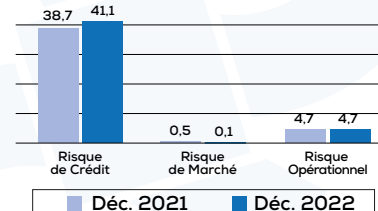
(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	31/12/2021	31/12/2022
Risque de taux	39 298	6 790
Risque spécifique de taux	1 522	-
Risque général de taux	37 776	6 790
Risque de change	3 024	2 482
Total	42 322	9 271

	Pilier 1	
	Risque couvert	Méthode d'évaluation et de gestion
Risque de crédit	x	Méthode standard
Risque de marché	x	Méthode standard
Risque opérationnel	x	BIA
		(Basic Indicator Approach)

Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc

En milliards de dirhams



COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

CONSOLIDÉ	31/12/2022	31/12/2021
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-11 675	49 936
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-52 248	8 668
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-468	16 118
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-48 433	-9 330
Engagements par signature	-3 347	1 880
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	40 573	41 268
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	2 760	58 066
Engagements par signature	37 813	-16 799
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	133 802	398 979
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	82 176	426 455
Engagements par signature	51 626	-27 476
Autres actifs	-44 640	-48 053
Risques et charges	-86 556	150 112
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-9 068	550 973
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-327 519	-626 824
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti	26 743	12 359
comptabilisés en capitaux propres recyclables	26 743	12 359
Décotes sur crédits restructurés	-	-
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Autres produits	-	-
Coût du risque de crédit	-309 944	-63 508

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Sur opérations internes	-	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	61 574	-	61 574	59 622	-	59 622
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	8 039	3 945	4 094	4 678	4 363	315
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	351 394	44 924	306 470	335 615	33 289	302 326
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	33 508	2 418	31 090	33 463	2 452	31 010
Produits nets des commissions	454 515	51 287	403 228	433 377	40 104	393 273

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-15 419	-3 866
Plus values de cession	24 101	856
Moins value de cession	-39 521	-4 722
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-15 419	-3 866

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes reçus	2 377	5 165
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	15 293	33 608
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	-2 077	4 461
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPP1	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	248 348	166 190
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	263 941	209 424

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-121	-352
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-121	-352

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS (2.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Sur les actifs financiers au coût amorti	2 244 004	2 153 349
Opérations avec les établissements de crédit	80 031	81 964
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	2 081 544	1 988 686
Opérations de location-financement	82 429	82 699
Titres de dettes	-	-
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	79 652	76 681
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	79 652	76 681
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	12 688	13 205
Produits d'intérêts	2 336 344	2 243 235
Sur les passifs financiers au coût amorti	258 761	201 119
Opérations avec les établissements de crédit	87 353	24 072
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	171 408	177 046
Opérations de location-financement	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et charges assimilés	81 191	87 016
Charges d'intérêts	339 952	288 134

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	578 677	350 484
Emprunts de trésorerie au jour le jour	-	74
Emprunts de trésorerie à terme	1 941 637	2 454 343
Valeurs données en pension au jour le jour	-	-
Valeurs données en pension à terme	-	-
Emprunts financiers	258 179	241 090
Autres	102 292	46 338
Valeur au bilan	2 880 785	3 092 330

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	34 101 751	33 136 138
Comptes à terme	2 990 233	1 752 688
Comptes d'épargne	9 920 701	9 896 340
Autres comptes créditeurs	1 568 847	1 453 971
Valeur au bilan	48 581 532	46 239 136

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Bons de caisse	-	-
Certificats de dépôt	1 612 405	602 500
Titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Valeur au bilan	1 612 405	602 500

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 231 232	3 334 880
Prêts et créances sur la clientèle	48 496 655	46 079 164
Titres de dettes	8 453	13 884
Valeur au bilan	53 736 341	49 427 928

TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	8 453	13 884
Total	8 453	13 884
Dépréciations	-	-
Valeur au bilan	8 453	13 884

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Etablissements de crédit	-	-
Comptes et prêts	2 420 077	2 348 069
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux ⁽¹⁾	1 913 277	2 348 069
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux ⁽²⁾	506 800	-
Valeurs reçues en pension	2 494 027	716 849
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	321 557	275 738
Valeur brute	5 235 662	3 340 656
Dépréciations	-4 430	-5 775
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	5 231 232	3 334 880
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-
Valeur au bilan	5 231 232	3 334 880

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Opérations avec la clientèle	-	-
Créances commerciales	11 634 607	10 521 010
Autres concours à la clientèle	34 171 557	32 648 404
Valeurs reçues en pension	1 239 146	2 513 396
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	3 413 320	2 342 532
Valeur brute	50 458 630	48 025 342
Dépréciations	-3 371 636	-3 411 024
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	47 086 994	44 614 317
Opérations de location-financement	-	-
Location-financement immobilier	435 279	740 257
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	1 124 540	899 429
Valeur brute	1 559 818	1 639 687
Dépréciations	-150 156	-174 840
Valeur nette des opérations de location-financement	1 409 662	1 464 846
Valeur au bilan	48 496 655	46 079 164

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (3.2)

(En milliers de DH)

31/12/2022	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 953 407	-	-	5 135	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	2 953 407	-	-	5 135	-	-
Actifs financiers au coût amorti	49 805 487	3 358 740	4 098 335	177 509	355 449	2 993 265
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	5 010 628	225 034	-	4 319	110	-
Prêts et créances sur la clientèle	44 786 406	3 133 707	4 098 335	173 189	355 338	2 993 265
Titres de dettes	8 453	-	-	-	-	-
Actifs financiers	52 758 895	3 358 740	4 098 335	182 643	355 449	2 993 265
Engagements Hors bilan	4 355 648	202 007	186 680	15 003	32 269	182 764

31/12/2021	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 936 983	-	-	4 667	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	2 936 983	-	-	4 667	-	-
Actifs financiers au coût amorti	45 247 683	3 754 770	4 017 116	130 333	358 073	3 103 234
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	3 115 622	225 034	-	1 088	4 688	-
Prêts et créances sur la clientèle	42 118 177	3 529 736	4 017 116	129 245	353 385	3 103 234
Titres de dettes	13 884	-	-	-	-	-
Actifs financiers	48 184 666	3 754 770	4 017 116	134 999	358 073	3 103 234
Engagements Hors bilan	3 848 757	257 322	218 662	11 656	70 082	193 240

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (3.3)

(En milliers de DH)

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 948 273	-22 533	-	2 932 317	63 464	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-	-
Total	2 948 273	-22 533	-	2 932 317	63 464	-

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3)

(En milliers de DH)

31/12/2022	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 513 447	-22 073	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	434 826	-460	-
Total des titres de dettes	2 948 273	-22 533	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 948 273	-22 533	-
Impôts	-	8 506	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	-14 027	-

31/12/2021	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 112 381	63 429	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	819 936	35	-
Total des titres de dettes	2 932 317	63 464	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 932 317	63 464	-
Impôts	-	-23 482	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	39 982	-

COMPTES DE RÉGULARISATION, AUTRES ACTIFS ET PASSIFS (3.4)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	5 686	5 410
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	163	163
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	27 267	29 996
Autres débiteurs et actifs divers	333 253	303 921
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	366 369	339 490
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	-	-
Comptes d'encaissement	-	-
charges à payer et produits constatés d'avance	319 144	222 590
Autres créditeurs et passifs divers	1 176 440	921 820
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	1 495 584	1 144 410

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Actions et autres titres à revenu variable	165 188	342 202
Titres de participation non consolidés	34 209	35 811
Total Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	199 397	378 013

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Instruments de capitaux propres	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Titres de dettes	1 332 037	2 233 378
Effets publics et valeurs assimilées	1 332 037	1 924 555
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	308 824
OPCVM	-	-
Prêts et créances	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Instruments dérivés	35 192	6 163
Valeur au bilan	1 367 229	2 239 542

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 367 229	2 239 542
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	199 397	378 013
Instruments de capitaux propres	199 397	378 013
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	1 566 626	2 617 555
Dont Titres prêtés	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2022		31/12/2021	
	Valeur comptable totale (de toutes les immo incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	1 082 839	2 536 781	858 676	2 495 086
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	481 936	1 059 092	394 355	1 085 055
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde de clôture au 31.12.2021	127 057	96 045	274 978	-	68 938	567 018
Dotations	42 426	1 387	44 497	-	78 023	166 332
Montants utilisés	22 883	-	-	-	10 059	32 943
Montants non utilisés repris au cours de la période	649	257	89 439	-	9 434	99 779
Autres mouvements	-	-222	-	-	-	-222
Solde de clôture au 31.12.2022	145 951	96 952	230 036	-	127 468	600 407

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2022	31/12/2021
Impôts courants	147 498	75 448
Impôts différés	151 513	154 189
Actifs d'impôts courants et différés	299 011	229 638
Impôts courants	57 980	124 421
Impôts différés	9 312	15 302
Passifs d'impôts courants et différés	67 292	139 723
Charge d'impôts courants	316 454	365 824
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	28 656	60 436
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	345 109	426 259

Le taux effectif d'impôt	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	398 099	631 363
Charges d'impôt sur les bénéfices	345 109	426 259
Taux d'impôt effectif moyen en %	46,44%	40,30%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'impôt en vigueur en %	37,75%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	8,69%	3,30%
Taux d'impôt effectif moyen	46,44%	40,30%

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION : VARIATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2022
Immobilier				
Valeur brute	154 234	8 697	-17 042	145 889
Amortissements et dépréciations	-48 716	-18 402	-	-67 118
Total Immobilier	105 518	-9 705	-17 042	78 772
Mobilier				
Valeur brute	12 033	2 295	-	14 328
Amortissements et dépréciations	-4 453	-3 048	-	-7 501
Total Mobilier	7 580	-753	-	6 827
Total Droits d'utilisation	113 098	-10 458	-17 042	85 599

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles	1 477 688	1 410 030
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	85 599	113 098

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes de régularisation et autres passifs	1 495 584	1 144 410
dont : Dettes locatives	90 802	117 650

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et charges assimilées	-339 952	-288 134
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	-3 767	-4 301
Charges générales d'exploitation	-1 309 835	-1 156 797
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	-19 207	-13 564
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-190 273	-178 153
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-21 449	-25 741

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	13 885	5 190
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	13 885	5 190

PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Titres vendus à découvert	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés	13 885	5 190
Valeur au bilan	13 885	5 190

TRANSFERT PAR BUCKETS DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES CLIENTÈLE

(En milliers de DH)

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de Valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a)+(b)
	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes					
Au 31 décembre 2021	42 118 177	-129 245	3 529 736	-353 385	4 017 116	-3 103 234	49 665 028	-3 585 865	46 079 164
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	-1 743 349	-31 060	1 314 500	-166 294	428 849	-671 207	-	-868 562	-
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	-2 001 510	20 728	2 001 510	-185 210	-	-	-	-164 482	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	611 081	-55 651	-611 081	6 822	-	-	-	-48 829	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	-379 434	3 988	-164 197	20 703	543 631	-676 772	-	-652 081	-
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	26 514	-125	88 268	-8 610	-114 782	5 565	-	-3 170	-
Total après transfert	40 374 828	-160 305	4 844 236	-519 680	4 445 965	-3 774 441	49 665 028	-4 454 426	45 210 602
Variation des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	4 411 578	-12 884	-1 710 529	164 341	-347 629	781 176	2 353 420	932 634	-
Nouvelles production : achat, octroi, organisation...	16 376 530	-47 317	577 065	-62 951	-	-	16 953 595	-110 267	-
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-12 238 545	29 280	-731 532	152 624	-676 772	502 970	-13 646 849	684 874	-
Passage à perte	-	-	-	-	-305 176	305 176	-305 176	305 176	-
Modification de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	273 593	5 152	-1 556 062	74 668	634 319	-26 970	-648 000	52 699	-
TOTAL	44 786 406	-173 189	3 133 707	-355 338	4 098 335	-2 993 265	52 018 448	-3 521 793	48 496 655
Variations de la Valeur comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2022	44 786 406	-173 189	3 133 707	-355 338	4 098 335	-2 993 265	52 018 448	-3 521 793	48 496 655
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire. Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la

date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier. La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élevé à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	563 435	488 661	74 773	450 748
> 1 an ≤ 5 ans	1 004 573	895 129	109 444	803 658
> 5 ans	144 723	128 338	16 384	115 778
TOTAL	1 712 731	1 512 129	200 602	1 370 185

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	50 000	178 707	-	189 471	-	418 178
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	50 000	178 707	-	189 471	-	418 178
Passifs : dépôts et emprunts	477	1 851 187	-	5 801	-	1 857 466
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	1 672	-	-	-	1 672
Autres passifs	-	68 148	-	-	-	68 148
Total des passifs	477	1 921 007	-	5 801	-	1 927 285
Garanties émises par le groupe	-	806 325	-	-	-	806 325
Garanties reçues par le groupe	-	-	-	-	-	-
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	-	49 540	-	-	-	49 540
Charges d'intérêts	-	40 066	-	-	-	40 066
Honoraires et commissions	-	133	-	-	-	133
Autres charges	-	9 341	-	-	-	9 341
Total des produits dont :	126	72 659	-	367	-	72 839
Produits d'intérêts	126	-	-	367	-	180
Honoraires et commissions	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	989	-	-	-	989
Produits de dividendes	-	71 669	-	-	-	71 669

Les parties liées au Crédit du Maroc sont les filiales consolidées, la société mère Holmarcom ainsi que les entités contrôlées par le groupe Holmarcom. Conformément aux mécanismes financiers internes au Crédit du Maroc, les opérations conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales sont présentées au bilan et au compte de résultat en opérations internes au Crédit du Maroc (notes 2.2 "Produits et charges d'intérêts", 2.3 "Produits et charges de commissions" et 3.2 "Actifs financiers au coût amorti" et 3.4 « Comptes de régularisation Autres Actifs et Passifs »).

VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE

(En milliers de DH)

	31/12/2022					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Caisse, banques centrales	1 867 309	-	-	-	-	1 867 309
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	34 374	1 099 694	135 864	96 479	818	1 367 229
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	100 368	707 984	1 216 015	904 073	19 833	2 948 273
Actifs financiers au coût amorti	9 954 656	5 864 270	6 124 083	18 228 685	13 564 647	53 736 341
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	11 956 708	7 671 948	7 475 961	19 229 237	13 585 298	59 919 152
Banques centrales	-	-	-	-	93	93
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	13 885	-	-	-	-	13 885
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers au coût amorti	1 358 240	3 817 267	112 391	-	46 174 419	51 462 317
Dettes subordonnées	1 076	-	-	1 250 000	-	1 251 076
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Passifs financiers par échéance	1 373 202	3 817 267	112 391	1 250 000	46 174 511	52 727 371

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31/12/2022

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	7 133 429
Donnés :	7 133 429
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	341 976
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	6 718 455
Clientèle de détail	72 998
Reçus :	-
Garanties financières	6 697 441
Données :	3 741 545
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	1 887 557
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	1 829 029
Clientèle de détail	24 959
Reçus :	2 955 897
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 955 897
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du Groupe Holmarcom S.A., est articulée autour des pôles d'activités suivants :

BANQUE MAROC ET BANQUE OFFSHORE

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc capital, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Offshore ;

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES

comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

(En milliers de DH)

Compte de Résultat Décembre 2022	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Marge d'intérêts	1 936 985	59 407	-	1 996 392
Marge sur commissions	404 129	-132	-769	403 228
Produit net bancaire	2 584 528	62 271	-78 119	2 568 680
Charges de fonctionnement	-1 294 599	-25 703	10 467	-1 309 835
Résultat d'exploitation	846 078	-19 798	-67 652	758 628
Résultat net	485 810	-18 572	-69 138	398 099
Résultat net part groupe	485 810	-12 381	-69 138	404 290

(En milliers de DH)

Bilan Décembre 2022	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Total Bilan	63 645 104	1 673 987	-2 456 570	62 862 521
dont	-	-	-	-
Éléments de l'Actif	-	-	-	59 720 475
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 865 143	-	-298 517	1 566 626
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 944 256	-	4 017	2 948 273
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	7 261 086	14	-2 029 868	5 231 232
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	46 877 382	1 619 274	-	48 496 655
Immobilisations corporelles	1 602 964	3 273	-128 549	1 477 688
Éléments du Passif	-	-	-	51 462 317
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	3 350 750	1 381 196	-1 851 161	2 880 785
Dettes envers la clientèle	48 683 806	76 513	-178 788	48 581 532
Capitaux propres	6 626 380	155 564	-422 481	6 359 463

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2022

Au 31 décembre 2022, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
HOLMARCOM FINANCE COMPANY	5 538 538	50,90	50,90
ATLANTASANAD	1 392 744	12,80	12,80
WAFI ASSURANCE	1 168 523	10,74	10,74
AUTRES	1 149 227	10,56	10,56
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	1 632 182	15,00	15,00
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2022, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 27 DH.

	2022	2021	2020
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	27,00	25,90	4,55
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	37,15	57,66	17,49

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service

- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Provisions pour prime de fin carrière	43 970	42 432
Provisions pour indemnité de départ volontaire	9 626	9 600
Provisions pour prime de fidélité	43 014	43 825
Total	96 610	95 857

	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	2,7%	1,9%

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2022 se présente comme suit :

(En milliers de DH)

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	731	-276	455
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels/avantages post emploi	38 365	-13 781	24 584

OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVISES

(En milliers de DH)

	31/12/2022		31/12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif
EURO	1 850 290	1 850 289	1 231 179	1 231 180
USD	1 987 011	1 987 011	2 205 622	2 205 622
GBP	10 942	10 942	10 770	10 770
JPY	19 029	19 029	447	447
Autres devises	23 327	23 328	21 829	21 828
TOTAL	3 890 599	3 890 599	3 469 847	3 469 847

ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

(En milliers de DH)

	31/12/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 367 229	-	1 367 229	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	1 332 855	-	1 332 855	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	34 374	-	34 374	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	199 397	-	-	199 397
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	38 371	-	-	38 371
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	38 371	-	-	38 371
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	161 026	-	-	161 026
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	161 026	-	-	161 026
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 948 273	-	2 948 273	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2 511 627	-	2 511 627	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	436 646	-	436 646	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	4 514 899	-	4 315 502	199 397
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-

(En milliers de DH)

	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 239 542	-	2 239 542	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	1 925 373	-	1 925 373	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	308 824	-	308 824	-
OPCVM	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	5 345	-	5 345	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	378 013	-	-	378 013
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	40 310	-	-	40 310
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	40 310	-	-	40 310
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	337 703	-	-	337 703
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
OPCVM	337 703	-	-	337 703
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
OPCVM	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 932 317	-	2 932 317	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2 110 561	-	2 110 561	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	821 756	-	821 756	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	5 549 872	-	5 171 858	378 013
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Aux Actionnaires de
CREDIT DU MAROC
48-58 Bd. Mohammed V
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Crédit du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 6 359 463 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 398 099.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

pwc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

Crédit du Maroc
Page 2

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2022, les dépréciations pour pertes attendues concernant les prêts et créances à la clientèle s'élevaient à MMAD 3 522, dont :

- MMAD 529 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MMAD 2 993 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élevaient à MMAD 230.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le Groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la norme IFRS 9 et aux principes décrits dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des pertes attendues, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification par la banque de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »).

Crédit du Maroc
Page 3

- vérifié le calcul des pertes attendues, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié, par sondage, le bien fondé des hypothèses utilisées par la direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des états financiers consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

Crédit du Maroc
Page 4

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 8 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Tél : 021 422 433 / 021 422 430

Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Tél : 021 422 433 / 021 422 430

Leïla Sijlemassi
Associée

ÉTAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Date de clôture de l'exercice						271 598	267 581		
CREDIT DU MAROC INTERNATIONAL	Etab. de Crédit	1655 KUSD	100.00%	7 443	7 443	31/12/2022	5736 KUSD	890 KUSD	285 KUSD
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100.00%	200	200	31/12/2022	41 555	40 033	43 520
CREDIT DU MAROC CAPITAL	Financière	10 000	100.00%	9 999	5 982	31/12/2022	6 039	56	12 934
CREDIT DU MAROC LEASING	Etab. de Crédit	124 000	66.67%	87 347	87 347	31/12/2022	124 920	-25 608	3 373
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60.00%	600	600	31/12/2022	9 084	7 983	5 280
SIFIM	Immobilier	168 321	100.00%	166 009	166 009	31/12/2022	170 474	4 116	-
Autres titres de participation et emplois assimilés						58 758	42 840	-	-
ATLASNET	Sce Informatique	8 000	31.25%	2 500	-	-	-	-	-
HOLDING SINCOMAR	Sté Participation	300	27.97%	21	-	-	-	-	-
ECOPARC DE BERRECHID	Industriel	55 000	16.36%	9 000	-	-	-	-	-
SETTAPARK	Industriel	40 000	16.32%	6 530	3 288	-	-	-	-
INTERBANK	Etab. de Crédit	11 500	16.00%	1 840	1 840	-	-	-	-
SOGEPOS	Industriel	35 000	13.20%	4 622	4 622	-	-	-	1 665
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Etab. de Crédit	98 200	11.20%	11 000	11 000	-	-	-	-
EUROCHEQUES MAROC	Moyen de paiement	500	6.68%	33	-	-	-	-	-
STE IMMOB INTERBANCAIRE	Financière	19 005	6.67%	1 267	1 007	-	-	-	-
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE ET DE DEPOSITS BC	Financière	1 000	5.88%	59	59	-	-	-	-
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	5.54%	2 221	1 359	-	-	-	-
SOGEPIB	Industriel	18 000	5.00%	900	900	-	-	-	413
BOURSE DE CASABLANCA	Financière	387 518	3.00%	11 765	11 765	-	-	-	301
Divers	-	-	-	7 000	7 000	-	-	-	-
TOTAL				330 357	310 422				

ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	830 885	336 854	114 789	1 052 950	385 920	94 180	-6 471	473 629	-	579 321
- Droit au bail	20 379	1100	650	20 829	-	-	-	-	-	20 829
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	810 506	335 754	114 139	1 032 121	385 920	94 180	-6 471	473 629	-	558 492
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 378 487	237 111	190 280	2 425 318	1 386 619	81 049	-136 485	1 331 184	-	1 094 134
- Immeubles d'exploitation	1 175 552	128 809	34 900	1 269 461	427 619	20 019	-705	446 933	-	822 528
- Terrains d'exploitation	249 919	6 999	195	256 723	-	-	-	-	-	256 723
- Immeubles d'exploitation. Bureaux	897 825	121 810	34 705	984 930	399 902	20 001	-705	419 198	-	565 732
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	27 808	-	-	27 808	27 718	18	-	27 736	-	72
- Mobilier et matériel d'exploitation	491 418	63 598	14 180	540 836	412 971	29 428	-12 877	429 523	-	111 313
- Mobilier de bureau d'exploitation	92 841	3 964	3 814	92 991	84 968	3 619	-3 801	84 786	-	8 205
- Matériel de bureau d'exploitation	17 646	21 772	1 407	38 011	14 508	684	-118	15 074	-	22 937
- Matériel de bureau Telecom	63 444	4 985	-	68 428	53 342	3 619	-	56 961	-	11 468
- Matériel Informatique	244 776	32 101	-	276 878	193 655	19 659	-	213 314	-	63 564
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	3 497	-	3 112	385	3 497	-	-3 112	385	-	-
- Autres matériels d'exploitation	69 214	777	5 848	64 143	63 002	1 847	-5 845	59 004	-	5 139
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	630 065	42 933	140 450	532 547	493 450	28 207	-122 242	399 415	-	133 132
- Immobilisations corporelles hors exploitation	81 452	1 771	750	82 474	52 579	3 395	-661	55 313	-	27 161
- Terrains hors exploitation	2 152	-	-	2 152	-	-	-	-	-	2 152
- Immeubles hors exploitation	49 093	-	-	49 093	34 087	1 370	-	35 457	-	13 636
- Mobiliers et matériel hors exploitation	10 066	541	92	10 514	8 040	796	-92	8 744	-	1 770
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	20 142	1 230	657	20 714	10 452	1 229	-569	11 111	-	9 603
- Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 209 372	573 965	305 070	3 478 267	1 772 540	175 229	-142 956	1 804 813	-	1 673 454

ÉTAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	21 697	6 491	15 206	-	-	-15 206
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	21 697	6 491	15 206	-	-	-15 206
B - Immobilisations corporelles	900	705	195	23 500	23 305	-
Immeubles d'exploitation	900	705	195	23 500	23 305	-
Immeubles d'exploitation bureaux	900	705	195	23 500	23 305	-
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	12 983	12 968	15	782	766	-
Mobilier de bureau d'exploitation	3 814	3 801	13	124	111	-
Matériel de bureau d'exploitation	-	118	-	4	4	-
Matériel de bureau Télécom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	3 112	3 112	-	563	563	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outillage	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	3 033	3 033	-	18	18	-
Petit mobilier matériel et outillage	29	29	-	-	-	-
Coffres forts	2 785	2 783	2	70	68	-
Mobilier Hors exploitation	92	92	-	3	2	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	129 540	122 275	7 265	-	-	-7 265
Agencement et aménagement	129 540	122 275	7 265	-	-	-7 265
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	657	570	87	16	-	-72
Agencement et aménagement	657	570	87	16	-	-72
Total	165 777	143 009	22 768	24 298	24 071	-22 543

ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	55 000,00	1	3,93%	10 ANS	INFINE	55 000,00				
MAD	445 000,00	1	3,75%	10 ANS	INFINE	445 000,00				
MAD	197 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	197 500,00				
MAD	552 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	552 500,00				
TOTAL	1 250 000,00					1 250 000,00				

(En milliers de DH)

Souscripteur	COV	Nbre bons	Catégorie	Nominal	Nominal global	Maturité	Taux en %	Date de jouissance
CASA	18540	1	OB. PERPETUELLE	136 116,26	136 116,26	Indéterminée	4,913%	14/12/2020
WAFIA ASSUR	18541	1	OB. PERPETUELLE	21 752,85	21 752,85	Indéterminée	4,913%	14/12/2020
TOTAL					157 869,11			

ÉTAT B20 - OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Opérations de change à terme	1 820 047	1 695 810	-	-
Devises à recevoir	773 193	754 509	-	-
Dirhams à livrer	3 307	3 307	-	-
Devises à livrer	60 557	54 440	-	-
Dirhams à recevoir	982 990	883 554	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ÉTAT B21 - VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	2 887 607	-	-
Hypothèques	15 320 193	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	5 302 736	-	-
TOTAL	23 510 536	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	53 100	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	53 100	-	-

ÉTAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 109 116	87 790	484 059	2 048 729	39 251	4 768 944
Créances sur la clientèle	4 908 990	5 123 256	5 346 509	7 072 575	23 487 597	45 938 927
Titres de créance	322 043	716 453	1 046 753	1 357 460	959 253	4 401 962
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 340 149	5 927 499	6 877 321	10 478 764	24 486 101	55 109 833
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	157 825	1 123 449	470 504	315 975	-	2 067 753
Dettes envers la clientèle	595 597	711 325	1 730 925	112 467	-	3 150 314
Titres de créance émis	735 000	-	465 000	400 000	-	1 600 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 407 869	1 407 869
TOTAL	1 488 422	1 834 774	2 666 429	828 442	1 407 869	8 225 936

ÉTAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF :	4 431 171	4 271 508
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	44 293	30 655
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 437 925	1 786 354
Créances sur la clientèle	2 937 073	2 465 082
Titres de transaction, de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	2 863	1 408
Titres de participation et emplois assimilés	9 016	8 009
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	4 431 171	4 271 508
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 394 970	2 284 454
Dépôts de la clientèle	1 490 944	1 183 610
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	545 257	803 445
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés	1 935 623	2 089 121
Engagements reçus	2 571 157	2 087 209

ÉTAT B25 - MARGE D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
INTÉRÊTS PERÇUS	2 214 096	2 128 161
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	118 827	122 425
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 015 617	1 929 055
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	79 652	76 681
INTÉRÊTS SERVIS	329 513	278 621
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	89 561	20 768
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	171 437	176 967
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	68 515	80 886
MARGE D'INTÉRÊTS	1 884 584	1 849 540

ÉTAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
Titres de placement	-	-
Titres de participation	2 379	1 468
Participations dans les entreprises liées	68 260	66 372
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	-	-
TOTAL	70 639	67 840

ÉTAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2022	31/12/2021
COMMISSIONS PERÇUES :	371 204	344 550
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	67 156	65 104
sur opérations de change	8 039	4 678
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	14 256	12 698
sur moyens de paiement	189 276	168 440
sur activités de conseil et d'assistance	391	449
sur ventes de produits d'assurances	11 984	10 285
sur autres prestations de service	80 102	82 897
COMMISSIONS VERSEES :	51 287	40 049
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	-	-
sur opérations de change	3 945	4 363
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	2 418	2 397
sur moyens de paiement	44 924	33 289
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	-	-
MARGE SUR COMMISSIONS	319 917	304 500

ÉTAT B28 - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
+ Gains sur titres de transaction	43 978	40 753
- Pertes sur titres de transaction	28 685	7 150
= Résultat des opérations sur titres de transaction	15 293	33 603
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	-	-
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	61	12
- Moins-values de cession sur titres de placement	121	352
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	27 871	61
= Résultat des opérations sur titres de placement	-27 931	-401
+ Gains sur opérations de change	253 661	171 516
- Pertes sur opérations de change	10 890	4 150
= Résultat des opérations de change	242 771	167 367
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RÉSULTAT GLOBAL	230 134	200 569

ÉTAT B29 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel	858 407	742 683
Impôts et taxes	28 160	21 908
Charges externes	442 070	373 868
Autres charges générales d'exploitation	4 305	2 517
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	175 254	156 157
TOTAL	1 508 195	1 297 133

ÉTAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	88 904	71 739
Autres produits bancaires	305 740	216 608
Autres charges bancaires	216 836	144 869
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	75 568	33 096
Produits d'exploitation non bancaires	75 569	33 102
Charges d'exploitation non bancaires	1	6
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	1 256 112	1 287 601
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	780 139	590 587
Pertes sur créances irrécouvrables	305 263	611 806
Autres dotations aux provisions	170 710	85 208
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 014 975	1 267 455
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	841 883	869 318
Récupérations sur créances amorties	25 760	12 359
Autres reprises de provisions	147 332	385 777
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-101 209	-75 041
Produits non courants	22 031	20 226
Charges non courantes	123 240	95 266

ÉTAT B32 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	420 427	-
. Bénéfice net	420 427	-
. Perte nette	-	-
II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES	341 962	-
1- Courantes	341 962	-
- Impôt sur les sociétés	211 890	-
- Pénalités	79	-
- Impôt de solidarité	38 156	-
- Amendes fiscales	2 209	-
- Dons et subventions	390	-
- Cadeaux et articles	1 271	-
- Amortissement Véhicules	744	-
- Dotation provision pour engagements sociaux	876	-
- Dotation provision pour risques généraux	85 235	-
- Dotation provision pour propre assureur	1 039	-
- Intérêts Compte courant associé	74	-
2- Non courantes	-	-
- charges non courantes	-	-
III - DÉDUCTIONS FISCALES	-	189 712
1- Courantes	-	189 712
- Revenu du Portefeuille / Titres	-	70 525
- Reprise provision pour risques généraux	-	115 654
- Reprise provision	-	3 532
2. Non courantes	-	-
TOTAL	762 388	189 712
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL	572 677	-
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	-	572 677
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-	-
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	-	572 677
. Bénéfice net fiscal (A - C)	-	572 677
. ou	-	-
. Déficit net fiscal (B)	-	-
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS	-	-
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ÉTAT B33 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	733 526
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	341 962
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	189 712
. Résultat courant théorique imposable (+)	885 777
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	327 737
. Résultat courant après impôts (=)	558 039

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES
ÉTAT B34 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	28 998	248 479	248 479	28 998
B. TVA à récupérer	17 146	142 706	142 714	17 139
. Sur charges	17 908	73 693	73 699	17 903
. Sur immobilisations	-762	69 013	69 016	-764
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	11 851	105 772	105 765	11 859

ÉTAT C4 - DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS
I. DATATION

Date de clôture (1) : 31 décembre 2022

Date d'établissement des états de synthèse (2) : 28 février 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	N É A N T

ÉTATS DE SYNTHÈSE ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	59 977	28 509
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
Créances sur la clientèle	1 561 733	1 201 515
Créances sur Mourabaha	1 557 161	1 199 818
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	4 572	1 697
Titres de transaction et de placement	-	-
dont certificat de Sukuk	-	-
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	65 321	60 318
Immobilisations données en Ijara	-	-
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
dont certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Mourabaha et Mourcharaka	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar placés	-	-
Autres actifs	107	1 800
TOTAL DE L'ACTIF	1 687 138	1 292 142

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	795 056	555 709
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	795 056	555 709
Dépôts de la clientèle	145 060	100 117
Comptes à vue créditeurs	128 350	86 633
Autres comptes créditeurs	16 710	13 484
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	14 881	12 012
Dettes sur Mourabaha	14 881	12 012
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres passifs	497 157	405 459
Provisions pour risques et charges	3 390	2 890
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-
Dotation en capital	240 000	240 000
Reports	-24 045	-28 260
Résultat de l'exercice	15 639	4 215
TOTAL DU PASSIF	1 687 138	1 292 142

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	43 746	29 681
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	43 077	29 244
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	-	-
Produits sur titres de Mourabaha et Mourcharaka	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	669	437
Autres produits bancaires	-	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	187	1
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2	1
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur titres de Mourabaha et Mourcharaka	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	184	-
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	43 560	29 680
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	26 692	23 891
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	3 224	2 184
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 170	610
RESULTAT COURANT	15 814	4 215
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	15 814	4 215
Impôts sur les résultats	175	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	15 639	4 215

DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers de DH)

DETTES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	-	14 881	14 881	12 012
- Mourabaha ⁽¹⁾	-	-	-	14 881	14 881	12 012
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL				14 881	14 881	12 012

(1) principalement les avances sur Mourabaha

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

(En milliers de DH)

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transferts au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut à la fin de l'exercice	Provisions					Montant net à la fin de l'exercice	
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire (1)		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stock	Cumul à la fin de l'exercice		
Biens acquis - Mourabaha												
Biens mobiliers												
Biens immobiliers												
Biens acquis - Mourabaha pour donneur d'ordre	58 868	451 352	444 900	-	65 321	-	-	-	-	-	-	65 321
Biens mobiliers	1 920	22 335	23 256	-	999	NA	NA	NA	NA	NA	NA	999
Biens immobiliers	56 948	429 017	421 644	-	64 322	NA	NA	NA	NA	NA	NA	64 322
Biens acquis - Salam												
Biens acquis - Autres financements participatifs												

(1) Biens cédés en dehors des contrats de finance participative dont les produits de cession sont constatés en hors exploitation bancaire dans le compte 7613

TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

(En milliers de DH)

Biens	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Encours des créances Mourabaha à la fin de l'exercice
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec les établissements de crédit et assimilés							
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec la clientèle	318 914	83 568	43 077	2 775	2 483	402 481	8 986
Mourabaha							
Mourabaha pour donneur d'ordre	318 914	83 568	43 077	2 775	2 483	402 481	8 986
TOTAL	318 914	83 568	43 077	2 775	2 483	402 481	8 986

(1) Par remboursement anticipé ou autres

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022



Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC – Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

Aux Actionnaires de
CRÉDIT DU MAROC
48-58 Bd. Mohammed V
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 7 021 734 dont un bénéfice net de KMAD 420 427.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Crédit du Maroc
Page 2

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 2 806 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 45 939.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 105 pour un encours en souffrance de MMAD 112.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation et pour risques comptabilisés afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des engagements sensibles ou en défaut.

Cernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Crédit du Maroc
Page 3

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Crédit du Maroc
Page 4

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 8 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil



Abdou Soufiane Diop
Associé

PwC Maroc



Leila Sijelmassi
Associée

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC – Casa Anfa
20220 Hay Hassani - Casablanca

Aux Actionnaires de
CREDIT DU MAROC
48-58 Bd. Mohammed V
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Conventions conclues avec Crédit du Maroc Patrimoine

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc Patrimoine ;
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine jusqu'au 6 décembre 2022 ;
- M. Ali Benkirane, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine depuis le 6 décembre 2022 ;
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine.

1.1.1 Convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

En vertu de cette convention, établie en janvier 2022, Crédit du Maroc s'engage à réaliser des services support au profit de Crédit du Maroc Patrimoine pour la commercialisation des OPCVM.

Crédit du Maroc
Page 2

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 24 février 2022.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 880. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

1.1.2 Avenant à la convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en décembre 2015 et modifiée par l'avenant du 15 mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Patrimoine les locaux sis à Casablanca, 4^{ème} étage, 48-58 boulevard Mohammed V.

L'avenant au contrat de bail qui a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 24 février 2022, a porté sur la baisse de la superficie louée et du loyer.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 50 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

1.2 Conventions conclues avec Crédit du Maroc International

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc International ;
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration de Crédit du Maroc International jusqu'au 6 décembre 2022 ;
- M. Ali Benkirane, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration de Crédit du Maroc International ;
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc International ;
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de Crédit du Maroc International jusqu'au 31 août 2022 ;
- M. Luc Beiso, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de Crédit du Maroc International.

1.2.1 Avenant à la convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2017 et modifiée par les avenants du 31 mars 2021 et du 30 mai 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, de suivi des tests d'intrusion, de recouvrement et de risques et de missions en matière de conformité, marketing et communication.

L'avenant n°2 autorisé par le Conseil de Surveillance du 29 avril 2022 a porté sur l'ajout des prestations d'assistance, de conseil et d'encadrement de la salle des marchés de Crédit du Maroc en matière de négociation et traitement des opérations de change sur les marchés financiers.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 136 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

Crédit du Maroc
Page 3

1.2.2 Avenant à la convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mars 2005 et modifiée par l'avenant du 15 mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc International le local à usage de bureau sis à Tanger, Zone logistique de la zone franche.

L'avenant a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 24 février 2022 et a porté sur la modification du montant du loyer qui s'élève à KMAD 17 mensuel TTC incluant les charges.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 204 TTC. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

1.2.3 Avenant à la convention d'émission de garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc International

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en juin 2018 et modifiée par les avenants du 5 septembre 2019 et du 15 mars 2022, prévoit la fourniture par Crédit du Maroc d'une garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc International sur la totalité de ses encours à la clientèle.

L'avenant n°2, autorisé par le Conseil de Surveillance du 24 février 2022, a porté sur la modification du taux de commission compris entre 0.15% et 3.50% par an (hors taxe) en fonction du risque et sur le montant maximum garanti qui est de 1 700 MMAD. Ces modifications ont pris effet à partir du 1^{er} mars 2022.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 764 hors taxes, pour un encours de contre garantie de KMAD 285 900. Le montant réglé en 2022 est à l'ordre de KMAD 686.

1.3 Conventions conclues avec Crédit du Maroc Capital

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc Capital, entité dissoute par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2022 ;
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc jusqu'au 6 décembre 2022 et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital jusqu'au 31 octobre 2022 ;
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital jusqu'au 31 octobre 2022 ;
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Capital jusqu'au 31 août 2022.

1.3.1 Avenant à la convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2017 et modifiée par l'avenant du 28 mars 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de

Crédit du Maroc
Page 4

gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines.

L'avenant qui a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 24 février 2022 a modifié les conditions de rémunération des prestations, portées à un montant annuel forfaitaire de KMAD 100 hors taxe.

Cette convention a été résiliée avec effet au 30 septembre 2022.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 75 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

1.3.2 Avenant à la convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en décembre 2015 et modifiée par l'avenant du 28 mars 2022, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Capital les locaux sis à Casablanca, 4ème étage, 48-58 boulevard Mohammed V.

L'avenant au contrat de bail qui a été autorisé par le Conseil de surveillance du 24 février 2022, a porté sur la réduction de la superficie et du loyer.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 62 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

1.4 Avenant à la convention d'assistance technique et de prestations de services conclue avec Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring ;
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring jusqu'au 6 décembre 2022 ;
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring jusqu'au 31 août 2022 ;
- M. Ali Benkirane, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring ;
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring ;
- M. Luc Beiso, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2017 et modifiée par les avenants du 27 août 2019, du 2 décembre 2019 et du 7 septembre 2022, porte sur la réalisation de prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion et de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines, de suivi des tests d'intrusion, de missions en matière de recouvrement et de risques et missions en matière de conformité.

L'avenant n°3 a été autorisé par le Conseil de surveillance du 29 juillet 2022.

Crédit du Maroc
Page 5

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 1 514 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

1.5 Conventions entre Crédit du Maroc et le groupe ISCAE

Entités et personnes concernées

- Nada BIAZ, Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 6 décembre 2022 et Directrice générale du groupe ISCAE

1.5.1 Convention cadre de partenariat

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention cadre, établie en novembre 2022, vise à définir les dispositions générales et les axes relatifs au partenariat.

Elle a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 29 novembre 2022.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022.

1.5.2 Convention spécifique

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en novembre 2022, porte sur les conditions d'organisation et de déploiement par l'ISCAE au profit des cadres de la banque d'une formation certifiante en Corporate Banking.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 29 novembre 2022.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022.

1.6 Convention de services de transition avec Crédit Agricole S.A

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A actionnaire commun des sociétés ci-dessous :
 - Crédit du Maroc ;
 - Group Infrastructure Plateforme ;
 - Crédit Agricole Payment Services ;
 - Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ;
 - LESICA ;
 - PROGICA ;
 - GECICA.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention établie en décembre 2022 porte sur la fourniture par les prestataires précités à Crédit du Maroc, pendant une période transitoire, de divers services (notamment IT/métier) nécessaires à la continuité opérationnelle de Crédit du Maroc jusqu'à la mise en place effective des solutions de remplacement.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 29 novembre 2022.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022.

Crédit du Maroc
Page 6

1.7 Contrat de cession et d'acquisition d'actions entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole Leasing et Factoring

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A, actionnaire commun des deux entités ;
- Mme Meriem Ech Cherfi, représentante de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc et administrateur de Crédit Agricole Leasing et Factoring ;
- M. Hervé Varillon, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc jusqu'au 6 décembre 2022 et Directeur général de Crédit Agricole Leasing et Factoring.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en décembre 2022, porte sur l'engagement de Crédit Agricole Leasing et Factoring de céder à Crédit du Maroc, qui s'engage à acquérir, 413.328 actions Crédit du Maroc Leasing et Factoring, représentant 33,3% de son capital social, et ce, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions suspensives.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 6 décembre 2022.

Aucune charge ni aucun investissement n'ont été constatés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de prestations de services conclue avec IFCAM

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A., actionnaire commun des deux entités ;
- M. Marc Didier, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc jusqu'au 6 décembre 2022 et administrateur de IFCAM (Institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel).

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention établie en mars 2006 porte sur la conception, préparation, organisation et animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs.

Cette convention a été résiliée suite à la cession de la participation majoritaire de Crédit Agricole S.A dans le capital de Crédit du Maroc au groupe Holmarcom avec effet au 6 décembre 2022 (ci-après « opération de cession »).

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 411 hors taxes. Le montant réglé en 2022 s'élève à KMAD 65.

2.2 Convention de prestations de services conclue avec Crédit Agricole S.A. et CEDICAM

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A., actionnaire commun des deux entités ;
- M. Gérard Ouvrier-Bufferet, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc jusqu'au 13 avril 2022 et membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.

Crédit du Maroc
Page 7

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention établie en mai 2007 vise l'utilisation par CDM de la plate-forme groupe Swift. Cette convention a été résiliée suite à l'opération de cession.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 702 hors taxes. Le montant réglé en 2022 est à l'ordre de KMAD 599.

2.3 Conventions conclues avec PROGICA

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

2.3.1 Convention relative à la plateforme LDAP

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en juin 2007, porte sur l'acquisition et la maintenance de la plate-forme de l'annuaire de Crédit du Maroc. Cette convention a été résiliée suite à l'opération de cession.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 14 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.3.2 Convention relative à l'outil ANADEFI

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2008, porte sur l'utilisation par Crédit du Maroc de l'outil de cotation groupe ANADEFI.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 179 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.3.3 Convention relative à l'outil SCOPE

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mai 2008, porte sur l'utilisation par Crédit du Maroc de l'outil SCOPE - Gestion des contrôles permanents RCP. Cette convention a été résiliée suite à l'opération de cession.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 70 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.3.4 Convention relative à l'outil My audit

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en avril 2010, porte sur l'utilisation par Crédit du Maroc de l'outil groupe My Audit. Cette convention a été résiliée suite à l'opération de cession.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022.

Crédit du Maroc
Page 8

2.3.5 Convention relative aux progiciels & services informatiques

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mars 2012, porte sur un dispositif de gestion permettant de calculer les expositions sur les tiers et les groupes dans le cadre du dispositif Bâle II. Cette convention a été résiliée suite à l'opération de cession.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 132 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.4 Convention de prestations de services conclue avec EUROFACTOR

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en juin 2008, a pour objet l'accès par Crédit du Maroc au site BATICA d'informations financières et juridiques d'EUROFACTOR sur internet. Cette convention a été résiliée suite à l'opération de cession.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à MAD 334 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.5 Convention de prestations de services conclue avec LESICA

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en octobre 2011, porte sur un Projet CRM analytique - acquisition des licences UNICA, déploiement et maintenance.

Aucune charge n'a été constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022.

2.6 Conventions conclues avec Crédit du Maroc Leasing & Factoring

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, actionnaire majoritaire de Crédit du Maroc Leasing et Factoring ;
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring jusqu'au 6 décembre 2022 ;
- M. Stéphane Clérisse, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring jusqu'au 31 août 2022 ;
- M. Ali Benkirane, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring ;
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring ;
- M. Luc Beiso, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.

Crédit du Maroc
Page 9

2.6.1 Convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2019, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc Leasing et Factoring donne à bail à Crédit du Maroc les locaux sis à Casablanca, 201 boulevard Zerktouni.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 216 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.6.2 Convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en octobre 2021, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc Leasing et Factoring donne à bail à Crédit du Maroc les plateaux de bureaux sis à Casablanca, Sidi Maarouf - Zénith, Access finance.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 774 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.6.3 Convention cadre de financement - Mise en place du dispositif des lignes de crédit

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en janvier 2017, prévoit la mise en place d'un dispositif de lignes de crédit par Crédit du Maroc en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring.

Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 34 430 hors taxes pour un encours de crédits débloqués de KMAD 1 158 195 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.6.4 Convention cadre de partage des risques et d'émission de garantie à première demande sur l'activité factoring

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mars 2021, porte sur un contrat selon lequel Crédit du Maroc s'engage à couvrir le risque afférent aux contrats d'affacturage et à consentir une garantie autonome à première demande sans conditions suspensives, pour garantir le remboursement en capital et intérêts des contrats d'affacturage et ce, dans la limite du montant maximum garanti.

Aucun produit n'a été constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022.

2.6.5 Convention de partage des risques sur l'activité leasing

Nature, objet et modalités de la convention

Une convention, établie en mars 2003, modifiée par avenants du 8 octobre 2018, du 2 décembre 2019 et du 9 septembre 2021. Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de Crédit du Maroc Leasing et Factoring par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération.

Crédit du Maroc
Page 10

Par ailleurs, les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie, Crédit du Maroc Leasing et Factoring verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

La commission d'apport et la commission de garantie facturées par Crédit du Maroc, au titre de l'exercice 2022, sont respectivement de KMAD 769 et KMAD 1 349 hors taxes, pour un encours de contre garantie de KMAD 806 325. Ces commissions ont été réglées en totalité en 2022.

2.7 Conventions conclues avec Crédit du Maroc Patrimoine

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de Crédit du Maroc Patrimoine ;
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine jusqu'au 6 décembre 2022 ;
- M. Ali Benkirane, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine ;
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration de Crédit du Maroc Patrimoine.

2.7.1 Convention d'assistance technique et de prestations

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 104 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.7.2 Contrat de mise à disposition

Nature, objet et modalités de la convention

Ce contrat de mise à disposition, établi en octobre 2017 et modifié par l'avenant du 20 février 2019, porte sur la mise à disposition de la force de vente de la Banque pour la commercialisation des OPCVM au profit de CDM Patrimoine.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 5 638 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.8 Conventions conclues avec Crédit du Maroc Assurances

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, associé unique de Crédit du Maroc Assurances.

2.8.1 Convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en août 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à Crédit du Maroc Assurances les locaux sis à Casablanca, Immeuble Ryad, 66 boulevard Mohammed V.

Crédit du Maroc
Page 11

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à 83 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.8.2 Convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en février 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et de ressources humaines.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à 304 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.9 Conventions conclues avec Crédit Agricole S.A

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A., actionnaire de Crédit du Maroc ;
- M. Gérard Ouvrier-Bufferet, membre du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc jusqu'au 13 avril 2022 et membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.

2.9.1 Convention d'assistance technique et de coopération

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mai 2007, porte sur un apport par Crédit Agricole S.A des moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Cette convention a été résiliée suite à l'opération de cession.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 9 174 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.9.2 Convention de garantie de Crédit du Maroc par Crédit Agricole S.A auprès de Visa International

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en mai 2010, prévoit que Crédit Agricole S.A garantit Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de USD 2.957.000 pour les flux domestiques et internationaux. Cette convention a été résiliée suite à l'opération de cession.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 94 hors taxes. Le montant réglé en 2022 est à l'ordre de KMAD 69.

2.9.3 Convention de prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 de KMAD 136 116. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Crédit du Maroc
Page 12

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à KMAD 5 483 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2022 est de KMAD 136 116.

2.10 Convention conclue avec le GIE GECICA pour l'affiliation au contrat Microsoft Souscription Entreprise (EASL)

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A, actionnaire commun de Crédit du Maroc et du GIE GECICA.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2007, Crédit du Maroc adhère au contrat « Microsoft Souscription Entreprise (contrat EASL) », conclu entre GECICA et Microsoft, qui lui permet d'obtenir de Microsoft des conditions préférentielles.

La charge constatée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à 5 463 KMAD hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.11 Convention de prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres entre Wafa Assurance et Crédit du Maroc

Entités et personnes concernées

- Wafa Assurance, actionnaire à hauteur de 10,7% de Crédit du Maroc.

Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre de cette convention, établie en novembre 2020, Wafa Assurance apporte au Crédit du Maroc un prêt à durée indéterminée qualifié en fonds propres additionnels de catégorie 1 d'un montant de KMAD 21 753. Le taux d'intérêt annuel applicable est interpolé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor Marocains, telle que publiée par Bank Al-Maghrib, conformément aux dispositions de la convention de prêt à durée indéterminée liant les deux parties.

Le paiement des intérêts comme celui du principal sont à la seule initiative de Crédit du Maroc et soumis, dans certains cas, à l'autorisation préalable de Bank Al-Maghrib.

Les intérêts comptabilisés par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à KMAD 876 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

L'encours du prêt à durée indéterminée au 31 décembre 2022 est de KMAD 21 753.

2.12 Convention d'avance en compte courant d'associés entre Crédit du Maroc et Ecoparc Berrechid

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, actionnaire à hauteur de 16,36% de Ecoparc Berrechid.

Nature, objet et modalités de la convention

Crédit du Maroc apporte à Ecoparc Berrechid deux avances en compte courant d'associé par le biais de deux conventions, une convention établie en juin 2020 pour une avance de KMAD 1 646 et une seconde convention établie en juillet 2021, pour une avance de KMAD 1 906.

Le produit des intérêts constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 est de KMAD 114 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

Crédit du Maroc
Page 13

2.13 Convention de prestation de services conclue avec Unifitel

Entités et personnes concernées

- Crédit Agricole S.A., actionnaire commun de Crédit du Maroc et Unifitel.

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention de prestation de services, établie en septembre 2017 et modifiée par l'avenant du 17 septembre 2019, porte sur un contrat de prestation de services dans le cadre du projet d'externalisation du centre de relations client.

La charge relative à l'exercice 2022 s'élève à KMAD 3 839 hors taxes. Le montant réglé en 2022 est de l'ordre de KMAD 2 756.

2.14 Conventions conclues avec SIFIM

Entités et personnes concernées

- Crédit du Maroc, actionnaire à 100% de SIFIM ;
- M. Bernard Muselet, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au sein du Conseil d'Administration de SIFIM jusqu'au 6 décembre 2022 ;
- M. Stéphane Clérissé, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de SIFIM jusqu'au 31 août 2022 ;
- M. Ali Benkirane, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc au sein du Conseil d'Administration de SIFIM ;
- M. Karim Diouri, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de SIFIM ;
- M. Luc Beiso, membre du Directoire de Crédit du Maroc et administrateur de SIFIM.

2.14.1 Convention d'assistance technique et de prestations de services

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en octobre 2017, porte sur les prestations de services en matière comptable, de contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique.

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 63 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

2.14.2 Convention de bail

Nature, objet et modalités de la convention

Cette convention, établie en juillet 2020, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc donne en location à SIFIM les locaux sis à Casablanca, 6ème étage, 48-58 boulevard Mohammed V.

Crédit du Maroc
Page 14

Le produit constaté par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 50 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2022.

Casablanca, le 8 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Abdelmoumen
20 360 CASABLANCA
Tél : 0522 423 423 (L.C)
Fax : 0522 423 400 (17)

Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc


PwC Maroc
Lot 57 Tour OCP, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 40 00 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 109107 - TP : 37998135
IF : 1100706 - CVSS : 7567045

Leila Sijelmassi
Associée

RAPPORT DE GESTION

DU DIRECTOIRE

 2022

SOMMAIRE

I. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	3
1. Conjoncture économique	3
2. Environnements bancaire et financier	8
II. RÉTROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS 2022	9
III. ACTIVITES	11
1. Une banque multi-métiers au service de tous les clients	11
2. Une organisation commerciale centrée client	15
3. La bancassurance	19
4. La finance participative	19
5. Le commerce international	19
6. Le leasing et factoring	20
7. L'activité de CDM International	21
8. La gestion de patrimoine	21
IV. INVESTISSEMENTS	22
1. Une transformation en profondeur au travers des 4 fondations	22
2. Les investissements IT et les projets de transformation	23
3. Les investissements immobiliers	23
V. RÉSULTATS	25
1. Comptes sociaux : compte de résultat de Crédit du Maroc	25
2. Contribution des filiales	25
3. Proposition d'affectation du résultat	27
4. Comptes consolidés	27
VI. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR	28
VII. ANNEXE 1 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES SOCIAUX	29
VIII. ANNEXE 2 : ÉTAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	33
IX. ANNEXE 3 : ÉTAT DES AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE	33
X. ANNEXE 4 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES CONSOLIDÉS	34
XI. ANNEXE 5 : LISTE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	38
XII. ANNEXE 6 : ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES	43

CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

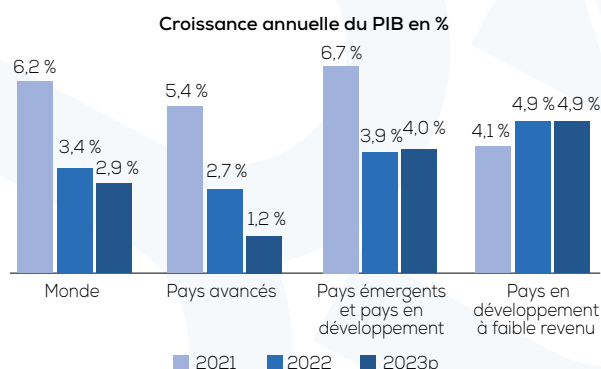
I. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

1. Conjuncture économique

1.1 Économie mondiale

Après le rebond de la croissance économique mondiale constaté en 2021, celle-ci a connu un net ralentissement en 2022.

Dans sa dernière publication datant de janvier 2023, le FMI prévoit une croissance économique mondiale de 3,4 % en 2022 contre 6,2 % en 2021. Cette décélération est portée principalement par les tensions inflationnistes exacerbées par les répercussions de la guerre en Ukraine sur les prix des matières premières énergétiques et alimentaires et par la persistance de la crise sanitaire en Chine qui perturbe les chaînes d'approvisionnement.



Source : FMI, janvier 2023

Par ailleurs, le FMI prévoit une croissance économique mondiale de 2,9 % en 2023, soit plus de 20 bps par rapport à ses prévisions publiées en octobre 2022. Cette hausse témoigne d'une atténuation des risques de dégradation des perspectives économiques depuis octobre, d'une résilience plus forte que prévu dans de nombreux pays avec des prévisions d'atténuation de l'inflation en 2023. Néanmoins, plusieurs risques continueront à peser sur les perspectives économiques mondiales. Il s'agit notamment de la résurgence des préoccupations sanitaires en Chine, la poursuite du conflit russo-ukrainien ou encore la hausse des taux d'intérêt avec une dette mondiale élevée.

En outre, le recul de la croissance en 2023 par rapport à 2022 est imputable, principalement, à la décélération de la croissance des pays avancés (de 2,7 % en 2022 à 1,2 % en 2023).

En effet, la croissance aux Etats-Unis a reculé à 2,0 % en 2022 et devrait décélérer davantage en 2023 à 1,4 %, en raison, notamment, du durcissement de la politique monétaire pour faire face à l'inflation qui continue de freiner les dépenses de consommation et l'investissement privé.

PIB réel	2021	2022e	2023p
Monde	6,2 %	3,4 %	2,9 %
Pays avancés	5,4 %	2,7 %	1,2 %
Etats-Unis	5,9 %	2,0 %	1,4 %
Zone Euro	5,3 %	3,5 %	0,7 %
Pays émergents et pays en développement	6,7 %	3,9 %	4,0 %
Chine	8,4 %	3,0 %	5,2 %
Moyen-Orient et Afrique du nord	4,1 %	5,4 %	3,2 %
Afrique subsaharienne	4,7 %	3,8 %	3,8 %

Source : FMI, janvier 2023

Dans la zone euro, la croissance est estimée à 3,5 % en 2022, selon les prévisions du FMI, grâce à la bonne tenue du secteur des services, principalement le tourisme, et aux différentes mesures budgétaires qui ont soutenu l'investissement. Par ailleurs, l'économie européenne devrait voir sa croissance ralentir à 0,7 % en 2023, impactée par la persistance de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine et de ses retombées, notamment, les interdictions d'importations et le plafonnement du prix du pétrole en provenance de la Russie.

S'agissant des pays émergents et en développement, la croissance a subi un net ralentissement à 3,9 % en 2022, soit un retrait de 2,8 points par rapport à 2021, en raison du contexte économique défavorable. Par ailleurs, la croissance devrait se maintenir quasi-stable en 2023 à 4,0 %.

En Chine, la croissance a décéléré à 3,0 % en 2022 suite à l'affaiblissement du secteur immobilier et aux successions des confinements. Elle devrait, par ailleurs, rebondir à 5,2 % en 2023, stimulée par l'abandon de la politique « Zéro Covid » et par les mesures de relance monétaires et budgétaires, principalement, en matière d'infrastructure.

Par ailleurs, l'exacerbation de l'inflation constitue l'un des facteurs ayant le plus pesé sur l'activité économique mondiale en 2022.

Cette montée de l'inflation s'explique principalement par les tensions géopolitiques et leurs répercussions sur la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la dépréciation du taux de change de certains pays, en lien, avec la forte appréciation du dollar américain.

Ainsi, en réponse au prolongement de ces pressions inflationnistes, les banques centrales ont mis fin à leurs politiques accommodantes, en relevant leurs taux directeurs de façon successive, tout au long de l'année 2022.

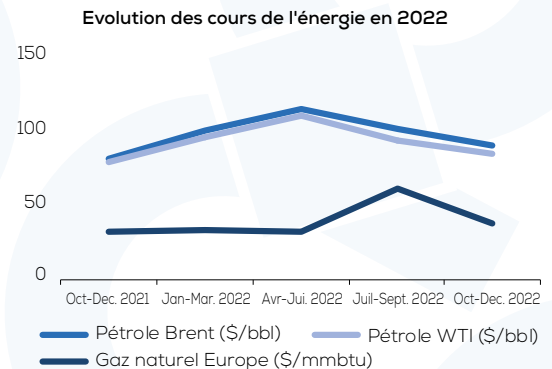
Par ailleurs, en ce qui concerne les prévisions relatives à l'inflation, le FMI prévoit une modération de celle-ci passant de 8,8 % en 2022 à 6,6 % en 2023. Ainsi, dans les pays avancés, l'inflation annuelle moyenne devrait passer de 7,3 %

en 2022 à 4,6 % en 2023. Dans les pays émergents et les pays en développement, l'inflation annuelle attendue baisserait de 9,9 % en 2022 à 8,1 % en 2023.

S'agissant du commerce mondial, le volume des échanges a connu un ralentissement de 10,4 % en 2021 à 5,4 % en 2022 d'après le FMI, sous l'effet du recul de la demande mondiale et des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement.

Concernant les matières premières, les prix des produits de base ont atteint des sommets en 2022, sous l'effet des tensions et des diverses contraintes liées à l'approvisionnement. Toutefois, ils se sont modérés durant le second semestre de 2022 en lien avec la faiblesse de la demande mondiale et la confrontation continue aux fluctuations du contexte économique, géopolitique et sanitaire mondial.

Selon les prévisions de la banque mondiale, les cours du pétrole ont également été affectés par ces contraintes en atteignant une valeur égale à 100 USD/baril en décembre 2022 après 70,4 USD/baril en 2021.



Source : Banque Mondiale, janvier 2023

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été marquée par de grandes perturbations au niveau mondial liées principalement aux impacts de la guerre en Ukraine :

- ♦ une hausse significative des prix des principaux produits de base, notamment, alimentaires et énergétiques : +151 % pour le gaz naturel en Europe, +43 % pour le charbon, +42 % pour le pétrole brut, +39 % pour le nickel, +28 % pour le blé et +22 % pour le maïs ;
- ♦ des niveaux d'inflation très élevés pour l'ensemble des pays du monde : 13,8 % pour la Russie, 8,7 % pour la zone Euro, 8,1 % pour les Etats-Unis ;
- ♦ une appréciation du dollar face aux principales devises, comme en témoigne l'indice DXY (+12,4 % en 2022 par rapport à 2021) ;
- ♦ une chute des principaux indices boursiers à travers le monde en lien avec la crise en Ukraine, la montée de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt ;
- ♦ une chute des monnaies des pays émergents fragiles aux chocs externes, comme la Turquie (-86 %) et l'Argentine (-38 %).

Par ailleurs, compte tenu de la montée de l'inflation, les banques centrales ont été contraintes à **resserrer leur politique monétaire**, en retirant leur soutien quantitatif et en relevant leurs taux directeurs.

Dans ce contexte, la **FED a relevé en décembre ses taux directeurs de 50 bps (4,25 %- 4,50 %), soit le plus haut depuis 2007, et ce après 4 hausses consécutives de 75 bps entre juin et novembre.**

Quant à la **BCE, elle a relevé ses taux directeurs de 50 bps en décembre après deux hausses successives de 75 bps en septembre et octobre et une hausse de 50 bps en juillet.**

En outre, en réponse aux difficultés et aux perturbations du marché mondial de l'énergie provoquées par le conflit russo-ukrainien, la **commission européenne a mis en place un nouveau plan intitulé "REPowerEU"**, dont l'objectif est de mettre fin à la dépendance de l'Union européenne envers les combustibles fossiles russes avant 2030.

L'Union européenne a également accéléré la mise œuvre du programme « Next Generation EU », le plan de relance économique de 800 milliards d'euros qui a comme principaux objectifs de faire face aux exigences de la reprise post-covid, d'accroître la résilience aux chocs futurs et d'accélérer les transitions numérique et écologique.

1.2 Économie nationale

Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'économie nationale a connu une légère croissance de 1,4 % en 2022, compte tenu d'une baisse de 15,6 % de la valeur ajoutée agricole impactée par la sécheresse inédite qu'a connue le Royaume, d'une part, et d'une baisse du rythme de croissance des activités secondaires, passant de 6,6 % en 2021 à 3,4 % en 2022, d'autre part.

Le secteur tertiaire a affiché, de son côté, une croissance de 5,3 % en 2022 contre 6,4 % enregistrée en 2021 contribuant ainsi à la croissance du PIB de 2,7 points au lieu de 3,4 points en 2021.

L'indice des prix à la consommation a, par ailleurs, enregistré une progression de 6,6 % en 2022 contre 1,4 % en 2021.

Pour sa part, la demande intérieure a connu un ralentissement de son rythme de croissance à 2,3 % en volume contre une hausse de 9,1 % en 2021, selon le HCP, contribuant ainsi à la croissance du PIB de 2,6 points.

En parallèle, le déficit budgétaire s'est accentué de 17,5 %, selon les données publiées par la Trésorerie Générale du Royaume, compte tenu d'une hausse des dépenses ordinaires et des recettes ordinaires de respectivement 19,1 % et 18,2 %.

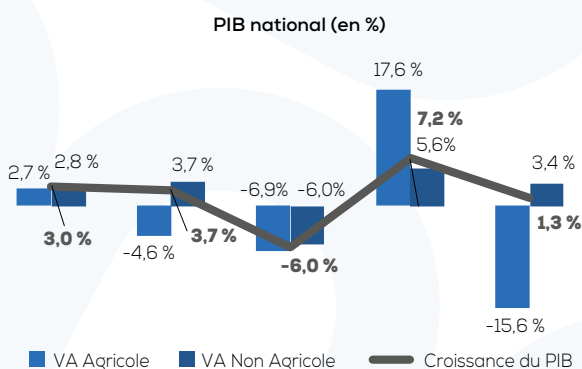
Le déficit commercial s'est creusé, de son côté, de 56,5 % en 2022, selon l'office des changes, suite à une hausse des importations de 39,6 % contre 29,4 % pour les exportations des biens et services. Ainsi, le taux de couverture se situe à 57,8 %, en baisse de 3,9 points par rapport à 2021.

S'agissant des recettes MRE, celles-ci ont enregistré une hausse de 16,5 % en 2022. Parallèlement, les investissements directs étrangers ont augmenté de 20,5 % sur la même période, d'après l'Office des Changes.

◆ Secteur primaire

Au titre de l'année 2022, le secteur primaire a enregistré une baisse de l'ordre de 15,9 % contre une hausse de 17,6 % en 2021, suite aux faibles performances de la campagne agricole et des activités d'élevage et de pêche.

En effet, la production céréalière a affiché une baisse significative, imputable au déficit pluviométrique. De son côté, le secteur de la pêche maritime a emprunté une tendance baissière durant l'année 2022 accusant un repli de plus de 22,6 % en 2022 de sa valeur ajoutée après une progression de 12,7 % enregistrée en 2021.



Source : HCP, janvier 2023

◆ Secteur secondaire

🏠 Secteur minier

Selon le HCP, le secteur minier a affiché une valeur ajoutée en recul de près de 8,4 % en 2022, contre une légère hausse de 0,9 % en 2021, reflétant le repli de la production du phosphate roche, suite à l'affaiblissement de la demande extérieure et celle des industries de transformation locales.

🏗️ Bâtiment et Travaux Publics

Le secteur du BTP a connu une baisse de sa valeur ajoutée de 0,4 % en 2022 après une croissance soutenue de 10,3 % en 2021. Les répercussions de la flambée des cours des matériaux et des équipements de construction ont nettement impacté l'offre immobilière. De même, la demande en logements résidentiels a pâti de la dégradation du pouvoir d'achat des ménages en 2022 en l'absence des mesures incitatives.

⚡ Secteur de l'énergie

Ce secteur a affiché une hausse de la production de 1,3 % à fin novembre 2022, au lieu de +6,1 % un an auparavant. Cette situation est attribuable à l'accroissement de la production de l'ONEE de 5,2 % et de celle des énergies renouvelables de 4,9 %, atténuée par le recul de la production privée de 4,2 %.

🏭 Industrie manufacturière

Les industries manufacturières ont connu un ralentissement à 1,3 % en 2022, impactées par la flambée des prix des matières premières et des demi-produits, ainsi que par la baisse du rythme de croissance de la demande extérieure. La valeur ajoutée des industries chimiques a poursuivi sa tendance baissière pour la deuxième année consécutive, passant de -1,7 % en 2021 à -4,2 % en 2022.

À l'exception des industries pharmaceutiques, qui enregistrent une amélioration de près de 10 %, les autres industries ont connu un ralentissement de leurs activités. Par ailleurs, le secteur automobile a maintenu un rythme de croissance soutenu, tiré principalement par la bonne dynamique de la demande extérieure.

◆ Secteur tertiaire

Une reprise des secteurs du tourisme et du transport suite à la levée des restrictions de déplacement, au renforcement des dessertes aériennes et à la reprise de l'opération Marhaba 2022.

🏨 Tourisme

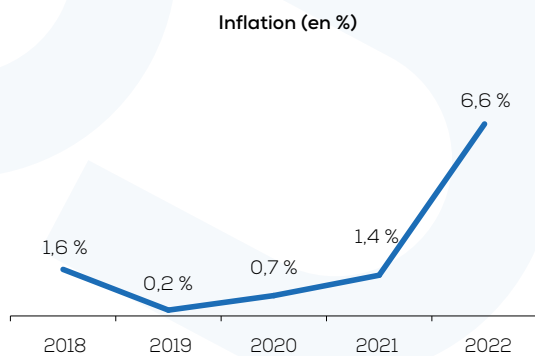
Le secteur touristique affiche un recouvrement notable de sa performance pré-crise. Sous l'effet de la reprise, les recettes de voyages ont plus que doublé passant de 34,3 Mrds dhs en 2021 à 91,3 Mrds dhs une année plus tard.

✈️ Commerce et transport

Le secteur du transport a poursuivi son redressement en 2022 profitant du fort accroissement du trafic aérien des passagers (+107,1 % de passagers aériens à fin 2022 et recouvrement de 103,9 % de son activité avant-crise). Néanmoins, les activités du commerce et autres services ont été pénalisés par la contre-performance des activités primaires et par la hausse générale des prix.

◆ L'inflation

Selon les données du HCP, l'inflation s'est accélérée en 2022, passant en moyenne à 6,6 % en 2022 au lieu de 1,4 % en 2021. La flambée des prix en 2022 est attribuable, principalement, à la hausse des prix des produits alimentaires de 11% et dans une moindre mesure à la hausse de 3,9 % des produits non alimentaires. Ces évolutions résultent essentiellement des pressions externes liées à la flambée de leurs cours sur les marchés internationaux et à l'augmentation des prix du transport de 12,2 %.



Source : HCP, janvier 2023

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été marquée par l'adoption du projet de loi sur la **charte de l'investissement**, qui a pour ambition de **promouvoir les investissements privés en les portant aux 2/3 des investissements d'ici 2035** et de réformer la politique d'investissement afin de l'adapter aux transformations institutionnelles, économiques, sociales et technologiques que connaît le Royaume.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place un document de référence dénommé « **Pacte national pour l'investissement** », qui traduira les engagements respectifs du gouvernement, du secteur privé et des banques dont l'enjeu principal est de mobiliser 550 Mrds dhs d'investissement et de créer 500 000 emplois sur la période 2022-2026.

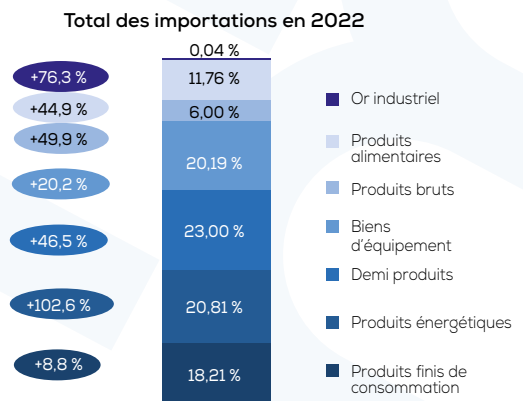
Dans le cadre de la Loi de finances 2023, l'enveloppe budgétaire allouée à l'**investissement public**, pour la nouvelle année budgétaire, se consolidera de 55 Mrds dhs pour atteindre 300 Mrds dhs. Les entreprises et les établissements publics dominent la structure des investissements publics avec un total de 140,5 Mrds dhs.

1.3 Commerce extérieur

En 2022, les échanges extérieurs du Maroc se sont soldés par un **accroissement du déficit commercial de 56,5 %** à 311,6 Mrds dhs. Cette évolution recouvre la hausse de 39,6 % des importations et une appréciation de 29,4 % des exportations. Ainsi, le taux de couverture se situe à 57,8 %, en baisse de 4,5 points par rapport à 2021.

L'évolution des importations fait suite à la hausse des achats de l'ensemble des groupes de produits dont, principalement, les produits énergétiques, les demi-produits et les produits alimentaires qui représentent près de 76 % du total des importations.

En effet, la **facture énergétique a plus que doublé** se situant à 153,5 Mrds dhs en 2022. Cette évolution est tributaire de l'augmentation des achats de l'ensemble des produits énergétiques, essentiellement, ceux du gaz-oils et fuel-oils de 112,1 %, portés par la hausse des prix qui ont presque doublé (10 283 dhs/T vs. 5 195 dhs/T) et dans une moindre mesure par celle des quantités (+7,2 %).



Source : Office des Changes

Concernant les **importations des demi-produits, elles augmentent de 46,4 %**, suite, à la croissance des achats de l'ammoniac. Les **importations des produits alimentaires, ont, pour leur part, progressé de 44,9 %**. Cette évolution est attribuable à la hausse des approvisionnements en blé qui ont presque doublé sous l'effet de la hausse des prix de 40,8 %.

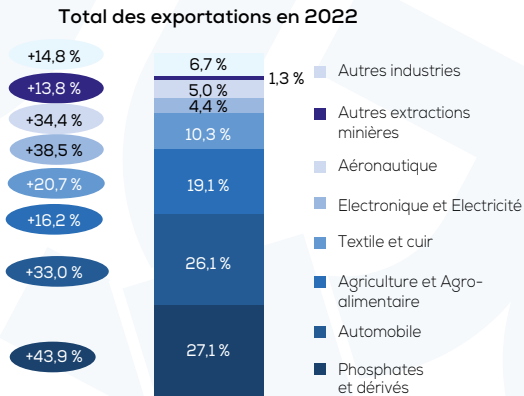
S'agissant des exportations, leur progression a été portée par l'ensemble des secteurs, notamment, le secteur des phosphates et dérivés, l'automobile et l'agriculture & agroalimentaire qui représentent plus de 77 % des exportations.

Ainsi, les **ventes de phosphates et dérivés ont augmenté de 43,9 %** en 2022. Cette progression est liée à l'augmentation des exportations des engrais naturels et chimiques due à l'effet prix qui est en hausse de 74,4 % en 2022. En revanche, les quantités exportées ont baissé de 11,8 %.

Les ventes du secteur automobile affichent, pour leur part, un **accroissement de 33,0 %**, au titre de l'année 2022, franchissant pour la première fois la barre des 100 Mrds dhs.

En parallèle, les **exportations du secteur agricole et agroalimentaire augmentent de 16,2 %** compte tenu de la hausse simultanée des ventes de l'industrie alimentaire de 19,9 % et celles de l'agriculture, sylviculture et chasse de 11,4 %.

De leur côté, **les exportations du textile et cuir progressent de 20,7 %** au titre l'année 2022, compte tenu, principalement, de la hausse des ventes de vêtements confectionnés de 21,9 %, des articles de bonneterie de 12,5 % et des chaussures de 32,0 %.



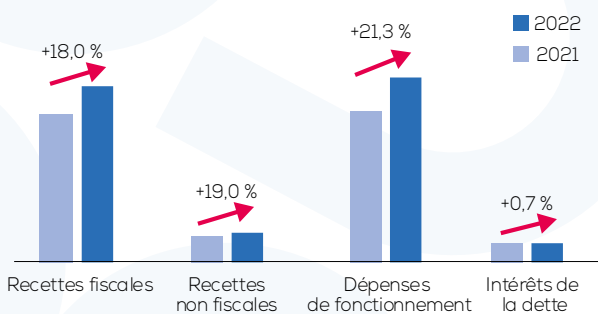
Source : Office des Changes

1.4 Finances publiques

La situation des charges et des ressources du Trésor arrêtée en décembre laisse apparaître un solde ordinaire positif de 1,4 Mrds dhs contre 3,1 Mrds dhs en 2021, grâce à :

- ♦ l'augmentation des dépenses ordinaires de 19,1 % en décembre due essentiellement à la hausse des dépenses de biens et services (6,8 %) et des dépenses de personnel (5,2 %) ;
- ♦ l'augmentation des recettes ordinaires de 18,2 % en décembre compte tenu de la hausse des recettes douanières de 18,6 % et des droits d'enregistrement et de timbre de 14,5 %.

Evolution des recettes et dépenses ordinaires en 2022



Source : Trésorerie générale du royaume, décembre 2022

FAITS MARQUANTS

L'année 2022, a été marquée par le coup d'envoi d'un quatrième lot d'opportunités, **dans le cadre de la banque de projets industriels** lancée par le Ministère de l'Economie Verte et Numérique. **L'objectif étant de substituer une partie des importations marocaines par une production locale.** Ce nouveau lot est composé de **275 projets** qui viendront enrichir la banque de projets et l'élargir pour intégrer l'orientation de la souveraineté industrielle, sanitaire et alimentaire, conformément aux Hautes Orientations Royales.

Ces nouvelles opportunités couvrent sept thématiques : l'eau, les médicaments, les dispositifs médicaux, les intrants alimentaires, la valorisation industrielle des ressources agricoles, les emballages, les équipements et les machines. Elles représentent un potentiel d'investissement de 16 Mrds dhs pouvant générer 67 000 emplois et un chiffre d'affaires global de près de 28 Mrds dhs.

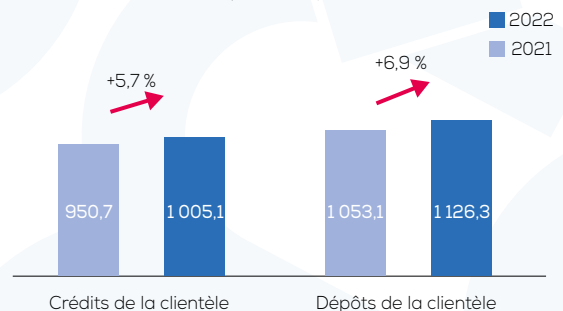
À fin septembre 2022, 1 179 projets d'investissement, dont 87 % à capital marocain, ont été identifiés par la banque de projets dans les 12 régions du Royaume. Cela représente 266 392 emplois prévisionnels, un chiffre d'affaires potentiel en local de 68 Mrds dhs et de 73 Mrds dhs à l'export.

2. Environnements bancaire et financier

2.1 Secteur bancaire

Le secteur bancaire affiche des fondamentaux solides en 2022.

Evolution des crédits et dépôts du secteur bancaire (Mrds dhs)



Source : Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM)

- ♦ **Une croissance des crédits bancaires tirée principalement par les crédits de trésorerie**

Les crédits bancaires enregistrent une hausse de 5,7 % par rapport à 2021. Cette augmentation est portée principalement par les crédits aux entreprises et, plus particulièrement, les crédits de trésorerie qui progressent de 18,3 % par rapport à 2021. Cette évolution pourrait s'expliquer par l'accroissement du besoin en fonds de roulement des entreprises dans un contexte marqué par la hausse simultanée de l'inflation, des prix des matières premières et des délais de paiement.

Les crédits à l'équipement et aux promoteurs ont enregistré, de leur côté, des hausses respectives de 7,2 % et 2,0 % après une baisse de 5,8 % et 4,4 % en 2021. Quant aux crédits accordés aux particuliers, ils enregistrent une hausse limitée à 1,9 % contre 2,8 % en 2021, attribuable, principalement, à la décélération du crédit habitat à 1,5 % au lieu de 2,9 % en 2021. Les crédits à la consommation affichent, quant à eux, une évolution positive passant de 2,3 % en 2021 à 3,3 % en 2022.

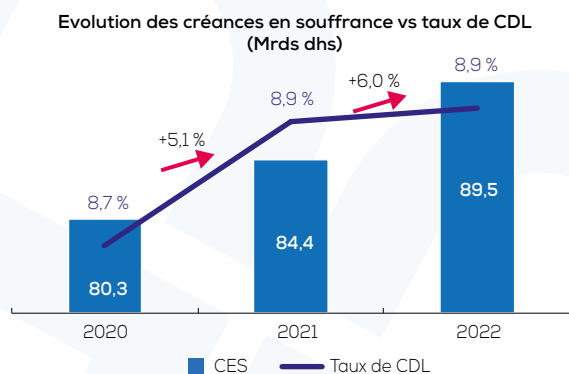
◆ **Des ressources en amélioration en lien avec la bonne performance des dépôts à vue**

En ce qui concerne les dépôts de la clientèle, ils enregistrent une hausse de 6,9 % en 2022. Cette performance tient compte de l'augmentation des ressources à vue de 9,0 % et de la progression des comptes d'épargne de 3,0 %, avec une baisse de 3,2 % des dépôts à terme. Hors dépôts à terme, les dépôts de la clientèle évoluent de 8,5 %.

◆ **Une poursuite de la montée des risques en 2022**

Dans un contexte marqué par l'inflation et le ralentissement économique, les créances en souffrance du secteur bancaire se sont alourdies de 6,0 % en 2022. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur est quasi-stable à 8,9 % (+2 bps par rapport à 2021).

Dans ces conditions, le taux de couverture s'élève à 67,2 %, contre 68,1 % en 2021.



FAITS MARQUANTS

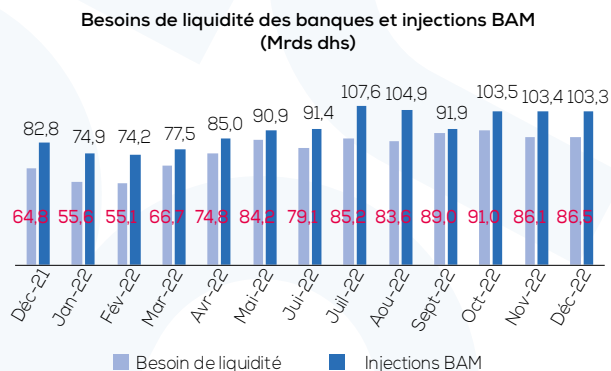
Suite à la montée en puissance de l'inflation depuis le début de l'année 2022, attisée par la guerre en Ukraine, Bank Al-Maghrib a décidé pour la première fois depuis 2008, de relever son taux directeur progressivement en effectuant deux hausses successives de 50 bps en septembre et décembre 2022, portant ainsi le taux directeur à 2,5 %. Cette décision vise essentiellement à prévenir de tout changement des prévisions d'inflation et d'assurer les conditions d'un retour rapide à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix.

2.2 Marchés monétaire et obligataire

Le besoin de liquidité des banques s'est atténué au 4^{ème} trimestre 2022 après deux trimestres consécutifs d'accentuation, pour se situer en moyenne hebdomadaire à 87,9 Mrds dhs après 91,7 Mrds dhs au T3.

Pour leur part, **les avoirs officiels de réserves ont augmenté légèrement de 0,3 %** à 336,7 Mrds dhs à fin décembre 2022, soit 5 mois et 20 jours d'importation.

En termes de politique monétaire, Bank Al-Maghrib a mis fin en 2022 à sa politique accommodante et a procédé à deux hausses successives du taux directeur de 50 bps chacune le portant à 2,5 %.



RETROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS

II. RÉTROSPECTIVE ET FAITS MARQUANTS 2022

L'année 2022 correspond à la dernière année d'exécution du projet d'entreprise 'Tajdid 2022' qui a atteint ses principaux objectifs et a posé les bases d'une transformation en profondeur de Crédit du Maroc.

Dans le cadre de son projet client, Crédit du Maroc a érigé la satisfaction client comme priorité absolue à travers l'optimisation de nombreux parcours clés tels que l'habitat avec la mise en place de forts engagements relationnels et de délais ou encore le commerce international avec une qualité de service reconnue plaçant Crédit du Maroc comme banque de référence dans ce domaine.



Crédit du Maroc a également accéléré l'autonomisation des clients avec l'enrichissement des solutions e-m banking, actuellement aux meilleurs standards de marché et le déploiement du libre-service bancaire dans les agences.

D'autre part, la banque a renforcé l'accompagnement des entreprises en augmentant significativement les crédits octroyés notamment pour l'investissement, avec une progression plus rapide que celle du marché, en agissant au plus près des opérateurs et en s'appuyant sur des partenaires clés.

Sur le volet humain, l'amélioration de l'expérience collaborateur s'est poursuivie à travers la digitalisation des parcours clés et le développement des compétences au service de la transformation de la banque. En outre,

plusieurs parcours certifiants ont été déployés en coopération avec des écoles et des universités de premier plan sur des thèmes clés tels que la bancassurance, la gestion de projet ou l'excellence opérationnelle.



Sur le volet sociétal, Crédit du Maroc a consolidé son soutien à la transition énergétique et aux initiatives écologiques du Royaume en accompagnant, au travers d'une offre construite en partenariat avec

des banques multilatérales, les professionnels et les cabinets de conseil, plusieurs projets dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables ainsi que de la protection de l'environnement.



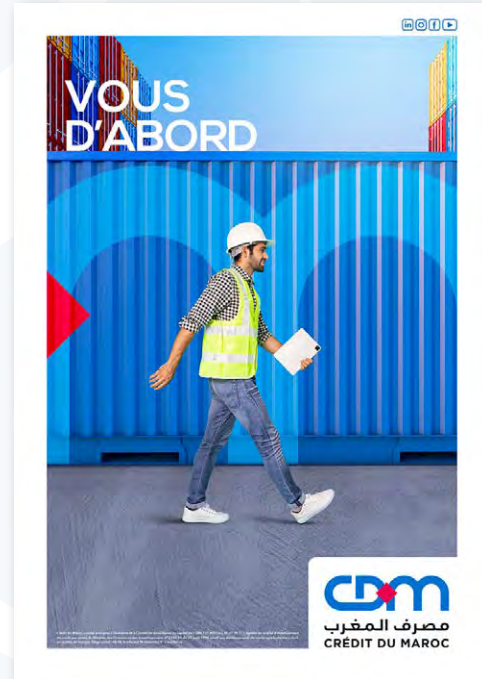
Des réalisations structurantes ont, notamment, été opérées au niveau des fondations du projet d'entreprise 'Tajdid 2022', telles que, l'accélération du déploiement du nouveau modèle de distribution via l'aménagement de plusieurs agences nouvelle génération, l'obtention du certificat de conformité du bâtiment permettant ainsi de préparer le déménagement au futur siège « Les Arènes » et des avancées majeures sur le programme de transformation digitale avec l'enrichissement des plateformes digitales de la banque offrant de nouveaux parcours de banque au quotidien pour les particuliers et les entreprises.



Par ailleurs, le 6 décembre 2022, Crédit du Maroc a ouvert un nouveau chapitre de son histoire suite à la concrétisation de l'acquisition par le groupe Holmarcom de la participation majoritaire de Crédit Agricole S.A. dans le capital de la banque à travers ses filiales Holmarcom Finance Company et AtlantaSanad.

Ce changement d'actionnariat s'est accompagné d'un changement d'identité visuelle reflétant la place centrale accordée au client et de l'adoption d'une nouvelle signature « Vous d'abord » qui exprime l'engagement de la banque en faveur des citoyens et des entreprises.

En outre, pour assurer l'autonomisation de Crédit du Maroc vis-à-vis de Crédit Agricole S.A, des travaux préparatoires ont été engagés et ont permis d'atteindre, au closing de l'opération en décembre, l'ensemble des objectifs fixés pour cette première phase.



ACTIVITÉS

III. ACTIVITÉS

Dans le cadre de son projet d'entreprise, Crédit du Maroc a érigé la satisfaction client comme une priorité absolue et a poursuivi sa mobilisation pour répondre aux besoins de ses clients et pour les accompagner au quotidien dans la réalisation de leurs projets.

1. Une banque multi-métiers au service de tous les clients

1.1 Une réponse adaptée à chaque marché (particuliers, professionnels, TPE, agri, entreprises)

a. Un plan de développement continu de la base client

Les performances de la banque en termes de développement du fonds de commerce et de fidélisation des clients se poursuivent en 2022 s'appuyant sur le déploiement de plusieurs leviers.

◆ Des leviers structurants pleinement exploités

L'année 2022 a été marquée par la poursuite de l'ancrage des dispositifs structurants, notamment l'IRC agence, pour recueillir le degré de satisfaction des clients et le dispositif de principalisation de la relation afin de mettre en place **une nouvelle approche pour servir les clients selon leurs profils dans les différents univers de besoins.**

◆ Mise en place d'un parcours client d'entrée en relation sur le digital

Conformément à sa feuille de route « acquisition digitale » initiée en 2021, Crédit du Maroc a accéléré ses initiatives en se dotant d'un nouveau parcours de demande d'entrée en relation à distance.

Grâce au nouveau parcours « devenir client » <https://devenirclient.creditdumaroc.ma/>, les clients peuvent désormais visualiser en ligne les principaux packages proposés en agence avec leurs caractéristiques et leur tarification, **initier en quelques clics une demande d'entrée en relation et être contactés dans les 48h** par les conseillers du Centre de Relations Client de Crédit du Maroc.



b. Un plan soutenu de financement des ménages pour accompagner les clients particuliers dans la réalisation de leurs projets

◆ Dynamisation du crédit habitat tout au long de l'année

Crédit du Maroc a lancé une première campagne « **HANI F DARI** » qui a porté sur une offre de crédit à des **taux attractifs avec des avantages extra-bancaires** pour accompagner les clients après le déblocage de leurs crédits (réduction sur les frais de déménagement et d'équipement en électroménager).



La deuxième campagne de l'année, « **crédit DUO** », est une offre combinant le crédit habitat et le crédit à la consommation, proposée à un taux compétitif et permettant aux clients le **financement de l'ensemble des frais relatifs à l'acquisition de leurs biens immobiliers** (dépenses liées à l'acquisition, frais d'aménagement et de travaux et frais d'équipement de la maison).

Par ailleurs, Crédit du Maroc a été la première banque à communiquer sur les **engagements relationnels en termes de délais d'octroi et de déblocage** à travers une troisième campagne habitat (décision sur l'octroi de crédit en 2 jours ouvrables et en 2 semaines ouvrables pour le déblocage de crédit).



En outre, plusieurs nouvelles offres de crédit habitat, notamment le crédit relais et les offres subventionnées destinées au personnel de divers organismes publics, ont été lancées.

Enfin, dans l'objectif de renforcer davantage le positionnement de la banque sur le crédit habitat, un partenariat a été signé au mois d'octobre avec la plateforme « **Mubawab** », premier portail de l'immobilier au Maroc dans l'optique de promouvoir les offres de Crédit du Maroc.

◆ **Des initiatives multiples pour promouvoir le crédit à la consommation**

Un fil rouge crédit à la consommation, #CDM moments, a été mis en place sur l'ensemble de l'année pour encourager les clients à se lancer dans leurs projets de vie et à l'occasion de moments forts tels que Ramadan, les vacances d'été, Aid El Adha, le mariage, la rentrée scolaire, etc.



Plusieurs offres ont également vu le jour, tout au long de l'année, notamment l'offre bonifiée Yassir destinée au personnel du Ministère des Finances et le crédit à la consommation sur 10 ans.



c. **Un accompagnement des clients sur le volet assurance avec la satisfaction comme priorité**

◆ **Lancement de l'offre Takaful pour la couverture des financements participatifs**



Crédit du Maroc a lancé son offre Takaful en partenariat avec « Takafulia Assurances », permettant ainsi aux clients détenteurs des financements Mourabaha de **couvrir leurs engagements par une assurance participative qui répond à leur besoin**. Le produit, dénommé « MOUSSANADA », couvre le décès et l'invalidité et offre une couverture adaptée aux meilleures conditions du marché.

◆ **Lancement de l'Académie de la Bancassurance en partenariat avec SANLAM**



Crédit du Maroc a lancé au cours de l'année 2022, en partenariat avec SANLAM, l'Académie de la Bancassurance afin d'offrir aux clients la meilleure expérience en s'appuyant sur l'expertise des collaborateurs de la banque.

La formation a été organisée en modules adaptés aux différents métiers du réseau avec l'objectif de

développer les compétences aussi bien sur les volets de connaissance des produits et démarche de vente que sur le volet gestion des sinistres.

◆ **Refonte de la gestion du parcours sinistres et successions pour une meilleure expérience client**

Une refonte globale et une simplification des parcours sinistres et successions ont été réalisées afin de permettre aux collaborateurs de la banque de mieux conseiller les clients et leurs proches dans ces moments difficiles.

d. **Plusieurs leviers ont été déployés pour accélérer l'équipement et développer les usages digitaux des clients**

◆ **Poursuite de la dynamisation des paiements TPE et e-commerce en lien avec les partenaires de la banque**



Crédit du Maroc a pris part aux différentes campagnes lancées par Visa et Mastercard en partenariat avec des commerçants et des sites e-commerce de renom.

La banque a ainsi fait bénéficier ses clients de plusieurs offres promotionnelles exclusives selon des thématiques différentes (loisirs, back to school, été, Ramadan). Ces activations ont eu pour objectif de promouvoir et de développer les usages des cartes bancaires en paiements sans contact, TPE et e-commerce.

◆ **Lancement de six nouvelles versions de l'application mobile MyCDM pour offrir plus de fonctionnalités et d'autonomie aux clients**

Dans une volonté d'accélération de ses services et solutions digitalisées, Crédit du Maroc a poursuivi ses efforts en matière de transformation de l'expérience digitale de ses clients. Six nouvelles versions de l'application mobile et web MyCDM ont été lancées intégrant de nouvelles fonctionnalités à forte valeur ajoutée ainsi que l'ajout de 18 nouveaux facturiers.



En 2022, l'usage des canaux digitaux a connu une amélioration significative et l'application MyCDM a maintenu sa place **au top 3 des applications bancaires** sur les stores Android et Apple avec les notes respectives de 4,5 et 4,4.

◆ **Promotion des usages digitaux**



Afin d'accompagner le réseau dans la promotion de ces évolutions sur le digital, un important plan d'actions a été lancé au T3 2022 visant à dynamiser l'usage des solutions proposées aux clients à travers :

- l'enrichissement du plan de sollicitation client par de nouvelles opportunités de contact visant à développer l'équipement et l'usage de MyCDM ;
- le déploiement d'une boîte à outils du digital pour accompagner le réseau via des éléments de posture « best practices » ;
- le déploiement d'un dispositif de marketing direct pour promouvoir la banque à distance auprès des nouvelles entrées en relations et des clients.

e. Un accompagnement continu des professionnels et agriculteurs

◆ Renforcement de la présence de la banque auprès des professions libérales

Crédit du Maroc a renforcé sa présence auprès des professions libérales à travers la signature de nouvelles conventions et le sponsoring de plusieurs événements, notamment, la signature d'une convention avec l'ordre régional des architectes de Marrakech et l'association des médecins généralistes (MG Maroc).



Par ailleurs, Crédit du Maroc a lancé une campagne visant à **renforcer la relation avec la clientèle des professions libérales en les accompagnant dans la concrétisation de leurs projets à titre professionnel et privé**. Cette campagne s'est appuyée sur l'offre revue de facilité de caisse Prolib, les offres de financement en crédit-bail ainsi qu'une campagne digitale.

3232 Toute une banque pour vous

◆ Dématérialisation du cautionnement provisoire avec la TGR

Crédit du Maroc a mis en place **une plateforme interne de traitement électronique de toute la chaîne d'exécution des cautions provisoires** depuis la soumission de la demande par le client sur le Portail des Marchés Publics (PMP) jusqu'à la délivrance de la mainlevée. Ce service a été opéré dans le cadre du projet de dématérialisation du traitement des cautions provisoires (CP) lancé par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

◆ Poursuite de l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales

Crédit du Maroc a poursuivi ses actions d'accompagnement en faveur des clients professionnels, TPE et Agri en s'appuyant sur le dispositif Damane Intelak.

Par ailleurs, afin d'encourager l'entrepreneuriat féminin, un **dispositif d'accompagnement et de formation a été mis en place au profit des femmes portant des projets inscrits dans le programme Sayidati Al Moukawila** plébiscités par l'association ESPOD et le Centre Régional d'Investissements (CRI) Fès-Meknès.

◆ Déploiement d'une nouvelle organisation distributive

Dans le but d'**asseoir le modèle centré client et d'accroître les dimensions de conseil et d'excellence relationnelle**, une nouvelle organisation du réseau a été déployée avec la création des responsables marché Pro, TPE et AGRI en région.

En parallèle, une formation certifiante, en partenariat avec l'Université Internationale de Rabat, dénommée « excellence Pro », a été assurée en faveur des conseillers professionnels et des directeurs d'agences.

f. Crédit du Maroc poursuit son accompagnement des entreprises

Crédit du Maroc accompagne ses clients corporate pour répondre à leurs besoins, dans un contexte économique national et international incertain, marqué par la persistance des tensions inflationnistes, des pressions sur les prix des matières premières et par un resserrement général des conditions financières et monétaires.

◆ Renforcement de l'approche sectorielle en s'inscrivant dans le Nouveau Modèle de Développement du Royaume

Dans le cadre du développement de sa base des clients actifs entreprises, Crédit du Maroc a mis en place une **approche sectorielle ciblée afin de mieux accompagner les différents écosystèmes**.



Ce dispositif est renforcé par une présence sur le terrain et une approche relationnelle. Il s'appuie, également, sur l'animation des partenariats et la participation aux salons professionnels.

◆ **Des initiatives majeures pour dynamiser le financement avec la poursuite de la stratégie de développement des partenariats sectoriels**

Dans un environnement marqué par l'incertitude et par le renchérissement du dollar américain ainsi que celui des prix des matières premières, Crédit du Maroc a proposé une alternative aux clients, consistant à **refinancer leurs importations en dirham au lieu de la devise**, avec la mise en place d'un dispositif d'accompagnement complet.

La banque a également continué à accompagner les clients dans leurs projets de développement et dans le maintien de l'équilibre de leurs trésoreries.

A ce titre, Crédit du Maroc a lancé un temps fort, tout au long de l'année, appuyé par plusieurs leviers permettant d'adresser les besoins des clients, notamment, pour le développement des lignes additionnelles, etc.

En outre, Crédit du Maroc a poursuivi sa stratégie de développement des partenariats en vue de **renforcer le sourcing externe des financements sur des secteurs prioritaires**.

◆ **Accompagnement continu des clients dans leur transition énergétique**



Pour mieux répondre aux attentes des entreprises et en alignement avec sa **volonté d'accompagner la transition énergétique et stimuler l'écosystème vert**, Crédit du Maroc, en partenariat avec la BERD, a lancé l'offre **Green Economy Financing Facility (GEFFII)** pour soutenir les clients corporate dans leur transition énergétique (efficacité énergétique et énergies renouvelables).

Cette offre a été appuyée par un dispositif structuré, incluant, notamment, la **formation des équipes sur le terrain** et la construction de guides en interne et pour les clients.

FINANCE VERTE ET CRITÈRES ESG
QUELS ENJEUX POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ENTREPRISES AU MAROC ?

<p>Panel 1</p> <p>Investissements dans la transition énergétique : un contexte, une nécessité, une opportunité</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div> <p>M. Mohammed Hammouch Directeur Énergie et Infrastructure Mazars</p> </div> <div> <p>Mme Afaf Saadi Directrice des Industries Aéronautiques, Ferroviaires, Navales et des Énergies Renouvelables MICEVN</p> </div> <div> <p>M. Ali Chorfi Directeur Général Adjoint en Charge du Corporate Crédit du Maroc</p> </div> </div>	<p>Panel 2</p> <p>Les critères ESG : un levier différenciant au service du financement des entreprises</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div> <p>Mme Asma Benhida Partner, Market & ESG Leader PwC</p> </div> <div> <p>Mme Aicha Kourachi Directrice Qualité, Hygiène, Sécurité & Environnement Les Eaux Minérales d'Oulmès</p> </div> <div> <p>Mme Waliba Zilber Directeur Général Gair Maroc</p> </div> </div>
---	---

*Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et du Numérique

Mot d'ouverture par **M. Karim Diouri**
Membre du Directoire en charge du Pôle Développement
Crédit du Maroc

Cette rencontre-débat sera modérée par **M. Abderrahman Bennis**
Directeur Développement Corporate
Crédit du Maroc

Dans le même sillage, une **rencontre-débat a été organisée sur le thème de la finance verte et les critères ESG**. Cette rencontre avait pour principal objectif d'éclairer les participants sur les enjeux auxquels les entreprises marocaines doivent faire face pour s'inscrire dans le nouveau modèle de développement du Royaume.

◆ **Renforcement de la dynamique pour le développement des ressources et des flux à travers les solutions digitalisées**



Dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement des clients dans la digitalisation de leurs opérations au quotidien, Crédit du Maroc a lancé une **nouvelle version de CDM e-Corporate intégrant de nouveaux services, notamment : paiement des factures avec plus de 50 facturiers disponibles, virements et prélèvements de masse...**

Crédit du Maroc a également **déployé la solution DIVA LCN** (solution de scan en agence) avec des délais de traitement compétitifs au niveau de l'ensemble du réseau d'agences permettant ainsi aux clients de gagner en délais d'encaissement.

◆ **Maintien de la position de Crédit du Maroc en tant que banque de référence sur l'activité à l'international**

Acteur et partenaire incontournable à l'international, Crédit du Maroc maintient son positionnement en tant que banque de référence en matière de commerce à l'international à travers un dispositif structuré s'appuyant sur :



- le lancement d'une campagne de communication pour mettre en avant les axes de différenciation à l'international et les délais de traitement compétitifs de Crédit du Maroc ;
- le déploiement d'une nouvelle version de CDM e-Trade en octobre 2022, offrant aux clients importateurs, une amélioration du parcours client (pré-enregistrement des bénéficiaires, augmentation de la taille des pièces justificatives...);
- l'organisation d'un rendez-vous corporate sur le thème « Loi de finances 2022 et les nouveautés de la réglementation de change au Maroc ».

2. Une organisation commerciale centrée client

a. Crédit du Maroc continue à s'adapter au quotidien pour accompagner ses clients et répondre aux enjeux de son projet d'entreprise 'Tajdid 2022'

Crédit du Maroc a continué tout au long de l'année 2022 à **adapter son dispositif en agence afin d'assurer le meilleur accompagnement aux clients et aux collaborateurs tout en garantissant la bonne marche de ses activités.**

De ce fait, l'exercice 2022 a été marqué par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions en réponse aux enjeux du projet d'entreprise 'Tajdid 2022' :

- une mobilisation en matière d'excellence relationnelle via le lancement de plusieurs dispositifs, dont, la généralisation de l'IRC agence (Indice de Recommandation Client) à la banque privée et la fenêtre participative « Arreda » permettant d'être à l'écoute des clients et de bâtir des plans d'actions en agence ;
- une proximité accrue avec les clients grâce à la mise en œuvre d'un plan de sollicitation client ;
- une dynamique de conquête en mouvement sur 2022 avec une performance historique dépassant les réalisations d'avant crise ;
- une stratégie de collecte bien orientée permettant un gain de parts de marché sur les ressources à terme ;
- une forte volonté d'accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets qui s'est concrétisée par une belle dynamique sur le crédit à l'habitat et le crédit à la consommation.

Ces actions ont été réalisées dans un contexte de forte synergie entre le réseau d'agences et l'ensemble des métiers spécialisés tout en permettant d'améliorer la satisfaction client et de dynamiser l'activité commerciale.

Enfin, Crédit du Maroc a poursuivi les différents chantiers de sécurisation de son fonds de commerce pour garantir son développement.

b. Crédit du Maroc a accéléré son programme de transformation dans le cadre du nouveau modèle de distribution 'Tahfiz'



En 2022, le Programme Tahfiz, destiné à la refonte du modèle de distribution, enregistre un avancement en phase avec la feuille de route initiale accompagné de réalisations importantes sur les différents chantiers.

En effet, cette année s'est caractérisée par la mise en place effective d'une nouvelle organisation du réseau permettant :

- une meilleure proximité managériale suite au recentrage du métier de Directeur de Groupe d'Agences (DGA) sur les missions prioritaires (management et accompagnement des équipes, développement commercial et gestion / maîtrise des risques) ; une sécurisation du fonctionnement de la banque à travers la création des responsables sécurisation groupe ;

- un pilotage dédié au marché Pro/TPE via la création des responsables marché Pro/TPE pour apporter encore plus d'expertise aux clients de la banque et mieux les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Durant ces 12 derniers mois, les efforts ont été concentrés sur l'ancrage et la stabilisation de cette nouvelle organisation réseau afin de la rendre plus efficace. En réponse à cet objectif, les nouveaux métiers ont été accompagnés dans la prise en main de leurs nouvelles missions en s'appuyant sur des parcours d'intégration bien ciblés.

En parallèle, le déploiement du plan de reconfiguration du réseau d'agences a enregistré un avancement important à travers le lancement des travaux pour l'ouverture de nouvelles agences dans des zones à fort potentiel de développement.

2.1 La satisfaction client au cœur de l'ambition de Crédit du Maroc

En alignement avec ses orientations stratégiques, Crédit du Maroc a renforcé en 2022 sa mobilisation en faveur de la satisfaction client et l'amélioration de son expérience sur l'ensemble des parcours de la banque.

La feuille de route satisfaction client 2022 a été structurée autour de 3 principaux axes : piloter par la satisfaction client, chasser les irritants et améliorer les parcours clients clés et développer la culture client.

a. Axe 1 : piloter par la satisfaction client

Dans une démarche centrée client, la banque a conduit, tout au long de l'année, des mesures de la voix du client couvrant plusieurs activités et points de contact.

◆ IRC stratégique – particuliers



L'IRC particuliers est la mesure stratégique phare menée chaque année par Crédit du Maroc. Elle fournit une vision globale sur l'expérience des clients et leur niveau de recommandation en comparaison avec les principales banques de

la place. Cette mesure, permet également, d'identifier les leviers et les actions prioritaires pour améliorer la satisfaction des clients particuliers.

En 2022, cet indicateur a enregistré une nette amélioration par rapport à l'année précédente. Cette année, la promotion des clients de Crédit du Maroc est principalement motivée par l'interaction avec le personnel et l'agence.

◆ IRC agence



Le dispositif IRC agence est une mesure opérationnelle et continue qui permet d'apprécier l'expérience des clients et leur niveau de recommandation suite à leur visite en agence.

Pour 2022, le score IRC agence a enregistré une évolution continue au fil des trimestres et au final une progression par rapport à l'année précédente.

En se basant sur cette étude, les équipes en agence prennent le soin de rappeler systématiquement les clients ayant exprimé une insatisfaction et co-construisent des plans d'actions ciblés pour y remédier.

◆ **IRC Arreda**

Crédit du Maroc a déployé en 2022 une déclinaison du dispositif IRC agence, spécifique aux clients Arreda.

Les premières enquêtes réalisées en 2022 font ressortir des IRC positifs, qui témoignent de la satisfaction des clients par rapport à la réactivité des conseillers ainsi qu'aux délais de traitement des dossiers de financement.

◆ **IRC évènements**

Les IRC évènements mesurent, de manière ponctuelle, la perception des moments-clés du client avec la banque afin d'identifier les axes d'optimisation.

Plusieurs IRC évènements ont été conduits en 2022, dont, principalement :

◆ **IRC entrée en relation**



L'enquête entrée en relation, s'inscrit comme l'un des leviers d'optimisation du parcours « entrée en relation » des clients particuliers.

Les résultats de cette enquête ont montré que l'excellence relationnelle ainsi que la qualité de service sont les principaux vecteurs de la promotion.

• **Digital**



Crédit du Maroc a lancé en 2022 la première enquête sur le digital, suite à l'enrichissement des fonctionnalités de l'application mobile MyCDM.

Cette enquête a montré la satisfaction des clients sur plusieurs critères parmi lesquels la facilité d'accès, l'utilité, la facilité d'utilisation, la performance, la sécurité, l'amélioration continue des fonctionnalités, etc.

• **Habitat**



L'enquête annuelle sur le crédit habitat, activité stratégique pour la banque, fait ressortir que les clients ont principalement apprécié la disponibilité et la réactivité de leurs interlocuteurs, la compétitivité de l'offre ainsi que les délais de traitement des dossiers de crédit.

Par ailleurs, Crédit du Maroc poursuit son engagement en vue d'améliorer l'expérience client sur ce circuit, en réduisant l'effort client et en optimisant les délais de traitement des dossiers de crédit.

b. Axe 2 : renforcer le dispositif zéro irritants et améliorer les parcours clients



Crédit du Maroc a poursuivi en 2022 l'éradication des irritants clients sur ses différents parcours-clés.

En parallèle, plusieurs chantiers d'optimisation des parcours clients ont été menés, notamment sur les parcours sinistres et succession. Ces travaux ont permis de mettre en place des plans d'actions, co-construits avec les clients, pour une meilleure expérience client et collaborateur.

c. Axe 3 : ancrer la culture client

Afin d'offrir une expérience positive aux clients et gérer efficacement l'activité commerciale, Crédit du Maroc a assuré, tout au long de l'année, le pilotage et l'animation au niveau des agences de son dispositif « les basics de la relation client ».

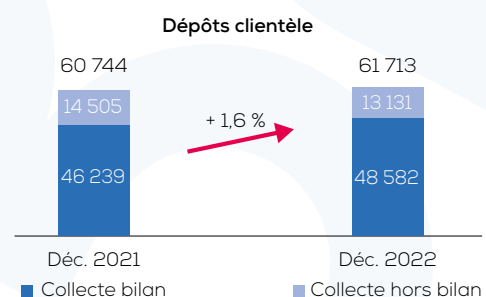


Parallèlement, parmi les actions menées, le lancement de la « newsletter Satisfaction Client » qui présente les indicateurs clés de la satisfaction client, les best practices des équipes en agence, ainsi que les différents projets entamés par les collaborateurs du siège pour améliorer l'expérience des clients.

SATISFACTION

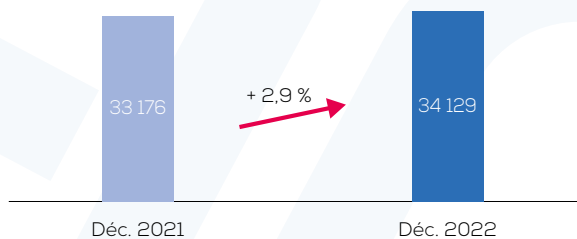
2.2 Développement du financement et de l'épargne

a. Dépôts de la clientèle : une progression portée essentiellement par les ressources bilan



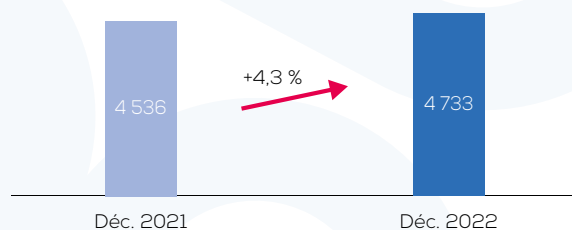
Dans un contexte marqué par des tensions sur les liquidités, les ressources de Crédit du Maroc affichent une évolution positive de 1,6 %, reflétant une hausse des ressources bilan de 5,1 % et un retrait de 9,5 % de la collecte hors bilan à fin décembre 2022.

Comptes à vue



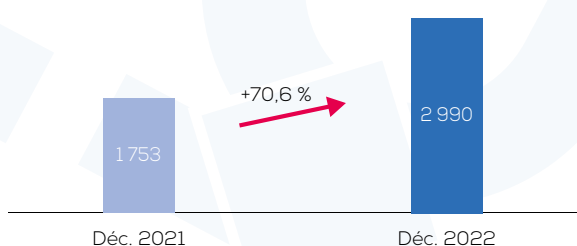
Dans ces conditions, les ressources à vue progressent de 2,9 % profitant principalement d'une accélération de la dynamique de la collecte depuis le mois de juillet.

Assurance-vie



De son côté, la collecte assurance-vie enregistre une bonne dynamique avec une évolution des encours de 4,3 %.

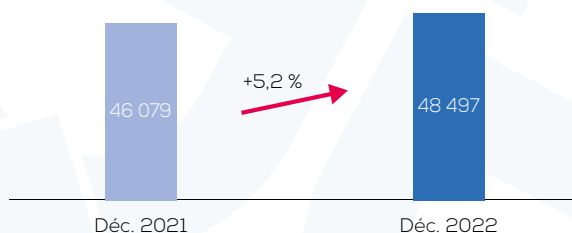
Dépôts à terme



Les dépôts à terme enregistrent une progression significative de 70,6 %, notamment, grâce au lancement des offres à des conditions attractives.

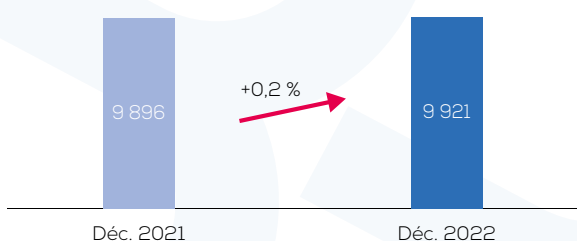
b. Crédits clientèle : une croissance des emplois de 5,2 % tirée par les bonnes performances des crédits aux entreprises

Crédits clientèle



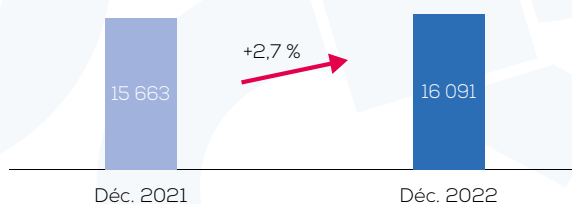
Les crédits à la clientèle enregistrent une progression de 5,2 %.

Comptes d'épargne



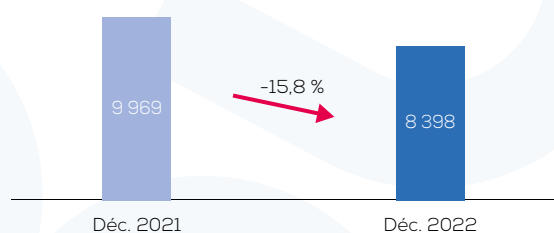
Pour leur part, les comptes d'épargne sont quasi-stables à fin 2022 (+0,2 %).

Crédit habitat



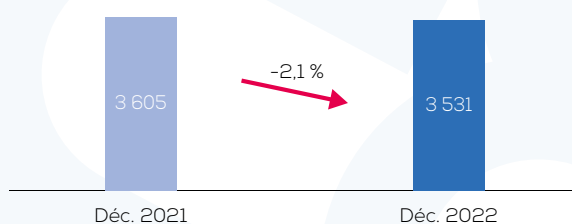
Les encours des crédits habitat enregistrent une hausse de 2,7 %.

OPCVM



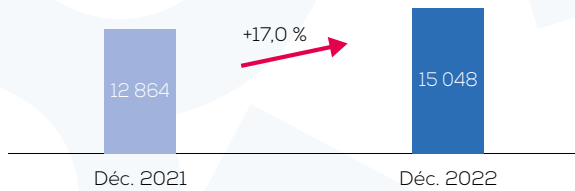
L'activité OPCVM, enregistre, par ailleurs, une baisse de 15,8 %, expliquée par un contexte marché défavorable et par une hausse importante des taux dès le mois de septembre 2022.

Crédits à la consommation



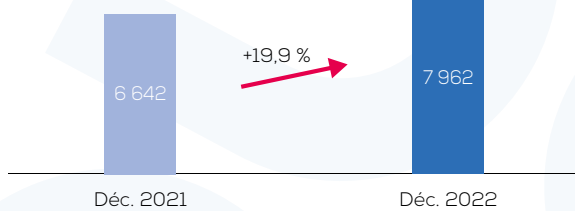
De leur côté, les crédits à la consommation enregistrent un repli de 2,1 %.

Crédits court terme



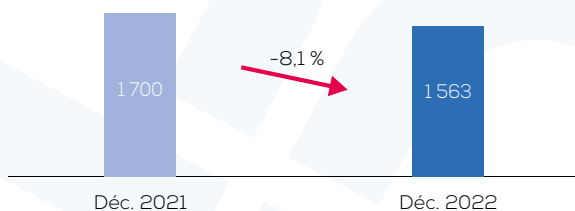
S'agissant du segment des entreprises, Crédit du Maroc enregistre une nette progression sur les crédits à court terme (+17,0 %).

Crédit d'équipement



Les crédits d'équipement, quant à eux, s'apprécient de 19,9 % portés par la dynamique positive de la production (+75 % vs. 2021).

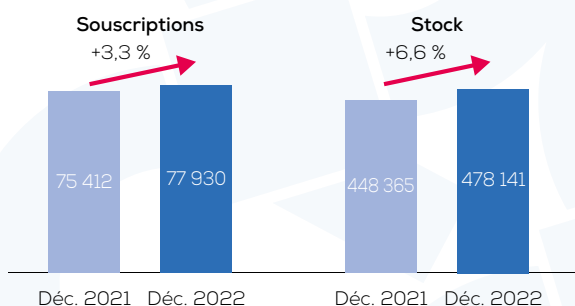
Promotion immobilière



Quant aux crédits à la promotion immobilière, ils enregistrent une baisse de -8,1 % à fin décembre 2022.

2.3 Performances de la banque au quotidien et à distance

a. Cartes : une bonne progression de la production et du stock

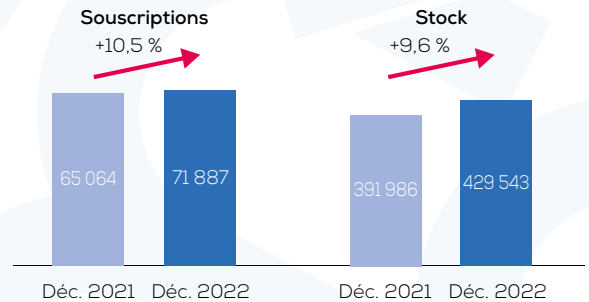


Au terme de l'exercice 2022, le stock et la production des cartes affichent des hausses respectives de 6,6 % et 3,3 %.

Au niveau de l'usage des cartes, le volume des paiements par carte CDM au Maroc a progressé de 12,7 %.

En outre, le e-commerce de Crédit du Maroc a poursuivi son développement avec une progression de 7,2 %.

b. Packages : une dynamique favorable de l'équipement en packages



Au titre de l'exercice 2022, le stock des packages a enregistré une hausse de 9,6 %.

Par ailleurs, Crédit du Maroc enregistre une bonne dynamique de l'équipement en packages qui progresse de 10,5 % en 2022.

c. Une croissance exceptionnelle des transactions digitales favorisée par l'enrichissement des services et fonctionnalités proposés

◆ E/Mobile banking

Les opérations réalisées sur l'application MyCDM, ont connu une forte croissance en 2022, dynamisées par la mise en marché des différentes versions sur le retail et le corporate ayant apporté de nouvelles fonctionnalités et amélioré de manière significative les parcours de banque au quotidien.

Ainsi, 315 634 clients ont été équipés à fin 2022 en solutions de banque à distance, soit 71 % de la base des clients actifs.

◆ Centre de Relations Client (CRC)

Une amélioration des indicateurs de performance du CRC sur l'activité digitale.

Les appels clients concernant les demandes d'assistance sur la banque à distance e&m-banking ont diminué en comparaison avec l'année 2022. Cette baisse s'explique par le développement de l'autonomie client quant aux usages digitaux et par la familiarisation avec les fonctionnalités de l'application MyCDM.

De son côté, le flux des leads digitaux traités par le Centre de Relations Client a évolué de 69 % vs. 2021.

◆ Acquisition digitale

Une forte percée de l'acquisition digitale a été constatée en 2022, à la fois en termes de performances commerciales émanant des canaux digitaux, qu'en termes d'enrichissement et de livraison de nouveaux parcours d'acquisition.



3. La bancassurance

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client, la filière bancassurance a mis en place plusieurs leviers de développement en 2022.

Ces leviers ont porté sur l'optimisation des parcours clés tels que la succession et les sinistres et sur le renforcement de l'expertise des collaborateurs à travers le lancement de l'Académie de la Bancassurance, pour un meilleur accompagnement des clients.

◆ Activité commerciale en 2022

La production commerciale a enregistré une hausse de 1,7 % sur l'année 2022. Cette évolution découle d'une dynamique plus soutenue sur les deuxième et dernier trimestres de l'exercice malgré un contexte économique inflationniste.

Toutefois, le chiffre d'affaires affiche un recul de 1,2 %, à 793,6 Mdhs, expliqué notamment par le retrait des gammes « épargne » et « décès des emprunteurs ». A noter que hors ces deux gammes, le chiffre d'affaires progresse de 1,4 % et découle de la reprise sensible de la gamme « assistance ». De leur côté, les commissions ressortent en baisse de 2,8 %.

◆ Assurance décès-emprunteur

La branche « décès des emprunteurs » enregistre une production en baisse de 12,3 % sur l'année 2022, en lien avec la baisse de la production des crédits bancaires, notamment des crédits à l'habitat et à la consommation.

Cette branche fait l'objet d'un suivi rapproché pour une optimisation continue des parcours clients sur le volet acceptation médicale et pour une meilleure couverture des clients.

◆ Assistance

La branche « assistance » renoue avec sa dynamique d'avant crise et enregistre une production de plus de 2 000 contrats en hausse de 124 %.

◆ Epargne

La branche « épargne » a enregistré une collecte de 607 Mdhs sur l'année 2022 en baisse de 1,2 %. Cette branche a été impactée par un contexte fiscal incertain sur le premier et le dernier trimestres de l'année 2022.

◆ Difficultés et perspectives d'avenir

La bancassurance maintient son positionnement en tant qu'activité stratégique de la banque et porte des ambitions de développement importantes dès l'année 2023. Elle devra accélérer le rythme de développement pour renouer avec les niveaux de production historiques.

Ces ambitions s'appuieront sur une reprise de la dynamique commerciale, impulsée par le plan d'actions commercial 2023, le développement des produits Takaful et la montée en compétence des collaborateurs du réseau.

4. La finance participative

L'année 2022 a été marquée par le déploiement des dispositifs IRC et la labellisation des espaces Arreda visant à piloter et à accroître la satisfaction client.

La sécurisation des financements a été renforcée par le lancement de l'assurance Takaful Décès Invalidité et l'équipement des clients financés.

Par ailleurs, pour accompagner le développement des activités, trois nouveaux espaces participatifs ont été inaugurés en novembre 2022 portant le réseau Arreda à 15 points de vente.

a. Un financement habitat dynamique et levier de conquête ciblée

Le financement de l'habitat adresse toujours 80 % de nouveaux clients. Par ailleurs, en dépit d'une production en baisse, consécutive à la suppression des incitations fiscales en vigueur en 2021, les encours Arreda progressent de 32 % en 2022 (vs. +19 % pour le marché).

b. Une accélération en cours de la collecte

La collecte a amorcé une dynamique de croissance favorable en 2022, avec la mise en œuvre d'un dispositif de pilotage rapproché et d'animation du réseau.

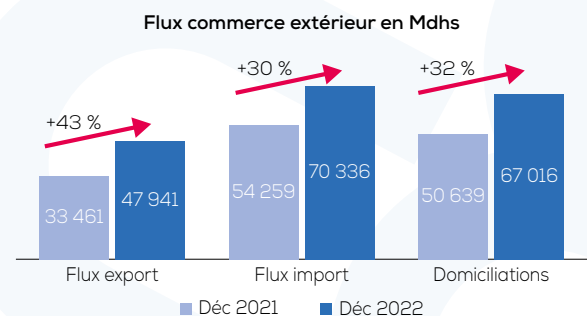
5. Le commerce international

◆ Activité export

Crédit du Maroc a enregistré des volumes d'exportation en hausse de 43 % en capitaux à fin décembre 2022 contre 33 % pour le marché marocain (hors recettes de voyages).

◆ Activité import

S'agissant de l'import, les volumes traités par la banque se sont accrus de 30 % en capitaux en retrait par rapport au marché marocain qui a évolué de 38 % à fin décembre 2022.



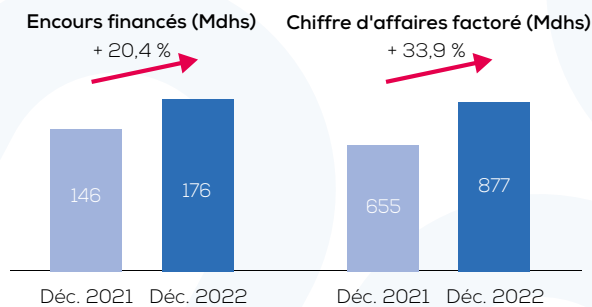
6. Le leasing et factoring

Crédit du Maroc Leasing et Factoring accompagne la croissance de l'activité des clients en synergie avec le réseau de Crédit du Maroc. Les efforts continus de la filiale se sont poursuivis durant l'exercice 2022 avec une nette avancée en termes de qualité de service et de maîtrise des opérations.

a. Activité factoring

L'activité factoring affiche de bonnes performances en 2022. En témoigne, la croissance de l'activité de 33,9 %, allié à la hausse de la quotité financée (77 %) et favorisée par l'amélioration du délai moyen de paiement à 69 jours contre 75 jours en 2021. Ce dynamisme est redevable à la bonne gestion des encours et à la performance du recouvrement qui enregistre une baisse continue des factures arriérées depuis 5 ans.

◆ Activité en 2022



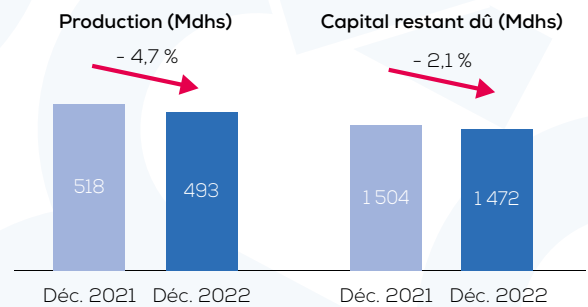
Le chiffre d'affaires factoring poursuit sa croissance en 2022 en affichant une progression de 33,9 %. De son côté, l'encours financé s'améliore de 20,4 %, compte tenu de l'effet volume du chiffre d'affaires, pondéré par la réduction du délai de paiement à 69 jours contre 75 jours en décembre 2021, ce qui a limité l'assiette de financement.

◆ Difficultés et perspectives

Dans un contexte économique incertain, qui favorise la recherche par les entreprises de solutions de financement à court terme sécurisées, l'activité factoring présente des perspectives commerciales et financières, portées notamment par le projet d'élargissement de la gamme de produits et le renforcement des synergies commerciales avec Crédit du Maroc.

b. Activité leasing

◆ Activité en 2022



L'année 2022 a été marquée par la reprise de l'activité leasing, compte tenu de la mobilisation des équipes et des synergies avec les équipes commerciales de Crédit du Maroc. Toutefois, un ralentissement de la production a été constaté sur le dernier trimestre. A cet effet, la production à fin 2022 a connu une baisse de 4,7 % par rapport à 2021.

◆ Difficultés et perspectives

L'activité leasing est impactée par les répercussions des tensions sur les chaînes d'approvisionnement (renchérissement des matières premières, rallongement des délais de livraison...). Dans ce contexte, et compte tenu de l'augmentation des taux directeurs, CDMLF continuera, en synergie avec les équipes commerciales de Crédit du Maroc, à accompagner les clients dans la réalisation de leurs projets et à leur offrir un conseil adapté.



CRÉDIT DU MAROC
INTERNATIONAL
BANQUE OFFSHORE

7. L'activité de CDM International

Crédit du Maroc International est positionnée en tant que banque conseil et partenaire des entreprises multinationales opérant dans les zones d'accélération industrielle en synergie avec le Groupe Crédit du Maroc.

La filiale est installée à Tanger et couvre les 7 principales zones en activité au Maroc. Celles-ci regroupent plus de 650 sociétés à prédominance dans le secteur automobile avec plus de 110 000 postes d'emplois.

Par ailleurs, CDMI joue un rôle clé dans le développement des écosystèmes stratégiques pour Crédit du Maroc et promu par le Maroc, notamment, les secteurs automobile et aéronautique. Elle met, également, à la disposition de la clientèle une offre de produits et services adaptée à leurs besoins en cash management et en investissement.

◆ Activité en 2022

Les flux à l'export et les volumes de change en devises ont connu une évolution positive en 2022. En revanche, les crédits d'investissement ont affiché un ralentissement, dû à une conjoncture difficile, en lien avec les conséquences des restrictions sanitaires qui ont freiné les voyages d'investisseurs étrangers au Maroc jusqu'en début 2022 et les importantes transformations post-Covid que connaît le secteur de l'automobile.

◆ Difficultés et perspectives

L'activité économique nationale et les Investissements Directs Etrangers (IDE) adressés au Maroc ont tous deux connu un ralentissement en 2022, en raison, notamment, des impacts de la hausse de l'inflation et des conséquences du conflit Russo-Ukrainien sur l'économie mondiale.

Ces différents facteurs ont engendré des perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement mondiales menant à une pénurie, sans précédent, des composants électroniques, ainsi qu'à une hausse des prix des matières premières qui ont freiné le développement du secteur automobile, principal client de la banque offshore.

C'est dans ce contexte que Crédit du Maroc International se prépare à accompagner la reprise en 2023, en apportant des solutions adéquates à ses clients et en soutenant les nouveaux clients désireux de s'installer dans les zones d'accélération industrielle.

◆ Investissements

L'année 2022 a été marquée par une avancée notable du projet de déploiement du nouveau système d'information de CDMI, qui est entré dans une phase d'essai. Son implémentation permettra à la filiale d'améliorer l'efficacité de ses processus et la satisfaction client.



CRÉDIT DU MAROC
PATRIMOINE

8. La gestion de patrimoine

L'activité de placement collectif en OPCVM a été directement impactée par le contexte économique incertain, marqué par une forte inflation et une faible croissance économique, ayant engendré un resserrement de la politique monétaire au cours de l'année 2022.

◆ Activité commerciale sur l'année 2022

L'année commerciale a été marquée par un retrait de l'encours position de 15,7 % sur une année glissante, porté par le marché des entreprises et découlant de la forte tension sur la liquidité et de la dégradation des performances des fonds en lien direct avec la hausse des taux directeurs.

Ce contexte défavorable a engendré une baisse de l'encours global du marché de 88,4 Mrds dhs, soit -24,5 % sur une année glissante.

◆ Marché « retail »

Le marché retail est parvenu à maintenir une dynamique positive sur l'année 2022 malgré un contexte financier tendu et enregistre une hausse de ses encours de 3,1 %.

◆ Marché « entreprises »

Le marché des entreprises a été fortement impacté par les contextes économique et financier défavorables et ressort en recul de 38,9 % sur l'année 2022.

◆ Difficultés et perspectives

Les perspectives de marché s'améliorent et prévoient une stabilisation des taux directeurs à horizon fin 2023 tout en intégrant des prévisions de nouvelles hausses sur le premier semestre. Les espérances de rendement des fonds s'améliorent en conséquence offrant de nouvelles opportunités de placement à conjuguer avec l'effort de collecte des réseaux.

A noter que l'activité de placement collectif en OPCVM maintient ses ambitions de développement en partenariat avec Wafa Gestion et s'appuiera sur l'ancrage du conseil commercial aux réseaux, la formation continue des collaborateurs ainsi que sur l'adaptation de l'offre en intégrant des fonds à sensibilité nulle ou à capital garanti.

INVESTISSEMENTS

IV. INVESTISSEMENTS

1. Une transformation en profondeur au travers des 4 fondations

L'installation des 'fondations' de Crédit du Maroc est l'une des 5 orientations stratégiques du projet d'entreprise "Tajdid 2022". Elle est constituée de 4 grands programmes qui sont au cœur du projet d'entreprise : la transformation du système d'information baptisé "Ocsigen", la construction du futur siège "Les Arènes", l'installation du nouveau modèle de distribution "Tahfiz" et l'accélération sur le digital.

En 2022, Crédit du Maroc a poursuivi la mise en œuvre de ces programmes en ligne avec le planning initial. La banque a réalisé une avancée majeure dans la transformation de chacune de ces quatre fondations :

◆ Ocsigen



Ce programme a pour objectif de transformer le système d'information en **dotant Crédit du Maroc d'un nouveau système d'information bancaire moderne, fiable, sécurisé et robuste**. L'enjeu est de mettre les processus métiers, les fonctionnalités et services client aux meilleurs standards du marché, de faciliter les transformations futures, notamment digitales, d'améliorer le "time to market" et d'assurer la fiabilité des opérations de la demande du client jusqu'à son exécution.



Plusieurs réalisations ont marqué l'année 2022, dont notamment :

- pour la brique 'core banking system' et poste de travail : finalisation de la phase cadrage, analyse & conception et formalisation de la cible fonctionnelle ;
- pour la brique S.I. crédit : finalisation des phases de conception et validation en cours des processus cible par les métiers ;
- pour la brique comptabilité : réalisation des phases de cadrage, de conception et de tests ainsi que l'amélioration de plusieurs outils au service de la comptabilité

◆ Les Arènes

Symbole du renouveau de Crédit du Maroc, le futur siège « Les Arènes », en plein centre de Casablanca, vise à travers son architecture et ses aménagements à **développer davantage les synergies entre les métiers au profit du client, à améliorer les conditions de travail des collaborateurs, à offrir des espaces commerciaux adaptés pour une meilleure expérience clients, ainsi qu'à ancrer l'image d'une banque moderne et citoyenne.**



Durant l'année 2022, la quasi-totalité des travaux de construction et d'aménagement du futur siège de Crédit du Maroc

ont été finalisés, le mobilier a été installé et le bâtiment a été connecté avec les réseaux publics (eau, électricité). Le certificat de conformité a notamment été délivré par les autorités compétentes.

Le bâtiment arbore fièrement, depuis la fin de l'année 2022, la nouvelle identité visuelle de la banque.

◆ Tahfiz



Ce programme a pour but d'installer le nouveau modèle de distribution de Crédit du Maroc. Il vise à **changer profondément la manière d'interagir avec les clients et la façon de travailler en agence.**

En 2022, de nombreux jalons ont été franchis, notamment :

- la transformation de près de 20 % du parc d'agences selon différents formats : nouveau concept d'agences avec des parcours client revisités, mise en place de LSB pour plus d'autonomie, rénovation pour améliorer les conditions d'accueil des clients...
- l'intégration des nouveaux métiers (responsable marché Pro/TPE région et responsable sécurisation groupe) ;
- le déploiement des leviers d'efficacité opérationnelle liés à la centralisation des processus ;
- la mise en place d'un nouveau système d'échange dématérialisé des documents entre les agences et les équipes en central de manière rapide et sécurisée.

◆ L'accélération sur le digital



Crédit du Maroc a poursuivi en 2022 son processus de transformation digitale et les travaux de revue de son modèle organisationnel digital, visant à transformer de manière significative et durable **l'expérience client et l'efficacité opérationnelle.**

Les principaux jalons franchis concernent **l'enrichissement des solutions digitales** à travers la revue de l'expérience client sur les canaux web et mobiles (enrichissement des fonctionnalités, ajout de services, ergonomie, etc.)

La banque a notamment opéré une mutation dans les modes de travail des collaborateurs, via la mise en place d'outils collaboratifs et des actions de sensibilisation pour favoriser l'adoption des méthodologies agiles dans la gestion des projets.



2. Les investissements IT et les projets de transformation

Les réalisations de l'année 2022 témoignent du maintien de la forte dynamique de transformation, de modernisation et de sécurisation des Systèmes d'Information de Crédit du Maroc, **dans le but de gagner en efficacité opérationnelle, de répondre aux besoins des clients, de se conformer aux exigences réglementaires et de relever les défis de la banque.**

Dans ce sens, l'année 2022 a été marquée par le déploiement de plusieurs grands projets, l'accélération des grands programmes de transformation ainsi qu'une nette amélioration de la qualité des services rendus aux collaborateurs et aux clients.

a. Une dynamique de transformation maintenue



Le programme de sécurisation du Système d'Information qui vise à maîtriser les risques SI et fiabiliser les services IT a connu une avancée sur les différents chantiers qui le composent : la finalisation des actions permettant d'améliorer l'efficacité de la production IT, la sécurisation du système monétique, le renforcement de la proximité et de l'écoute des agences et l'enrichissement des solutions digitales de la banque.

En outre, en 2022, plusieurs actions ont été réalisées pour le développement des services offerts aux clients, l'industrialisation des processus et l'amélioration de l'expérience client, dont :

- le découplage des applications digitales ainsi que leur cycle de vie du reste des systèmes opérants de la banque ;
- le renforcement de la sécurité des paiements en ligne sur les sites marchands en adoptant le protocole **3DS 2.0** favorisant la **prévention de la fraude et en contribuant à l'accélération du commerce numérique** avec une authentification simple et sécurisée.

b. Plusieurs réalisations au service des métiers

En synergie avec les différentes lignes métiers, l'année 2022 atteste de l'aboutissement de nombreux projets structurants, notamment :

- la mise en place d'une nouvelle solution de workflow documentaire pour assurer les **échanges de documents entre les agences et le service central** ;
- la **refonte de la segmentation des particuliers** et la mise en place d'une **nouvelle segmentation pour les clients PRO et TPE** ;
- la mise en place d'un nouveau **dispositif Wafasalaf « SARII »** permettant le règlement des impayés et le traitement des rachats en temps réel ;
- le lancement de la dématérialisation des échanges avec la **plateforme Tamwilcom** sur l'ensemble des processus crédit : octroi, gestion et recouvrement ;
- la refonte du **Système d'Information de Crédit du Maroc International**.



c. Une optimisation continue du fonctionnement du Système d'Information

Crédit du Maroc a mis en place plusieurs initiatives au cours de l'année 2022 ciblant l'optimisation du fonctionnement du Système d'Information et l'amélioration des services de support utilisateurs.

d. Dématérialisation, vers une workplace « zéro papier »



Le projet de gestion des documents physiques a pour objet de réduire la production, le stockage et le flux des documents physiques dans **une optique zéro papier et dans un but d'amélioration des conditions de travail.**

Ce chantier a permis l'identification et la mise en place d'une cinquantaine de solutions de dématérialisation permettant d'obtenir des gains rapides avant la mise en place du nouveau système d'information.

A fin 2022, ce projet a permis d'externaliser près de 3,5 millions de documents papiers et de recycler 23 tonnes de papier.

e. De nouveaux outils collaboratifs pour une productivité améliorée



L'année 2022 a été marquée par le déploiement de nouvelles solutions collaboratives au service d'une meilleure expérience collaborateur et de plus de mobilité et flexibilité dans un contexte de travail en hybride et en multi-sites.

Les principales solutions mises en place en 2022 ont concerné :

- le déploiement d'une solution d'**archivage numérique MyDocs**, dans la continuité du programme Zéro papier, au niveau d'une trentaine d'entités centrales ;
- l'enrichissement de l'intranet Community avec une **base documentaire regroupant plus de 500 documents** ;
- la mise en place de nouvelles solutions, en préparation du déménagement au futur siège « Les Arènes », notamment, des **solutions de softphonie et de visioconférence** pour permettre plus de mobilité, une meilleure joignabilité et le renforcement de la communication transverse ;
- l'intégration d'une **solution d'archivage automatique des e-mails** à la messagerie Outlook pour plus de performance.

3. Les investissements immobiliers

La Direction de l'immobilier a réalisé des investissements de l'ordre de 72,4 Mdhs à fin décembre 2022. Ces investissements ont porté sur les principaux projets suivants :

a. Projets de construction



Ces projets ont pour objectif d'assurer les meilleures conditions pour recevoir les clients et veiller au bien-être et au confort des collaborateurs.

Dans ce cadre, durant l'année 2022 le projet de construction de la Direction Régionale Fès Meknès s'est poursuivi, avec un montant engagé en 2022 de 8 Mdhs pour un budget global pluriannuel de 40 Mdhs. Le site permettra également d'héberger plusieurs métiers de la banque (banque privée, espace Maskane, centre d'affaires, ...) et une agence selon le nouveau concept d'agences.

b. Projets d'aménagement et de mise à niveau des agences

Les investissements portant sur l'aménagement et la mise à niveau des agences sont de l'ordre de 33 Mdhs en 2022. Ils ont porté sur la réalisation de 25 projets d'aménagement au profit de plus de 350 collaborateurs.



D'autres travaux de mise à niveau du patrimoine de la banque ont également été réalisés au niveau des espaces centres d'affaires, banques privés, Maskane et Arreda.

c. Projets rebranding

Dans le cadre du projet de changement de l'identité visuelle de la banque, deux chantiers majeurs ont été réalisés par la Direction de l'Immobilier pour un investissement de 22 Mdhs, à savoir :

- le changement de la signalétique extérieure au niveau de 270 sites ;
- la revue et déclinaison de 73 supports avec la nouvelle identité visuelle.

RÉSULTATS

I. RÉSULTATS

1. Comptes sociaux : compte de résultat de Crédit du Maroc

En Mdhs	déc-22	déc-21	variation	
			Mdhs	%
Produit net bancaire	2 407	2 329	78	3,4%
Marge d'intérêts	1 885	1 850	35	1,9%
Marge sur commissions	320	305	15	5,1%
Autres PNB	203	175	28	15,9%
Résultat opérations de marché	230	201	30	15%
Divers PNB	-27	-26	-2	7%
Résultat des op. Immobilisations financières	-6	-1	-5	>100%
Autres produits et charges non bancaires	76	33	42	>100%
Charges générales d'exploitation	1 508	1 297	211	16,3%
Résultat brut d'exploitation	969	1 064	-95	-8,9%
Coût du risque	235	19	216	>100%
Résultat courant	734	1 045	-311	-29,8%
Résultat non courant	-101	-75	-26	34,9%
Impôts sur le résultat	-212	-282	70	-25,0%
Résultat net	420	687	-267	-38,8%
Coefficient d'exploitation	62,7%	55,7%	6,96	7,0

◆ **Le produit net bancaire social de Crédit du Maroc progresse de 3,4 %**, soit +78,3 Mdhs répartie à hauteur de : +21,2 Mdhs de marge d'intérêts, +29,6 Mdhs de résultat des opérations de marché, +15,4 Mdhs de marge sur commissions et +13,8 Mdhs de marge sur les financements participatifs.

◆ Les charges générales d'exploitation affichent une hausse de 211 Mdhs soit +16,3 % expliquée principalement par :

- une augmentation des charges IT de +36,6 Mdhs ;
- un accroissement des amortissements de +19,1 Mdhs expliqué par la mise en production de divers investissements, principalement IT ;
- une évolution des charges « immobilier et logistiques » avec +13,2 Mdhs ;
- une hausse des impôts et taxes pour +6,2 Mdhs.

◆ Le coût du risque ressort en hausse de 216,3 Mdhs en lien, principalement, avec les effets de base 2021 relatifs à des reprises exceptionnelles significatives ;

◆ Enfin, le résultat net social s'établit à 420 Mdhs, en baisse de 267 Mdhs. Cette évolution tient compte de la hausse du coût du risque ainsi que la hausse non récurrente des charges générales d'exploitation.

2. Contribution des filiales

a. La situation financière des filiales

ARREDA

Chiffres en Mdhs	déc-22	déc-21	variation	
			Mdhs	%
Produit net bancaire	44	30	14	46,8%
Marge d'intérêts	43	29	14	47,3%
Marge sur commissions	1	-	-	53,1%
Résultat opérations de marché	-	-	-	ns
Divers PNB	-	-	-	ns
Charges générales d'exploitation	27	24	3	11,7%
Résultat brut d'exploitation	17	6	11	>100%
Coût du risque	1	2	-1	-33,0%
Résultat d'exploitation	16	4	12	>100%
Résultat avant Impôt	16	4	12	>100%
Impôts	0	0	0	ns
Résultat net	16	4	11	>100%

◆ Le PNB Arreda est en forte progression de 47 % à fin 2022, portée principalement par le développement des encours Mourabaha à 1 123 Mdhs (en capital mis en gestion) en évolution annuelle de 32 % ;

◆ De leur côté, les charges générales d'exploitation sont en hausse de 12 % ;

◆ Le coût du risque est, pour sa part, en recul de 33 %, grâce au bon recouvrement des créances Mourabaha ;

◆ Dans ces conditions le résultat net affiche une nette amélioration (+11 Mdhs) à 16 Mdhs.

Crédit du Maroc Assurances

Chiffres en Mdhs	Réalizations		%
	déc-21	déc-22	
Produit net bancaire	67,7	65,0	-4,0%
Charges générales d'exploitation	-2,3	-2,5	9,5%
Résultat brut d'exploitation	65,4	62,5	-4,5%
Résultat net	43,2	39,7	-8,0%

◆ **Le PNB de CDMA affiche un recul de 4,0 %** découlant principalement de la baisse des commissions sur les encours en lien avec la diminution du stock ;

◆ **Les charges générales d'exploitation sont, de leur côté, en hausse annuelle de 9,5 %** expliquée principalement par la facture responsabilité civile professionnelle 2019 et le provisionnement de la prime d'assurance 2021 ;

◆ **Le résultat net ressort bénéficiaire à 39,7 Mdhs, en baisse de 8,0 %.**

Crédit du Maroc Leasing & Factoring*

Chiffres en Mdhs	Réalizations		%
	déc-21	déc-22	
Produit net bancaire Leasing	52,0	52,6	1,3%
Produit net bancaire Factoring	7,7	9,6	24,8%
Produit net bancaire	59,7	62,3	4,3%
Charges générales d'exploitation	-27,6	-27,7	0,5%
Résultat brut d'exploitation	32,1	34,5	7,6%
Coût du risque	-6,2	-54,3	ns
Résultat net	11,9	-18,6	ns

^(*) version contributive de résultat

◆ Le PNB de la filiale CDMLF progresse de 4,3 % à fin 2022, compte tenu de :

- un PNB leasing en hausse de 1,3 % découlant de la hausse de la marge nette pour +2,2 Mdhs, diminuée par la baisse des loyers complémentaires et des plus ou moins-value sur cessions pour 0,8 Mdhs ;
- un PNB factoring en hausse de 24,8 % expliquée principalement par la MNI pour +1,8 Mdhs.

◆ Les charges générales d'exploitation affichent une hausse annuelle maîtrisée de 0,5 % (soit +0,1 Mdhs) ;

◆ Le coût du risque s'établit à 54,3 Mdhs. À noter l'effet de base 2021 concernant des reprises Covid-19 ;

◆ Le résultat net ressort déficitaire (-18,6 Mdhs) impacté par le coût du risque factoring.

Crédit du Maroc Patrimoine

Chiffres en Mdhs	Réalizations		%
	déc-21	déc-22	
Produit net bancaire	20,7	19,4	-6,6%
Charges générales d'exploitation	-7,7	-7,1	-8,2%
Résultat brut d'exploitation	13,0	12,3	-5,7%
Résultat net	8,8	8,0	-9,4%

◆ Le PNB à fin 2022 affiche une baisse annuelle de 1,4 Mdhs soit -6,6 % découlant d'un effet volume négatif ;

◆ Par ailleurs, les charges générales d'exploitation sont en retrait de 8,2 %, principalement expliqué par la prestation de service variable corrélée aux frais de gestion ;

◆ Dans ces conditions, le résultat net ressort en baisse de 9,4 %.

Crédit du Maroc Capital

Chiffres en Mdhs	Réalizations				% YY
	déc-21	oct-22	%*	déc-22	
Produit net bancaire	20,5	0,0	-100%	0,1	-99,6%
Charges générales d'exploitation	-2,9	-1,0	-66%	0,1	-102,3%
Résultat brut d'exploitation	17,6	-1,0	-106%	0,2	-99,1%
Résultat net	13,2	-5,1	-138%	0,1	-99,6%

^(*) Clôture exercice

SIFIM

Chiffres en Mdhs	Réalizations		%
	déc-21	déc-22	
Produit net bancaire	6,3	4,8	-23,8%
Charges générales d'exploitation	-4,6	-0,5	-90,0%
Résultat brut d'exploitation	1,8	4,4	ns
Résultat net	2,2	4,2	93,6%

◆ Le PNB de la filiale SIFIM enregistre une plus-value latente sur titres de placement pour -1,5 Mdhs ;

◆ Les charges générales d'exploitation sont, pour leur part, en baisse annuelle de 90 % soit -4 Mdhs liée à un effet de base 2021 (redressement de TVA) ;

◆ Le résultat net ressort, ainsi, en hausse de 2 Mdhs.

Crédit du Maroc International

Chiffres en Mdhs	Réalizations		%
	déc-21	déc-22	
Produit net bancaire	13,5	16,4	21,8%
Charges générales d'exploitation	-2,5	-3,8	53,1%
Résultat brut d'exploitation	11,0	12,6	14,7%
Coût du risque	2,1	2,0	-5,3%
Impôts	-5,3	-6,2	18,4%
Résultat net	7,9	8,4	6,8%

◆ CDMI affiche un PNB en progression de 21,8 % portée par la hausse du résultat du marché pour +7,5 Mdhs (effet de base 2021 négatif lié à la réévaluation de la position de change €/€) minorée par la baisse de la MNI pour -4,5 Mdhs, expliquée, principalement, par la hausse des charges d'intérêts de refinancement des opérations forfaiting et le coût de la couverture en devise des gaps moyen terme contractée en 2022 ;

◆ De leur côté, les charges générales d'exploitation augmentent de 53,1 % soit +1,3 Mdhs, portées, principalement, par un ajustement des commissaires aux comptes pour +0,8 Mdhs et un crédit de TVA pour +0,3 Mdhs ;

◆ Par ailleurs, le coût du risque est en reprise de 2 Mdhs,

◆ Le résultat net bénéficiaire ressort en hausse de 6,8 % à 8,4 Mdhs intégrant une cotisation de solidarité sociale pour 0,4 Mdhs.

b. La contribution des filiales à la formation du résultat du CDM

Filiales	% détention CDM	Reçu par CDM en 2022 ^(*)
CDMA	100 %	39 704 939
CDMC	100 %	56 334
CDMLF	67 %	-18 572 011
CDMI	100 %	8 385 564
CDMP	60 % ^(*)	7 982 226
SIFIM	100 %	4 203 904

^(*) 60 % détenue directement et 40 % détenue à travers SIFIM.

^(**) Ces montants sont présentés en valeurs brutes (n'intégrant pas les éliminations consolidées).

3. Proposition d'affectation du résultat

Le Directoire propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2022 comme suit :

♦ bénéfice net	420 426 768,79 dirhams
♦ report à nouveau antérieur	1 476 505 206,94 dirhams
♦ bénéfice distribuable	1 896 931 975,73 dirhams
♦ dividendes	-293 792 778,00 dirhams
♦ solde à reporter à nouveau	1 603 139 197,73 dirhams

En conséquence de cette affectation, il sera attribué à chacune des 10 881 214 actions composant le capital social, un dividende brut de 27,00 dirhams (vingt-sept dirhams) par action.

Le taux de distribution du résultat 2022 sera ainsi de 70 %.

4. Comptes consolidés

a. Le périmètre de consolidation de Crédit du Maroc

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Ainsi, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc se définit comme suit :

Sociétés Consolidées	Capital social (Kdhs)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Offshore		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

* E.C : Etablissement consolidant - I.G : Intégration globale

b. Compte de résultat CDM IFRS consolidé

Chiffres en Mdhs	déc-22	déc-21	variation	
			Mdhs	%
Produit net bancaire	2 569	2 460	109	4,4%
Marge nette d'intérêts	1 996	1 955	41	2,1%
Marge sur commission	403	393	10	2,5%
Divers PNB	169	112	57	51,5%
Charges générales d'exploitation	1 500	1 335	165	12,4%
Résultat brut d'exploitation	1 069	1 125	-56	-5,0%
Coût du risque	310	64	246	>100%
Résultat d'exploitation	759	1 061	-303	-28,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-15	-4	-12	>100%
Résultat avant Impôt	743	1 058	-314	-29,7%
Impôts	-345	-426	81	-19,0%
Résultat net	398	631	-233	-36,9%
Résultat net part du groupe	404	627	-223	-35,6%
Coefficient d'exploitation	58,4%	54,3%	4,13	4,1 pt

♦ Le PNB consolidé IFRS de Crédit du Maroc affiche une hausse de 4,4 % à 2 569 Mdhs en 2022 ;

♦ Par ailleurs, les charges générales d'exploitation sont en hausse de 12,4 %. Hors éléments non récurrents liés à l'autonomisation de la banque suite au changement de l'actionnaire principal, les charges générales d'exploitations, en 2022, ressortent en hausse de 5,1 % ;

♦ Le résultat brut d'exploitation ressort ainsi en baisse de 5 %, soit -56 Mdhs (+3,7 % hors éléments non récurrents) ;

♦ Pour sa part, le coût du risque de l'exercice affiche une forte hausse sous l'effet de base 2021 (+29,4 % hors reprise exceptionnelle constatées en 2021) ;

♦ Dans ces conditions, le RNPG s'établit à 404 Mdhs, en baisse de 233 Mdhs (-6,7 % en retraitant les éléments exceptionnels précités).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2022 a été la dernière année d'exécution du projet d'entreprise Tajdid 2022. De ce fait, la banque a connu une accélération au niveau des différents volets de son projet d'entreprise, tant sur les projets Client, Humain et Sociétal que sur la solidification de ses 4 fondations, à savoir, le nouveau Core Banking System « Ocsigen », le nouveau modèle de distribution, le futur siège « Les Arènes » et le digital, et sur la pérennisation des incontournables (la solidité financière, la conformité, l'amélioration du profil risque et la performance opérationnelle).

Pour assurer l'autonomisation de Crédit du Maroc vis-à-vis de Crédit Agricole S.A., suite à la cession, des

travaux préparatoires ont démarré en juin 2022 et ont déjà permis d'atteindre, au closing de l'opération, le 6 décembre 2022, l'ensemble des objectifs fixés pour cette première phase. Ces travaux se poursuivront en 2023 jusqu'à l'autonomisation complète de la banque.

2023 sera ainsi une année de pleine intégration au groupe Holmarcom ainsi qu'une année d'accélération de la transformation de la banque impulsée par le projet d'entreprise Tajdid2022, de renforcement de la dynamique commerciale et de confirmation de son engagement au service des citoyens et des entreprises pour mener leurs projets et les grands chantiers du Maroc.

ANNEXES

ANNEXE 1 : COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN AU 31/12/2022

(En millions de dhs)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 869	1 925	-56	-2,9%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 815	4 985	1 830	36,7%
. A vue	2 046	1 885	161	8,5%
. A terme	4 769	3 100	1 669	53,8%
Créances sur la clientèle	45 939	42 828	3 111	7,3%
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 551	15 825	2 726	17,2%
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	6 917	5 670	1 247	22,0%
. Crédits et financements participatifs immobiliers	17 657	17 364	293	1,7%
. Autres crédits et financements participatifs	2 813	3 968	-1 155	-29,1%
Créances acquises par affacturage	919	1 069	-151	-14,1%
Titres de transaction et de placement	4 402	5 233	-831	-15,9%
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 845	3 978	-133	-3,3%
. Autres titres de créance	442	1140	-698	-61,2%
. Titres de propriété	115	115	-	-
. Certificats de Sukuk	-	-	-	-
Autres actifs	452	377	76	20,1%
Titres d'investissement	-	-	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-
. Autres titres de créance	-	-	-	-
. Certificats de Sukuk	-	-	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	310	316	-6	-1,9%
. Participations dans les entreprises liées	268	272	-4	-1,5%
. Autres titres de participation et emplois assimilés	43	45	-2	-4,3%
. Titres de Moudaraba et Mouchraka	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	579	445	134	30,2%
Immobilisations corporelles	1 094	992	102	10,3%
Total de l'Actif	62 379	58 170	4 209	7,24%

(En millions de dhs)

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	>100%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 698	2 413	285	11,8%
. A vue	630	328	302	91,9%
. A terme	2 068	2 084	-17	-0,8%
Dépôts de la clientèle	48 562	46 084	2 477	5,4%
. Comptes à vue créditeurs	34 014	33 202	812	2,4%
. Comptes d'épargne	9 921	9 896	24	0,2%
. Dépôts à terme	3 150	1 753	1 398	79,7%
. Autres comptes créditeurs	1 462	1 221	241	19,7%
. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	15	12	3	23,9%
Titres de créance émis	1 612	602	1 010	>100%
. Titres de créance négociables	1 612	602	1 010	>100%
. Emprunts obligataires	-	-	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-	-	-
Autres passifs	1 299	992	307	30,9%
Provisions pour risques et charges	1 187	1 196	-9	-0,8%
Provisions réglementées	-	-	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-
Dettes subordonnées	1 411	1 410	1	0,0%
Dépôts d'investissement reçus	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 626	2 626	-	-
Capital	1 088	1 088	-	-
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 477	1 071	406	37,9%
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	420	687	-267	-38,8%
Total du Passif	62 379	58 170	4 209	7,24%

HORS BILAN AU 31/12/2022

(En millions de dhs)

HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
ENGAGEMENTS DONNÉS	12396	12944	-547	-4,2%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 173	5 425	748	13,8%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 274	3 963	-1 689	-42,6%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 949	3 556	393	11,1%
Titres achetés à réméré	-	-	-	-
Autres titres à livrer	-	-	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	3 416	3 575	-159	-4,5%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 416	3 575	-159	-4,5%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-	-	-
Titres vendus à réméré	-	-	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-	-	-
Autres titres à recevoir	-	-	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2022

(En millions de dhs)

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2954	2752	201	7,3%
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	119	122	-4	-2,9%
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 016	1 929	87	4,5%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	80	77	3	3,9%
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	71	68	3	4,1%
Produits sur titres de Moudaraba et moucharaka	-	-	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	-	-
Commissions sur prestations de service	363	340	23	6,9%
Autres produits bancaires	306	217	89	41,1%
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	546	423	123	29,0%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements	90	21	69	100,0%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	171	177	-6	-3,1%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	69	81	-12	-15,3%
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	-	-
Autres charges bancaires	217	145	72	49,7%
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 407	2 329	78	3,4%
Produits d'exploitation non bancaire	76	33	42	100,0%
Charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 508	1 297	211	16,3%
Charges de personnel	858	743	116	15,6%
Impôts et taxes	28	22	6	28,5%
Charges externes	442	374	68	18,2%
Autres charges générales d'exploitation	4	3	2	71,0%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	175	156	19	12,2%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 256	1 288	-31	-2,4%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	780	591	190	32,1%
Pertes sur créances irrécouvrables	305	612	-307	-50,1%
Autres dotations aux provisions	171	85	86	100,3%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 015	1 267	-252	-19,9%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	842	869	-27	-3,2%
Récupérations sur créances amorties	26	12	13	100,0%
Autres reprises de provisions	147	386	-238	-61,8%
RESULTAT COURANT	734	1 045	-311	-29,8%
Produits non courants	22	20	2	8,9%
Charges non courantes	123	95	28	29,4%
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	632	970	-337	-34,8%
Impôts sur les résultats	212	282	-70	-25,0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	420	687	-267	-38,8%

ETAT DES SOLDES DE GESTION AU 31/12/2022

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

(En millions de dhs)

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
+ Intérêts et produits assimilés	2 171	2 099	72	3,4%
- Intérêts et charges assimilées	330	279	51	18,3%
MARGE D'INTERET	1 842	1 820	21	1,2%
+ Produits sur financements participatifs	43	29	14	47,3%
- Charges sur financements participatifs	-	-	-	-
Marge sur financements participatifs	43	29	14	47,3%
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-	-	-
+ Commissions perçues	371	345	27	7,7%
- Commissions servies	51	40	11	28,1%
Marge sur commissions	320	305	15	5,1%
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	15	34	-18	-54,5%
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-28	-	-28	>100%
+ Résultat des opérations de change	243	167	75	45,1%
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-	-	-
Résultat des opérations de marché	230	201	30	14,7%
+ Divers autres produits bancaires	71	68	3	4,1%
- Diverses autres charges bancaires	98	93	5	4,8%
+ Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 407	2 329	78	3,4%
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-6	-1	-5	366,9%
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	76	33	42	>100%
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	-
- Charges générales d'exploitation	1 508	1 297	211	16,3%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	969	1 064	-95	-8,9%
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-218	-321	103	-32,1%
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-17	302	-319	-105,8%
RESULTAT COURANT	734	1 045	-311	-29,8%
RESULTAT NON COURANT	-101	-75	-26	34,9%
- Impôts sur les résultats	212	282	-70	-25,0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	420	687	-267	-38,8%

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(En millions de dhs)

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			ABSOLUE	EN %
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	420	687	-267	-38,8%
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	175	156	19	12,2%
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6	2	4	289,7%
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	85	26	58	>100%
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-	-	-
+ Dotations non courantes	-	-	-	-
- Reprises de provisions	116	176	-60	-34,1%
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	24	1	23	>100%
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	>100%
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	547	695	-148	-21,3%
- Bénéfices distribués	-	282	-	-
AUTOFINANCEMENT	547	413	134	32,4%

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2022

(En millions de dhs)

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation bancaire perçus	2883	2685
Récupérations sur créances amorties	26	12
Produits d'exploitation non bancaire perçus	63	42
Charges d'exploitation bancaire versées	-468	-367
Charges d'exploitation non bancaire versées	-123	-95
Charges générales d'exploitation versées	-1333	-1141
Impôts sur les résultats versés	-212	-282
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	836	854
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1830	1366
Créances sur la clientèle	-3220	-2338
Titres de transaction et de placement	803	-1844
Autres actifs	-76	136
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	285	1174
Dépôts de la clientèle	2477	1751
Titres de créance émis	1010	-708
Autres passifs	307	-123
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-243	-584
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	593	269
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	24	1
Acquisition d'immobilisations financières	-	-2
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-412	-349
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	71	68
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-317	-282
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	-	-500
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-50	-72
Dividendes versés	-282	-50
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-332	-622
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-57	-635
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1925	2560
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1869	1925

TABLEAU DE DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2022

(En millions de dhs)

(A)	(B)	Montant des dettes échues			
		(C)	(D)	(E)	(F)
Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 j	Dettes échues entre 31 et 60 j	Dettes échues entre 61 et 90 j	Dettes échues de plus de 90 j
73 137	56 687	5 850	9 837	617	146

ANNEXE 2 : ÉTAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2022

(En milliers de dh)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées					271 598	267 581			
CREDIT DU MAROC INTERNATIONAL	Etab. de Crédit	1655 KUSD	100,00%	7 443	7 443	31/12/2022	5736 KUSD	880 KUSD	285 KUSD
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2022	41 555	40 033	43 520
CREDIT DU MAROC CAPITAL	Financière	10 000	100,00%	9 999	5 982	31/12/2022	6 039	56	12 934
CREDIT DU MAROC LEASING	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/2022	124 920	-25 608	3 373
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2022	9 084	7 983	5 280
SIFIM	Immobilière	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2022	170 474	4 116	-
Autres titres de participation et emplois assimilés					58 758	42 840			
ATLASNET	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-	-	-	-	-
HOLDING SINCOMAR	Sté Participation	300	27,97%	21	-	-	-	-	-
ECOPARC DE BERRECHID	Industriel	55 000	16,36%	9 000	-	-	-	-	-
SETTAPARK	Industriel	40 000	16,32%	6 530	3 288	-	-	-	-
INTERBANK	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	-	-	-	-
SOGEPPOS	Industriel	35 000	13,20%	4 622	4 622	-	-	-	1 665
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000	-	-	-	-
EUROCHEQUES MAROC	Moyen de paiement	500	6,68%	33	-	-	-	-	-
STE IMMOB INTERBANCAIRE	Financière	19 005	6,67%	1 267	1 007	-	-	-	-
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE ET DE DEPOTS BC	Financière	1 000	5,88%	59	59	-	-	-	-
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	5,54%	2 221	1 359	-	-	-	-
SOGEPIB	Industriel	18 000	5,00%	900	900	-	-	-	413
BOURSE DE CASABLANCA	Financière	387 518	3,00%	11 765	11 765	-	-	-	301
Divers	-	-	-	7 000	7 000	-	-	-	-
TOTAL				330 357	310 422				

ANNEXE 3 : ÉTAT DES AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31/12/2022

(En milliers de dh)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	442 195	3 844 668	115 073	26	4 401 962	5 233 167
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	3 844 668	-	-	3 844 668	3 977 919
OBLIGATIONS	2 018	-	-	-	2 018	7 218
AUTRES TITRES DE CREANCE	440 178	-	-	-	440 178	1 132 931
TITRES DE PROPRIETE	-	-	115 073	26	115 099	115 099
TOTAL	442 195	3 844 668	115 073	26	4 401 962	5 233 167

ANNEXE 4 : ÉTATS DE SYNTHÈSE COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31/12/2022

(En millions de dhs)

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			MONTANT	EN %
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 867	1 925	-57	-3,0%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 567	2 618	-1 051	-40,1%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 367	2 240	-872	-39,0%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	199	378	-179	-47,3%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 948	2 932	16	0,5%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 948	2 932	16	0,5%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Titres au coût amorti	8	14	-5	-39,1%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 231	3 335	1 896	56,9%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	48 497	46 079	2 417	5,2%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-	-	-
Actifs d'Impôt Exigible	147	75	72	95,5%
Actifs d'impôt différé	152	154	-3	-1,7%
Comptes de régularisation et autres actifs	366	339	27	7,9%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-
Immeubles de placement	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 478	1 410	68	4,8%
Immobilisations incorporelles	601	464	137	29,4%
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-
Total	62 863	59 346	3 517	5,9%

(En millions de dhs)

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			MONTANT	EN %
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	471,9%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14	5	9	167,6%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	14	5	9	167,6%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2 881	3 092	-212	-6,8%
Dettes envers la clientèle	48 582	46 239	2 342	5,1%
Titres de créance émis	1 612	602	1 010	167,6%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-
Passifs d'impôt exigibles	58	124	-66	-53,4%
Passifs d'impôt différé	9	15	-6	-39,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 496	1 144	351	30,7%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-
Provisions	600	567	33	5,9%
Subventions et fonds assimilés	-	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 251	1 252	-1	0,0%
Capitaux propres	6 359	6 304	55	0,9%
Capital et réserves liées	3 854	3 860	-5	-0,1%
Réserves consolidées	2 097	1 749	348	19,9%
Part du groupe	2 040	1 694	346	20,4%
Part des minoritaires	57	54	2	4,2%
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	11	64	-54	-83,6%
Part du groupe	11	64	-54	-83,6%
Part des minoritaires	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	398	631	-233	-36,9%
Part du groupe	404	627	-223	-35,6%
Part des minoritaires	-6	4	-10	-255,9%
TOTAL	62 863	59 346	3 517	5,9%

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31/12/2022

(En millions de dhs)

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
			MONTANT	EN %
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2 336	2 243	93	4,2%
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-340	-288	-52	18,0%
Marge d'Intérêt	1 996	1 955	41	2,1%
Commissions (Produits)	455	433	21	4,9%
Commissions (Charges)	-51	-40	-11	27,9%
Marge sur Commissions	403	393	10	2,5%
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	264	209	55	26,0%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	264	200	64	32,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-	10	-9	-96,9%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-65,5%
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	-65,5%
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-	-	-
Produits des autres activités	15	13	2	18,0%
Charges des autres activités	-110	-110	-	-0,4%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 569	2 460	109	4,4%
Charges générales d'exploitation	-1 310	-1 157	-153	13,2%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-190	-178	-12	6,8%
Résultat Brut d'Exploitation	1 069	1 125	-56	-5,0%
Coût du risque de crédit	-310	-64	-246	388,0%
Résultat d'Exploitation	759	1 061	-303	-28,5%
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-15	-4	-12	100%
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-
Résultat avant Impôt	743	1 058	-314	-29,7%
Impôts sur les résultats	-345	-426	81	-19,0%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-
Résultat net	398	631	-233	-36,9%
Intérêts minoritaires	-6	4	-10	-255,9%
Résultat net Part du groupe	404	627	-223	-35,6%
Résultat de base par action	-	-	-	-35,6%
Résultat dilué par action	-	-	-	-35,6%
Résultat de base par action des activités poursuivies	-	-	-	-35,6%
Résultat de base par action des activités abandonnées	-	-	-	-

GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022

(En millions de dhs)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	398	631
Éléments recyclables en résultat net :	-49	3
Écarts de conversion ⁽¹⁾	5	-9
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ⁽¹⁾ recyclables	-86	1
Réévaluation des instruments dérivés de couverture ⁽¹⁾ d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence ⁽¹⁾	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables ⁽²⁾	-	-
Impôts liés ⁽¹⁾	-32	-
Éléments non recyclables en résultat net :	-	4
Réévaluation des immobilisations ⁽¹⁾	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies ⁽¹⁾	-	7
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat (nb1)	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres (nb1)	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence ⁽¹⁾ non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables ⁽²⁾	-	-
Impôts liés ⁽¹⁾	-	3
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-49	7
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	349	638
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	356	634
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-6	4

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

(En millions de dhs)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 088	2 777	-	1 740	61	-	5 665	56	5 721
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-50	-	-	-50	-2	-51
Autres	-	-6	-	-	-	-	-6	-	-6
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	627	-	-	627	4	631
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-1	-	-1	-	-1
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	4	-	4	-	4
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	3	-	-	3	-	3
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)+(G)	-	-	-	3	4	-	6	-	6
Autres	-	-	-	2	-	-	2	-	2
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 088	2 772	-	2 322	64	-	6 246	58	6 304
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-282	-	-	-282	-2	-284
Autres	-	-5	-	-5	-	-	-11	-	-11
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	404	-	-	404	-6	398
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-54	-	-54	-	-54
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	5	-	-	5	-	5
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)+(G)	-	-	-	5	-54	-	-49	-	-49
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 088	2 766	-	2 444	11	-	6 309	51	6 359

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En millions de dhs)

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2022	31/12/2021
Résultat avant impôts	743	1 058
Résultat net des activités abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	190	178
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-31	-422
+/- Dotations nettes aux provisions	34	-121
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-15	-4
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	9	-24
+/- Autres mouvements	-30	6
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	157	-387
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2 005	3 293
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-99	-16
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	961	-1 839
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	268	-70
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	-
- Impôts versés	-316	-366
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 191	1 002
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-291	1 673
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-379	-366
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-379	-366
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-294	-57
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 000	-1 200
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	706	-1 257
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	5	3
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	41	53

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 218	3 165
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 925	2 560
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 293	605
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 259	3 218
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 869	1 925
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 391	1 293
Variation de la trésorerie nette	41	53

ANNEXE 5 : LISTE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE

Mandats des membres du Conseil de surveillance

Mohamed Hassan BENSALAH – Président du Conseil de Surveillance

Fonction principale – Président directeur général Groupe Holmarcom

Mandats occupés :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Finance Company S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A.	Président Directeur Général
JNP S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
Yellowrock S.A.	Président Directeur Général
Yellowrock Genève	Président Directeur Général
Mass Céréales Al Maghreb S.A	Président du Conseil d'Administration
Omnium Marocain d'Investissement - OMI S.A.	Président Directeur Général
Société Chérifienne de participations - SOCHEPAR S.A.	Président Directeur Général
Jawharat Chamal S.A.	Président Directeur Général
MERIMA S.A.	Président Directeur Général
Regional Air Lines S.A.	Président du Conseil d'Administration
Somathes S.A.	Président Directeur Général
Les Tours Balzac S.A.	Président du Conseil d'Administration
Jet-Set Fly - J.S.F S.A.	Président Directeur Général
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Président Directeur Général
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Société Africaine des Boissons et Eaux Minérales - SABEM	Administrateur
Sénégal Water & Beverages Company S.A.	Administrateur
Eau Technologie Environnement - E.T.E S.A.	Administrateur
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Président Directeur Général
Dénia Holding S.A.	Président du Conseil d'Administration
Comptoir Métallurgique Marocain - CMM S.A.	Président Directeur Général
Smart Composite Company S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Président Directeur Général
Takafulia Assurances S.A.	Président Directeur Général
Najmat Al Bahr S.A.	Président Directeur Général
Air Arabia Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Berdil Capital S.A.	Administrateur
Biscoland S.A.	Président Directeur Général
Holmarcom Overseas Consulting DWC-LLC (DUBAI)	Directeur Général
Akwa Africa	Administrateur
CIH Bank	Administrateur
BMCI	Administrateur
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite	Administrateur
Confédération Générale des Entreprises du Maroc	Administrateur
Bourse de Casablanca	Administrateur
Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement	Administrateur
Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de la Fondation Alaouite pour le Développement Humain Durable	Administrateur
Moroccan Financial Board (Casablanca Finance City)	Administrateur
Conseil Economique, Social et Environnemental	Membre

Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance	Président
Fondation Abdelkader Bensalah - Holmarcom	Vice - Président

Karim CHIOUAR – Membre du Conseil

Fonction principale – Directeur général délégué Groupe Holmarcom

Mandats occupés :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Directeur Général Délégué
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Administrateur
Société Agricole Mimona S.A.	Administrateur
JNP S.A.	Président du Conseil d'Administration
Radio Plus S.A.	Président du Conseil d'Administration
Snack Food Maroc S.A.	Président du Conseil d'Administration
Les Tours Balzac S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM
Regional Air Lines S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM
Smart Composite Company S.A.	Administrateur
Mass Jordanie Pour le CIE S.A.	Administrateur
Mass Céréales Al Maghreb S.A.	Administrateur
Jawharat Chamal S.A.	Administrateur
Somathes S.A.	Administrateur
Oulmès Drinks Development S.A.	Administrateur
Denia Holding S.A.	Administrateur
Société Commune de Participation S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Peacock S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
Yellowrock S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
CPA S.A.	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
Atlanta Non Vie CI S.A.	Administrateur
Air Arabia Maroc S.A.	Représentant permanent de Régional Air Lines S.A
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.	Représentant permanent de la société OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT S.A
Berdil Capital S.A.	Administrateur
Biscoland S.A.	Administrateur
Dénia Ivoire S.A.	Président du Conseil d'Administration
Mass Céréales Sénégal S.A.	Président du Conseil d'Administration
Sénégal Water & Beverages Company S.A.	Administrateur
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
Wolmardev S.A.	Administrateur
CIH Bank	Administrateur

Zouhair CHORFI – Membre du Conseil

Fonction principale – Fonctionnaire à la retraite

Mandats occupés :

Société	Mandats
	Néant

Mohammed Ali KADIRI – Membre indépendant du Conseil
 Fonction principale – Directeur général du cabinet Dictys

Mandats occupés :

Société	Mandats
Al Barid Cash	Administrateur indépendant
AttijariBank Tunisie	Administrateur indépendant
Alliances Darna	Administrateur indépendant

Habiba LAKLALECH – Membre indépendant du Conseil
 Fonction principale – Directeur général de l'Office National des Aéroports

Mandats occupés :

Société	Mandats
Fénie Brossette	Administrateur indépendant et membre du Comité Stratégique et Investissements
Lesieur Cristal	Administrateur indépendant

Michel LE MASSON – Membre du Conseil
 Fonction principale – Directeur du Développement des Banques à l'International Crédit Agricole S.A

Mandats occupés :

Société	Mandats
Crédit Agricole Bank Polska S.A.	Président du Conseil de Surveillance Membre du Comité de Nomination et de Rémunération
Crédit Agricole Egypt S.A.E	Vice-Président du Conseil d'Administration Président du Comité Gouvernance, Nomination et Rémunération
Crédit Agricole Italie SPA	Administrateur Membre du Comité Exécutif
JSC Crédit Agricole (Ukraine)	Président du Conseil de Surveillance Membre du Comité de Nomination et de Rémunération
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Corse	Président du Conseil d'Administration

Fatima Zahra BENSALAH – Représentant de AtlantaSanad S.A. au Conseil de Crédit du Maroc
Fonction principale – Vice-Présidente de AtlantaSanad S.A.

Mandats occupés :

Société	Mandats
Holmarcom S.A.	Administrateur
AtlantaSanad S.A.	Administrateur / DGD (Vice-Présidente)
Les Tours Balzac S.A.	Administrateur
Takafulia Assurances S.A.	Administrateur
Atlanta Côte d'Ivoire Non Vie	Administrateur
Najmat Al Bahr S.A.	Administrateur
Société Chérifienne de Participations – SOCHEPAR S.A.	Administrateur
Somathes S.A.	Administrateur
Jet-Set-Fly – J.S.F. S.A.	Administrateur
Les Constructions de Bouskoura S.A.	Administrateur
Fondation Abdelkader Bensalah Holmarcom	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Administrateur / DGD (Vice-Présidente)
Holmarcom Finance Company S.A.	Administrateur DGD (Vice-Présidente)

Lamiaë KENDILI – Représentant d'Holmarcom Finance Company S.A. au Conseil de Crédit du Maroc
Fonction principale – Directeur du Développement de Holmarcom Finance Company

Mandats occupés :

Société	Mandats
Atlanta Côte d'Ivoire Non Vie	Administrateur
Holmarcom Insurance Activities S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Finance Company
Holmarcom Africa Financial Services S.A.	Représentant permanent d'Holmarcom Insurance Activities

Meriem ECH-CHERFI – Représentant de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Crédit du Maroc
Fonction principale – Directeur de la stratégie Crédit Agricole S.A.

Mandats occupés :

Société	Mandats
Crédit Agricole Leasing et Factoring	Administrateur – Membre du Comité des Nominations
CFM Indosuez Monaco	Administrateur
Crédit Agricole Payment Services	Administrateur

Mandats des membres du Directoire

Ali BENKIRANE – Président du Directoire

Mandats occupés :

Société	Mandats
Crédit du Maroc Patrimoine	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Président du Conseil de Surveillance
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
SIFIM	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Fondation Crédit du Maroc	Président
Amicale du Personnel du Crédit du Maroc	Président

Karim DIOURI – Membre du Directoire

Mandats occupés :

Société	Mandats
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Président du Conseil d'Administration
Crédit du Maroc Leasing et Factoring – CDMLF	Membre du Conseil de Surveillance
	Administrateur
Crédit du Maroc Patrimoine – CDMP	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Génération	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Cash	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Optimum	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Expansion	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
CDM Trésor Plus	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Société Financière et Immobilière Marocaine – SIFIM	Administrateur
Fondation Crédit du Maroc	Vice-Président

Luc BEISO – Membre du Directoire

Mandats occupés :

Société	Mandats
Crédit du Maroc International – Banque Offshore	Administrateur
SIFIM	Administrateur
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance

ANNEXE 6 : ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

En milliers de dhs

	PwC						Mazars						Total
	Montant / Année			Montant / Année			Montant / Année			Montant / Année			
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés													
Emetteur	649	477	477	39,8%	53,2%	60,6%	534	477	477	35,0%	72,0%	75,5%	3 090
Filiales	250	310	310	15,3%	34,6%	39,4%	215	155	155	14,1%	23,4%	24,5%	1 395
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes													
Emetteur	390	30		23,9%	3,3%		390	30		25,6%	4,5%		840
Filiales	340	80		20,9%	8,9%		385			25,3%			805
Sous total	1 629	897	787	100,0%	100,0%	100,0%	1 524	662	632	100,0%	100,0%	100,0%	6 130
Autres prestations rendues													
Autres													
Sous total													
Total général	1 629	897	787	100,0%	100,0%	100,0%	1 524	662	632	100,0%	100,0%	100,0%	6 130

RAPPORT ESG 2022

ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE

 2022

SOMMAIRE

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT	5
1. Référentiels utilisés	6
2. Périmètre et période du reporting	6
3. Méthodologie de collecte d'information & reporting	6
PROFIL DE CRÉDIT DU MAROC	7
• Modèle d'affaires	8
• Année 2022, année de mutation de l'actionnariat de Crédit du Maroc	10
• Le groupe Holmarcom, nouvel actionnaire de Crédit du Maroc	10
• Engagement sociétal du groupe Holmarcom, un vecteur de la culture du groupe	10
• Valeurs du groupe Holmarcom	11
• Valeurs de Crédit du Maroc	11
• Nouvelle identité visuelle et nouvelle signature de Crédit du Maroc	11
NOTRE DÉMARCHE RSE	12
1. Crédit du Maroc, projet d'une banque socialement responsable	12
2. Stratégie de Responsabilité Sociétale de Crédit du Maroc	13
3. Approche socialement responsable	15
4. Matrice de matérialité	18
5. Intégration des objectifs du développement durable	20
6. Distinctions externes de l'engagement de la Banque	21
ENGAGÉ POUR UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE ET UNE ÉTHIQUE ABSOLUE DANS NOS RELATIONS	22
• Une gouvernance duale et responsable	22
• Relations avec les actionnaires	30
• Éthique, déontologie et prévention de la corruption	31
ENGAGÉ POUR NOS CLIENTS	34
1. Relation loyale et communication responsable avec les clients	34
2. Satisfaction des clients, la priorité au cœur de l'excellence opérationnelle	37
3. La digitalisation et l'innovation, des moteurs du projet Client de la Banque	38
4. Protection des données à caractère personnel des clients	40
ENGAGÉ EN FAVEUR DE NOTRE CAPITAL HUMAIN	41
1. Politique des Ressources Humaines	42
2. Recrutement, un levier de transformation	43
3. Rémunération responsable	44
4. Formation et développement des compétences, des outils pour fidéliser les collaborateurs sur le long terme	44
5. Gestion de carrière, un levier important pour fidéliser et accompagner les talents	46
6. Santé, sécurité et qualité de vie au travail, des engagements forts de la Banque	47
7. Respect des droits humains, diversité et inclusion, facteurs clés de réussite	48
8. Données sociales	51
ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	53
1. Engagement environnemental	54
2. Système de management environnemental de Crédit du Maroc	58
3. Indicateurs environnementaux	62
4. Empreinte carbone	62
ENGAGÉ ENVERS LA SOCIÉTÉ	64
1. Fondation Crédit du Maroc	64
2. Achats responsables, affirmation des engagements RSE dans la chaîne de valeur	70
3. Développement de produits responsables et accessibles	72
4. Contribution à la mitigation des risques du réchauffement climatique des clients	73
ANNEXE 1 : GLOSSAIRE	74

ÉDITO

Chers actionnaires, collaborateurs et partenaires,

L'année 2022 s'achève sur une note de confiance en l'avenir et en la solidité de nos orientations stratégiques. Nous avons pu mener avec succès notre changement actionnarial et sommes devenus désormais une filiale du groupe Holmarcom depuis le 6 décembre 2022. Cette mutation forge davantage notre ancrage territorial en tant que Banque marocaine au service des citoyens et des entreprises engagés dans le développement et le rayonnement du Maroc.

Le groupe Holmarcom, c'est une grande famille qui compte 60 ans d'histoire au service de la croissance dans des secteurs porteurs de l'économie marocaine à la fois dans sa dimension nationale et internationale, unie par ses valeurs et fière de son esprit entrepreneurial œuvrant continuellement dans la création d'une valeur responsable et durable.

Résolument tournée vers ses clients, Crédit du Maroc appréhende les enjeux émergents de la société et l'économie moderne avec sérénité et ambition. La Banque a su démontrer sa résilience et sa solidité en accomplissant des performances satisfaisantes dans un contexte national et international en pleine mutation. Le programme Tajdid 2022 a tenu ses promesses en consolidant les acquis dans ses trois piliers. Le projet Client a convaincu que la priorité absolue est la satisfaction client, le projet Humain a érigé la Banque comme "the Best Place to Work" tandis que le projet Sociétal confirme le statut de Crédit du Maroc en tant qu'institution verte, responsable et inclusive.

Nos engagements, partie intégrante de notre identité, ont été réaffirmés cette année à l'occasion de notre adhésion, pour la deuxième année consécutive, au Global Compact des Nations unies afin de promouvoir les principes de développement durable au sein de notre sphère d'activité.

Depuis, nous avons actualisé la matrice de matérialité pour tenir compte des enjeux RSE les plus pertinents de nos activités et avons fondé notre démarche sur une discipline sérieuse dans tous les métiers de la Banque pour atteindre notre ambition en matière de performance économique, sociale et environnementale. Nous poursuivons les investissements dans la préservation de l'environnement et accompagnons nos clients dans leur démarche de transition énergétique en proposant des solutions innovantes pour financer les projets à faible impact carbone. Cette écoute client qui nous amène, nous permet d'être un acteur avant-gardiste dans la transformation digitale à travers le nouveau modèle de distribution "Tahfiz" pour une meilleure proximité. En perpétuelle transformation pour mieux servir nos clients, nous avons adopté une nouvelle signature en décembre 2022 "Vous d'abord" qui incarne l'esprit de nos engagements et le dynamisme de notre action.

Ces efforts ont été récompensés par le renouvellement du label RSE en 2022 par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc qui confirme l'intégration des attentes de nos parties prenantes comme des leviers stratégiques de notre performance.

Nous tenons à saluer l'investissement remarquable de nos 2400 collaborateurs sans qui rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible et la confiance que nous confère nos partenaires d'affaires dans la conduite de nos activités au quotidien.

Dans ce quatrième rapport ESG, qui souligne la détermination de Crédit du Maroc à inscrire son action dans une démarche responsable et de reddition permanente, nous invitons l'ensemble de notre communauté d'affaires à découvrir nos engagements et réalisations.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Nom du rapport	Rapport ESG 2022 – Crédit du Maroc
Période du reporting	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Description du rapport	Ce rapport inclut les performances environnementales, sociales et de gouvernance de la Banque au titre de l'exercice 2022 et répond aux exigences de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ("AMMC") n°03-19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières telle que complétée par la circulaire de l'AMMC n°02-20 du 22 décembre 2020 ("Circulaire de l'AMMC").
Date de publication du rapport	Avril 2023
Format du rapport	Ce rapport est disponible en format digital (Flipbook). Le rapport peut aussi être téléchargé sous forme de fichier PDF.
Reporting RSE	Crédit du Maroc publie des indicateurs clés de performance financière ainsi que des informations qualitatives sur sa performance extra-financière dans son rapport ESG 2022.
Matérialité	Une étude de la matérialité a été élaborée avec un cabinet spécialisé, en vue d'actualiser les enjeux ESG. Les résultats de la matrice sont publiés dans le présent rapport.
Assurance fournie par un tiers	Crédit du Maroc n'a pas encore mis en place un système d'assurance de son reporting ESG.
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux	Ce rapport répond aux exigences de la Circulaire de l'AMMC.
Pacte mondial des Nations unies et Global Reporting Initiative	Ce rapport constitue le rapport de communication sur la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial des Nations unies (Global Compact), dont Crédit du Maroc est signataire depuis le 7 juillet 2020 et dont il a renouvelé son adhésion en 2022.
Objectifs de développement durable des Nations	Crédit du Maroc présente, dans ce rapport, sa contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies.
Terminologie utilisée	Ce rapport contient un glossaire portant explication sur la terminologie utilisée ou sur les abréviations.
Déclarations relatives à l'avenir	Ce rapport contient des déclarations relatives à l'avenir. Ces déclarations sont basées sur les estimations actuelles du management concernant les développements futurs. Ces déclarations ne doivent pas être interprétées comme des garanties quant à leur réalisation future.
Rapports de l'année précédente	Crédit du Maroc publie pour la quatrième année consécutive un rapport ESG. Le premier, publié en février 2020, a concerné l'exercice 2019, le deuxième relatif à l'exercice 2020 a été publié durant le premier trimestre 2021 et le troisième qui concerne l'année 2021 a été publié en février 2022.
Contact pour ce rapport ESG	Pour toute information ou demande sur ce présent rapport, merci de contacter Madame Wafa Sahil, Responsable RSE, à l'adresse suivante : Wafa.Sahil@cdm.ma

1. Référentiels utilisés

Pour l'édition de ce quatrième rapport ESG, les référentiels utilisés sont dans la continuité de ceux suivis en 2019, 2020 et 2021. Ce rapport répond aux exigences de la Circulaire de l'AMMC.

Ce rapport s'adosse également aux standards universels en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises tels que la norme ISO 26000, Global Compact des Nations unies et les objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU, et s'inspire des principes du Global Reporting Initiative (GRI), en conformité essentielle avec sa version "Standard - 2016".

2. Périmètre et période du reporting

Les données incluses dans ce rapport sur l'ensemble des thématiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) sont liées aux activités de Crédit du Maroc (dont le siège social est sis au 48-58, boulevard Mohammed V, Casablanca) pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, sauf explication contraire mentionnée. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données. Ainsi, l'évolution des indicateurs est mentionnée lorsque les données sont à un périmètre constant en termes géographique et de modalités de calcul des indicateurs.

3. Méthodologie de collecte d'information & reporting

Pour ce quatrième rapport ESG, Crédit du Maroc a adopté une méthodologie de collecte de l'information similaire aux rapports précédents de 2019, 2020 et 2021. Les informations extra-financières nécessaires à la préparation de ce rapport ont été collectées auprès des entités en charge de ces aspects. Une fois les données remontées, l'équipe RSE, en vue de limiter le risque d'erreur, procède à un autre niveau de contrôle à travers la vérification du respect des formules de calcul, de la cohérence des données ainsi que du respect des périmètres géographiques et temporels de reporting. Un prestataire externe spécialisé a accompagné Crédit du Maroc dans cette démarche.

Pour les indicateurs et les méthodes de calcul, ils sont expliqués au fur et à mesure des sections du présent rapport.

PROFIL DE CRÉDIT DU MAROC

Crédit du Maroc compte plus de 90 ans d'activité au Maroc et a développé au fil de ces années un savoir-faire représenté à travers un modèle d'affaires clair et global.

Partant d'une ambition engagée, ce modèle rassemble plusieurs atouts permettant de réaliser les ambitions stratégiques de la Banque et d'assurer la durabilité et le partage de sa création de valeur.

Crédit du Maroc est une banque universelle et généraliste qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Filiale du groupe Holmarcom depuis le 6 décembre 2022, Crédit du Maroc vient ainsi rejoindre le pôle Finance du groupe, se plaçant plus que jamais au service des citoyens, des entreprises et organismes pour mener leurs projets et les grands chantiers du Maroc, en tant que partenaire financier incontournable et accompagnateur du progrès du Royaume.

L'ambition du groupe Holmarcom est d'impulser un changement progressif, tout en accélérant la dynamique commerciale et la transformation de Crédit du Maroc, pour en faire un opérateur financier moderne, innovant et engagé au service de ses clients, et en faveur d'un développement durable et responsable.

Sa politique de croissance, son réseau commercial étoffé à travers tout le Royaume (264 points de vente) et la mobilisation de sa force vive (plus de 2400 collaborateurs) s'appuient sur un grand pouvoir d'innovation orienté vers la satisfaction de ses clients.

Crédit du Maroc propose des offres sur mesure qui répondent à tous les besoins des clients, des services bancaires au quotidien jusqu'à la banque de financement et d'investissement en passant par les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et le factoring ou encore la banque privée et la fenêtre participative Arreda.

NOS RESSOURCES

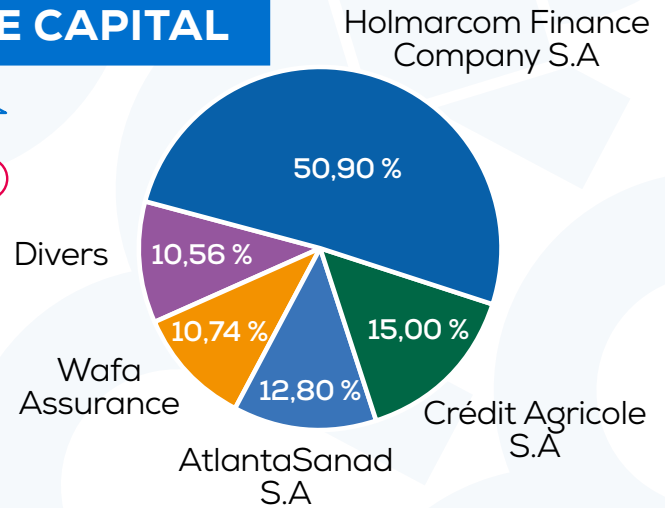
NOS TALENTS



2 407
collaborateurs

210
recrutements
en 2022

NOTRE CAPITAL



NOTRE RÉSEAU



264
Agences de proximité

9
Espaces Maskane

13
Espaces Arreda

14
Espaces Banque Privée

9
Directions Régionales

9
Centre d'Affaires

NOS FILIALES



* Société en cours de liquidation

NOS RÉSULTATS

NOS CLIENTS



635 747 Clients
Marché Particulier

44 047 Clients
Marché PRO / TPE

3 643 Clients
Marché PME / PMI

857 Clients
Marché Grandes
Entreprises

NOS CHIFFRES CLÉS



- Capital social CDM : **1 088** MDH
- Dépôts clientèle : **61 713** MDH
- Créance à la clientèle : **48 497** MDH
- Total bilan : **62 863** MDH
- Produit net bancaire : **2 569** MDH
- Résultat net part de groupe : **404** MDH
- Ratio de solvabilité : **14,47** %

NOTRE IMPACT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL



29

associations et projets
soutenus

278 029

bénéficiaires directs
et indirects

Compensation carbone volontaire par la plantation
de **17 616** arbres fruitiers en 2022

ANNÉE 2022, ANNÉE DE MUTATION DE L'ACTIONNARIAT DE CRÉDIT DU MAROC

L'année 2022 est une année d'évolution dans l'actionnariat de Crédit du Maroc. Après des décennies en tant que filiale du groupe Crédit Agricole S.A, leader européen des services bancaires et financiers, 1^{ère} banque de proximité en Europe, 1^{er} bancassureur en France et 1^{er} gestionnaire d'actifs en Europe avec 53 millions de clients sur 47 pays et 147.000 collaborateurs, Crédit du Maroc est depuis le 6 décembre 2022 filiale du groupe marocain Holmarcom.

En effet, après l'obtention des autorisations réglementaires requises et conformément au planning annoncé, le groupe Holmarcom et Crédit Agricole S.A. ont signé le 6 décembre 2022 les actes définitifs qui entérinent l'acquisition de la première tranche de la participation détenue par Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc par le groupe Holmarcom à travers ses filiales Holmarcom Finance Company (HFC) et AtlantaSanad.

L'acquisition par Holmarcom des actions détenues par Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc porte ainsi dans un premier temps sur 63,7 % du capital (50,9 % par HFC et 12,8 % par AtlantaSanad). Selon les engagements pris dans le cadre du contrat de cession, Crédit Agricole S.A. restera au capital de Crédit du Maroc, avec une participation de 15 % qu'il cédera au groupe Holmarcom au terme d'une période de 18 mois.

LE GROUPE HOLMARCOM, NOUVEL ACTIONNAIRE DE CRÉDIT DU MAROC

Groupe privé marocain avec une histoire de plus de 60 ans, Holmarcom occupe un rang privilégié parmi les grands acteurs de la scène économique marocaine. Il opère à travers quatre principaux pôles d'activité : Finance, Agro-Industrie, Logistique et Immobilier.

Porté par un projet d'entreprise structurant et des ressources humaines mobilisées autour d'une vision commune, le groupe Holmarcom est engagé dans une stratégie de développement entreprenante et une dynamique d'innovation visant une croissance soutenue et pérenne.

Fort de ses racines et de ses valeurs, le groupe Holmarcom poursuit sa politique d'investissement dans de grands secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux challenges dans le continent africain.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL DU GROUPE HOLMARCOM, UN VECTEUR DE LA CULTURE DU GROUPE

Convaincu que l'entreprise a une responsabilité sociétale, le groupe Holmarcom agit en faveur d'un développement équitable, inclusif et durable, notamment en soutenant l'innovation sociale et ses acteurs par l'intermédiaire de la Fondation Abdelkader Bensalah.

La Fondation Abdelkader Bensalah a pour mission d'accompagner les entrepreneurs porteurs de projets créateurs de valeur sociale et de soutenir la création d'emploi dans les secteurs du développement durable.

Le groupe Holmarcom s'attache par ailleurs, via la Galerie H, à promouvoir l'essor de l'artisanat marocain. L'originalité de cette démarche, motivée par une sensibilité forte à la richesse d'un savoir-faire ancestral profondément ancré dans le patrimoine du Maroc, s'inscrit dans une vision de renouveau d'un secteur socio-économique considéré comme l'un des plus productifs et générateurs d'emplois.

La responsabilité sociétale du groupe se matérialise également à travers des collaborations avec des acteurs qui œuvrent pour les actions de solidarité, la préservation de l'environnement et le développement durable.

VALEURS DU GROUPE HOLMARCOM

- ◆ **Fidélité** : " Nous partageons une relation de loyauté et de confiance qui installe les efforts entrepris dans la durée pour assurer la performance de nos activités ainsi que la réussite et le bien-être de chacun. "
- ◆ **Innovation** : " Nous veillons à anticiper les changements, nous faisons preuve de créativité et nous encourageons la prise d'initiative pour nous adapter aux évolutions du marché et renforcer notre leadership. "
- ◆ **Engagement** : " Nous faisons preuve de manière permanente d'implication et d'investissement pour l'épanouissement de nos collaborateurs, la satisfaction de nos clients et le développement de nos activités. "
- ◆ **Respect** : " Nous favorisons une considération réciproque basée sur l'écoute, la tolérance et l'humilité, ce qui assure un climat de confiance libérant les potentiels et les talents. "
- ◆ **Solidarité** : " Nous faisons du partage, de l'esprit d'équipe, du soutien de l'intérêt collectif et de la synergie la clé de la réussite de notre Groupe. "

VALEURS DE CRÉDIT DU MAROC

Crédit du Maroc a bâti sa démarche RSE en s'appuyant sur son socle de valeurs, **la proximité, la responsabilité, la solidarité, la loyauté et l'utilité**, vis-à-vis de ses clients, de ses collaborateurs, de ses partenaires et de toutes ses parties prenantes auprès desquels la Banque s'engage, au quotidien, pour répondre à leurs besoins des plus simples aux plus spécifiques.

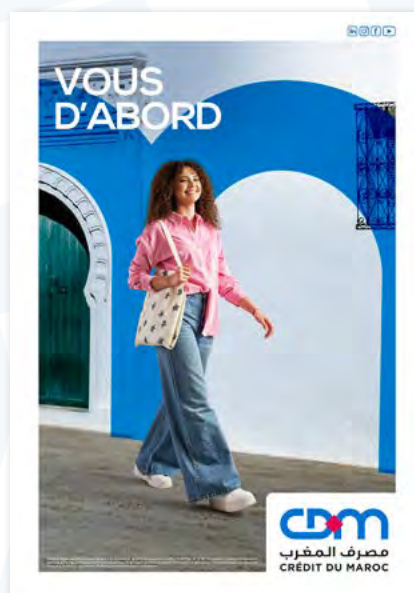
NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE ET NOUVELLE SIGNATURE DE CRÉDIT DU MAROC

Crédit du Maroc, suite à son intégration au groupe Holmarcom, a dévoilé sa nouvelle identité visuelle avec une nouvelle signature de marque " **Vous d'abord - أنتم أولويتنا** ".

Un nouveau logo qui assoit l'identité marocaine, où les initiales sont mises à l'honneur et où le client, placé au centre, prime, dans un bleu et un rouge qui traduisent l'expertise et l'énergie de la banque marocaine.



" **Vous d'abord - أنتم أولويتنا** ", une signature qui rappelle la mobilisation, plus que jamais, aux côtés des clients, particuliers, entrepreneurs, TPE et PME, grandes entreprises, pour les conseiller, les orienter et les accompagner dans la réalisation de leurs projets, les prémunir des aléas et préparer le futur.



Cette signature exprime plus largement les nouvelles ambitions de la Banque, engagée en faveur des citoyens et des entreprises et au service des grands projets nationaux pour le bien commun.

NOTRE DÉMARCHE RSE

1. CRÉDIT DU MAROC, PROJET D'UNE BANQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE

A travers son projet d'entreprise, Crédit du Maroc s'est défini un rôle moteur pour contribuer à construire un modèle économique alliant les trois piliers du développement durable : Écologie (Planet), Social (People) et Économique (Profit). Il est le reflet d'une volonté de renouveau autour de cinq orientations majeures visant un soutien fort aux initiatives écologiques, sociétales et environnementales. L'objectif escompté de ces cinq orientations est d'accroître l'efficacité commerciale, de mettre l'efficacité opérationnelle au service de la satisfaction clients, de viser l'excellence des ressources humaines et de créer une gouvernance efficace tout en améliorant la performance financière et en maintenant des fondamentaux sains et solides.

Notre ambition



« Être la banque préférée de nos clients, utile, responsable, performante et portée par l'engagement de ses collaborateurs »

Nos orientations stratégiques



Orientations stratégiques

Avec le lancement de Tajdid 2022, la Banque a ancré l'utilité sociétale dans l'ensemble de ses activités, métiers et processus. Au travers d'objectifs forts, le projet d'entreprise traduit la volonté de contribuer encore davantage aux enjeux du développement durable des Nations unies et notamment après l'adhésion de la Banque au Global Compact en 2020, la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable.

Cette ambition se décline autour de cinq orientations stratégiques formalisées et claires qui se présentent comme suit :

- ◆ **le projet Client** : " Faire de la satisfaction client la priorité absolue de tous " et qui porte l'ambition de devenir " la banque préférée de ses clients ".
- ◆ **le projet Humain** : " Faire du Crédit du Maroc " the Best Place to Work " qui permet d'exprimer et de développer le potentiel de chacun. "

- ◆ **le projet Sociétal**, en synergie avec les Projets Client et Humain, parce que Crédit du Maroc s'engage dans l'intérêt de la société et de son environnement.

Les deux autres orientations stratégiques servent de socle transversal à ces trois Projets :

- ◆ l'installation des "fondations" à travers :
 - la transformation du Système d'Information, programme ayant pour objectif de doter Crédit du Maroc d'un nouveau système d'information bancaire moderne, fiable, sécurisé et robuste ;
 - la construction d'un nouveau siège, "Les Arènes", symbole du renouveau de Crédit du Maroc et qui ancre l'image d'une banque moderne et citoyenne ;
 - le déploiement d'un Nouveau Modèle de Distribution qui vise à changer profondément la manière d'interagir avec les clients et la façon de travailler en agence ;
 - et l'accélération sur le digital, qui a pour objectif de transformer, de manière significative et durable, l'expérience client et collaborateur par la digitalisation des services et des parcours.
- ◆ la pérennisation des "Incontournables" que représentent la solidité financière, la conformité, l'amélioration du profil risque et de la performance opérationnelle, pour garantir un développement durable de Crédit du Maroc.

2. STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE CRÉDIT DU MAROC

En définissant le projet d'entreprise Tajdid 2022, la Responsabilité Sociétale a été introduite à tous les échelons de cette vision afin de contribuer à une transformation positive de l'écosystème de la Banque. Ainsi, Crédit du Maroc a formalisé les axes stratégiques pour asseoir une vision claire et partagée de ses engagements avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Axes stratégiques

Crédit du Maroc s'inscrit pleinement dans la dynamique de mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies, un agenda mondial qui vise l'éradication de la pauvreté et les inégalités à horizon 2030 à travers dix-sept objectifs de développement durable.

Crédit du Maroc contribue fortement à la réalisation des objectifs de développement durable qui sont particulièrement impactés par les orientations stratégiques issues de ses projets Client, Humain et Sociétal.

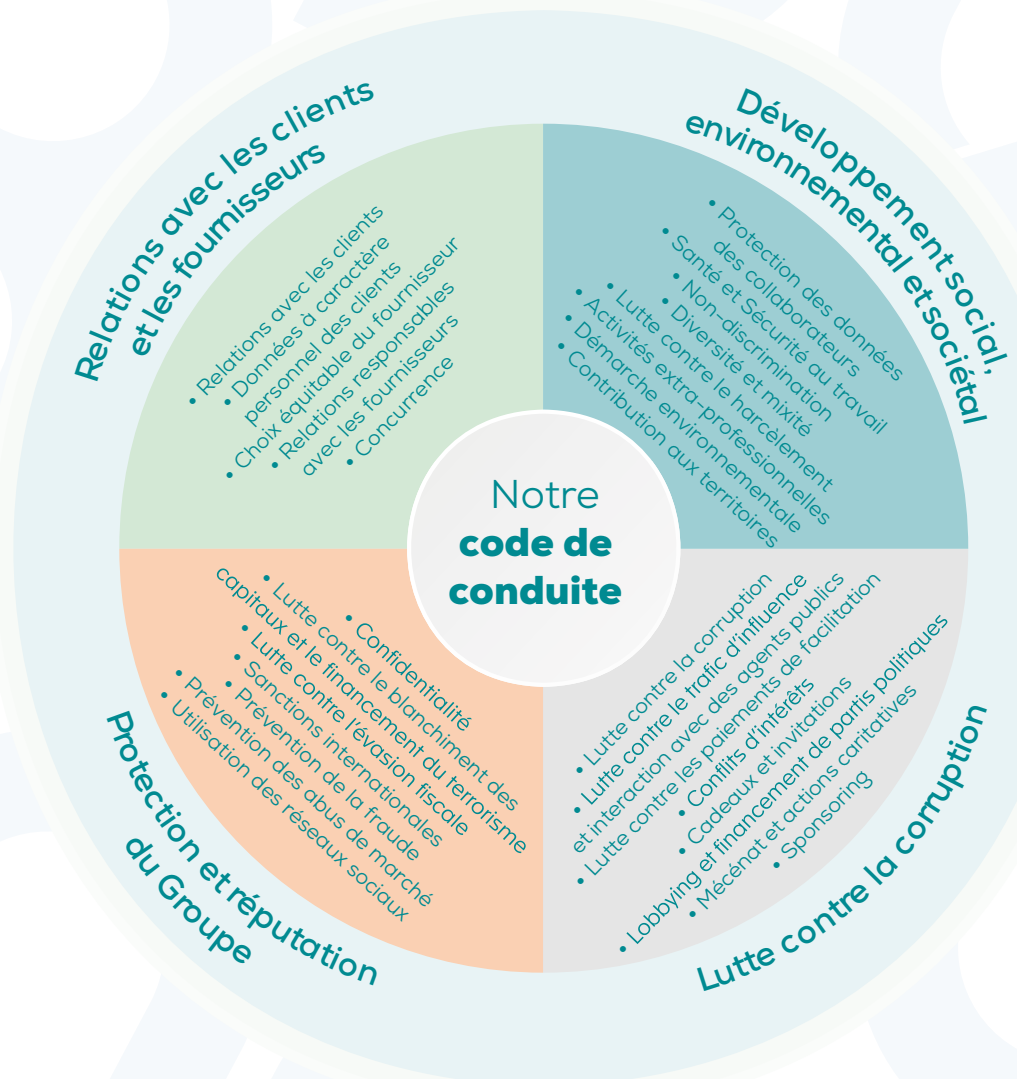


Ces engagements ont pris une dimension internationale depuis l'adhésion de Crédit du Maroc au Global Compact.

Code de conduite, les règles de conduite de tous les collaborateurs

Le code de conduite, fruit d'une démarche collaborative avec l'ensemble des métiers de la Banque, constitue un guide de référence pour encadrer chacune des actions, décisions et comportements. Le code de conduite traduit également la volonté de la Banque de faire encore plus pour servir au mieux les clients et toutes les parties prenantes. Il constitue le socle de ses valeurs dont découlent ses politiques et chartes.

Le code de conduite définit la manière dont seront incarnées les valeurs et énonce les attentes de la conduite quotidienne des affaires. Partant de la conviction que la croissance de la Banque est tributaire de la capacité de son écosystème à nouer et entretenir la confiance avec les collaborateurs, les clients et partenaires d'affaires et actionnaires, il regroupe quatre volets en lien avec (i) les relations avec les clients et les fournisseurs, (ii) le développement social, environnemental et sociétal, (iii) l'anticorruption et (iv) la protection de la réputation du groupe Crédit du Maroc.



Politiques socialement responsables

Crédit du Maroc a formalisé, depuis plusieurs années, des politiques, chartes et processus pour donner vie à sa politique de développement durable. Les politiques et chartes donnent des exemples selon les objectifs du développement durable les plus impactants de l'activité de la Banque :

		
<ul style="list-style-type: none"> - Politique parité - Politique handicap - Politique de recrutement externe - Politique d'accompagnement de carrière 	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques sectorielles RSE - Charte de communication responsable - Charte crédit responsable - Charte de mécénat de compétence 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique d'impression - Politique d'achat responsable - Charte éco-gestes - Engagement environnemental

Chaque politique fournit des engagements explicites et clairs en faveur d'une thématique de responsabilité sociétale afin que les collaborateurs puissent se les approprier et s'en inspirer au quotidien dans l'accomplissement de leurs missions.

3. APPROCHE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Crédit du Maroc s'est doté d'un système de veille, de maîtrise des risques et de pilotage de la performance lui permettant d'être en conformité avec les réglementations en matière environnementale et sociale de plus en plus contraignantes ainsi qu'avec ses engagements volontaires traduits dans son ambition et ses orientations stratégiques.

La Banque aborde ainsi une démarche socialement responsable répondant aux thématiques couvertes par les objectifs de développement durable et fondée sur le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes.

Gouvernance de la responsabilité sociétale

Crédit du Maroc est engagé dans une gouvernance de la démarche de responsabilité sociétale dynamique, qui prend en compte les différents enjeux à tous les stades de maturité. Pour cela, la Banque a mis en place un Comité RSE, présidé par le Président du Directoire et composé des entités internes impliquées dans la mise en œuvre des engagements RSE.

Ce Comité RSE suit trimestriellement le pilotage de la stratégie RSE en évaluant les actions déjà entreprises et en identifiant les opportunités d'amélioration. Il veille également à la cohérence et à la pertinence des engagements pris par l'entreprise en matière de responsabilité sociétale.

En outre, pour garantir une mise en œuvre opérationnelle efficace, Crédit du Maroc a mis en place une fonction RSE rattachée au Secrétariat Général de la Banque. Cette fonction est chargée de suivre le déploiement opérationnel de la stratégie RSE et d'animer la démarche auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Ainsi, cette gouvernance de la responsabilité sociétale permet au Crédit du Maroc d'assurer une approche responsable et cohérente de ses activités et de contribuer de manière positive au développement économique, social et environnemental de la Banque



Dialogue avec les parties prenantes

Composante intrinsèque de sa démarche socialement responsable, Crédit du Maroc prône un engagement régulier et ouvert avec ses parties prenantes. Celles-ci sont identifiées en tenant compte de la criticité de leurs attentes à l'égard de la Banque. Cette étape, primordiale dans le cadre de l'étude de matérialité de la Banque, permet d'adopter l'approche de vigilance vis-à-vis de celles-ci.



Crédit du Maroc a ainsi identifié six grandes familles de parties prenantes caractérisée par l'homogénéité de leurs attentes et des canaux et modalités de dialogue :

- 1. Les collaborateurs :** partie interne par essence, le dialogue avec les collaborateurs est multi canal et se fait principalement à trois échelons. La communication interne qui partage l'actualité de la Banque et informer des grands projets de transformation. Un autre niveau de dialogue se fait via les instances représentatives du personnel où les sujets d'intérêt collectif sont débattus. Enfin, le dialogue peut être personnalisé dans le cadre des entretiens d'évaluation qui sont l'occasion privilégiée de la mise en œuvre des plans de développement individualisés.
- 2. Les actionnaires :** Crédit du Maroc assure des communications régulières aux actionnaires à travers les instances de gouvernance. Les informations réglementées sont disponibles sur le site internet de la Banque telles que les communiqués de presse, les communiqués financiers et lors des conférences financières.
- 3. Les clients :** le dialogue avec les clients se veut ouvert, transparent et accessible soit au sein du réseau d'agences déployé dans le Royaume, du centre de relations client, ou encore via l'application MyCDM. Ces canaux remontent les attentes des clients pour leur offrir des produits et services innovants, personnalisés et performants.

4. La société civile : Crédit du Maroc est à l'écoute de la société civile et entretient le dialogue régulièrement à travers la participation aux conférences et débats publics. La Banque noue des partenariats avec le monde académique et sponsorise des projets et des événements à intérêt commun avec les associations œuvrant dans l'inclusion financière et les causes d'intérêt général. A travers les conférences de presse, Crédit du Maroc dispose d'un canal de dialogue avec les médias pour répondre à leurs questions et demandes d'informations.

5. Les fournisseurs et partenaires : la relation d'affaires avec les fournisseurs, sous-traitants ou partenaires d'affaires est régie par une contractualisation où l'engagement en matière de responsabilité sociétale prend une place privilégiée dans les négociations en conformité avec la charte achats responsables de la Banque.

6. Les instances de régulation et la sphère financière : Crédit du Maroc est fortement impliqué dans la conduite d'un dialogue responsable avec les acteurs du monde financier que ce soit à travers la présence aux réunions organisées par les différents organismes, des entretiens physiques ou encore des correspondances écrites pour répondre aux questionnaires.

Le site web de Crédit du Maroc est régulièrement mis à jour de toute actualité de la Banque pour donner l'information aux différentes parties prenantes.

Dispositifs de gestion des risques

Crédit du Maroc a mis en place un dispositif de maîtrise des risques en lien avec la réglementation de Bank Al-Maghrib et les meilleurs standards internationaux. Ce dispositif répond à un triple objectif :

- ◆ la conformité à la réglementation en vigueur ;
- ◆ le pilotage des risques à travers un suivi adéquat et une maîtrise des risques auxquels est exposé Crédit du Maroc ;
- ◆ l'excellence opérationnelle pour l'atteinte des objectifs fixés et assurer la pérennité du groupe.

Ce dispositif est placé sous l'autorité de la Direction générale adjointe Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG) dont la mission générale est de donner au Management de la Banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable.

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de Surveillance, via le Comité des Risques. La DRCPG accompagne les métiers à l'élaboration des cartographies des risques et la mise en place de contrôles, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la Banque.

En adéquation avec son Ambition, Crédit du Maroc fait de sa performance en responsabilité sociétale un levier de maîtrise de risques notamment en ce qui concerne les risques climatiques et de conformité et met d'ores et déjà en place des projets d'amélioration dédiés à ces thématiques.

4. MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Afin de préparer la définition de sa nouvelle ambition RSE à l'échéance du plan Tajdid 2022, Crédit du Maroc a entamé en 2022 l'actualisation de sa matrice de matérialité conformément aux lignes directrices des Standards GRI et de la norme AccountAbility AA1000 Stakeholder Engagement Standard (AA1000SES).

Crédit du Maroc a ainsi conduit en 2022, en appui sur un cabinet spécialisé, une vaste consultation auprès de ses parties prenantes clés, internes et externes, dans l'objectif d'aboutir à une nouvelle matrice de matérialité.

Méthodologie de l'analyse de la matérialité

Le processus d'évaluation de la criticité des parties prenantes s'est basé sur le modèle de Mitchell, Agle and Wood permettant d'évaluer la relation entre Crédit du Maroc et ses parties prenantes en se basant sur les attributs **Pouvoir, Légitimité et Urgence**.

Les entreprises utilisent le concept de matérialité pour asseoir le processus de planification stratégique de leur stratégie de durabilité. Un sujet/enjeu (topic) de durabilité est matériel à partir du moment où il impacte positivement ou négativement la profitabilité de l'entreprise ou il affecte les parties prenantes externes de l'entreprise.

Le processus de priorisation des enjeux de durabilité s'est basé sur une pondération de 1 à 4 des 35 enjeux retenus par le Comité de direction générale (CODG) et les membres du Comité RSE de Crédit du Maroc.



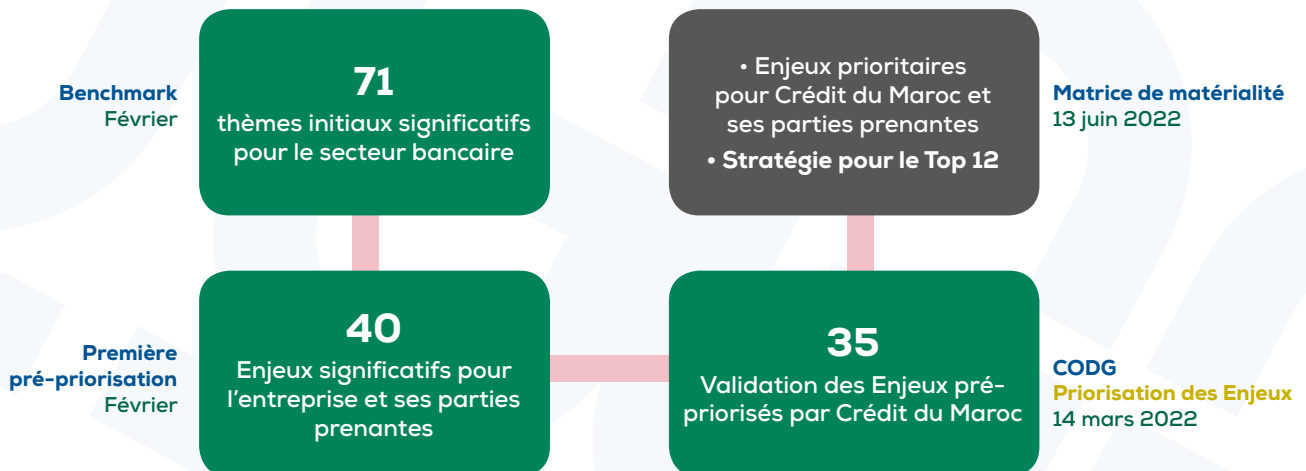
Étapes de construction de l'analyse de matérialité

En février 2022, Crédit du Maroc a mis en place un Comité de Durabilité afin :

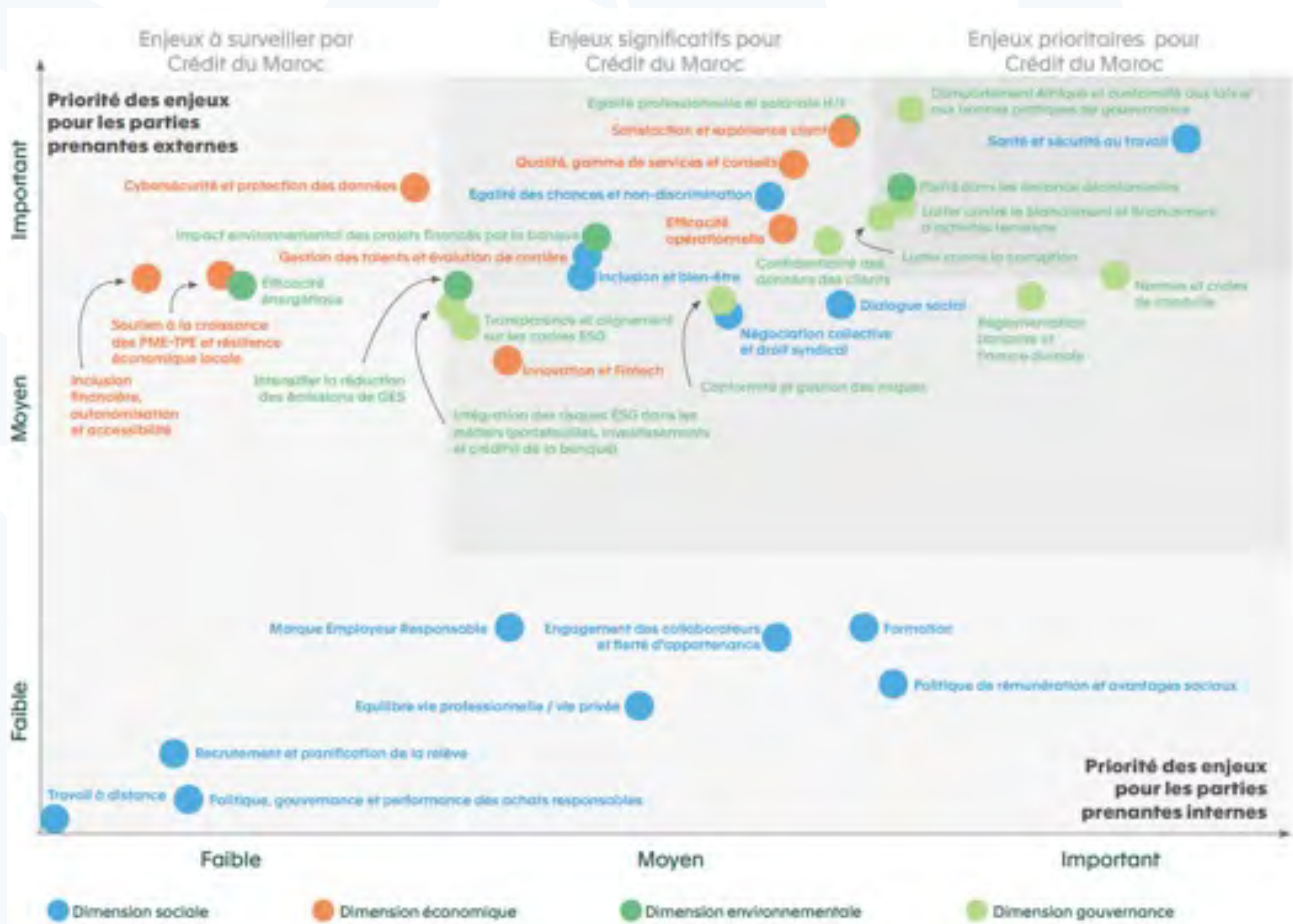
- ◆ de positionner la cartographie des parties prenantes,
- ◆ d'obtenir une première évaluation de la criticité des parties prenantes,
- ◆ de pré-prioriser les enjeux de durabilité.

En mars 2022, Crédit du Maroc a réuni son Comité de direction générale afin de valider l'évaluation de la criticité de ses parties prenantes et la pré-priorisation des enjeux de durabilité.

Du 16 mai au 10 juin 2022, Crédit du Maroc a réalisé une consultation publique auprès de 737 parties prenantes. Cette consultation a permis de prioriser les enjeux de durabilité de Crédit du Maroc. La consultation a enregistré 10,85 % de taux de participation, soit 80 parties prenantes (45 internes et 35 externes).



Résultats de la matrice de matérialité












L'analyse des retours de nos parties prenantes fait ressortir les 12 priorités absolues pour lesquelles il convient de poursuivre et d'intensifier nos actions en matière de responsabilité :

1	Santé et sécurité au travail
2	Comportement éthique et conformité aux lois et bonnes pratiques de gouvernance
3	Parité dans les instances décisionnelles
4	Lutte contre le blanchiment et financement d'activités terroristes
5	Lutter contre la corruption
6	Normes et codes de conduites
7	Égalité professionnelle et salariale H/F
8	Satisfaction et expérience client
9	Qualité, gamme de services et conseils
10	Égalité des chances et non-discrimination
11	Confidentialité des données des clients
12	Efficacité opérationnelle

5. INTÉGRATION DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans sa conduite des affaires au quotidien, Crédit du Maroc intègre les objectifs de développement durable dans son projet d'entreprise. Les activités et investissements de Crédit du Maroc participent à la réalisation de 9 de ces 17 objectifs de développement durable.

Objectif de développement durable	Principales contributions de Crédit du Maroc
	Crédit du Maroc œuvre à l'accessibilité de ses produits et services à travers son engagement envers la microfinance qui contribuent à aider des milliers de personnes chaque année.
	Crédit du Maroc promeut un milieu de travail inclusif et diversifié. Depuis 2020, une Politique Parité formalisant la promotion et la défense des principes d'équité et d'égalité entre les hommes et femmes est mise en place dans tous les processus des ressources humaines.
	Crédit du Maroc accompagne ses clients dans le financement des projets vers une meilleure transition énergétique grâce à l'expertise accumulée de ses talents au fil des ans dans le financement de projets d'énergie renouvelable.
	Crédit du Maroc favorise l'insertion des jeunes et accorde une grande importance aux conditions et à l'environnement du travail de ses collaborateurs. La Banque promeut l'entrepreneuriat en favorisant la création des entreprises et participe à la dynamisation de l'économie locale et la création des emplois.
	Crédit du Maroc favorise l'accessibilité de ses produits et services à travers la conception d'une offre dédiée aux plus vulnérables dans la société et soutient la diversité et l'inclusion au sein de son réseau.
	Crédit du Maroc finance la construction d'infrastructures durables et les services de base pour une croissance économique inclusive.

Objectif de développement durable	Principales contributions de Crédit du Maroc
	<p>Crédit du Maroc promeut la consommation durable aussi bien au sein de la Banque qu'auprès de ses clients, en proposant des produits et services simples et équitables, et œuvre pour la promotion des comportements éthiques chez ses fournisseurs.</p>
	<p>Crédit du Maroc entreprend de mesurer et de veiller à réduire sa propre empreinte environnementale. La Banque accorde également des crédits spécifiques à ses clients pour assurer une transition vers une économie plus durable.</p>
	<p>Crédit du Maroc participe, au niveau national et international, à la gestion du programme de banque responsable grâce à des initiatives internes et externes.</p>

6. DISTINCTIONS EXTERNES DE L'ENGAGEMENT DE LA BANQUE



Depuis 2018, la performance RSE de Crédit du Maroc a fait l'objet d'une reconnaissance formelle de la part de la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) pour son engagement volontariste sur la voie d'un développement durable. En 2022, Crédit du Maroc a renouvelé son label RSE suite à une évaluation menée par un tiers expert indépendant, illustrant ainsi les efforts entrepris par la Banque.



Le système de management anti-corruption est depuis 2017 certifié selon la norme ISO 37001 après un audit externe qui a examiné la conformité aux exigences du référentiel.



Crédit du Maroc a couronné ses dispositifs par la certification ISO 9001 V 2015 de son système de management de la qualité en 2019 consacrant les efforts entrepris.



Crédit du Maroc a adhéré au Global Compact des Nations unies en 2020 pour affirmer son engagement aux dix principes relatifs de cette initiative en termes de respect des Droits Humains, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. En 2022, la Banque a renouvelé son adhésion.



Le rapport ESG 2021 de Crédit du Maroc a été finaliste du concours du meilleur rapport de développement durable des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca. Cette consécration a été obtenue lors de la cérémonie de remise des prix qui a eu lieu vendredi 9 juillet 2022 à l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerrij.

ENGAGÉ POUR UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE ET UNE ÉTHIQUE ABSOLUE DANS NOS RELATIONS










Une gouvernance duale et responsable

Depuis 1999, Crédit du Maroc a adopté une structure de gouvernance à deux niveaux, comprenant un Directoire et un Conseil de Surveillance. Le Directoire est responsable de la gestion opérationnelle de la banque et est soumis au contrôle du Conseil de Surveillance. Cette section a pour but de présenter la structure de gouvernance de Crédit du Maroc, ainsi que son rôle dans l'élaboration de la stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise et la gestion des risques. Crédit du Maroc publie chaque année un rapport détaillé sur sa gouvernance d'entreprise qui est disponible sur son site web.

Le Conseil de Surveillance

Conformément à l'article 15 des statuts de Crédit du Maroc, le Conseil de Surveillance est composé d'un minimum de trois membres et d'un maximum de quinze membres, nommés par l'Assemblée Générale et pouvant être renouvelés ou révoqués par elle.

Au 31 décembre 2022, le Conseil de Surveillance est composé de neuf membres dont deux membres indépendants : Madame Habiba Laklalech et Monsieur Mohammed Ali Kadiri.

Identité	Origine	Nationalité	Première élection	Dernier renouvellement	Expiration du mandat	Membre d'un comité	Fonction principale	Nombre de mandats dans d'autres SA au Maroc
Mohamed Hassan Bensalah ⁽⁵⁾ Président du Conseil		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	-	Président directeur général Groupe Holmarcom	4
Karim Chiouar ⁽⁵⁾ Membre du Conseil		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et R	Directeur général délégué Groupe Holmarcom	2
Zouhair Chorfi ⁽⁵⁾ Membre du Conseil		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C et R	Fonctionnaire à la retraite	0
Mohammed Ali Kadiri ^(1, 2, 5) Membre indépendant		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et C	Directeur général du cabinet Dictys	3
Habiba Laklalech ^(1, 3) Membre indépendant		Marocaine	03/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R	Directeur général de l'Office National des Aéroports	2
Michel Le Masson Membre du Conseil		Française	06/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A	Directeur du Développement des Banques à l'International	0
AtlantaSanad S.A. représentée par Madame Fatima Zahra Bensalah ^(4, 5) Membre du Conseil		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C	Vice-Présidente de AtlantaSanad S.A.	1
Holmarcom Finance Company S.A. représentée par Madame Lamiae Kendili ⁽⁵⁾ Membre du Conseil		Marocaine	12/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A	Directeur du développement de Holmarcom Finance Company	1
Crédit Agricole S.A. représenté par Mme Meriem Ech-Cherfi Membre du Conseil		Française	12/2005	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R	Directrice de la Stratégie Crédit Agricole S.A.	0

- (A) Comité d'Audit.
(R) Comité des Risques.
(C) Comité de Nomination et de Rémunération.

- (1) Membre indépendant.
(2) Président du Comité d'Audit.
(3) Président du Comité des Risques.
(4) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.
(5) Cooptation par le Conseil de Surveillance soumise à la ratification de la prochaine Assemblée.

L'âge moyen des membres du Conseil au 31 décembre 2022 est de 55 ans.

Biographie résumée des membres du Conseil

Mohamed Hassan Bensalah **Président du Conseil de Surveillance**

Mohamed Hassan Bensalah est Président Directeur Général du groupe marocain Holmarcom depuis 1993.

Il est également Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance et membre du conseil d'administration de plusieurs grandes sociétés et institutions marocaines. Il a été distingué en 2004 Chevalier du Wissam Al Arche par SM le Roi Mohammed VI.

Né en 1970, Mohamed Hassan Bensalah est diplômé en gestion et finances de l'Université de la Sorbonne et de l'École des Cadres de Paris.

Karim Chiouar **Membre du Conseil**

Karim Chiouar est Directeur Général Délégué du groupe Holmarcom depuis 2009.

Il a passé auparavant la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire marocain où il a occupé successivement les postes de Responsable Grandes Entreprises, Directeur des Grandes Entreprises et Directeur Général Adjoint en charge des crédits et des risques.

Né en 1963, Karim Chiouar est diplômé d'HEC Paris et de l'Institut des Techniques Bancaires de Casablanca.

Zouhair Chorfi **Membre du Conseil**

Zouhair Chorfi a débuté sa carrière en 1985 au sein de l'Inspection Générale des Finances avant de rejoindre la Direction du Trésor et des Finances Extérieures où il a occupé différentes fonctions avant d'être promu en 2003 Directeur du Trésor et des Finances Extérieures. En 2010, il est nommé Directeur général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects puis devient, en 2017, Secrétaire général du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. De 2020 à 2021, il est nommé Directeur du cabinet du Ministre des Finances.

Zouhair Chorfi a occupé plusieurs mandats au sein de plusieurs institutions : membre du Conseil de Bank Al-Maghrib, administrateur de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, de la Banque Centrale Populaire, du Fonds d'Équipement

Communal, de la Société Maroc Emirats Arabes Unis de Développement, de la Banque Arabe pour le Développement de l'Afrique, Président du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes et membre de la Commission de Transfert des Entreprises Publiques.

Né en 1956, Zouhair Chorfi est titulaire d'un Doctorat en Sciences Économiques de l'Université de Grenoble.

Mohammed Ali Kadiri **Membre indépendant**

Ali Kadiri est Directeur Associé au Maroc de Analistas Financieras Internacionales Casablanca et Directeur général du cabinet Dictys.

Ali Kadiri a débuté sa carrière en 1985 au sein de Citibank Maghreb en tant que Directeur des Institutions Financières Internationales. En octobre 1988, il rejoint la Banque Commerciale du Maroc (devenue Attijariwafa Bank) où il exerce successivement les fonctions de Directeur du Financement des Investissements, Directeur du Commerce Extérieur et des Financements Extérieurs, Directeur de l'Animation Commerciale et du Correspondent Banking à l'International, Directeur de l'International, Directeur du Patrimoine Immobilier et des Services Immobiliers puis Directeur de la Conformité Groupe. En novembre 2008, il intègre CaixaBank Maroc en qualité de Directeur Général et devient de 2017 à 2018 Conseiller.

Né en 1955, Ali Kadiri est titulaire d'un DESCAF de l'ESCAE de Bordeaux, d'un DESS Contrôle de Gestion et d'un DEA Finance et Banque de l'IAE de Bordeaux. Il est également titulaire d'un MBA de Lubin Graduate School of Business, Pace University (New-York).

Habiba Laklalech **Membre indépendant**

Habiba Laklalech a été nommée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI Directrice générale de l'Office national des aéroports (ONDA) le 11 février 2021.

Durant son parcours professionnel de 27 ans dont 16 années dans le secteur aérien, Habiba Laklalech a occupé plusieurs postes de responsabilité dont celui de Directrice générale adjointe de Royal Air Maroc en charge entre autres des finances, du commercial et du support. Avant

d'intégrer Royal Air Maroc, Habiba Laklalech a commencé sa carrière professionnelle dans des sociétés multinationales industrielle puis de télécommunication de 1995 à 2006.

Née en 1972, Habiba Laklalech est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Elle est également titulaire d'un DEA en optoélectronique et micro-ondes de l'université Pierre et Marie Curie de Paris. Elle a été décorée en 2014 du Wissam de "Chevalier de l'Ordre du Trône" par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et a reçu en 1988 le Prix Hassan II de mathématiques décerné par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II.

Michel Le Masson
Membre du Conseil

Michel Le Masson est Directeur du Développement des Banques à l'International (DBI) de Crédit Agricole S.A. depuis janvier 2022. Il est membre du Comité de Direction de Crédit Agricole S.A.

Michel Le Masson effectue sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole, à la Banque Indosuez devenue Crédit Agricole Indosuez (CAI) puis Calyon, où il occupe différentes fonctions dans les secteurs des risques, du crédit-bail immobilier et des financements d'actifs. Après avoir été Directeur du budget, il est nommé en 1997 Directeur pour le Royaume-Uni puis en 1999, Directeur Europe chez CAI, cumulant cette fonction, en 2001, avec celle de Responsable du métier Banque Privée. En 2002, il rejoint Crédit Agricole S.A. en tant que Directeur du Développement international en conservant la responsabilité de la région Europe chez Calyon. En janvier 2005, il est nommé Inspecteur général de Calyon. En 2009, Michel le Masson est nommé Inspecteur général Groupe.

Né en 1958, Michel Le Masson est diplômé d'HEC, de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié en droit.

Fatima Zahra Bensalah
Représentant permanent de AtlantaSanad S.A. au Conseil de Crédit du Maroc

Fatima Zahra Bensalah est Vice-Présidente d'AtlantaSanad Assurance et a, à son actif, un nombre important de réalisations dans le secteur des assurances, au cours d'une longue carrière au sein de la compagnie depuis 1993.

Née en 1969, Fatima Zahra Bensalah est diplômée en gestion et sciences économiques de l'Université de la Sorbonne et de l'Ecole des Cadres de Paris.

Lamiaie Kendili
Représentant permanent de Holmarcom Finance Company au Conseil de Crédit du Maroc

Lamiaie Kendili débute sa carrière en 2008 à Paris au sein de cabinets de conseil en stratégie et management spécialisés dans les institutions financières. Elle y a accompagné le développement de différents groupes bancaires et assurantiels en France et au Maroc.

De retour au Maroc en 2014, elle intègre un groupe d'assurance panafricain où elle travaille sur de nombreux projets stratégiques au Maroc et en Afrique subsaharienne. En 2015, elle rejoint le groupe Holmarcom en tant que chargée de mission en charge des projets de développement du Groupe sur le secteur financier au Maroc et à l'international avant d'être promue en 2019 Directeur du développement.

Née en 1984, Lamiae Kendili est diplômée d'une Grande Ecole de Commerce française.

Meriem Ech-Cherfi
Représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Crédit du Maroc

Meriem Ech-Cherfi est Directrice de la stratégie de Crédit Agricole S.A. depuis le 1er octobre 2019 et est membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A.

Après avoir démarré sa carrière en 2004 à la Société Générale, successivement en charge de l'implémentation de Bâle 2 sur les risques opérationnels, Vice-Président Market Risk Advisory pour les corporates au sein de SG-CIB, puis Directeur Advisory & derivatives sales, Madame Meriem Ech-Cherfi rejoint en 2012 le Boston Consulting Group comme consultante, puis chef de projet.

Meriem Ech-Cherfi prend en 2016 la tête de Mastercard Advisors France et devient en 2017 Vice-Président, Responsable du développement de Mastercard France.

Née en 1979, Meriem Ech-Cherfi est diplômée de l'Ecole Centrale de Paris.

Appréciation de la qualité d'indépendance des membres du Conseil

Le Comité de Nomination et de Rémunération supervise le processus d'évaluation de la qualité de membre indépendant. Chaque année, cette évaluation se fait en fonction des critères établis par la circulaire Bank Al-Maghrib n°5/W/2016, qui définit les conditions et modalités de désignation des administrateurs ou membres indépendants au sein des établissements de crédit.

Les huit critères d'indépendance définis par Bank Al-Maghrib et repris dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la Banque sont :

- ◆ ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années ;
- ◆ ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ◆ ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ◆ ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;
- ◆ ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- ◆ ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ◆ ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes ;
- ◆ ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.

Nombre de mandats par membre du Conseil

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance prévoit des dispositions concernant le cumul des mandats et les modalités de renouvellement des mandats des membres du Conseil.

Les règles applicables par la Banque prévoient qu'un membre du Conseil de Surveillance ne peut exercer plus de cinq mandats d'administrateur ou de membre du Conseil de Surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume du Maroc, sauf dans les sociétés cotées ou non cotées du même groupe ; les mandats dans les sociétés du même Groupe ne comptant que pour un seul mandat. Le terme "groupe" désigne, par rapport à une partie, les entités juridiques contrôlées directement ou indirectement par ladite partie, les entités juridiques qui contrôlent directement ou indirectement ladite partie, et les entités juridiques sous contrôle conjoint direct ou indirect avec ladite partie. En ce sens, le terme "contrôle" (ou le verbe "contrôler") s'entend tel que défini à l'article 144 de la Loi 17-95. Par dérogation à ce qui précède, le membre du Conseil de Surveillance, personne morale, n'est pas concerné par ladite limite du nombre de mandats qui s'impose, à l'inverse, à son représentant permanent.

Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc a mis en place trois Comités spécialisés, à savoir le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Le Conseil a également créé, conformément à la Loi Bancaire et dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques au sein du Comité des Risques, et un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne au sein du Comité d'Audit.

Évaluation du Conseil de Surveillance

Chaque année, le Conseil de Surveillance procède à l'évaluation de son fonctionnement et de composition sur la base des réponses apportées à deux questionnaires : l'un sur sa composition, son organisation et son fonctionnement et l'autre sur les connaissances, compétences et expérience des membres du Conseil.

Compte tenu de l'acquisition de la participation majoritaire de Crédit Agricole S.A. dans Crédit du Maroc par le groupe Holmarcom et des changements significatifs subséquents dans la composition du Conseil de Surveillance, l'exercice d'évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance et de ses Comités spécialisés, généralement conduit en décembre de l'année objet de l'évaluation, n'a pas pu être conduit. L'exercice d'évaluation sera mené en fin d'année 2023.

Assiduité du Conseil de Surveillance en 2022

Identité	Assiduité
Ismâïl Fassi-Fihri ⁽²⁾	100,00 %
François-Edouard Drion ⁽⁵⁾	87,50 %
Naziha Belkeziz ⁽³⁾	100,00 %
Nada Biaz ⁽⁵⁾	100,00 %
Marc Didier ⁽⁵⁾	100,00 %
Habiba Laklalech	77,78 %
Olivier Nicolas ⁽⁵⁾	37,50 %
Gérard Ouvrier-Buffer ⁽¹⁾	100,00 %
Hervé Varillon ⁽⁵⁾	37,50 %
Crédit Agricole S.A. représentée par Madame Meriem Ech-Cherfi	66,67 %
Michel Le Masson ⁽⁴⁾	100,00 %
Morgane Saint-Jalmes ⁽⁵⁾	100,00 %
Mohamed Hassan Bensalah	100,00 %
Karim Chiouar	100,00 %
Zouhair Chorfi	100,00 %
Mohammed Ali Kadiri	100,00 %
AtlantaSanad S.A. représentée par Fatima Zahra Bensalah	100,00 %
Holmarcom Finance Company représentée par Lamiae Kendili	100,00 %

(1) Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer a démissionné de son mandat de membre du Conseil avec effet au 13 avril 2022.

(2) Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri a démissionné de son mandat de membre du Conseil le 29 avril 2022.

(3) Le mandat de Madame Naziha Belkeziz a pris fin le 14 juin 2022.

(4) Monsieur Michel Le Masson a été nommé par l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 14 juin 2022.

(5) Mesdames Nada Biaz et Morgane Saint-Jalmes et Messieurs François-Edouard Drion, Marc Didier, Olivier Nicolas et Hervé Varillon ont démissionné de leur mandat de membre du Conseil avec effet à la date de réalisation de l'Opération de Cession, soit le 6 décembre 2022.

Diversité des membres du Conseil

Lors de la nomination et/ou du renouvellement des membres du Conseil de Surveillance, l'équilibre des compétences nécessaires au sein du Conseil est évalué en veillant à ce qu'une représentation plus équitable des femmes soit assurée. Cette démarche est en accord avec l'engagement de Crédit du Maroc en faveur de la diversité au sein de son Conseil de Surveillance.

Au 31 décembre 2022, le Conseil de Surveillance de la Banque compte quatre femmes, dont une indépendante, représentant ainsi 44,44 % des membres. Cette proportion est supérieure au seuil fixé par la loi n° 19-20 modifiant et complétant la Loi n°17-95.

Politique de rémunération des membres du Conseil

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent se voir attribuer une rémunération annuelle sous forme de jetons de présence, conformément à l'article 15.9 des statuts de la Banque, et le montant est inclus dans les frais généraux de la Banque. Le Conseil de Surveillance est libre de répartir cette rémunération entre ses membres.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance

	2022	2021	2020	2019	2018
Personnes physiques ou morales résidentes au Maroc	1 267	1 275	1 259	1 180	785
Personnes physiques ou morales non résidentes	465	825	799	806	604
Montant total brut (en KMAD)	1 732	2 100	2 058	1 986	1 390

Cinq membres du Conseil de Surveillance renoncent à la perception de leurs jetons de présence dont trois membres renoncent au profit de la Fondation Crédit du Maroc, ce qui explique la différence entre le montant approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires et le montant versé.

Le Directoire

Conformément à l'article 14.1 des statuts de la Banque, le Directoire est formé de deux à sept membres qui sont nommés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire sont des personnes physiques et peuvent être choisis en dehors des actionnaires, même s'ils peuvent être salariés de la Banque.

Le Conseil de Surveillance nomme le Président du Directoire ainsi que les autres membres du Directoire, sur proposition du Président, pour une durée de quatre ans. Ces nominations doivent être approuvées par Bank Al-Maghrib conformément à la Loi Bancaire.

Au 31 décembre 2022, le Directoire de la Banque est composé de trois membres, à savoir :

Composition du Directoire	Identité	Première élection	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
Président du Directoire	Ali Benkirane	Conseil de Surveillance du 06/12/2022	-	AGO statuant sur les comptes 2023
Membre du Directoire	Karim Diouri	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	-	AGO statuant sur les comptes 2023
Membre du Directoire	Luc Beiso	Conseil de Surveillance du 29/04/2022 (avec effet au 01/09/2022)	-	AGO statuant sur les comptes 2023

L'âge moyen des membres du Directoire au 31 décembre 2022 est de 50 ans.

Biographie résumée des membres du Directoire

Ali Benkirane

Président du Directoire

Ali Benkirane a passé près de 20 ans au sein du groupe Société Générale Maroc où il a occupé plusieurs postes de responsabilité entre 2003 et 2018 avant d'être nommé en 2019 Directeur général adjoint en charge de la Business Unit Corporate Banking. En janvier 2022, le périmètre de supervision de Ali Benkirane est étendu aux activités Global Transaction & Payment Services. En mars 2022, il est nommé membre du Directoire de la Société Générale Maroc. En décembre 2022, Ali Benkirane devient Président du Directoire de Crédit du Maroc.

Né en 1977, Ali Benkirane est diplômé de l'Ecole Centrale Paris.

Luc Beiso

Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement

Luc Beiso dispose à son actif d'une longue expérience dans le secteur bancaire international. Après avoir démarré sa carrière en 1988 au Crédit Lyonnais, il rejoint en 2003 la BNI Crédit Agricole Madagascar en tant que Directeur général adjoint avant d'intégrer, en 2007, la Banque Indosuez Mer Rouge à Djibouti en qualité de Président Directeur général, poste qu'il occupe jusqu'en 2011. Entre 2011 à 2016, il devient Directeur général de Crédit Agricole Albanie avant d'être nommé, de 2016 à 2021, Directeur général de Crédit Agricole Roumanie. En septembre 2021, il est dirigeant et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole Egypte. En septembre 2022, Luc Beiso devient Membre du Directoire de Crédit du Maroc en charge du Pôle Fonctionnement.

Né en 1962, Luc Beiso est diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion de Paris.

Karim Diouri

Membre du Directoire en charge du Pôle Développement

Monsieur Karim Diouri débute sa carrière à BMCE Capital en 2002. En 2005, il intègre la BMCI où il dirige successivement l'activité monétique puis les marchés des particuliers, des professionnels et des entreprises. En 2010, il rejoint le Groupe BNP Paribas en France pour piloter le développement des paiements sur les marchés internationaux de la banque. De retour au Maroc en 2013, il occupe, au sein de la BMCI, la fonction de Directeur du Marketing et de la Distribution, où il bâtit la fonction, son organisation et ses processus avec un réel impact sur l'efficacité commerciale.

En décembre 2015, il intègre Crédit du Maroc où il est nommé Directeur général adjoint, membre du Comité de direction générale en charge du Marketing et Marchés, de la Gestion de la Relation à Distance, du Géomarketing, du développement de la Bancassurance ainsi que la supervision de la filiale Crédit du Maroc Assurances. Il assurera également le pilotage du processus Monétique de la Banque. En juillet 2017, Monsieur Karim Diouri est nommé Directeur général adjoint, membre du Comité de Direction Générale en charge de la Direction Financière Groupe, de la Direction des Achats ainsi que des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Capital et Crédit du Maroc Patrimoine. En janvier 2019, son périmètre s'élargit avec la stratégie et le management des données.

En mars 2020, Monsieur Karim Diouri est nommé membre du Directoire de Crédit du Maroc en charge du pôle Développement.

Né en 1978, Monsieur Karim Diouri est de formation Ingénieur de l'INSA de Lyon doublée d'un Mastère en Stratégie & Ingénierie des Affaires Internationales de l'ESSEC.

Activité du Directoire en 2022

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Directoire a tenu onze réunions, avec un taux de présence de 100 %.

Rémunération et autres avantages des membres du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place une structure de rémunération basée sur une partie fixe et une partie variable.

La rémunération variable est fondée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs définis sur le périmètre de responsabilité des membres du Directoire.

Ce système de rémunération repose sur des taux de rémunération variable exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, ajustés de la performance évaluée.

Au titre de 2022, la rémunération brute annuelle des membres du Directoire s'élève à 16,8 millions de dirhams.

Évolution de la rémunération et de l'encours des crédits des membres du Directoire :

En MMAD	2022	2021	2020	2019	2018
Rémunération brute annuelle	16,8	15,1	14,3	15,9	14,2
Encours de crédit	0	0	0	0.05	0.2

Rémunération brute annuelle (fixe et variable) chargée et versée courant l'année

Le Directoire était composé de 3 membres de 2017 à avril 2019. De mai 2019 à septembre 2019, le Directoire était composé de 2 membres. Depuis septembre 2019, le Directoire est composé de 3 membres.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Mode de convocation

Conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi 17-95, les assemblées sont convoquées par le Directoire. À défaut, et en cas d'urgence, les assemblées générales peuvent être également convoquées par :

- ◆ les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis leur convocation par le Directoire et le Conseil de Surveillance ;
- ◆ le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- ◆ un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- ◆ les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société ;
- ◆ le Conseil de Surveillance.

Trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Directoire. Cet avis doit notamment mentionner la dénomination sociale, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, et le jour, heure et lieu de réunion ainsi que la nature de l'assemblée et son ordre du jour et le texte

des projets de résolution complétés par une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer et voter à l'assemblée.

L'avis, le texte des projets de résolution et l'ensemble des documents et informations visés aux articles 121 et 121bis de la Loi 17-95 sont publiés, dans les délais légaux, sur le site internet de la Banque.

Conditions d'admission

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, ou de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

L'ordre du jour

L'article 21 des statuts de Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la Loi 17-95, ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

Composition

Crédit du Maroc valorise la participation de tous ses actionnaires aux Assemblées générales sans exiger un nombre minimum d'actions pour y assister ou s'y faire représenter. Chaque actionnaire dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède ou représente dans toutes les Assemblées générales. Les informations détaillées concernant la participation des actionnaires aux Assemblées générales sont présentées dans le guide de l'actionnaire accessible sur le site web de la Banque.

ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Lutte contre la corruption

Crédit du Maroc considère l'éthique des affaires comme un élément clé de sa politique de responsabilité sociétale de l'entreprise, encouragé par son plus haut niveau de responsabilité. En 2016, elle est devenue la première banque marocaine certifiée BS 10 500, témoignant ainsi de son engagement envers l'éthique des affaires. En juillet 2017, la Banque a également obtenu la certification ISO 37 001 pour son système de management anticorruption, qui a été renouvelée en 2019. Cette certification atteste que les risques de corruption ont été correctement identifiés et analysés, et que le programme appliqué par Crédit du Maroc est conçu pour limiter ces risques en suivant les meilleures pratiques internationales. En 2022, un seul incident lié à la corruption a été enregistré ayant donné lieu, après investigation, au licenciement du collaborateur et au dépôt d'une plainte pénale.

Etant donné le renforcement des obligations légales en matière de lutte contre la corruption, Crédit du Maroc a adopté un code de conduite qui inclut une section "anti-corruption" conformément aux exigences de la loi Sapin II sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique. Le code de conduite a été présenté aux cadres puis rendu public sur le site web de Crédit du Maroc, suivi d'une communication interne adressée aux employés pour permettre une compréhension générale.

Dans ce cadre, un système de lutte contre la corruption est mis en place, comprenant :

- ◆ une gouvernance dédiée à la lutte contre la corruption ;
- ◆ un cadre procédural détaillé ;

- ◆ une cartographie des risques de corruption ;
- ◆ un code de conduite anticorruption ;
- ◆ un programme de formation et de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs ;
- ◆ le renforcement du dispositif de protection des lanceurs d'alerte à travers la mise en place d'un outil dédié et accessible pour les collaborateurs via intranet et les clients via le site institutionnel ;
- ◆ le renforcement du dispositif de contrôle interne et de contrôle comptable.

En 2018, Crédit du Maroc a mis en place un module de formation obligatoire pour lutter contre la corruption, qui s'applique à tous les collaborateurs selon un cycle de trois ans. À la fin de l'année 2022, 88 % des employés de Crédit du Maroc ont été formés à la lutte contre la corruption, contre 99 % à la fin de l'année 2021.

En outre, pour la quatrième année consécutive, une campagne de sensibilisation à l'éthique a été menée en 2022, à travers une série de bandes dessinées. Cette campagne, intitulée "l'éthique, l'engagement de tous", avait pour objectif de sensibiliser les employés à adopter les bons comportements et les bonnes pratiques dans différentes situations, de manière ludique et non contraignante, ainsi que d'identifier et de mettre en place des actions d'amélioration.

Certification du système de management anti-corruption (SMAC) à la norme universelle ISO 37001, une consécration pour toutes les équipes de Crédit du Maroc

En juillet 2017, Crédit du Maroc a obtenu la première certification ISO 37001 de son système de management anti-corruption (SMAC) et devient la première banque marocaine certifiée. Cette norme internationale, spécifique à la prévention de la corruption, exige la création, le déploiement, le contrôle et l'amélioration continue d'un système de management anti-corruption (SMAC). Ce système de management a permis de faire une revue exhaustive des différentes typologies de risques de corruption auxquels est exposé Crédit du Maroc, d'identifier les activités, directions ou processus les plus confrontés au risque de corruption, de calculer les risques objectifs et les risques opérationnels bruts et nets/résiduels et enfin d'évaluer l'efficacité des dispositifs de prévention de la corruption existants. Cette certification a été renouvelée en 2019 pour un deuxième cycle jusqu'à l'année 2022.

Dispositif de droit d'alerte " Whistleblowing "

Crédit du Maroc a introduit un système d'alerte professionnelle " Whistleblowing " sous forme de plateforme accessible via intranet, à tout moment et en tout lieu, et toutes les informations (y compris les informations personnelles) sont cryptées et stockées dans un environnement sécurisé et indépendant. Ce moyen d'alerte garantit l'anonymat et la confidentialité et protège les lanceurs d'alerte contre d'éventuelles représailles. Ce dispositif a pour objectif de renforcer la prévention des risques en donnant les moyens à l'ensemble des collaborateurs de Crédit du Maroc, et aux sous-traitants et fournisseurs avec lesquels Crédit du Maroc entretient des relations commerciales établies, de signaler des faits allégués, de manière désintéressée et de bonne foi, dont ils auraient eu personnellement connaissance.

Prévention du blanchiment des capitaux, lutte contre le financement du terrorisme et respect des sanctions internationales (gel des avoirs et embargo), enjeux d'extrême importance pour Crédit du Maroc

La Direction de la Conformité de Crédit du Maroc a pour mission de conseiller le Directoire et le Conseil de Surveillance sur la conformité aux différentes exigences et dispositions légales, réglementaires et administratives, mais également sur l'impact des modifications majeures liées aux évolutions réglementaires auxquelles sont soumises les activités de la Banque. La Direction de la Conformité fournit l'expertise, le conseil et l'assistance aux différentes entités. Au sein de cette direction, la Sécurité Financière, est plus particulièrement en charge de :

- ◆ mettre en œuvre des mesures destinées à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- ◆ veiller au respect des sanctions internationales.

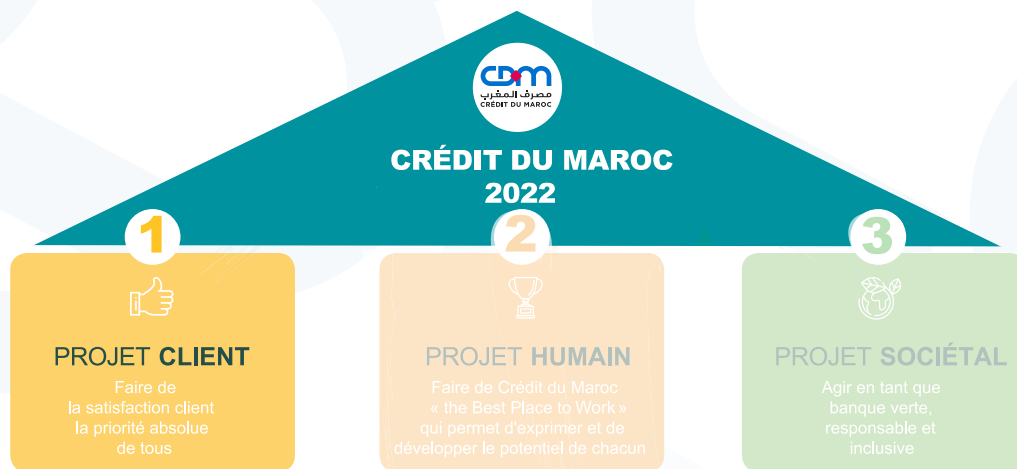
Le groupe Crédit du Maroc a pris en compte, à travers une actualisation des procédures, du plan de contrôles et des outils, les nouvelles exigences liées à la transposition en interne des dispositions de la circulaire de Bank Al-Maghrib n°5/W/2017 amendée par la circulaire n°3/W/2019 relative à l'obligation de vigilance incombant aux établissements de crédit.

Crédit du Maroc a mis en place un dispositif, régulièrement renforcé, afin d'améliorer la qualité des données KYC (" Know Your Client " ou " Connaissance Client ") collectées, au moment de l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaires. Ainsi, lors de toute entrée en relation, les vérifications requises pour l'identification du client constituent un premier niveau de vigilance. Cette prévention repose sur la connaissance des clients et des bénéficiaires effectifs, ainsi que leur mise à jour pendant la relation d'affaires, en adoptant une vigilance adaptée et proportionnée au niveau des risques identifiés.

La lutte contre le financement du terrorisme et le dispositif de respect des sanctions internationales impliquent également un criblage constant des fichiers clients, lors de l'entrée en relation et tout au long de la relation d'affaires, au regard des listes de sanctions ainsi que la surveillance des opérations internationales.

ENGAGÉ POUR NOS CLIENTS

L'année 2022 est la dernière année du projet d'entreprise Tajdid 2022 qui vise à développer, adapter et transformer les activités de la Banque pour réaliser l'ambition de Crédit du Maroc "Être la banque préférée de ses clients, utile, responsable, performante et portée par l'engagement de ses collaborateurs". À cet égard, le projet Client a engagé de nouvelles initiatives stratégiques structurantes sur chacun des métiers de la Banque. La nouvelle signature "Vous d'abord", adoptée depuis l'arrivée du nouvel actionnaire, le groupe Holmarcom, illustre la volonté de la Banque d'être la plus proche de ses clients.



1. RELATION LOYALE ET COMMUNICATION RESPONSABLE AVEC LES CLIENTS

Crédit du Maroc vise la meilleure performance en matière d'expérience client, en s'appuyant à la fois sur une relation loyale, une communication responsable et sur la valeur ajoutée des conseils délivrés aux clients dans le réseau des agences. Les équipes veillent à offrir aux clients les meilleures offres tout en garantissant une transparence dans toutes les informations communiquées.

Tout au long du parcours client, Crédit du Maroc s'assure que toute l'information nécessaire et demandée par les clients leur soit fournie en des termes accessibles au regard de leurs attentes. L'engagement de Crédit du Maroc à cet égard est formalisé dans plusieurs documents tels que le code de conduite et la charte de crédit responsable.

Afin d'accompagner cet engagement, plusieurs formations sur l'excellence relationnelle ont été élaborées et dispensées auprès des équipes de la Banque avec un pilotage rapproché. Des notes de lancement accompagnent le déploiement de nouveaux produits ou services et sont transmises à l'ensemble du réseau des agences pour les tenir informés, les accompagner dans leur montée en expertise afin d'apporter le meilleur conseil aux clients. De même, les gammes de produits sont développées pour chaque catégorie de clients tenant compte de leurs spécificités pour répondre au mieux à leurs besoins (crédit Intelaka pour les TPE et PME, crédit Imtilak pour les adhérents de la Fondation Mohammed VI, etc.).

Pour assurer une information fiable, simple et accessible, plusieurs supports sont mis à la disposition des clients : les fiches de produits, les conditions générales des produits, l'OPC (offre préalable de crédit), les chartes formalisées, la communication digitale, outre l'équipe du Centre de Relation Clients disponible 6J/7 pour les assister.

Labellisation des agences, un outil de renforcement d'excellence relationnelle

Le projet de labellisation des agences a poursuivi son déploiement au titre de l'année 2022 pour ancrer et perfectionner la mise en œuvre des meilleures postures et renforcer l'excellence relationnelle auprès de l'ensemble des clients de Crédit du Maroc. Ce dispositif s'articule autour de 5 volets :



Ces 5 volets permettent de s'assurer que l'ensemble des leviers à disposition soient concrètement mis en œuvre au quotidien pour générer de la satisfaction client et de la valeur pour Crédit du Maroc d'une part, et mesurer ainsi le degré d'appropriation des équipes, les écarts et mettre en œuvre des plans d'actions en conséquence d'autre part.

En 2022, 100 % des unités du réseau ont été diagnostiquées, soit 264 agences et 32 unités Groupes.

Communication responsable avec les clients

Dans la continuité des engagements de banque responsable, Crédit du Maroc œuvre pour une meilleure compréhension de ses messages de communication avec un caractère sobre, respectueux des croyances et des codes éthiques et culturels nationaux.

Afin de concrétiser cet engagement, une charte de communication responsable a été co-construite avec l'ensemble des métiers via des ateliers pour une meilleure appropriation par tous puis a été diffusée en 2018.

Cette charte de communication responsable repose sur 3 axes d'engagement :

ENGAGEMENT VIS-À-VIS
DE LA SOCIÉTÉ

ENGAGEMENT VIS-À-VIS
DE LA PERSONNE

ENGAGEMENT VIS-À-VIS
DE L'ENVIRONNEMENT

Les 15 principes de la charte de communication responsable :

- 1 Dignité humaine ;
- 2 Non-discrimination ;
- 3 Égalité des genres ;
- 4 Droit à l'image et consentement ;
- 5 Protection des mineurs ;
- 6 Transparence et loyauté ;
- 7 Règles de saine concurrence ;
- 8 Neutralité (respect des symboles nationaux et neutralité politique) ;
- 9 Clarté et loyauté envers les clients ;
- 10 Responsabilité et équité envers le collaborateur ;
- 11 Protection des données privées ;
- 12 Promotion de comportements responsables ;
- 13 Exemplarité environnementale ;
- 14 Digitalisation des outils de communication ;
- 15 Comportement écoresponsable.

Crédit responsable, un engagement clair et porté par tous

Agir dans l'intérêt des clients, veiller à la transparence de l'information destinée aux clients, rester proche de ses clients et développer des relations durables avec ses clients, tels sont les principes de la charte du crédit responsable. Afin de répondre encore mieux aux attentes des clients, les conseillers clientèle sont formés en continu pour apporter les réponses aux interrogations des clients et les orienter dans leur prise de décision au mieux de leurs intérêts.

En cas de difficulté de remboursement du crédit liée à un imprévu personnel, les clients sont invités à contacter leur conseiller clientèle pour discuter des modalités de gestion de leurs prêts et revoir les conditions de remboursement. Des actions de recouvrement à l'amiable personnalisées ou des solutions de restructuration (rééchelonnement des échéances impayées, franchise de paiement, consolidation, etc.) peuvent être proposées afin d'accompagner au mieux les clients.

2. SATISFACTION DES CLIENTS, LA PRIORITÉ AU CŒUR DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Être une banque leader en matière de satisfaction des clients est l'objectif ultime de tous les chantiers que regroupe le projet Client. Crédit du Maroc vise la meilleure performance en matière d'expérience client en s'appuyant sur tous les outils et investissements déployés à cet égard.

Servir au mieux les intérêts des clients est le défi quotidien des équipes de Crédit du Maroc. La politique Qualité est une des déclinaisons de cette orientation et concourt à mettre en exergue l'engagement de Crédit du Maroc à servir ses clients dans une approche d'amélioration continue.

Le traitement des réclamations des clients

Au fil des années, Crédit du Maroc a déployé un dispositif 360° (agences, CRC (Centre de Relation Clients), réseaux sociaux, etc.) pour la gestion et le traitement des réclamations. Grâce à des modules de formation adaptés et dispensés par l'Université Crédit du Maroc et à l'approche adoptée de "Vis ma Vie Ainsi", les équipes en front office apportent une assistance au quotidien aux clients selon leurs requêtes et besoins. Le client est informé tout au long du processus de l'état d'avancement de sa réclamation et est contacté lors de la résolution de sa requête.

Ce dispositif 360°, mis en place depuis plusieurs années, permet de centraliser l'ensemble des réclamations reçues à travers tous les canaux mis à la disposition des clients. Avec la synergie des différentes entités internes, la Direction de l'Expérience Client traite efficacement les demandes reçues et optimise les délais des échanges dans les démarches de traitement. Ces efforts ont été couronnés par l'atteinte des objectifs escomptés dont le délai moyen de traitement des réclamations en 2022 inférieur à 12 jours, soulignant ainsi une performance avancée et efficace du dispositif déployé.

Les facteurs de succès de cette performance s'articulent autour d'une gouvernance dédiée, des équipes formées en continu pour améliorer leurs compétences, des outils adaptés tels que SYREC qui fournit des indicateurs de pilotage appropriés et des procédures rigoureuses couronnées par la certification ISO 9001 V 2015 depuis 2019.

La satisfaction des clients en hausse

La mesure de la satisfaction client, à travers les enquêtes réalisées régulièrement, est un excellent outil pour définir les plans d'actions nécessaires dans une approche d'amélioration continue de l'expérience client. Ces enquêtes ont pour objectif d'approfondir la compréhension des attentes des clients (particuliers, PME/PMI, TPE/professionnels et grandes entreprises) afin d'aligner la stratégie de la Banque au regard desdites attentes et de renforcer sa relation avec ses clients. Les points forts et axes d'amélioration identifiés à travers ces enquêtes permettent d'établir des plans d'action ciblés, qui capitalisent sur les projets instaurés et permettent d'anticiper sur les nouveautés à introduire.

En adoptant l'Indice de Recommandation Client (IRC), Crédit du Maroc évalue la perception de ses clients envers la banque et les différents parcours proposés ainsi que la disposition à recommander ses produits ou services.

Plusieurs enquêtes IRC (stratégiques, opérationnels et événements) sont réalisées tout au long de l'année : IRC stratégique Particuliers, IRC agence, IRC réclamations, IRC Habitat, IRC CRC et IRC Opérations à l'international, IRC Entrée en Relation, IRC Digital...

Les dispositifs "zéro irritant" conjugués aux travaux d'optimisation des parcours clés et aux efforts de diffusion de la culture client en interne ont permis également de hisser la satisfaction et le niveau de recommandation client parmi les premiers de la place et ce, conformément à l'ambition de Crédit du Maroc.

Grâce aux efforts entrepris pour l'amélioration de la qualité de ses services en agence, par téléphone et à travers les canaux digitaux, le niveau de satisfaction des clients atteint en 2022 un taux de 85 % (contre 80 % en 2021).

3. LA DIGITALISATION ET L'INNOVATION, DES MOTEURS DU PROJET CLIENT DE LA BANQUE

Dans un contexte incertain marqué par des crises majeures et des révolutions de fond liées notamment au développement des technologies, Crédit du Maroc souhaite tirer pleinement parti de son business model en continuant d'adapter son métier aux évolutions du numérique et en saisissant les nouvelles opportunités. Tajdid 2022, qui tient son nom de l'arabe du "renouveau", a défini les orientations stratégiques pour un modèle de création de la valeur avec un immense potentiel de développement afin d'offrir des services et des produits bancaires adaptés, instantanés et utiles. Un des objectifs du projet Client est de répondre à l'évolution des besoins et attentes des clients et de renforcer davantage le modèle d'affaires, de le rendre plus équilibré, plus résilient, en vue de générer une croissance plus durable et profitable.

Être à la pointe des outils digitaux, objectif ultime de la stratégie numérique de Crédit du Maroc

L'année 2022 a connu la poursuite de la concrétisation de plusieurs projets digitaux en vue d'assurer plus d'autonomie, de simplicité et de transparence de la Banque dans les opérations des clients.

Nouveau Portail Crédit du Maroc E-Corporate lancé

Le nouveau portail e-Corporate a été lancé avec succès le 25 avril 2022. Il s'agit d'une nouvelle solution de banque à distance, aux standards du marché, entièrement dédiée aux clients Corporate, accessible sur le web à tout moment, 24h/24 et 7j/7.

Rapide, fiable et sécurisée, elle offre une grande agilité et un gain de temps considérable aux clients Corporate pour la consultation de leurs comptes et la réalisation de leurs opérations courantes ainsi qu'une gestion simplifiée et optimisée au quotidien grâce à de nombreuses fonctionnalités.

Un portail, ergonomique et intuitif, qui sera progressivement enrichi pour intégrer d'autres fonctionnalités telles que notamment la responsive design pour offrir aux clients une expérience fluide et optimale quel que soit le terminal utilisé (PC, tablette, mobile), le self care monétique qui donne la possibilité aux clients de gérer leurs cartes en toute autonomie (modification de plafond, opposition, gestion des transactions, ...), l'enrichissement des libellés des opérations courantes, les virements ou encore, l'intégration de nouveaux facturiers, etc.

Nouveau parcours d'entrée en relation à distance pour visualiser les principales offres commerciales

En 2022, Crédit du Maroc s'est doté d'un nouveau parcours d'entrée en relation à distance qui met en vitrine les principaux packages commercialisés et permet de servir l'ensemble des prospects sur la cible des particuliers sous forme de plateforme ergonomique et épurée au parcours fluide.

Les prospects peuvent désormais visualiser en ligne les principaux packages proposés en agence avec leurs caractéristiques et leur tarification, initier en quelques clics une demande d'entrée en relation et être contactés dans les 48 h par les conseillers du Centre de Relation Clients. " Devenir client " est la dénomination retenue pour ce nouveau parcours, qui a pour principal objectif de servir l'ensemble des prospects sur la cible des particuliers.

Organisation de la 1ère édition du DIGItest, un nouveau rendez-vous interne de testing des solutions digitales

Afin d'offrir aux clients des produits efficaces et répondants à leurs attentes, des sessions de testing interne sont organisées et ont pour but de s'assurer que les solutions digitales remplissent parfaitement les objectifs en termes d'efficacité, de simplicité et de satisfaction utilisateur.

Ces sessions de tests ont pour finalité d'évaluer les solutions digitales par des bêta testeurs internes et de s'assurer que l'expérience utilisateur y est fluide et optimale. Celles-ci sont fondamentales

pour évaluer à chaud l'expérience utilisateur, la facilité à utiliser la solution et la rapidité à trouver l'information recherchée, avant généralisation auprès des clients.

En 2022, l'e-Immo fait peau neuve

Lancée en 2018, l'application e-Immo fait peau neuve en 2022 avec une nouvelle version plus ergonomique, plus moderne et enrichie en contenus thématiques.

Dans cette nouvelle version, e-Immo adopte également une approche plus personnalisée avec des propositions de valeur multiples, générées de façon instantanée et qui valent accord de principe sous réserve de présentation des pièces justificatives et de l'acceptation du dossier.

Nouveau Modèle de Distribution

Crédit du Maroc a conçu un Nouveau Modèle de Distribution (NMD) dit "Tahfiz" en tant que nouveau "business model" capable de répondre aux besoins des clients en leur apportant une utilité inédite. "Tahfiz" permet de transformer et fluidifier l'expérience des clients à toutes les phases de la relation avec leur banque.

Il s'appuie sur 3 principes directeurs :

1. Une banque urbaine au plus proche des clients ;
2. Des agences au cœur du modèle relationnel soutenues par les canaux alternatifs ;
3. Un modèle d'agence repensé et rationalisé pour plus de conseil, d'expertise et une meilleure efficacité.

C'est ainsi qu'un plan de reconfiguration du réseau (relocalisation et regroupement d'agences) a été défini et déployé à partir de 2021 pour recentrer le réseau sur les zones à potentiel de développement.

Projet Tahfiz, brique essentielle pour la transformation du Nouveau Modèle de Distribution

Repenser le modèle de distribution, le doter d'une dimension multicanale, à la fois humaine et digitale, et placer les clients et les collaborateurs au cœur de l'expérience et de la relation sont les piliers du projet Tahfiz 100 % humain, 100 % digital.

Les clients sont devenus moins captifs, recherchant les offres, les services et les conseils les plus attractifs. Ils sont de plus en plus demandeurs d'instantanéité pour toute transaction bancaire. Toutes ces transformations palpables et ressenties obligent la banque à changer sa manière d'exercer son métier en passant d'un modèle transactionnel à un modèle relationnel plus vertueux et innovant. Cette transformation immatérielle est couplée à de profondes évolutions dans la façon d'exercer le métier de banquier aussi bien en termes de missions, de processus, ou encore de parcours clients et collaborateurs.

Le programme Tahfiz, une des quatre fondations de Tajdid 2022, poursuit en 2022 sa phase opérationnelle, tant sur le volet reconfiguration du réseau et revue des métiers que sur celui de la refonte des processus pour plus d'efficacité commerciale et opérationnelle.

Ces évolutions majeures ont concerné le parcours client et collaborateur dans le cadre de la transformation au Nouveau Modèle d'Agence. Ce concept vise d'une part à offrir un meilleur accueil client, plus d'autonomie, plus de temps dédié au conseil tout en assurant la confidentialité sur l'ensemble du parcours, et d'autre part, à offrir une meilleure expérience collaborateur avec des espaces et du mobilier conçus pour plus de confort. Ces transformations ont concerné également une partie des centres d'affaires pour faire bénéficier la clientèle Corporate d'un parcours et d'une expérience client et collaborateur optimisés.

Les efforts se sont par ailleurs poursuivis en termes de centralisation et d'automatisation des processus, à l'instar de l'automatisation de l'édition des attestations clients pour répondre rapidement à leurs demandes.

4. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DES CLIENTS

La protection des données à caractère personnel et le respect de la vie privée des clients sont parmi les principes directeurs des activités de Crédit du Maroc. Plusieurs chartes et engagements illustrent cette volonté de placer cet enjeu en une priorité absolue. Par ailleurs, les contrats avec les collaborateurs et les partenaires externes prévoient des clauses contractuelles en la matière.

Pour animer cet enjeu, des modules e-learning sur la protection des données à caractère personnel et le respect de la vie privée des clients sont déployés auprès de toutes les équipes de la Banque.

Au sein de la Banque, la Direction de la Conformité veille au respect de la protection des données à caractère personnel et au respect de la vie privée des clients et établit les règles à suivre qui figurent dans la norme " Circulations et protection des informations confidentielles ". En outre, la Politique Principale de Sécurité du Système d'Information (PPSI) donne un cadre d'action global sur la politique de sécurité SI et les documents de mise en œuvre opérationnelle.

Crédit du Maroc a mis en place l'ensemble des dispositifs nécessaires pour se conformer à la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, pour s'assurer que les données à caractère personnel des clients sont collectées et traitées de façon loyale, légitime et transparente. L'objectif de ce dispositif est que tout traitement de données personnelles doit avoir une finalité précise et légitime qui est communiquée aux clients concernés lors de la collecte de leurs données personnelles et à la CNDP lors de la notification du traitement.

Cybersécurité, enjeu majeur porté par des dispositifs robustes

La cybersécurité est un enjeu majeur pour Crédit du Maroc, tiers de confiance pour ses clients.

En effet, l'ouverture du système d'information, la digitalisation des processus, la multiplicité des supports et des acteurs qui les utilisent, constituent une évolution inéluctable naturellement porteuse de risques. D'autant qu'en parallèle, la menace liée à la cybercriminalité est mondialisée, de plus en plus intense et de plus en plus sophistiquée ; les données traitées sont précieuses et attisent la convoitise d'organisations criminelles.

L'activité bancaire est de ce fait exposée à de nombreux risques de cyberattaques visant notamment le vol de données, la compromission ou la destruction de systèmes informatiques ou le détournement de fonds.

Pour assurer la maîtrise de ces risques et les maintenir à un niveau tolérable, Crédit du Maroc a mis en place un dispositif coordonné par son Directeur cybersécurité, en ligne avec les meilleurs standards internationaux (tels que la norme ISO 27001, etc.) et assurant la conformité la plus large avec les dispositions réglementaires nationales (loi 05-20 relative à la cybersécurité, directives de Bank Al-Maghrib, etc.). Ce dispositif inclut la prévention, la détection et la réponse à toute activité cyber malveillante ou à toute négligence qui pourrait affecter la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des systèmes et des données, notamment pour garantir l'authenticité, l'imputabilité, la responsabilité et la fiabilité des opérations.

La conformité à la réglementation est en particulier un axe qui retient toute l'attention de Crédit du Maroc. A ce propos, la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI) a effectué une mission d'audit en décembre 2021 avec comme objectif de mesurer le niveau de conformité de la sécurité du système d'information de Crédit du Maroc par rapport aux exigences de sécurité énoncées dans la Directive Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DNSSI) et du Décret n°2-21-406 du 4 hja 1442 (15 juillet 2021) pris pour application de la loi 05-20 sur la cybersécurité. À l'issue de cet audit, la DGSSI a relevé un excellent niveau de conformité aux dispositions de la DNSSI.

ENGAGÉ EN FAVEUR DE NOTRE CAPITAL HUMAIN

Afin de renforcer le lien de confiance que la Banque tisse avec ses différentes parties prenantes externes, Crédit du Maroc s'appuie sur des atouts immuables : des collaborateurs engagés et impliqués à tous les échelons hiérarchiques de l'entreprise et dont la diversité et l'expertise sont leurs valeurs motrices. Cette force de Crédit du Maroc est au cœur du projet d'entreprise Tajdid 2022.



RESSOURCES HUMAINES EN 2022

Collaborateurs



2 407 collaborateurs dont **1 208** cadres
55,2 % d'hommes et **44,8 %** de femmes
45,5 % ont une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans

Recrutement



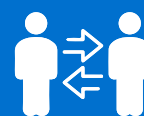
210 collaborateurs ont rejoint CDM en 2022, dont **207** en CDI et **3** en contrat ANAPEC

Formation



69 % des collaborateurs formés en présentiel et classe virtuelle
98 % des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation (tous canaux confondus)
5,4 jours de formation par collaborateur en moyenne

Indicateurs sociaux



0 jour de grève
66 délégués des salariés élus titulaires
6,6 % de taux de turnover

1. POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Le Projet Humain de Crédit du Maroc est le principal levier pour réaliser l'ensemble de ses ambitions fixées dans le cadre de Tajdid 2022. Il positionne les femmes et les hommes de Crédit du Maroc en tant que partenaires de son développement et, par la puissance du collectif, s'engage pour l'amélioration de leur expérience et l'enrichissement de leur parcours professionnel.

La politique RH du Crédit du Maroc est basée sur 4 ambitions majeures :

- ◆ Devenir un employeur de référence au Maroc, soutenu par des femmes et des hommes engagés et fiers de travailler pour Crédit du Maroc ;
- ◆ Offrir aux collaborateurs l'accompagnement nécessaire pour se développer, améliorer leur bien-être au travail et diffuser de nouvelles méthodes de travail ;
- ◆ Renforcer le dispositif de formation et accélérer le développement des compétences des collaborateurs pour accompagner la transformation de Crédit du Maroc ;
- ◆ Transformer en profondeur le modèle managérial de la Banque pour permettre une plus grande responsabilisation et autonomie de chacune et chacun.

Sa raison d'être est de faire de Crédit du Maroc "the Best Place to Work" qui permet d'exprimer et de développer le potentiel de chacun.

Afin de décliner la politique des Ressources Humaines, plusieurs politiques ont été élaborées pour mettre en exergue l'engagement de la Banque et affirmer cette volonté d'être un employeur responsable de référence.

Ces politiques sont basées sur les piliers suivants :

Les piliers de la politique des Ressources Humaines



2. RECRUTEMENT, UN LEVIER DE TRANSFORMATION

Attirer les talents dont la Banque a besoin est un des facteurs clés pour la conduite du projet d'entreprise. Pour maîtriser cet enjeu, Crédit du Maroc s'appuie sur une gestion adaptée des recrutements et des départs de la Banque. Ainsi, le processus de recrutement suit un enchaînement d'étapes issues des bonnes pratiques RH pour garantir une performance en lien avec les objectifs escomptés. Les équipes en charge du recrutement veillent à suivre ces procédures et à associer les experts métiers en tant que référents pour mieux apprécier les candidats dans une logique objective. Les entretiens de recrutement sont complétés par des tests pour identifier les candidats à fort potentiel. Enfin, en vue d'améliorer l'expérience du candidat, des feedbacks sont adressés aux candidats pour les tenir informés du statut de leur candidature.

Diversité et inclusion dans le recrutement

Crédit du Maroc s'attache à être une entreprise ouverte sur la communauté qui l'entoure, reflétant ainsi la diversité des clients qu'il sert au quotidien. Cette politique volontariste de diversité et d'inclusion se traduit par des actions concrètes dans tous les processus RH y compris le recrutement. La Banque en assure une diversité des profils en termes de genre, de handicap, d'origine, d'âge et de nationalité. Au sein de Crédit du Maroc, chaque collaborateur se sent à sa place. Cela passe, entre autres, par un sentiment d'appartenance, une bonne cohésion d'équipe, une autonomie et une responsabilisation dans les missions et une valorisation du travail.

Digitalisation de la fonction RH au service d'une expérience collaborateur aux meilleurs standards

Le Digital est au cœur de Tajdid 2022 et de la transformation de la Banque. Cela se traduit également au niveau du projet Humain au travers des nombreuses actions de digitalisation de la fonction RH dans le but d'offrir une expérience collaborateur fluide et optimale.

"MyTalent" est une plateforme conçue pour l'ensemble des entités du groupe Crédit du Maroc. Lancé le 12 décembre 2022, MyTalent vise à confirmer l'engagement de Crédit du Maroc dans l'amélioration continue de l'expérience collaborateur et candidat. Baptisé MyTalent pour exprimer toute l'importance que la Banque accorde à la gestion de carrière de ses collaborateurs actuels et futurs. Collaborateurs, managers, candidats et experts RH vont pouvoir réaliser et suivre le processus de recrutement interne et externe de bout en bout en quelques clics avec un maximum de souplesse et d'efficacité.

Crédit du Maroc a poursuivi ses efforts d'innovation et a lancé une plateforme digitalisée de traitement et de gestion des notes de frais dite "MyExpenses". Toutes les demandes de remboursement de notes de frais, tout comme les demandes de liquidation peuvent désormais être réalisées à l'initiative du collaborateur sur MyExpenses puis seront soumises aux différents niveaux de validation directement sur la plateforme. Ergonomique et intuitive, la plateforme MyExpenses permet de faciliter le quotidien des collaborateurs en simplifiant le dépôt des demandes tout en donnant une visibilité sur leur état d'avancement en temps réel pour un suivi optimal et un remboursement rapide.

3. RÉMUNÉRATION RESPONSABLE

La politique de la Banque en matière de rémunération a pour objectifs d'assurer la compétitivité externe et l'équité interne, de renforcer le lien avec la performance et de mettre en œuvre l'engagement de la Banque en matière de responsabilité sociétale.

Elle permet d'assurer un niveau de rémunération supérieur au minimum observé au niveau national, au travers de benchmarks réguliers.

La politique de rémunération de Crédit du Maroc vise à garantir une rémunération compétitive, équitable et responsable. Le traitement équitable en interne est assuré notamment par la mise en place d'un système de classifications des emplois et des postes. L'évaluation des performances des collaborateurs de la Banque (réalisations par rapport aux objectifs fixés, évaluation des compétences, évaluation globale) est réalisée au cours de l'entretien annuel d'évaluation et formalisée selon des principes à l'ensemble des collaborateurs. Ce système de management de la performance repose sur quatre valeurs clés qui reflètent les principes fondateurs de la Gestion des Ressources Humaines au Crédit du Maroc :

- ◆ **Cohérence** : l'architecture du système est commune à tous mais permet à chaque métier d'établir ses propres principes de gestion afin d'assurer une adéquation entre indicateurs de performance et spécialité.
- ◆ **Équité** : en vue d'assurer l'impartialité du système entre les différents métiers et entités, la Banque a implémenté des principes directeurs et des règles de gouvernance communs à tous.
- ◆ **Transparence** : en permettant aux collaborateurs de voir et de comprendre la structure de la rémunération variable, la Banque les encourage à se surpasser au quotidien.
- ◆ **Motivation** : le maintien de l'intéressement est primordial pour assurer la performance. C'est à ce titre que Crédit du Maroc a choisi de lier les niveaux de rémunération aux réalisations de chacun en récompensant la surperformance, et de créer un effet levier plus fort qui tire vers le haut l'efficacité des collaborateurs.

La rémunération constitue un outil de motivation et de fidélisation des collaborateurs, rétribuant leurs performances. Par ailleurs, la Banque offre à ses collaborateurs un large éventail de prestations en termes d'avantages sociaux et de protection sociale au-delà du minimum légal et qui couvrent les assurances maladie et les régimes de prévoyances de retraite.

4. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DES OUTILS POUR FIDÉLISER LES COLLABORATEURS SUR LE LONG TERME

Le maintien de l'employabilité des collaborateurs sur le long terme est l'un des enjeux du projet Humain et constitue l'un des facteurs clés de la réussite de Tajdid 2022.

Afin de maîtriser cette transformation profonde et permettre la réalisation de son projet d'entreprise, Crédit du Maroc a décidé d'investir dans le développement des compétences de son capital humain, à travers la mise en place d'une politique de formation adaptée aux besoins d'évolution des métiers, et des avancées technologiques.

L'Université interne de Crédit du Maroc, là où se cultive la compétence

Afin de mieux répondre aux orientations du projet stratégique de la Banque, l'Université Crédit du Maroc procède chaque année au recensement des besoins en formation exprimés par les collaborateurs via leur espace RH et lors des entretiens annuels d'évaluation.

L'université Crédit du Maroc dispose d'un catalogue de formation diversifié couvrant plusieurs domaines, liés aux métiers de la banque, notamment sur le plan commercial, managérial, conformité, bureautiques, linguistiques, etc.

Les modes d'apprentissage, outre le présentiel, ont également connu des évolutions pédagogiques et technologiques, accélérés par la crise liée à la COVID 19, et matérialisés par la mise en place de solutions digitales permettant le déploiement de plusieurs formations en mode distanciel, E-learning et Mobile learning ainsi qu'une plate-forme digitale pour le recensement des besoins en formation.

Afin de renforcer son offre de formation, l'année 2022 a été marquée par la signature de plusieurs conventions de partenariats avec des organismes de renom :



Cycle de formation certifiant COMEX

100 collaborateurs des directions Corporate et Filière Flux Internationaux seront formés aux meilleurs standards en termes de Commerce international entre 2022 et 2023 par l'UIR (l'Université Internationale de Rabat).

Corporate Banking

Deux conventions de partenariat ont été signées avec l'ISCAE (Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises) ayant pour objet le développement d'une coopération durable sur plusieurs domaines, et plus spécifiquement, la mise en place d'un cycle certifiant "Corporate Banking" qui démarrera en 2023.

Exécutive Master en Management Bancaire

Formation diplômante mise en place par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), en collaboration avec l'UIR. Cette formation vise le développement de l'expertise dans les métiers de la banque ainsi que le renforcement des compétences managériales.

Lancement de l'Académie de la Bancassurance, une première dans le secteur bancaire au Maroc

L'année 2022 a connu la création de l'Académie de la Bancassurance qui forme les équipes du Réseau de Crédit du Maroc à l'excellence en matière de bancassurance, dans les domaines clés que sont la prévoyance, l'épargne, les dommages ou encore l'assistance.

Banquier-assureur, Crédit du Maroc se doit d'offrir à ses clients aussi bien des solutions de couverture leur permettant de faire face aux imprévus de la vie et d'aborder l'avenir en toute sérénité que des solutions d'épargne qui permettent de concrétiser leurs projets et de répondre à leurs besoins dans leurs moments de vie. L'Université Crédit du Maroc accompagne donc cette ambition et forme les collaborateurs dans un cycle de formation complet dispensé sur trois années.

5. GESTION DE CARRIÈRE, UN LEVIER IMPORTANT POUR FIDÉLISER ET ACCOMPAGNER LES TALENTS

La politique des Ressources Humaines inclut parmi ses principales missions le développement du capital humain. La Banque dispose d'une politique d'accompagnement de carrière définissant le rôle du collaborateur, du manager et du Gestionnaire RH ainsi qu'un référentiel des métiers et des compétences en vue du développement individuel et de la mobilité interne. Cette politique est accessible aux collaborateurs à travers l'intranet. Elle est aussi présentée aux candidats au recrutement à travers la participation aux différents forums et à l'organisation des "Onboarding Days" par la direction du développement RH.

Chaque année, Crédit du Maroc conduit une campagne d'entretiens annuels d'évaluation ainsi que des talent reviews et des people reviews. Le processus est conçu pour identifier et gérer la performance à la fois individuelle et collective, aider le développement personnel, détecter les hauts potentiels et les collaborateurs ayant des activités-clés, établir et diffuser des viviers de talents pour les postes et les fonctions clés.

Un référentiel des métiers et des compétences est mis en place répertoriant les différentes fiches de postes dans lesquelles les collaborateurs peuvent identifier les activités liées au poste, les compétences nécessaires, et le rattachement hiérarchique. Il permet aux collaborateurs d'avoir une visibilité sur les postes auxquels ils peuvent prétendre et les parcours professionnels possibles.

Référentiel des compétences managériales, un outil de transformation des pratiques des managers

La Direction de Ressources Humaines a élaboré en 2021 un référentiel des compétences managériales pour améliorer les pratiques des managers de l'entreprise en se centrant sur leur développement. La volonté de Crédit du Maroc est de transformer les pratiques de ses managers, de manière à ce qu'elles soient alignées avec la vision et le projet d'entreprise de la Banque et sur les transformations en cours. Ce référentiel a donné lieu à 9 compétences managériales et 9 situations observables. Les compétences renvoient à la capacité du manager à mettre en œuvre des savoir-faire et comportements en situation d'exécution, tandis que la situation observable renvoie au quotidien du travail. Les situations observables sont des repères utiles pour le manager qui doit se développer sur la compétence concernée.



6. SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, DES ENGAGEMENTS FORTS DE LA BANQUE

Développer un environnement respectueux et serein visant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, est un engagement de Crédit du Maroc. La Banque met en œuvre les moyens nécessaires pour garantir des conditions de travail optimales pour préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs dans tous les postes de travail. Des actions de prévention (communication, formation, sensibilisation), en particulier sur la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail, sont mises en œuvre auprès des managers et des collaborateurs.

Le responsable de Sécurité-Sûreté-Hygiène et Environnement, rattaché au Directeur de l'Immobilier et du Facility Management, est en charge du déploiement de l'engagement de la Banque. D'autres départements et directions sont également impliqués notamment la DRH, les contrôles permanents et les risques opérationnels. Pour les régions, le suivi est assuré par les Responsables Administratifs Régionaux.

Afin de structurer la démarche santé, sécurité et qualité de vie au travail, une évaluation des risques professionnels au sein de l'entreprise est effectuée pour les postes de travail au niveau des différents sites de la Banque. Dans ce cadre, une cartographie des risques est établie et actualisée tous les ans et donne lieu à un plan d'actions annuel. Chaque année, des actions préventives sont déployées notamment en lien avec la médecine du travail et le Comité d'Hygiène et de Sécurité. Parmi les actions réalisées depuis 2019, la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique pour l'accompagnement des collaborateurs en partenariat avec le Centre International de Psychologie du Travail. Cette cellule vise à accompagner, dans le respect de la confidentialité, les collaborateurs qui le souhaitent, à travers des consultations téléphoniques menées par des psychologues confirmés.

En 2022, les actions en faveur de la santé et la sécurité au travail ont concerné principalement :

- ◆ Formation sur la thématique " sécurité incendie " au profil de 100 collaborateurs des immeubles centraux ;
- ◆ Réalisation de 8 exercices d'évacuation au niveau des immeubles centraux ;
- ◆ Lancement de la phase 1 du projet de mise à niveau des systèmes de sécurité électroniques (40 agences les plus critiques ont été inclus en 2022) ;
- ◆ Audit interne de sécurité de 110 agences.

"Les Arènes", le futur siège certifié "Well Building" pour le bien-être des collaborateurs

La construction du futur siège de Crédit du Maroc constitue une des quatre fondations de Tadjid 2022 : construire un nouveau siège, vitrine et vecteur de la transformation. Ce siège nommé " Les Arènes ", en cours de certification Well Building, introduit de nouvelles normes concernant le bien-être des salariés en entreprise. Cette certification est principalement focalisée sur les occupants des bâtiments plutôt que sur les bâtiments à travers 7 critères : l'air, l'eau, la lumière, l'activité physique, le confort, l'alimentation et le bien-être psychologique. Le projet " Les Arènes " vient affirmer la volonté de Crédit du Maroc de placer l'humain au centre de ses préoccupations et offre à ses collaborateurs et occupants un cadre de travail convivial, ergonomique et qui se hisse parmi les meilleurs standards internationaux. Le déménagement vers ce nouveau siège est prévu pour 2023.



Semaine de la RSE, le lancement du programme "Les rendez-vous du bien-être"



Déployée chaque année depuis 2020, la Semaine RSE représente un temps fort de communication, de réflexion et de sensibilisation de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs sur des thématiques RSE.

En 2022, du 20 au 24 juin, l'équipe RSE de la Banque a organisé la semaine annuelle de la RSE et a dédié une journée au bien-être au travail. La thématique retenue pour l'année 2022 pour cette journée s'articule autour du maintien d'un bon équilibre et du bien-être au travail. Plusieurs bonnes pratiques ont été largement partagées pour aider les collaborateurs à mieux s'organiser pour plus de sérénité et d'épanouissement au travail.

7. RESPECT DES DROITS HUMAINS, DIVERSITÉ ET INCLUSION, FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

De par sa volonté d'être un employeur responsable, Crédit du Maroc s'est engagé à respecter les droits fondamentaux de la personne tels que définis par la Constitution marocaine et les conventions internationales et notamment l'OIT (Organisation internationale du travail). L'objectif de la Banque est d'être en ligne avec les meilleurs standards internationaux et de promouvoir ces droits. Crédit du Maroc s'engage ainsi à garantir la liberté syndicale et à développer des échanges avec les instances représentatives des collaborateurs.

Engagée de longue date dans la promotion de l'égalité des chances et de la diversité, la Banque veille à promouvoir une culture d'entreprise inclusive et un environnement propice à l'expression et au développement du potentiel de tous.

Crédit du Maroc porte une attention particulière en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et de la non-discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap et leur insertion professionnelle.

Le principe de la non-discrimination est clairement affiché. La Banque interdit toute discrimination basée sur le sexe, l'âge, le handicap, la religion, l'apparence physique, l'ascendance familiale ou sociale, l'état de santé, l'orientation, l'origine régionale, les opinions politiques et l'appartenance syndicale. Ce principe est au socle de la politique de Gestion des Ressources Humaines et régit tous les processus et procédures de recrutement, formation, gestion de carrière des collaborateurs jusqu'aux systèmes de rémunération et avantages sociaux. En rendant l'environnement de travail attractif et accessible à une population diverse, Crédit du Maroc crée des conditions plus propices à l'innovation à l'égard de ses équipes.

Liberté syndicale et négociation collective, des droits ancrés dans la culture de Crédit du Maroc

Depuis des décennies, le respect de la liberté syndicale s'est affirmé comme un des engagements forts de la Banque. Ce droit est un élément crucial de la culture interne, et une responsabilité que la Banque assure pleinement au plus au haut niveau.

Dialogue social avec les partenaires sociaux, un dialogue de qualité et en amélioration continue

Le dialogue avec les partenaires sociaux au sein de Crédit du Maroc repose sur des principes d'écoute et d'échange constructifs, favorisant la fluidité de l'information et la concertation. La Banque assure un suivi rapproché de cet aspect, à travers des réunions régulières autour des sujets relatifs notamment à sa politique sociale, tenant compte de ses spécificités et de l'intérêt porté par le Directoire à l'amélioration continue des prestations sociales.

Plusieurs rendez-vous auxquels prennent part les membres du Directoire, sont organisés pour présenter aux représentants du personnel, et échanger avec eux, des projets structurants de la Banque.

Insertion professionnelle et emploi des personnes en situation de handicap (PSH)

La non-discrimination et l'insertion professionnelles des personnes en situation de vulnérabilité telle que le handicap est un principe que la Banque veille à respecter et à promouvoir dans ses activités. De ce fait, l'accessibilité des locaux aux personnes en situation d'handicap est systématiquement intégrée : dans la conception du nouveau siège "Les Arènes", des nouvelles agences dans le cadre du Nouveau Modèle d'Agence, en sus de l'aménagement des anciennes agences. De surcroît, afin de favoriser leur insertion professionnelle et leur permettre d'exercer leur activité, Crédit du Maroc met en place les mesures nécessaires en vue de réadapter les conditions de travail au profit des collaborateurs en situation de handicap.

La politique Handicap, un cadre d'action pour contribuer à l'insertion professionnelle et l'emploi des PSH

La politique Handicap veille à offrir à tous les candidats les mêmes opportunités quelles que soient leurs conditions physiques, sensorielles ou mentales, en adéquation avec l'aptitude au poste concerné.

Politique Handicap

Mettre en place des mesures favorisant l'embauche de collaborateurs atteints d'un handicap.

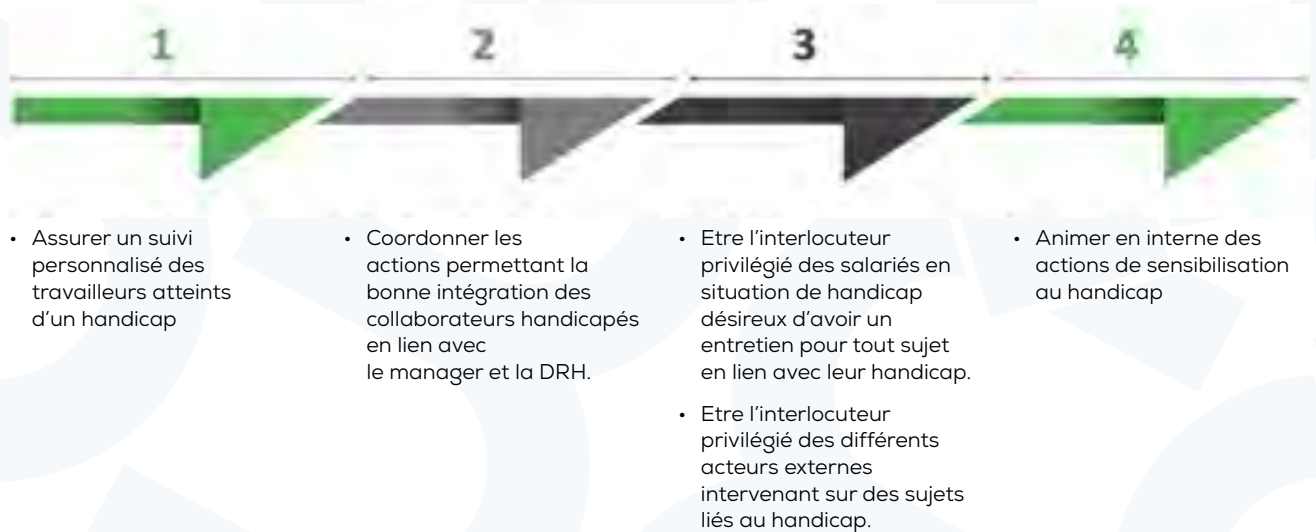
Intégrer durablement les collaborateurs atteints d'un handicap en leur garantissant l'accès aux dispositifs de gestion des ressources humaines, de formation et d'évolution de carrière, en prenant en compte les situations individuelles.

Maintenir l'employabilité des PSH et les accompagner dans la démarche de reconnaissance du handicap.

Augmenter le volume d'affaires confié aux organismes travaillant dans le domaine du handicap (intégré à la Charte Achats Responsables).

Pour coordonner les actions liées à cette politique, Crédit du Maroc a nommé, depuis 2020, un référent handicap rattaché à la Direction des Ressources Humaines.

Missions du Référent Handicap



De surcroît, la Banque a mis en place une Commission Handicap et Diversité. Elle se réunit annuellement et a pour objectif de définir et déployer un plan d'action en ligne avec la stratégie de la Banque relative à la promotion du handicap. La Commission peut aussi aborder les difficultés rencontrées par les PSH et mettre en œuvre des mesures individualisées.

Semaine de la RSE, une journée dédiée à la sensibilisation au handicap

Lors de la semaine RSE, tenue du 20 au 24 juin 2022, une journée a été consacrée à la sensibilisation au handicap auprès de tous les collaborateurs. Durant cette journée, la politique Handicap a été largement partagée ainsi que les actions déployées depuis des années par Crédit du Maroc et qui couvre 4 axes :

- ◆ Promouvoir et faciliter le recrutement des travailleurs en situation de handicap
- ◆ Garantir la mise en place de toutes les mesures et adaptations nécessaires pour l'intégration durables des PSH
- ◆ Collaborer avec les organismes et établissement qui œuvrent pour l'insertion professionnelles des PSH
- ◆ Lutter contre toute forme de discrimination ou d'intolérance et conduire des actions de sensibilisation au handicap

Des témoignages des personnes en situation de handicap ayant bénéficié de la subvention de la Fondation Crédit du Maroc pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet d'auto-emploi ont été partagés lors de cette journée pour illustrer leur expérience, lutter contre les stéréotypes et préjugés inconscients à l'égard de ces personnes.



Promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, un principe au cœur des engagements de Crédit du Maroc

La Banque accorde une importance cruciale à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en fait une conviction de cohésion sociale et un facteur essentiel au service de la performance.

Elle favorise la diversité et l'inclusion en créant un environnement de travail dans lequel tous les collaborateurs sont traités avec respect et dignité et où les différences individuelles sont valorisées. La Banque met en avant l'égalité des chances dans tous les aspects de l'environnement de travail. La politique Parité en définit le cadre d'action.

L'engagement de Crédit du Maroc s'est traduit cette année par la progression de la féminisation des managers : de +6 points depuis 2017 portant à 30 % la proportion de femmes managers et à 71 % la proportion des femmes au poste de directeurs régionaux (5 femmes et 2 hommes). Dans le cadre de Tajdid 2022, Crédit du Maroc s'est fixé comme objectif d'atteindre 30 % de femmes au niveau du management de la Banque.

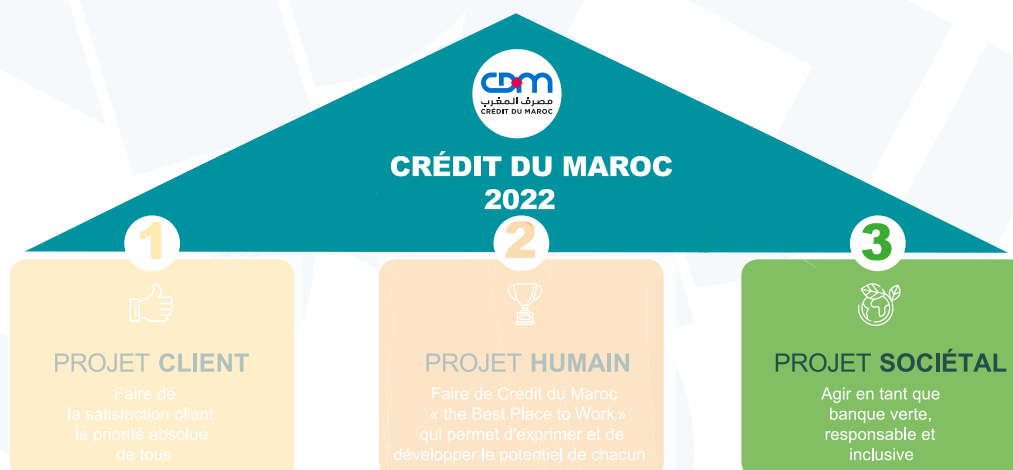
8. DONNÉES SOCIALES

Titre de l'indicateur	Unité de mesure	2022	2021	2020
Nombre total d'employés	Employés	2 407	2 425	2 539
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes	%	50	47	43
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes	%	50	53	57
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes de moins de 30 ans	%	41	26	31
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes de 30 à 50 ans	%	9	21	11
Taux de Recrutement de nouvelles employées femmes de plus de 50 ans	%	0	0	0
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes de moins de 30 ans	%	30	27	34
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes de 30 à 50 ans	%	19	26	22
Taux de Recrutement de nouveaux employés hommes de plus de 50 ans	%	1	0	1
Masse salariale pour la catégorie cadres	KMAD	489 316	468 837	467 485
Masse salariale pour la catégorie non-cadres	KMAD	142 255	145 329	156 187
Nombre total d'heures de formation	Heures	106 814,90	7 840	31 691
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie CCM	%	90	100	107,00
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie Cercle 1 et Cercle 2	%	89	101	97,90
Ratio du salaire des femmes par rapport à celui des hommes dans la catégorie (autres collaborateurs : cadres non managers, employés, gradés)	%	88	85	82,80
Nombre de cadres	Collaborateurs	1 208	1 207	1 210
Nombre d'employés	Collaborateurs	125	133	150
Nombre de gradés	Collaborateurs	1 070	1 066	1 144
Nombre ANAPEC	Collaborateurs	4	19	35

Titre de l'indicateur	Unité de mesure	2022	2021	2020
Nombre total d'employés hommes avec contrat CDI	Employés	1 326	1 356	1 440
Nombre total d'employées femmes avec contrat CDI	Employées	1 077	1 050	1 064
Nombre total d'employés hommes avec contrat CDD	Employés	2	6	16
Nombre total d'employées femmes avec contrat CDD	Employées	2	13	19
Nombre total des cadres CCM				
Nombre total des cadres Cercle 1 & Cercle 2	Cadres	31	33	34
Nombre total des employés relevant du personnel technique et de bureau (cadres, gradés, employés, Anapec)	Employés	217	190	190
Nombre des effectifs femmes	Collaboratrices	2 159	2 302	2 315
Nombre des effectifs hommes	Collaborateurs	1 079	1 063	1 083
Répartition par ancienneté				
Nombre de collaborateurs dont l'ancienneté est inférieure à 5 ans	Collaborateurs	1 328	1 362	1 456
Nombre de collaborateurs dont l'ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans	Collaborateurs	648	622	656
Nombre de collaborateurs dont l'ancienneté est supérieure à 15 ans	Collaborateurs	1 096	1 234	1 249
Nombre de représentants du personnel				
Nombre de délégués du personnel	Délégués de personnels	4	4	4
Nombre de représentants syndicaux	Représentants syndicaux	66	66	120
Nombre de jours de grève par exercice				
Nombre de jours de grève	Jour(s)	0	0	0
Nombre d'accidents de travail par exercice				
Nombre d'accidents de travail par exercice (hors trajet)	Nombre	19	7	12
Décès liés au travail pour les employés Hommes	Décès	0	0	0
Décès liés au travail pour les employées Femmes	Décès	0	0	0
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)				
Nombre de licenciements	Licenciement(s)	13	13	15
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)				
Nombre de démissions volontaires pour le CCM	Démissions	1	1	2
Nombre de démissions volontaires pour le C1 et C2	Démissions	6	4	5
Nombre de démissions volontaires (Autres Cadres, employés, gradés, Anapec)	Démissions	145	112	103
Nombre de départ en retraite pour le CCM	Départs	0	0	0
Nombre de départ en retraite pour le C1 et C2	Départs	0	4	1
Nombre de départ en retraite (Autres Cadres, employés, gradés, Anapec)	Départs	28	23	17
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)				
Nombre de recrutements de manager CCM	Recrutements	5	3	2
Nombre de recrutements de manager Cercle 1 et Cercle 2	Recrutements	9	10	10
Nombre de recrutements pour le personnel technique et de bureau (cadres, gradés, employés, ANAPEC)	Recrutements	196	115	93
Nombre et nature des litiges sociaux par exercice (collectifs ou individuels)				
Nombre de litiges sociaux	litige(s)		13	24

ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'engagement est une valeur fondamentale de Crédit du Maroc qui donne corps à Tajdid 2022. Préserver l'environnement et orienter les métiers vers une transition environnementale juste est l'orientation stratégique inscrite dans le projet Sociétal. Pilier central, le projet Sociétal traduit l'intégration des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux au cœur de la mise en action stratégique de la Banque. Il se décline autour de deux grands engagements : agir en tant qu'entreprise inclusive et accompagner la transition énergétique et les initiatives écologiques.



Ainsi, l'ambition de Crédit du Maroc vise à réduire l'impact direct et indirect de ses activités sur l'environnement, à travers une démarche structurée dans le cadre du système de management environnemental, visant les objectifs définis issus des impacts significatifs des activités de la Banque.



1. ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Afin de décliner son orientation du projet Sociétal en faveur de la préservation de l'environnement, Crédit du Maroc a opté pour une approche globale de réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement et de contribution à la protection des ressources naturelles. Cette approche a été formalisée pour démontrer sa volonté d'être un opérateur financier solide et responsable qui soutient l'écologie, l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation.



Émissions carbone

Crédit du Maroc procède, depuis 2019, au calcul des gaz à effet de serre de la banque et de l'ensemble de ses filiales pour déterminer ses émissions carbone. Cet exercice annuel, vise à identifier les actions de réductions prioritaires à mettre en œuvre. Parallèlement, la composante environnementale et l'efficacité énergétique ont été intégrées dans la conception et la construction du futur siège social "Les Arènes".



Énergies vertes

Pour accompagner ses clients dans le financement des énergies vertes, Crédit du Maroc s'est associé à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour le programme "Chaîne de valeur verte". Ce programme vise à soutenir des investissements verts portés par des PME participant à certaines chaînes de valeurs et/ou leurs écosystèmes. Il accompagne également les agriculteurs pour le financement de leurs équipements de pompage solaire nécessaire à l'irrigation de leurs exploitations, les projets de financement de construction de centrales solaires et éoliennes et tous projets permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des entreprises.



Politique Charbon

Crédit du Maroc adhère aux standards internationaux en matière de charbon. Cet engagement se traduit, notamment, par une réduction progressive de l'exposition du portefeuille et un engagement à communiquer sur la part charbon de son portefeuille. Cet engagement environnemental oblige Crédit du Maroc envers ses parties prenantes et envers la société.

Émissions de gaz à effet de serre

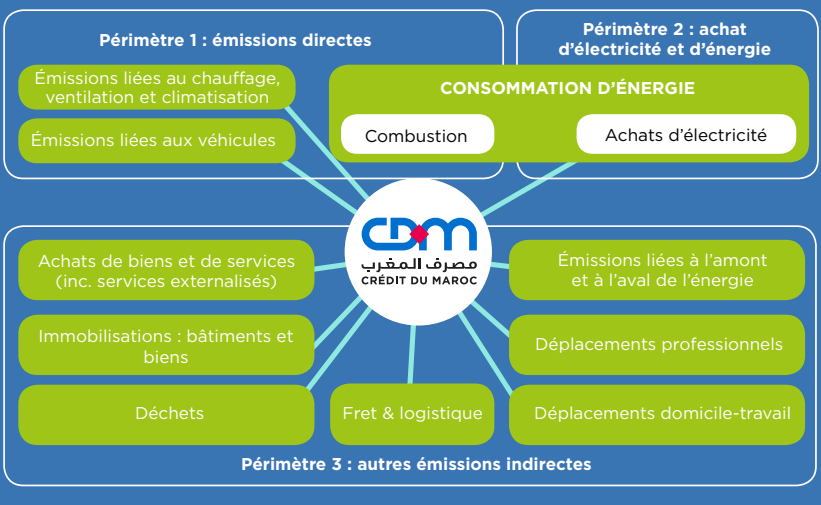
Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, un moyen de réduction de l'empreinte carbone

Depuis 2019, Crédit du Maroc procède à la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de suivre ses émissions dans le temps et de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre. Cet exercice a inclus toutes les activités de la Banque réparties sur les trois scopes comme illustré ci-contre.

PÉRIMÈTRES DU CALCUL DE L'EMPREINTE CARBONE DE CRÉDIT DU MAROC

Le calcul de l'empreinte carbone de Crédit du Maroc prend en compte les activités de l'ensemble de ses entités Siège et Réseau ainsi que de ses filiales.

Cette mesure porte sur les 3 périmètres suivants :



L'objectif derrière le calcul de l'empreinte carbone propre de la Banque est :

- ◆ de renforcer la gouvernance sur les questions liées au climat en comprenant l'impact direct et en impliquant toutes les parties prenantes internes concernées ;
- ◆ d'améliorer l'efficacité opérationnelle en identifiant les principales sources d'émission de GES et en prenant des dispositions pour réduire l'empreinte carbone ;
- ◆ de contribuer à la stratégie de la Banque en évaluant et en suivant les efforts de réduction, et en rendant compte des progrès aux parties prenantes.

Le bilan de l'année 2020 a fait ressortir une réduction de 16 % de l'empreinte carbone entre 2018 et 2020, tandis que celui de 2021 a fait ressortir une variation de 38,36 % des émissions de gaz à effet de serre – scope 2 – par rapport à l'année 2020 et une augmentation de 59,04 % sur le scope 3 due à une reprise des déplacements professionnels et au contexte particulier de l'année 2020 (confinement et limitation des déplacements en raison de la COVID-19).

Pour l'année 2022, Crédit du Maroc a initié la démarche de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre pour opter pour des facteurs d'émissions contextualisés au Maroc afin d'avoir une image fidèle de son empreinte carbone. Les résultats de cet exercice seront communiqués ultérieurement.

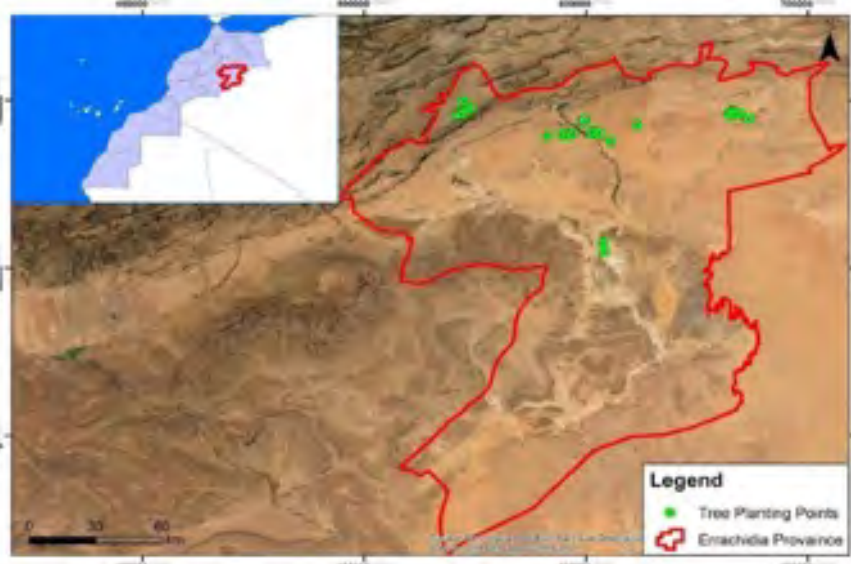
Compensation carbone, véritable outil pour contribuer à l'effort national de réduction des GES

Pour contribuer aux efforts internationaux inscrits dans les accords internationaux tels que le protocole de Kyoto, l'accord de Paris ainsi que l'accord de Glasgow sur les marchés carbone, Crédit du Maroc, à travers sa Fondation, a signé depuis 2021 une convention avec la Fondation du Haut-Atlas (HAF) pour un programme de compensation carbone volontaire via la plantation d'arbres fruitiers. Ce programme concerne la plantation de 17.616 arbres fruitiers biologiques en 2022, améliorant ainsi la biodiversité et permettant une compensation volontaire des émissions de 734 tonnes de CO₂. Ce programme a permis la plantation de près de 53.000 arbres sur les deux années 2021-2022.

En 2022, la région du Draa Tafilalet est l'une des régions qui a bénéficié le plus de la plantation des arbres fruitiers en raison de la dépendance massive des habitants de la région. Les arbres plantés sont issus des pépinières communautaires HAF situées dans les provinces de Fès et de Meknès.

La production des arbres fruitiers par HAF pour les familles, les écoles et les communautés marocaines profite non seulement à leurs moyens de subsistance et à leur environnement, mais aide également à établir des partenariats hautement productifs entre les différentes parties prenantes.

Carte avec points GPS des arbres plantés par Crédit du Maroc et HAF dans la province d'Errachidia.



Transition énergétique - Énergie verte

La transition énergétique est une ambition majeure du Nouveau Modèle de Développement du Royaume qui a fait le pari de " Devenir le champion régional de l'énergie compétitive et verte ". Elle vise à :

- ◆ utiliser une énergie de sources essentiellement renouvelables : augmentation de la part du renouvelable de 11 % à 40 % à horizon 2035 (souveraineté énergétique) ;
- ◆ faire de l'offre énergétique un déterminant majeur de l'attractivité économique du pays en :
 - renforçant l'accessibilité de l'offre exportable marocaine aux marchés porteurs : accompagnement de la mise en conformité des opérateurs marocains par rapport aux exigences réglementaires de la zone euro ;
 - attirant des investisseurs étrangers en quête d'opportunités dans les secteurs de l'économie verte (plateforme de décarbonation).

Pour accompagner cette transition, Crédit du Maroc s'est affirmé, à travers son projet Sociétal, comme un acteur responsable agissant dans l'intérêt de la société et de son environnement. Cette ambition se traduit par son engagement à accompagner la transition énergétique.

Ainsi, la Banque s'est engagée à proposer à ses clients (entreprises et particuliers) une offre de conseil et d'accompagnement en partenariat avec les réseaux de diagnostic et de conseils locaux. À cet égard, 100 projets verts financés pour 323MDH depuis 2020 et 75 projets en cours de traitement pour 428 MDH. Cette offre, structurée autour de 3 piliers pour le financement de la transition verte, est destinée à la clientèle entreprises et particuliers :

• Production d'énergie :

- ◆ Financement sous forme de financement de projet pour la construction de centrales solaires ou éoliennes ;
- ◆ Conseil auprès d'énergéticiens pour lever des fonds destinés au financement des projets d'énergies renouvelables par des investisseurs institutionnels.

• Efficacité énergétique

- ◆ Financement de projets énergétique en auto consommation ;
- ◆ Financement de projets de modernisation de l'outil industriel en crédit d'équipement et en leasing par l'acquisition de matériel apportant de l'efficacité énergétique ;
- ◆ Possibilité de disposer d'une assistance technique gratuite pour l'accompagnement des clients dans la réalisation de leurs projets.

• Protection de l'environnement

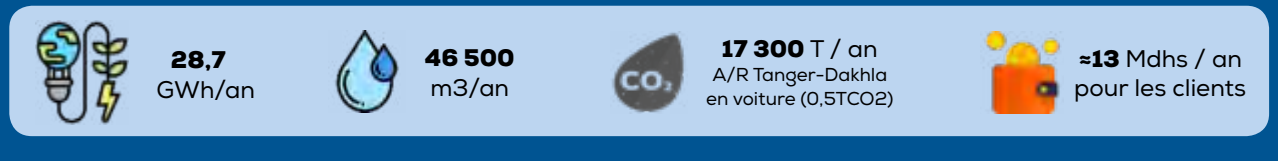
- ◆ Financement de projets permettant une économie dans la consommation des ressources (eau, matière première, etc.), favorisant une économie circulaire (traitement et revalorisation des déchets) et accompagnement des agriculteurs dans la transition vers le pompage solaire (sous forme d'un crédit d'équipement ou en leasing).

Impact environnemental de projets financés

- Exemples de projets d'énergie renouvelable financés :

- ◆ Projet éolien de 36 MW qui fournit de l'énergie à une entreprise permettant une réduction des émissions GES de 60.000 TCO₂ Eq/an et l'équivalent de l'absorption de CO₂ de 1.100.000 arbres ;
- ◆ Projet solaire 1,5 MW éviterait l'émission de 1000 T/an Eq CO₂ ;
- ◆ Projet solaire en auto consommation pour 1,5 MW éviterait l'émission de 1255 T/an Eq CO₂.

- Estimation des gains environnementaux des projets financés dans le cadre de l'efficacité énergétique :



Politique charbon

Au niveau mondial, le charbon reste la première ressource pour la génération de l'énergie électrique du fait de l'importance et de la répartition géographique des réserves, ainsi que des faibles coûts associés à la production.

Les centrales thermiques à charbon représentent ainsi une part importante des émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine. L'accord de Paris de 2015 complété par l'accord de Glasgow sur le climat ont permis de formaliser cet engagement (réduction des gaz à effet de serre) qui remet en cause, compte tenu des technologies disponibles, la place du charbon partout dans le monde.

2. SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE CRÉDIT DU MAROC

Le Système de Management Environnemental, une approche globale de la Banque

Afin de protéger la valeur des actifs de la banque et s'aligner sur une trajectoire de croissance responsable et durable en ligne avec la directive de Bank Al-Maghrib n°5/W/2021, une gestion rigoureuse du risque climatique, y compris la mesure et le suivi des risques environnementaux et sociaux, est un élément important des valeurs et des principes de fonctionnement de Crédit du Maroc.

Le dispositif de gestion environnementale et sociale ESMS, qui a été choisi par Crédit du Maroc en collaboration avec la Société Financière Internationale (SFI), garantit une approche holistique et structurée du risque environnemental et social qui sera développée et déployée courant 2023. Ainsi, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise seront évalués et gérés en conséquence par le biais du système de gestion environnementale et sociale de la Banque. Dans le prolongement de la conclusion du contrat avec la SFI en décembre 2022, Crédit du Maroc a défini l'organisation, les rôles et les responsabilités appropriés pour la gestion environnementale en désignant un Responsable Environnemental et Social (E&S Officer). Ainsi, toutes les directions sont impliquées et veillent, de ce fait, à la préservation de l'environnement dans le cadre de leur périmètre d'action.

Optimisation de la consommation d'énergie

Crédit du Maroc a poursuivi la mise en place des actions en faveur de l'optimisation de la consommation d'énergie à travers plusieurs actions :

- ◆ Affichage de la Charte des Eco-Gestes qui encourage les collaborateurs à réduire la consommation d'énergie en appliquant les actions suivantes : mettre en veille les appareils électriques ; éteindre les lumières et le matériel le soir ; utiliser le thermostat pour régler la température ; contacter le service d'entretien en cas de mauvais fonctionnement des installations ;
- ◆ Déploiement, depuis 2018, du remplacement de l'ensemble des enseignes des agences bancaires par des lampes à basse consommation ;
- ◆ Sensibilisation, en continu, des salariés afin de mieux gérer leurs consommations d'eau et d'énergie ;
- ◆ Déploiement du plan d'actions de réduction de la consommation énergétique de 20 % au niveau du data center principal qui représente 13 % de la consommation globale de la Banque. En 2022, ce plan d'actions a intégré une étude sur l'opportunité de remplacement des onduleurs existants par des onduleurs plus performants et moins énergivores.
- ◆ Planification de la réalisation en 2023 d'une étude sur le dimensionnement du parc photovoltaïque pour la consommation du data center principal.

Semaine RSE, un moment d'échange et de sensibilisation sur la démarche environnementale de Crédit du Maroc

Lors de la semaine annuelle de la RSE, organisée en 2022 du 20 au 24 juin, deux journées ont été dédiées : une première sous la thématique " Empreinte carbone " pour présenter l'engagement de réduction adopté par Crédit du Maroc ainsi que le plan d'actions prévu, et une seconde a été réservée aux " Eco-gestes de conduite à adopter pour préserver l'environnement " en vue d'exposer les bonnes pratiques à adopter en la matière.

" Les Arènes ", un futur siège certifié HQE (Haute Qualité Environnementale)

La construction du nouveau siège " Les Arènes " représente la vitrine de la transformation de Crédit du Maroc. À cet égard, la Banque a fait le choix d'attester les performances de ce bâtiment et de répondre aux grands enjeux de la ville durable à travers la certification HQE. Cette certification traduit un équilibre entre le respect de l'environnement (énergie, carbone, eau, déchets, biodiversité, etc.), la qualité de vie et la performance économique par une approche globale.

En outre, ces aspects ont été respectés dans le processus de construction et seront respectés dans le fonctionnement quotidien. Les matériaux choisis permettent une isolation thermique optimale et le bâtiment, économe en énergie, repose essentiellement sur des sources énergétiques renouvelables. De nombreuses dispositions sont également mises en œuvre pour atténuer les impacts environnementaux, notamment en termes de consommation d'eau, de minimisation et de traitement des déchets.

Protection de la ressource de l'eau

Dans la continuité des efforts de la Banque pour préserver l'environnement, plusieurs actions ont été mises en place en vue de réduire la consommation d'eau. Il s'agit notamment de :

- ◆ la réduction du temps d'utilisation d'eau par le déploiement de solutions innovantes telles que robinetterie à fermeture automatique, chasse d'eau économique, etc. ;
- ◆ la remontée de toute fuite d'eau aux services concernés pour limiter le gaspillage de cette ressource ;
- ◆ la formalisation et l'affichage de la Charte Éco-gestes qui sensibilise et interpelle les collaborateurs sur l'adoption de comportements responsables.

Consommation responsable du papier

En tant qu'entreprise de services, le papier est considéré comme le premier consommable utilisé et le premier déchet généré par la Banque. Au-delà de l'enjeu économique significatif qu'il présente, il est appréhendé comme un impact environnemental sensible. Dans cette optique, une politique d'impression a été formalisée pour donner un cadre d'actions en vue de limiter le recours au papier. Crédit du Maroc a instauré un plan d'actions qui inclut :

- ◆ le projet "Print Out" qui consiste au renouvellement du parc des imprimantes à travers une nouvelle solution déployée qui a permis d'apporter des innovations d'impression conçues pour préserver l'environnement et minimiser l'utilisation des ressources naturelles telles que les impressions recto verso, les impressions en noir et blanc et la centralisation des activités d'impression ;
- ◆ le projet de digitalisation de la Banque a inclus de nouvelles règles de gestion des flux au sein de la Banque tout en favorisant le transfert via les outils informatiques notamment la version électronique ;
- ◆ une préférence pour l'envoi d'invitation par voie électronique ;
- ◆ la Charte Eco-Gestes qui préconise notamment la numérisation de l'archivage, l'utilisation des vidéoprojecteurs en lieu et place des impressions, la réutilisation du papier imprimé comme brouillon et la réutilisation des chemises et des enveloppes pour un usage interne ;
- ◆ Le recours au papier écoresponsable dans l'éditique envoyée aux clients (relevé bancaire, chéquier etc.) qui est certifié FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes). Ces deux distinctions attestent que la production du papier respecte les procédures garantissant la gestion durable des forêts à travers un organisme externe accrédité.

Projet de dématérialisation de la Banque

Le projet de dématérialisation a été initié en mars 2020 suite à un diagnostic de la Direction des Services Clients et Assurances (DSCA) et qui couvre 83 % des flux des documents physiques des fonctions centrales avec une volumétrie de plus de 800.000 feuilles par mois. Ce projet a inclus l'externalisation de la gestion des caisses comptables, soit 52 % du flux des documents physiques des fonctions centrales et plusieurs pistes dématérialisées et priorisées. L'année 2022 marque la finalisation de ce projet et les initiatives de dématérialisation identifiées ont été opérationnalisées à 95 % avec près de 8 M de feuilles dématérialisées (stock) et une réduction du flux de papier d'environ 1,2 M feuilles par mois.

Quelques chiffres clés de ce projet en 2022 :

- ◆ **4,5** millions de papier recyclé à l'issue des "Cleaning Week" ;
- ◆ **3,5** millions de papier externalisé.

Les déchets, une gestion au quotidien

Crédit du Maroc veille à minimiser son impact sur l'environnement notamment par une gestion optimale des déchets à travers des partenariats ciblés, tels que les prestataires de nettoyage du siège, du réseau et des différents bâtiments centraux. Plusieurs actions visant l'amélioration de la gestion des déchets ont été mises en place telles que la sensibilisation des collaborateurs et prestataires au respect des règles de tri à travers des guides dédiés et le traitement des déchets dans les filières adaptées. À titre d'exemple, le partenariat avec le prestataire des imprimantes inclut une certification du prestataire auprès du programme HP de recyclage des toners vides "Programme HP Planet Partners". Grâce à ces efforts, le volume de déchets revalorisés et recyclés (papier et plastique) sur la région du Grand Casablanca est de 71.868 Kg en 2022 (35.934 Kg de papier, 21.561 Kg de plastique et 14.373 Kg de DIB (déchets industriels banals)).

Cleaning Week

En 2022, en raison de la préparation des travaux préalables au déménagement au futur siège "Les Arènes", une large opération de nettoyage dite "Cleaning Week" a été organisée sous le slogan "Faites le tri dans vos bureaux et débarrassez-vous du superflu". Celle-ci a concerné 5 sites centraux et une agence de bancassurance et a permis de recycler 22.631 Kg de papiers, soit l'équivalent de 386 arbres sauvés. Face au succès de cette opération, il est envisagé de renouveler cette opération même après le déménagement et de l'intégrer à la semaine RSE organisée annuellement.

Réduction des flux des déplacements du personnel

Les déplacements professionnels ont été intégrés dans la réflexion stratégique de la Banque dans le cadre de sa démarche de réduction de l'empreinte carbone et se traduisent par le recours à des technologies avancées pour limiter ces déplacements. Cette action consiste à doter les équipes de Crédit du Maroc de dispositifs de visio-conférences afin de faciliter la tenue des réunions de travail, des formations, et des conférences, entre les différents sites de la Banque et potentiellement avec des sites externes (partenaires). Par ailleurs, la Charte Eco-Gestes préconise l'adoption de certains comportements pour réduire les consommations et pollutions liées au transport (favoriser le co-voiturage, opter pour des modes de déplacement propre, privilégier autant que possible les visio-conférences et les conférences téléphoniques). De même, la politique Voyages a défini un cadre pour les voyages professionnels des collaborateurs afin de juger de leur utilité.

Crédit du Maroc a introduit en 2022 dans sa flotte automobile existante (en location longue durée) des voitures hybrides afin de réduire les émissions carbonees et l'impact sur l'environnement causé par la consommation des énergies fossiles des voitures utilisant le gasoil ou l'essence.

Le parc informatique, un levier d'action pour réduire l'empreinte environnementale

En tant qu'entreprise de service, l'équipement informatique représente un des défis majeurs pour la préservation de l'environnement et la réduction de l'empreinte environnementale. Dans ce sens, une analyse régulière des équipements est réalisée en vue d'identifier ceux obsolètes ou inutiles au regard des standards techniques de la Banque pour en faire don aux associations, tout en respectant les conditions d'élimination et de recyclage de ces déchets électroniques par ces associations.

3. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

L'appréciation des efforts et des actions issus du plan de management environnemental se fait au travers les indicateurs environnementaux qui se présentent comme suit :

Éléments de consommation	2020	2021	2022
Eau en m3	41 111	24 257	22 813
Électricité en MWh	8 339	6 509,77	4 548,021
Déplacements en KM	363 750	369 450	469 817
Papier en tonnes	145,91	166,73	169,98
Litige et/ou poursuite environnemental	0	0	0

4. EMPREINTE CARBONE

Dans le cadre de la déclinaison de l'ambition "Être la banque préférée de ses clients, utile, responsable et performante, portée l'engagement de ses collaborateurs", Crédit du Maroc a défini son engagement "Empreinte carbone" adossé à un plan d'actions afférent visant à réduire l'empreinte carbone de fonctionnement de -25 % à l'horizon 2025. Cet engagement est la contribution de Crédit du Maroc aux objectifs de développement durable des Nations unies et confirme sa volonté d'être un acteur majeur de la transition climatique.



Voyages d'affaires

Changer vers une classe de voyage moins émettrice de CO2 (classe économique vs classe affaires)



Véhicules de fonction

Changer vers une motorisation électrique ou hybride.



Energie

Changer vers une consommation électrique issue d'énergie renouvelable.

À cet égard, le plan d'actions défini à horizon de 2025 inclut :

- ◆ La formalisation des enseignements à tirer de la crise sanitaire pour ne plus systématiser les réunions physiques et réduire les déplacements entre les sites ;
- ◆ Des actions de sensibilisation des collaborateurs pour réduire les déplacements professionnels ;
- ◆ L'amendement de la politique Voyages ;
- ◆ Le déménagement au nouveau siège construit sous la certification HQE avec en préalable le programme de dématérialisation "0 papier" ;
- ◆ La centralisation des bâtiments centraux et la réduction du nombre d'agences ;
- ◆ L'allégement des immobilisations (IT et mobiliers) de la Banque via des dons aux associations ;
- ◆ La compensation volontaire des émissions CO2 sur le marché marocain par le biais de projets à portée socio-économique inclusive ;
- ◆ L'utilisation de l'énergie verte sur les sites éligibles (Les Arènes, Data Center, etc.) ;
- ◆ L'adoption de véhicules hybrides pour la flotte Crédit du Maroc.

Empreinte carbone "Financement" à horizon 2025

Crédit du Maroc a poursuivi ses engagements de l’empreinte carbone à l’horizon de 2025 dans ses activités de financements. En effet, pour améliorer son accompagnement des entreprises, la Banque prévoit d’intégrer les critères extra-financiers ESG dans 100 % des financements aux entreprises d’ici 2025.

Ce dispositif d’analyse de la performance extra-financière des entreprises a été initié en 2019 grâce au déploiement du questionnaire portant sur les critères économiques, sociaux et environnementaux (ESG) à un groupe pilote d’entreprises labellisées RSE par la CGEM. Il permet de structurer le dialogue avec les clients et de mieux les accompagner dans leur transition. Le questionnaire aborde à la fois des problématiques de gouvernance, d’impact environnemental, de contribution au développement local et de pratiques sociales.

L’objectif à terme est de construire une note de transition climatique, un outil permettant de mieux accompagner les évolutions des entreprises dans leur démarche d’adaptation au changement climatique et d’atténuation des émissions CO₂. Elle permet également de mesurer la dynamique de transition climatique.

La note de transition climatique sera prise en compte comme outil d’aide à la décision lors de l’analyse des dossiers de crédit.

Parallèlement, Crédit du Maroc a déployé en 2022 un programme de formation et de sensibilisation à l’attention des collaborateurs et des clients afin de les sensibiliser aux enjeux de développement durable et renforcer leur appréhension et appréciation des risques sous-jacents. 45 collaborateurs de la Direction Corporate ont bénéficié d’une formation dispensée par un cabinet externe spécialisé sur la thématique ESG. Une nouvelle équipe sera également formée pour 2023.

ENGAGÉ ENVERS LA SOCIÉTÉ

1. FONDATION CRÉDIT DU MAROC

La création de la Fondation de Crédit du Maroc en 2017 a été une étape capitale dans l'engagement sociétal de Crédit du Maroc. En créant une structure identifiable à part entière, la Banque institutionnalise ses engagements et les inscrit dans des actions pérennes en ligne avec ses valeurs.

La Fondation Crédit du Maroc vise à créer un impact positif et durable sur la communauté par la conception et le développement d'actions fortes et de long terme avec les acteurs clés de la société marocaine.

La Fondation encourage et valorise également la participation des collaborateurs de la Banque aux actions soutenues. Ceux-ci sont ainsi invités à prendre part aux actions citoyennes organisées par la Fondation, tout au long de l'année, lors des semaines solidaires instaurées mais également dans le cadre du dispositif de mécénat de compétences cadré par une charte publiée en novembre 2020.

La Fondation Crédit du Maroc permet de donner du sens aux réalisations de la Banque en tant qu'entreprise responsable d'une part, et constitue un cadre pour structurer les actions de mécénat, d'autre part.

La Fondation Crédit du Maroc s'est donnée pour mission de développer l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité et a pour ambition de favoriser l'autonomie économique des bénéficiaires en investissant dans des projets créateurs de valeur sociale et d'innovation durable. Pour accroître l'impact des activités de la Fondation Crédit du Maroc, quatre axes d'engagement ont été définis :

- ◆ l'inclusion financière des personnes exclues des services financiers traditionnels ;
- ◆ l'inclusion sociale par l'autonomisation des personnes exclues socialement ;
- ◆ l'entrepreneuriat social par l'accompagnement des porteurs de projet d'entreprise sociale et leurs écosystèmes ;
- ◆ la culture comme vecteur d'insertion citoyenne.

Les axes retenus sont la résultante d'une réflexion menée pour traduire l'ambition et la mission de Crédit du Maroc d'une part, et pour répondre aux besoins de la société marocaine, tels qu'énoncés dans la Stratégie Nationale de Développement Durable.

Mission

Inclusion des personnes en situation de vulnérabilité

Ambition

Favoriser l'autonomie économique des bénéficiaires en investissant dans des projets créateurs de valeur sociale et d'innovation durable

Inclusion financière

Accompagner l'intégration des personnes exclues des services financiers traditionnels

Inclusion sociale

Accompagner l'autonomisation des personnes exclues socialement

Entrepreneuriat social

Accompagner les porteurs de projet d'entreprise sociale et leurs écosystèmes

Promotion de la culture

Accompagner l'insertion citoyenne par la culture

Inclusion financière

Global Money Week

L'édition 2022 du Global Money Week a adopté la thématique "Build your future, be smart about money" "فكر في مستقبلك، كن ذكي مع فلوسك". La participation de la Fondation Crédit du Maroc a été sous format digital notamment par la création et la diffusion sur les réseaux sociaux d'une capsule vidéo à destination des entrepreneurs et des porteurs de projets avec l'objectif "comment être prévoyant(e)s, planifier son avenir et se faire plaisir intelligemment".

En outre, la Fondation Crédit du Maroc a lancé un appel à bénévolat auprès de tous ses collaborateurs et collaboratrices pour mettre à profit leur expertise et leurs compétences dans le cadre d'une mission de mécénat de compétence en faveur des adhérents de ESPOD (Espace Point de Départ), association qui œuvre pour l'émancipation financière des femmes et le développement de l'entrepreneuriat des jeunes. 2 collaborateurs de Crédit du Maroc (une analyste Crédit et un directeur d'agence) ont animé une session de formation au profit de 26 entrepreneurs suivis par ESPOD.



Programme AMH Incub



Le Groupe AMH a lancé un projet pilote et innovant intitulé "AMH Incub" pour la période 2022-2025. Il s'agit d'un incubateur spécialisé dans l'accompagnement des projets (i) portés par des personnes en situation de handicap ou (ii) en lien avec le handicap.

AMH Incub inclut des lieux :

- ◆ de coworking accessible et aménagé aux normes PMR (personne à mobilité réduite) ;
- ◆ d'accompagnement à l'entrepreneuriat adapté sur mesure pour des entrepreneurs en situation de handicap et des porteurs de projets en lien avec le handicap ;
- ◆ d'animation et de partage.

Cet incubateur a défini 4 axes d'intervention :

- ◆ l'aménagement et la mise en accessibilité des locaux ;
- ◆ le renforcement des capacités des membres du projet ;
- ◆ l'accompagnement des porteurs de projet professionnel ;
- ◆ le plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

La Fondation Crédit du Maroc apporte sa contribution au travers de la prise en charge financière de la formation professionnelle sur le coding/développement, d'une part et le télé-conseil, d'autre part, sur une période de 6 mois avec un stage de 2 mois suivi d'une période d'insertion et de suivi post-insertion de 4 mois pour vingt bénéficiaires, soit 10 bénéficiaires par formation.

La contribution financière octroyée par la Fondation Crédit du Maroc au titre de l'année 2022 est de 140.000 dirhams.

High Atlas Foundation



High Atlas Foundation (HAF) est une association marocaine et corporation américaine à but non lucratif fondée en 2000 soutenant les communautés marocaines dans la mise en œuvre des initiatives de développement humain.

Elle promeut l'agriculture durable, l'éducation, la santé et le renforcement du pouvoir d'achat des femmes et des jeunes.

Les pépinières des arbres fruitiers biologiques de HAF sont d'une importance cruciale pour les familles des agriculteurs. Elles permettent la transition des aliments traditionnels de base, que sont l'orge et le maïs qui couvrent 70 % des terres agricoles, qui ne produisent que 15 % des revenus agricoles, vers des aliments permettant de meilleurs revenus agricoles.

La Fondation Crédit du Maroc et HAF ont signé en 2022 une nouvelle convention aux termes de laquelle HAF s'engage à planter 17.616 arbres pour améliorer la biodiversité et permettre d'avoir un impact sur la vie des femmes et des jeunes du Maroc. La contribution financière de la Fondation Crédit du Maroc au titre de l'année 2022 s'élève à 70.000 dirhams.

Inclusion sociale

Semaine Solidaire - Ramadan solidaire #Ftourlikoum 2022



Chaque année à l'occasion du mois sacré de Ramadan, la Fondation Crédit du Maroc organise, dans le cadre de ses semaines solidaires, l'opération dite #FtourLikoum, pour distribuer des paniers alimentaires aux associations partenaires au profit de leurs bénéficiaires. En sus du don financier attribué par la Fondation, les collaborateurs de Crédit du Maroc sont invités à y participer via un appel à don pour collecter des fonds supplémentaires pour faire bénéficier un maximum de personnes. En 2022, la 6^{ème} édition de cette opération a permis la distribution de 425 paniers alimentaires et de produits d'hygiène dont 75 issus des dons des collaborateurs.

En effet, cette 6^{ème} édition de #FtourLikoum a permis de collecter 85.000 dirhams, dont 70.000 dirhams alloués par la Fondation.

Semaine Solidaire - Rentrée Scolaire

La semaine solidaire consiste en l'achat par la Fondation Crédit du Maroc de cartables agrémentés des fournitures scolaires nécessaires et la constitution d'une bibliothèque solidaire issue des dons de livres (encyclopédies, romans, manuels scolaires, dictionnaires, etc.) remis par les collaborateurs de la Banque.

Grâce à cette 5^{ème} édition consacrée à la rentrée 2022-2023, qui s'est tenue du 15 septembre au 15 octobre 2022, 700 cartables avec fournitures scolaires ont été remis aux associations partenaires et 364 livres issus des dons des collaborateurs ont été collectés. La Fondation Crédit du Maroc a contribué financièrement par un montant de 70.000 dirhams.



Semaine Solidaire - Hiver chaud 2022



La Fondation Crédit du Maroc organise chaque année la semaine solidaire "Hiver chaud" qui a pour objectif de collecter des dons de vêtements chauds auprès des collaborateurs pour les offrir aux enfants, adolescents et jeunes adultes encadrés par l'association SOS Villages d'Enfants.

Pour réussir cette opération, des bacs de collecte ont été mis à la disposition des collaborateurs dans les bâtiments centraux et régionaux de Crédit du Maroc.

Programme de parrainage avec l'ESA (École Supérieure des Affaires)

La Fondation Crédit du Maroc a signé une convention de partenariat avec la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) pour son école ESA de Casablanca (ex-EFA) pour permettre à 2 jeunes bacheliers brillants et méritants, de poursuivre un cursus universitaire qui leur assurera un avenir meilleur.



La Fondation Crédit du Maroc prend en charge 50 % de leurs frais de scolarité. Les deux boursiers bénéficient également d'un programme de mentoring afin de les accompagner dans le développement de leur parcours d'apprentissage de la vie professionnelle et des attentes des entreprises.

Grâce à ce partenariat, la Fondation Crédit du Maroc ambitionne de donner aux jeunes talents goût aux métiers de la banque, et de leur faire découvrir les valeurs de la Banque. Cette convention concourt également au développement du dispositif de mécénat de compétences au sein de Crédit du Maroc. Dans ce contexte, les étudiants de l'ESA de Casablanca pourront bénéficier durant leur cursus universitaire, de l'expertise et de l'expérience des femmes et des hommes de Crédit du Maroc afin de mieux appréhender le milieu professionnel sur des sujets divers et variés dont notamment les ressources humaines, la finance, le management, le marketing et la communication. La contribution financière au titre de l'année 2022 est de 45.000 dirhams.

Association INSAF



INSAF est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique en 2002. Elle œuvre pour l'avènement d'une société qui garantit à chaque femme et à chaque enfant le respect de leurs droits dans un environnement digne et responsable. La Fondation Crédit du Maroc a contribué financièrement au programme d'accompagnement socio-économique des mères célibataires en situation vulnérable et au programme de formation par un montant de 50.000 dirhams en 2022.

TIBU Maroc

TIBU Maroc, ONG marocaine œuvrant dans le développement humain, la cohésion sociale et l'éducation par le sport, a conclu avec la Fondation Crédit du Maroc une convention en 2022 pour soutenir le programme de l'école de la 2ème chance – orientée métiers du sport. Il s'agit du premier programme d'employabilité des jeunes par le sport au Maroc et en Afrique à travers plusieurs actions de mentoring, coaching, présence aux événements organisés par TIBU. La contribution financière est de 100.000 dirhams au titre de l'année 2022.

Entrepreneuriat social

Association ESPOD : Espace Point de Départ

ESPOD est un acteur bénévole au service de la promotion économique et sociale des femmes au Maroc depuis 1991. L'association est engagée, à travers ses diverses actions, dans la promotion économique des femmes et le développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc. La Fondation Crédit du Maroc soutient financièrement, depuis 2018, le programme "Khatwa" dont l'objectif est la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes et la conversion de leurs initiatives vers le formel. Une contribution de 300.000 dirhams a été octroyée à cette action au titre de l'année 2022.

Depuis 2021, le partenariat entre la Fondation Crédit du Maroc et le CRI Fès-Meknès a pour objectif le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'accompagnement des femmes entrepreneurs de la région Fès-Meknes. Ce nouveau programme "Sayidati Al Moukawila" a bénéficié d'une contribution financière de la Fondation de 100.000 dirhams en 2022.

Espace Bidaya : Start your project with Fondation Crédit du Maroc and Bidaya

Après le succès des éditions précédentes tenues en 2019, 2020 et 2021, la Fondation Crédit du Maroc a signé une nouvelle convention avec Bidaya, incubateur social Green Tech de Casablanca, membre du Groupe SOS Pulse. Cette nouvelle collaboration a pour objectifs :

- ◆ de créer un impact régional ;
- ◆ d'agir sur la question du genre ;
- ◆ de mettre en avant les success stories dans les régions de Tanger Tétouan Al Hoceïma, Fès Meknès, Marrakech Safi et Souss Massa.

Le montant de la contribution s'élève à 115.000 dirhams au titre de l'année 2022.

French Tech : HackTonFutur

La French Tech Maroc organise annuellement un challenge baptisé #HACKTONFUTUR, invitant les jeunes élèves de la quatrième à la terminale des écoles françaises et marocaines au Maroc à proposer des solutions technologiques viables et concrètes permettant de contribuer au développement durable de la santé et de l'éducation. En 2022, la Fondation Crédit du Maroc a contribué financièrement par un montant de 40.000 dirhams.

Culture

Fondation Ténor pour la Culture – Programme Mazaya

Créé par la Fondation Ténor pour la Culture en 2012, le programme socioculturel "Mazaya" a pour but d'offrir à de jeunes enfants déscolarisés et issus de milieux défavorisés, une formation combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel. À travers le métier de musicien, le programme "Mazaya" entend offrir à ces enfants, une opportunité d'insertion socioprofessionnelle, et fait ainsi de la musique une arme contre l'échec, l'exclusion et la violence et un moyen de lutte contre la précarité.

La Fondation Crédit du Maroc s'est engagée, depuis 2018, à prendre en charge financièrement deux enfants pour une durée de cinq années en versant une contribution financière annuelle de 100.000 dirhams, pour les former au métier de musicien professionnel, levier pour les extraire de leur situation sociale précaire.

SEVE Maroc

Au titre de la convention de partenariat conclu avec la Fondation Crédit du Maroc, l'association SEVE Maroc prend en charge un cycle de formation de 15 animateurs d'ateliers de philosophie et de pratique de l'attention au profit des enseignants des établissements publics travaillant avec les enfants ou les adolescents.

En 2021, les enseignants ainsi formés ont permis d'animer des ateliers pour 600 élèves de plusieurs niveaux scolaires et de différents milieux (rural et urbain).

La Fondation Crédit du Maroc renouvelle ce partenariat pour l'année 2022 avec une contribution financière de 50.000 dirhams.

2. ACHATS RESPONSABLES, AFFIRMATION DES ENGAGEMENTS RSE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

Inscrits dans une démarche citoyenne, les achats de Crédit du Maroc ainsi que les critères de sélection de ses fournisseurs répondent aux normes de responsabilité sociétale et environnementale internationales. Acheter responsable relève, dans la vision de Crédit du Maroc, d'une volonté de construire avec ses fournisseurs et sous-traitants une adhésion commune aux principes de la RSE par-delà la conformité technique.

Responsable également à l'égard de ses fournisseurs, Crédit du Maroc inscrit leurs intérêts au centre de ses préoccupations, les traitant équitablement et respectant les délais de paiement.

Établie en 2018, la charte des achats responsables intègre les enjeux du développement durable et formalise les engagements de Crédit du Maroc vis-à-vis de ses fournisseurs et réciproquement.

Les achats de Crédit du Maroc, la promotion de sa Responsabilité Sociétale auprès des fournisseurs

Crédit du Maroc a fondé sa politique achats en adéquation avec sa charte des achats responsables. Agissant dans une logique de développement durable, la Banque a mis en place la charte des achats responsables en vue de s'assurer que ses fournisseurs et ses sous-traitants respectent la réglementation sociale nationale, les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (éditée par l'ONU-1948), les conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail et la réglementation en matière environnementale. Ainsi, les axes de la charte se présentent comme suit :

Engagements de Crédit du Maroc vis-à-vis des fournisseurs	Engagements des fournisseurs vis-à-vis de Crédit du Maroc
Équité, éthique et transparence	Environnement
Dépendance réciproque	Droits de l'homme et droit du travail
Respects des délais de paiement	Éthique des affaires
Confidentialité et droit de propriété intellectuelle	Sous-traitance
Fournisseurs de petites et moyennes tailles	Démarche de progrès
Recours à la médiation	Suivi de l'application de la charte
Promotion des fournisseurs responsables	

Les consultations de la Banque intègrent systématiquement la charte des achats responsables en sus du questionnaire RSE auquel le fournisseur est tenu d'apporter tous les éléments de réponse nécessaires. La spécificité des produits et services achetés définit le niveau d'exigence en fonction des risques afférents notamment pour le matériel informatique, les produits de nettoyage et les cartouches d'impression.

En guise d'outil de cadrage, le Code de conduite de Crédit du Maroc intègre des aspects liés à la prévention de la corruption, les conflits d'intérêts, le respect de la réglementation sociale ainsi que la protection de l'environnement. A ce titre, la Banque attend de ses fournisseurs qu'ils aient une politique environnementale efficace, qu'ils prennent des initiatives visant à encourager une plus grande responsabilité vis-à-vis de l'environnement et qu'ils se conforment aux textes de lois et réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement et aux dispositions du code de travail marocain.

Les audits fournisseurs, un outil de promotion de la RSE auprès des prestataires externes

En déclinaison de la charte des achats responsables, Crédit du Maroc a initié depuis 2019 des audits fournisseurs réalisés annuellement par l'équipe de la Direction Achat Groupe et l'équipe RSE. L'objectif escompté à travers ces audits est de s'assurer que les prestataires externes (fournisseurs et sous-traitants) respectent la réglementation sociale et environnementale en fonction du produit ou service acheté. Pour 2022, et tenant compte du plan de charge des métiers au regard du contexte particulier de l'année en lien avec l'opération de cession de la participation de Crédit Agricole S.A. au groupe Holmarcom, la campagne des audits a été reportée à 2023.

Les intérêts des fournisseurs, une préoccupation suivie par Crédit du Maroc

Délai de paiement : le suivi des délais de règlement des factures fait l'objet d'une attention particulière, notamment depuis la signature de la charte du Bon payeur de la CGEM. A cet égard, après la refonte du processus achats-règlements en 2019, plusieurs actions ont été mises en place permettant de se conformer aux objectifs fixés par la réglementation relative aux délais de règlement des factures, voire de les dépasser, au travers de reportings mensuels, d'indicateurs de suivi et de réunions de coordination notamment. En appui à ces actions, un suivi méticuleux des factures est mis en place intégrant un dispositif d'alerte sur l'approche des délais de règlement des factures.

Recueil des attentes des fournisseurs : renforçant l'écoute, des réunions périodiques sont tenues avec les fournisseurs les plus stratégiques, où sont discutés principalement les aspects relatifs aux modalités de livraison, de production et les délais de règlement ainsi que les voies d'amélioration du processus de collaboration. En outre, deux adresses mails spécifiques ont été créées afin de répondre aux attentes des fournisseurs :

- ◆ satisfaction.fournisseur@cdm.ma : pour le traitement des réclamations des fournisseurs. Les requêtes remontées via cette adresse sont traitées par la Direction des traitements comptables (DTC).
- ◆ mediateur.fournisseur@cdm.ma : dans le cas d'un différend né de l'interprétation ou de l'exécution du contrat, le médiateur, qui est la responsable RSE, peut être saisi par le fournisseur ou le service interne concerné.

3. DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS RESPONSABLES ET ACCESSIBLES

Crédit du Maroc a pour vocation d'offrir des produits bancaires responsables et accessibles à ses clients, illustrant ainsi les valeurs de la banque que sont la proximité, la responsabilité, la solidarité et l'utilité.

"Intelaka", un accompagnement au service de l'entrepreneuriat des PME/TPE

Afin de décliner les Hautes Orientations Royales pour inciter les banques à soutenir l'entrepreneuriat des TPE/PME, Crédit du Maroc a défini une feuille de route pour participer au programme national d'appui et de financement Intelaka en lançant l'offre "Intelak Al Moukawil". Cette offre constitue un levier d'accompagnement ciblé dans un contexte de relance économique mondiale.

En outre, Crédit du Maroc a signé deux conventions de partenariat avec le "Réseau Entreprendre Maroc" et l'ANAPEC dédiées au soutien des jeunes porteurs de projets. Ces partenariats ont pour objectifs de faciliter l'accès au financement et de faire bénéficier les entrepreneurs de programmes d'accompagnement, de conseil et de formation dispensés par des experts.

Une offre de produits et services accessibles

Crédit du Maroc a conçu et développé des offres de produits et services pour rendre accessibles les produits et services bancaires à tous les marocains, quel que soit leur revenu. Ainsi, des packs gratuits sont à la disposition des jeunes de moins de 35 ans, des cartes bancaires entrée de gamme, des prêts bancaires pour des revenus limités sont proposés aux clients concernés. Par ailleurs, Crédit du Maroc s'engage à l'égard de ses clients dans une transparence totale au niveau de sa tarification et dans le conseil pour éviter le surendettement.

"Imtilak", nouveau programme d'aide à la propriété déployé par la Fondation Mohammed VI en partenariat avec Crédit du Maroc

Le programme "Imtilak", développé par la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation et de Formation, vise à appuyer 100.000 nouveaux adhérents d'ici 2028 pour acquérir ou construire leur logement principal via une offre de financement diversifiée.

Un partenariat a été signé en décembre 2021 avec Crédit du Maroc pour faire bénéficier les adhérents d'une prise en charge d'une partie des intérêts du crédit immobilier ou de les faire bénéficier d'une aide forfaitaire de la Fondation Mohammed VI.

Des solutions dédiées au secteur de la santé

Crédit du Maroc a lancé le dispositif PROLIB pour les professionnels de la santé afin de répondre à leurs besoins quotidiens en matière de services bancaires et d'assurance. Offre personnalisée mise à la disposition des acteurs de ce secteur à travers la campagne "Santé Entreprises", elle inclut des services adaptés pour les besoins quotidiens, des produits pour les opérations à l'international avec des délais optimisés et une offre de financement sur mesure.

4. CONTRIBUTION À LA MITIGATION DES RISQUES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DES CLIENTS

Le développement de la finance verte est une volonté ancrée dans la stratégie de Crédit du Maroc. Depuis 2017, la Banque a fait le choix d'être un acteur de référence sur le financement de la transition énergétique en intégrant cette volonté dans son plan stratégique.

Crédit du Maroc assiste aujourd'hui ses clients, à travers une large gamme de produits, pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement et contribuer à la réussite de leurs projets en faveur du climat. Depuis 2020, 100 projets verts ont été financés pour 323 millions de dirhams et 75 projets sont en cours de traitement pour 428 millions de dirhams. Les dossiers de financement vert accordés ont concerné le financement de parcs éoliens privés au Maroc, les projets d'efficacité énergétique et de pompage solaire principalement.

En outre, pour s'inscrire dans le nouveau modèle de développement du Royaume, qui fait le pari de "Devenir le champion régional de l'énergie compétitive et verte", Crédit du Maroc a organisé, le 15 juin 2022, une rencontre-débat sur le thème de la finance verte et les critères ESG. Cette rencontre a permis de renforcer le positionnement de Crédit du Maroc en tant que banque verte aux côtés de ses clients pour mener à bien leurs initiatives écologiques et leur transition énergétique.



ANNEXE 1 : GLOSSAIRE

Achat responsable : les achats responsables parfois appelés achats éco-responsables ou durables consistent en l'intégration des critères de développement durable dans les pratiques d'achats en vue d'inciter ses fournisseurs habituels à intégrer ces critères, afin d'établir avec eux une collaboration à long terme.

AGOA : Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

ANAPEC : l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences a pour mission de contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des programmes de promotion de l'emploi qualifié décidés par les pouvoirs publics. À cet effet, elle est chargée de faire la prospection et de collecter les offres d'emploi et la mise en relation avec les demandeurs. Elle assure également l'accueil, l'information et l'orientation de ces demandeurs, ainsi que des jeunes promoteurs.

Banque : désigne Crédit du Maroc.

Bénévolat de compétences ou tutorat : parmi les différentes formes d'aide au développement local apportées par le mécénat, le bénévolat de compétences consiste à mettre à disposition des causes soutenues les compétences professionnelles des actifs ou des retraités de l'entreprise, sur une période donnée.

BERD : La Banque européenne pour la reconstruction et le développement ou BERD est une organisation internationale chargée de faciliter le passage à une économie de marché dans les pays d'Europe centrale et orientale.

CDD : contrat à durée déterminée.

CDI : contrat à durée indéterminée.

CDM : Crédit du Maroc.

Cercles managériaux : dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances de Crédit du Maroc, le Directoire a instauré en 2016 des cercles managériaux en remplacement du comité exécutif et du comité de direction. Les collaborateurs formant partie des cercles managériaux que sont le Carrefour Coordination Mensuel (CCM), Cercle 1 (C1) et Cercle 2 (C2), ont notamment pour but commun de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale, de créer un esprit de corps entre managers, de développer les compétences professionnelles et le

savoir-faire par l'échange d'expériences, de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction Générale et/ou les sujets d'actualité, de faire remonter toutes informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque et d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement.

Chaîne d'approvisionnement : séquence d'activités ou d'acteurs qui fournit des produits ou des services à l'organisation. Dans certains cas, le terme "chaîne d'approvisionnement" est pris au sens de "chaîne de valeur".

CNDP : la Commission Nationale de Contrôle de Protection des Données à Caractère Personnel a pour objectif principal de veiller au respect des libertés et droits fondamentaux des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Code de conduite : un code de conduite est un engagement pris volontairement par une société ou une organisation d'appliquer certains principes et normes de comportement à la conduite de ses activités ou opérations.

Code ou charte éthique : un code ou une charte éthique est une déclaration officielle des valeurs et des pratiques commerciales d'une entreprise, et parfois de celles de ses fournisseurs. Il/elle énonce des normes minimales et atteste de l'engagement pris par l'entreprise de les observer et de les faire observer par ses contractants, sous-traitants, fournisseurs et concessionnaires. Cela peut être un document extrêmement élaboré exigeant le respect de normes précises et prévoyant un mécanisme coercitif complexe.

Communication responsable : communication intégrant les principes du développement durable tant sur le fond que la forme d'un message en prenant en compte des notions clés comme l'éthique, la transparence ou la légitimité.

Comportement éthique : comportement conforme aux principes acceptés d'une conduite juste ou bonne dans le contexte d'une situation particulière, et en cohérence avec les normes internationales de comportement.

CRI (Centre Régional d'Investissement) : un organisme chargé de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat marocain en matière de développement, d'incitation et de promotion des investissements et

d'accompagnement global des entreprises, notamment les TPE/PME.

Critères ESG : pour critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'intégration de ces critères dans un processus de sélection ou d'analyse complète les critères économiques habituels.

Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins futurs. Le développement durable vise à combiner les objectifs d'une haute qualité de vie, de santé et de prospérité avec ceux de justice sociale, tout en maintenant la capacité de la Terre à supporter la vie dans toute sa diversité. Ces objectifs sociaux, économiques et environnementaux sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Le développement durable peut être considéré comme une façon d'exprimer les attentes plus larges de la société en général.

Devoir de vigilance : démarche globale, proactive d'identification, visant à éviter et atténuer les impacts négatifs sociaux, environnementaux et économiques, réels et potentiels, qui résultent des décisions et activités d'une organisation sur tout le cycle de vie d'un de ses projets ou activités.

Dialogue avec les parties prenantes : activité entreprise pour créer des opportunités de dialogue entre l'organisation et une ou plusieurs de ses parties prenantes, dans le but d'éclairer les décisions de l'organisation.

Dialogue social : négociation, consultation ou simple échange d'informations entre les représentants des gouvernements, les employeurs et les travailleurs sur des sujets d'intérêt commun concernant la politique économique et sociale.

Efficacité énergétique : rapport entre ce qui peut être récupéré utilement de la machine sur ce qui a été dépensé pour la faire fonctionner. On parle alors de rendement. L'efficacité énergétique vise à augmenter ce rendement donc à diminuer les coûts initiaux afin d'augmenter les rendements et donc dépenser un minimum d'énergie pour un même procédé. L'efficacité énergétique se définit comme une consommation en énergie moindre pour le même service rendu. Il ne faut pas omettre en effet, que l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

Égalité entre hommes et femmes : une notion que l'on retrouve dans de nombreux domaines, mais plus particulièrement en politique et dans l'emploi ; c'est un concept d'égalité des sexes (même nombre d'hommes et de femmes parmi les élus ou à des postes similaires dans une entreprise). L'égalité des sexes suppose que les hommes et les femmes doivent être traités de manière

égale, sans aucune discrimination. C'est l'objectif de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (Organisation des Nations Unies). Dans le domaine du travail, l'égalité professionnelle homme-femme implique le respect de plusieurs principes par l'employeur : l'interdiction de la discrimination lors de l'embauche, l'absence de différenciation en matière de rémunération et d'évolution, la parité parmi les représentants du personnel, etc.

Employabilité : capacité de chacun à trouver et conserver un emploi dans sa fonction ou dans une autre à son niveau hiérarchique ou à un niveau différent. Elle désigne la capacité d'un salarié à évoluer sur le marché du travail et à réaliser le potentiel qu'il a en lui. L'employabilité d'un salarié dépend de ses compétences, de ses expériences et de la façon dont il se présente aux entreprises. Les entreprises gagnent à développer l'employabilité de leurs salariés dans leurs stratégies RH, car elle favorise l'épanouissement au travail et donc la performance des salariés. La formation continue est la clé du développement de l'employabilité, car elle permet d'améliorer les compétences des employés, de les faire évoluer au sein de l'entreprise, ce qui réduit le taux de turn-over mais aussi le taux de chômage. L'évaluation de l'employabilité d'un salarié va au-delà de l'étude de ses diplômes et de ses compétences techniques, elle prend aussi en compte sa capacité à s'adapter, ses qualités humaines et son écoute.

Empreinte carbone : mesure du volume de dioxyde de carbone (CO₂) émis par les entreprises ou les êtres vivants.

Empreinte écologique : mesure symbolique qui évalue la pression de l'homme sur son environnement écologique. Exprimée en hectare par habitant, elle rend compte des surfaces nécessaires tant pour la production et la consommation de ressources naturelles, que pour l'absorption des déchets générés. C'est ainsi un mode d'évaluation environnementale qui vise à évaluer de manière concrète l'impact des activités humaines sur les écosystèmes et la planète.

Gaz à Effet de Serre (GES) : présents dans l'atmosphère, ils permettent le processus d'effet de serre en retenant les rayons infrarouges émis par la surface terrestre. Les principaux gaz à effet de serre sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote ou encore l'ozone.

Global Compact (Pacte Mondial) : le Pacte mondial est une initiative lancée en 1999 au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, par l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan. Ce pacte invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de dix valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Gouvernement d'entreprise : terme qui désigne l'organisation du pouvoir au sein d'une entreprise, visant à un juste équilibre entre les instances de direction, les instances de contrôle et les actionnaires. La gouvernance d'entreprise permet de réguler les relations entre les parties prenantes d'une entreprise. Elle a été introduite à la fin des années 1980 par la Banque Mondiale puis reprise par le Fonds Monétaire International (FMI) et par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La gouvernance résulte d'une évolution récente : la participation plus marquée des actionnaires à la direction de l'entreprise et l'exigence de transparence sur leur gestion.

ISO 9000 : la famille ISO 9000 traite du "Management de la qualité". Ce terme recouvre ce que l'organisme fait pour satisfaire aux exigences qualité des clients, et aux exigences réglementaires applicables, tout en visant l'amélioration de la satisfaction des clients, et l'amélioration continue de sa performance dans la réalisation de ces objectifs.

Impact Environnemental : toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant partiellement ou totalement des activités, produits ou services d'un organisme.

Loi Bancaire : loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

Matrice de matérialité ou test de matérialité : approche méthodologique qui permet d'identifier et de hiérarchiser les enjeux RSE d'une entreprise.

OCDE : l'Organisation de coopération et de développement économiques est une organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres - des pays développés pour la plupart - ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché.

OIT : l'Organisation internationale du travail ou OIT (en anglais : International Labour Organization, ILO) est depuis 1946 une agence spécialisée de l'ONU. Sa mission est de rassembler gouvernements, employeurs et travailleurs de ses États membres dans le cadre d'une institution tripartite, en vue d'une action commune pour promouvoir les droits au travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

Parties prenantes : acteurs individuels ou collectifs concernés par des projets ou des décisions d'une organisation. Connues en anglais sous le nom de stakeholders, les parties prenantes de l'entreprise regroupent l'ensemble de ceux qui participent à sa vie économique (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires), ceux qui observent l'entreprise (syndicats, ONG), et ceux qu'elle influence plus ou moins directement (société civile, collectivité locale, etc.). Les entreprises socialement responsables sont non seulement transparentes envers leurs parties prenantes mais elles veillent aussi à servir l'ensemble de leurs intérêts (ce qu'on appelle en anglais "stakeholder value").



